

# PROGRAMMATION BASÉE SUR LE MARCHÉ DANS LE SECTEUR EAH

Orientations techniques destinées  
aux professionnels de l'aide  
humanitaire

Deuxième édition – septembre 2021

**Coordinateur :** Johannes Rück (German WASH Network)

**Auteurs :** John Allen et James Brown (Oxfam)

**Édition et conception :** Ibex Ideas Ltd



# PRÉSENTATION

## OBJECTIF

Le présent document vise à fournir des orientations pratiques relatives à la programmation fondée sur le marché dans les interventions humanitaires du secteur EAH.

Ces orientations sont destinées aux personnes suivantes :

- ✓ Les professionnels de l'EAH dans le secteur humanitaire
- ✓ Les spécialistes des transferts monétaires et des marchés
- ✓ Les équipes de soutien aux activités humanitaires qui participent aux programmes EAH
- ✓ Les coordonnateurs du cluster/secteur EAH

## STRUCTURE

Ce document présente plusieurs mesures concrètes qui peuvent être adoptées et mises en œuvre au cours des phases clés du cycle de gestion du programme humanitaire, à savoir :

- ✓ Les évaluations
- ✓ L'analyse des options d'intervention
- ✓ La conception et la mise en œuvre du programme
- ✓ Le suivi
- ✓ La préparation

Un chapitre est consacré à chaque phase. Quant au dernier chapitre, il porte spécifiquement sur la coordination dans le cadre de la programmation fondée sur le marché. La coordination concerne toutes les phases du cycle du programme.



Les présentes orientations s'inspirent de [la note d'information sur les transferts monétaires et les marchés](#) ainsi que de [l'étude des données probantes relatives à la programmation basée sur le marché du cluster mondial sur l'EAH](#).<sup>1</sup>

Elles remplacent une version précédente des orientations publiée en 2019 et contribuent à la stratégie de renforcement des capacités en matière de programmation fondée sur le marché du cluster mondial sur l'EAH.

Nous espérons que ces orientations constitueront une ressource précieuse pour les professionnels de l'EAH dans le secteur humanitaire et qu'elles leur permettront d'en savoir plus sur les nombreuses possibilités qui s'offrent à eux lorsqu'il s'agit de prendre en compte les marchés dans leurs programmes et activités EAH.

## REMERCIEMENTS

Ces orientations ont été coécrites par John Allen et James Brown (Oxfam) qui ont été mandatés par le Réseau allemand pour l'EAH, pour le compte du cluster mondial sur l'EAH. L'élaboration de ces orientations a été dirigée par les membres du groupe de travail technique sur les transferts monétaires et les marchés du cluster mondial sur l'EAH. Ce groupe directeur, composé de Dana Truhlarova Cristescu (CashCap), Franck Bouvet et Julie Bara (cluster mondial sur l'EAH), Jean-Christophe Barbiche (Conseil norvégien pour les réfugiés) et d'Arno Coerver (Malteser International), a travaillé sous la direction de Johannes Rück (German Toilet Organization).

Les auteurs tiennent à exprimer leur reconnaissance auprès du Réseau allemand pour l'EAH et de l'Office fédéral allemand des affaires étrangères qui ont contribué financièrement à l'élaboration des présentes orientations. Ils souhaitent également remercier les membres dévoués du groupe de travail technique sur les transferts monétaires et les marchés du cluster mondial sur l'EAH, les membres du groupe de gestion de l'hygiène menstruelle en situation d'urgence, mais aussi les experts suivants qui ont méthodiquement révisé le contenu de ces orientations et apporté de nombreux éclairages : Nicole Weber (Save the Children), Rodilyn Bolo, Louise Mooney, Kristin Smart et Shreeju Shrestha (Oxfam), Celine Sinitzky et Bram Riems (Action contre la faim), John Paul Mugo Mwanaki (Conseil norvégien pour les réfugiés), Jenny Weatherall (Catholic Relief Services), Michael Wicker (World Vision) et Laurence West (Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement). Le cluster mondial sur l'EAH remercie vivement les auteurs de la version précédente sur laquelle s'appuie ce guide : Celia González Otálora et Julien Jacob.

1. Barbiche, J.C. et Collins, O., 2020. [Evidence Building for Cash and Markets for WASH in Emergencies](#) cluster mondial sur l'EAH.

# ACRONYMES

La programmation basée sur le marché est une pratique émergente dans le domaine de l'aide humanitaire en lien avec l'EAH.

Par conséquent, la définition de certains termes et concepts fondamentaux n'est pas totalement aboutie.

Le cluster mondial sur l'EAH souhaite clarifier les termes associés à ce domaine et établir des définitions qui seront utiles au secteur EAH.

Afin de garantir une certaine cohérence avec l'ensemble du système humanitaire, des définitions ont été adaptées du [Glossaire du CaLP](#) élaboré en 2018.

<b>EMMA</b>	.....	Outils d'analyse et de cartographie des marchés en situation d'urgence
<b>GHM</b>	.....	Gestion de l'hygiène menstruelle
<b>MEAL</b>	.....	Suivi, évaluation, responsabilité et formation
<b>TM</b>	.....	Transferts monétaires



# TABLE DES MATIÈRES

## 1 PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION EAH FONDÉE SUR LE MARCHÉ

1.1 QU'EST-CE qu'un marché ?	06
1.2 POUR QUELLES RAISONS faut-il intégrer des interventions basées sur le marché dans les programmes humanitaires du secteur EAH ?	07
1.3 COMMENT mettre en œuvre des programmes basés sur le marché dans le secteur EAH ?	10

## 2 ÉVALUATION

2.1 Préparation	15
2.2 Évaluations	18
2.3 Analyser les conclusions tirées de l'évaluation du marché	24

## 3 ANALYSE DES OPTIONS D'INTERVENTION

3.1 Analyser la faisabilité et la pertinence des interventions basées sur le marché	30
3.2 Choisir le type d'intervention	30
3.3 Procéder à une analyse des risques	40

## 4 CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE

4.1 Utiliser les marchés (en se concentrant sur les TM)	45
4.2 Soutenir les marchés	56
4.3 Renforcer les marchés	61

## 5 SUIVI

5.1 Suivi du programme	70
5.2 Suivi des marchés	81
5.3 Suivi des risques	84

## 6 PRÉPARATION ET RELÈVEMENT

6.1 Préparation institutionnelle	87
6.2 Préparation programmatique	88

## 7 COORDINATION

7.1 Coordination avec les parties prenantes	93
7.2 Coordination aux différentes étapes du cycle du programme	97

## ANNEXES

1. Les différents types de marchés dans le secteur EAH	101
2. Cadre relatif à la programmation fondée sur le marché	102
3. Exemples de questions de recherche à poser dans le cadre de l'évaluation du marché	103
4. Les différents types d'évaluations	104
5. Exemples de questions relatives à la demande à poser dans le cadre des entretiens	109
6. Exemples de questions relatives à l'offre à poser dans le cadre des entretiens	111
7. Exemples de cartes des marchés	113
8. Considérations relatives à l'analyse des capacités et du fonctionnement du système de marché	116
9. Calcul du panier de dépenses minimum	117
10. Recours aux transferts monétaires à usages multiples pour obtenir des résultats en matière d'EAH	122
11. Questions potentielles à poser dans le cadre des entretiens avec les prestataires de services financiers	125
12. Considérations relatives aux programmes de transferts monétaires pour la construction de latrines	126
13. Les différents types d'interventions de soutien au marché dans le secteur EAH	128
14. Exemple d'analyse financière détaillée	129
15. Exemples d'indicateurs de résultats en matière d'EAH (spécifiques à la programmation fondée sur le marché)	131
16. Indicateurs de produits pouvant être utilisés pour évaluer la disponibilité, l'accessibilité et la qualité	133
17. Exemple d'analyse pré-crise au Bangladesh	142
18. Activités de gestion de l'information du secteur EAH/du cluster sur l'EAH	143
19. Responsabilités du groupe de travail sur les transferts monétaires – exemple de cahier des charges d'un pays	144
20. Programmes de transferts monétaires pour l'achat de produits mensuels	146

CHAPITRE

01

# PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION EAH BASÉE SUR LE MARCHÉ

# 1.1 QU'EST-CE QU'UN MARCHÉ ?

## MARCHÉ

Une **structure** formelle ou informelle permettant d'**échanger des biens** (p. ex., des jerricans), des **services** (p. ex., la vidange des latrines) ou de la **main-d'œuvre** (p. ex., pour creuser des tranchées afin d'installer des conduites d'approvisionnement en eau).

Les marchés sont des espaces où les acheteurs et les vendeurs se réunissent en vue d'échanger des biens et des services. Un marché n'est pas nécessairement un espace physique, mais pour fonctionner correctement, au moins deux vendeurs doivent y prendre part<sup>2</sup>.

**Marché local** : les biens et services, ou encore la main-d'œuvre, disponibles et échangés à l'échelle locale (même si les biens ne sont pas nécessairement produits localement ou dans le pays en question).

## ACTEURS DU MARCHÉ

Les organisations et personnes qui prennent part à un système de marché, y compris, mais sans s'y limiter :



Les responsables  
de l'élaboration  
des normes



Les détaillants  
et les  
prestataires



Les  
prestataires  
de services



Les  
consommateurs



Les  
organismes de  
réglementation



Les  
fournisseurs



Les  
transporteurs

## SYSTÈME DE MARCHÉ

Un réseau d'**acteurs du marché** qui s'appuie sur des **infrastructures** et des **services**, et qui échange par l'intermédiaire de certaines institutions ou dans le respect de certaines règles régissant l'**environnement** commercial dans lequel les différents acteurs évoluent.

Le système de marché désigne les **relations** qu'entretiennent l'ensemble des acteurs ainsi que l'environnement (règles, normes et services commerciaux/de soutien) qui assurent son fonctionnement.

**Système de marché essentiel** : un système qui permet de répondre de toute urgence aux besoins de la population cible (p. ex., le système de marché du savon dans le contexte d'une flambée épidémique).

## PROGRAMMES BASES SUR LE MARCHÉ

Les programmes ou interventions basés sur le marché sont des projets mis en place par l'intermédiaire des marchés locaux ou qui visent à les soutenir. Ces termes couvrent toutes les façons de prendre part aux systèmes de marché, qu'il s'agisse d'actions destinées à apporter une aide immédiate ou à renforcer de manière proactive et à catalyser les systèmes ou les pôles de marché locaux.

CONSULTER LES DIFFÉRENTS  
TYPES DE MARCHÉS EAH



## POUR QUELLES RAISONS FAUT-IL INTÉGRER DES INTERVENTIONS BASÉES SUR LE MARCHÉ DANS LES PROGRAMMES HUMANITAIRES DU SECTEUR EAH ?

### ✓ Les marchés jouent un rôle essentiel dans la vie des personnes et la protection de leurs moyens de subsistance :

- En situation de crise ou de catastrophe, les marchés sont en première ligne ; les systèmes de marché peuvent assurer l'accès à des produits essentiels nécessaires à la survie de la population (par exemple des articles d'hygiène, de l'eau ou des carburants).
- Les systèmes de marché peuvent en outre créer des emplois et offrir des possibilités de travail rémunéré. Ils jouent un rôle crucial en permettant aux industries locales de générer des recettes.
- Les programmes basés sur le marché permettent aux personnes et aux communautés de vivre plus dignement et leur offrent souvent plus de choix. Grâce à eux, il est possible d'accéder à des moyens de subsistance et de percevoir des revenus.

**Les marchés contribuent au développement durable. Les professionnels du secteur EAH doivent trouver des moyens de mobiliser le marché local en vue de répondre aux besoins de la communauté pendant la crise et tout au long des interventions, à mesure que le marché se redresse.**

### ✓ L'analyse pré-crise du marché est essentielle pour se préparer et renforcer la résilience des marchés :

- Comprendre le fonctionnement des marchés en dehors des périodes de crise permettra de suivre les tendances saisonnières et historiques susceptibles d'exercer une influence majeure lors des crises à évolution lente.
- Les équipes seront alors en mesure d'identifier les principaux acteurs des systèmes de marché EAH et de nouer des partenariats stratégiques afin de planifier des interventions d'urgence.
- Réaliser une analyse des marchés avant la survenue d'une crise est également une excellente occasion de renforcer les capacités du personnel du secteur EAH et de le sensibiliser au rôle que jouent les marchés dans les programmes du domaine.
- Les programmes basés sur le marché contribuent à renforcer les systèmes de marché locaux qui peuvent ainsi devenir plus résilients face aux crises et aux chocs récurrents, par exemple grâce à la mise en place d'un système de crédit et de dette pour les biens EAH permettant de répondre aux besoins au cours de la saison creuse et des récoltes dans un contexte donné.

**Dans la mesure du possible, les professionnels du secteur EAH doivent encourager les organisations à réaliser des évaluations des marchés pré-crise ([voir le Chapitre 2](#)) afin d'approfondir leur connaissance du contexte avant qu'un choc ne survienne. Cela permettra d'éclairer l'élaboration des plans de préparation, d'améliorer la qualité des interventions en cas d'urgence et de renforcer la résilience en amont des crises.**

<p>✔ <b>Toutes les interventions humanitaires ont forcément un impact sur le marché :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les organismes humanitaires sont des acteurs du marché et ont, délibérément ou non, une incidence majeure sur les marchés locaux.</li> <li>➤ Les distributions en nature peuvent avoir des répercussions importantes, parfois même négatives, sur les marchés.</li> </ul>	<p><b>Conformément au principe consistant à « ne pas nuire », les professionnels du secteur EAH doivent toujours tenir compte du marché et des effets potentiels, tant positifs que négatifs, d'un programme sur les marchés locaux et l'environnement du marché.</b></p>
<p>✔ <b>Les évaluations des marchés avant les chocs facilitent la mise en œuvre d'interventions d'urgence de meilleure qualité :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mener des interventions humanitaires tenant compte du marché et de manière éclairée permettra non seulement de réduire les effets néfastes sur les économies locales, mais également de dynamiser l'activité économique locale.</li> <li>➤ Encourager le relèvement économique facilite la transition entre programmes humanitaires et activités de développement, tout en favorisant l'efficacité des programmes et la reprise rapide.</li> </ul>	<p><b>Les professionnels du secteur EAH sont encouragés à réaliser des évaluations des marchés (<a href="#">Chapitre 2</a>) qui constitueront un outil complémentaire d'analyse du contexte, en plus d'utiliser les autres outils traditionnellement employés dans le domaine, en vue de renforcer la cohérence des programmes et de les améliorer.</b></p>
<p>✔ <b>Les programmes basés sur le marché peuvent créer un effet multiplicateur :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lorsque les consommateurs dépensent davantage, cela contribue à faire fonctionner l'ensemble de l'économie.</li> <li>➤ Un accroissement des dépenses (y compris en espèces/coupons) peut favoriser le retour des commerçants, stabiliser le marché en situation de crise aiguë, mais aussi à plus long terme, contribuer à la hausse des revenus des commerçants locaux, à l'expansion des marchés des biens locaux et, potentiellement, à la création d'emplois. L'augmentation des prix fait partie des éventuels effets négatifs.</li> <li>➤ En outre, les interventions de renforcement des systèmes de marché visent à influencer le marché au sens large, à renforcer ses capacités à fournir des biens et services essentiels et à permettre aux utilisateurs d'y accéder.</li> </ul>	<p><b>Les professionnels du secteur EAH doivent encourager les interventions basées sur le marché et, le cas échéant, évaluer la pertinence ainsi que la faisabilité de leur mise en œuvre (<a href="#">Chapitre 3</a>), afin de créer un effet multiplicateur dans le domaine d'intervention concerné.</b></p>



## EFFETS DES INTERVENTIONS BASÉES SUR LE MARCHÉ DANS LE SECTEUR EAH

La plupart des interventions humanitaires dans le secteur EAH visent essentiellement à faire reculer la morbidité et la mortalité liées au manque de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène chez les personnes touchées par une crise.

Les interventions basées sur le marché poursuivent le même objectif, mais cherchent également à créer des synergies avec les systèmes de marché existants en vue de réduire les perturbations sur les marchés et de maximiser l'efficacité du programme. Ces interventions visent en outre à renforcer la résilience des marchés du secteur EAH.

## RÉSULTATS ESCOMPTÉS DES INTERVENTIONS BASÉES SUR LE MARCHÉ DANS LE SECTEUR EAH

Selon l'étude des données probantes relatives à la programmation basée sur le marché du cluster mondial sur l'EAH, ces effets se concrétisent lorsque les cinq résultats suivants sont atteints<sup>3</sup> :



### Sensibilisation

Les personnes savent comment accéder et recourir aux biens et services EAH conformément aux normes établies.



### Accessibilité

Les personnes peuvent accéder aux biens et services EAH sans se heurter à des difficultés majeures.



### Utilisation

Les personnes adoptent des comportements et des pratiques adaptés en matière d'EAH, conformément aux normes établies.



### Disponibilité

Les biens et services EAH sont vendus ou distribués à proximité du lieu où se trouve la population cible.



### Qualité

Les biens et services EAH fournis à la population respectent les normes de qualité.

► Les différents types d'interventions fondées sur le marché présentés à l'[Annexe 1](#), ainsi que les programmes complémentaires dans le secteur EAH permettent en général d'obtenir ces résultats et ces effets.

# 1.3 COMMENT METTRE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES BASÉS SUR LE MARCHÉ DANS LE SECTEUR EAH ?

**TYPES DE PROGRAMMES BASÉS SUR LE MARCHÉ** | La programmation basée sur le marché couvre toutes les façons de prendre part aux systèmes de marché selon quatre approches différentes :



## PRENDRE EN COMPTE LES MARCHÉS

Les programmes qui tiennent compte des marchés sont sensibles aux effets que peuvent avoir les pratiques visant à fournir une aide humanitaire sur les marchés. Ils prévoient des mesures destinées à réduire ou à atténuer les répercussions négatives sur les marchés locaux.



**EXEMPLE :** Réaliser une évaluation du marché de l'approvisionnement en eau par camions avant de conclure un contrat avec des prestataires pour la fourniture de services d'approvisionnement en eau.



## SOUTENIR LES MARCHÉS

Les activités de soutien au marché EAH ont pour objectif d'améliorer la situation des populations touchées par une crise en apportant un soutien aux systèmes de marché essentiels qui fournissent des biens et services EAH. Ces interventions ciblent des acteurs du marché, des services, des politiques et des infrastructures spécifiques.<sup>4</sup>



**EXEMPLE :** Octroyer des subventions aux commerçants qui vendent des produits d'hygiène ou aux entreprises d'approvisionnement en eau par camions afin qu'ils puissent reprendre leur activité après la crise.



## UTILISATION DES MARCHÉS

Utiliser les marchés consiste à recourir aux marchés existants en vue de venir en aide aux personnes touchées par une crise.



**EXEMPLE :** Organiser une distribution en nature de produits d'hygiène achetés à l'échelle locale et mettre en place des TM\* pour l'achat d'articles d'hygiène.



## RENFORCER LES SYSTÈMES DE MARCHÉ

Aussi appelé « changement du système de marché », le renforcement se traduit par des interventions à plus long terme visant à apporter des changements durables en matière d'accès au marché et de demande de biens et services, et à rendre les systèmes de marché, existants ou nouveaux, plus viables et résilients.<sup>5</sup>

**EXEMPLE :** Aider les entreprises du secteur EAH à produire des produits à base de chlore et à élaborer des plans de développement concernant la vente de chlore pour le traitement de l'eau à domicile.

**Le groupe « Markets in Crisis » a élaboré un cadre résumant les différents concepts associés aux marchés présentés ici.**

**CONSULTER LE CADRE**

\*Transferts monétaires (TM) - voir la [page 45](#) pour une définition plus détaillée.

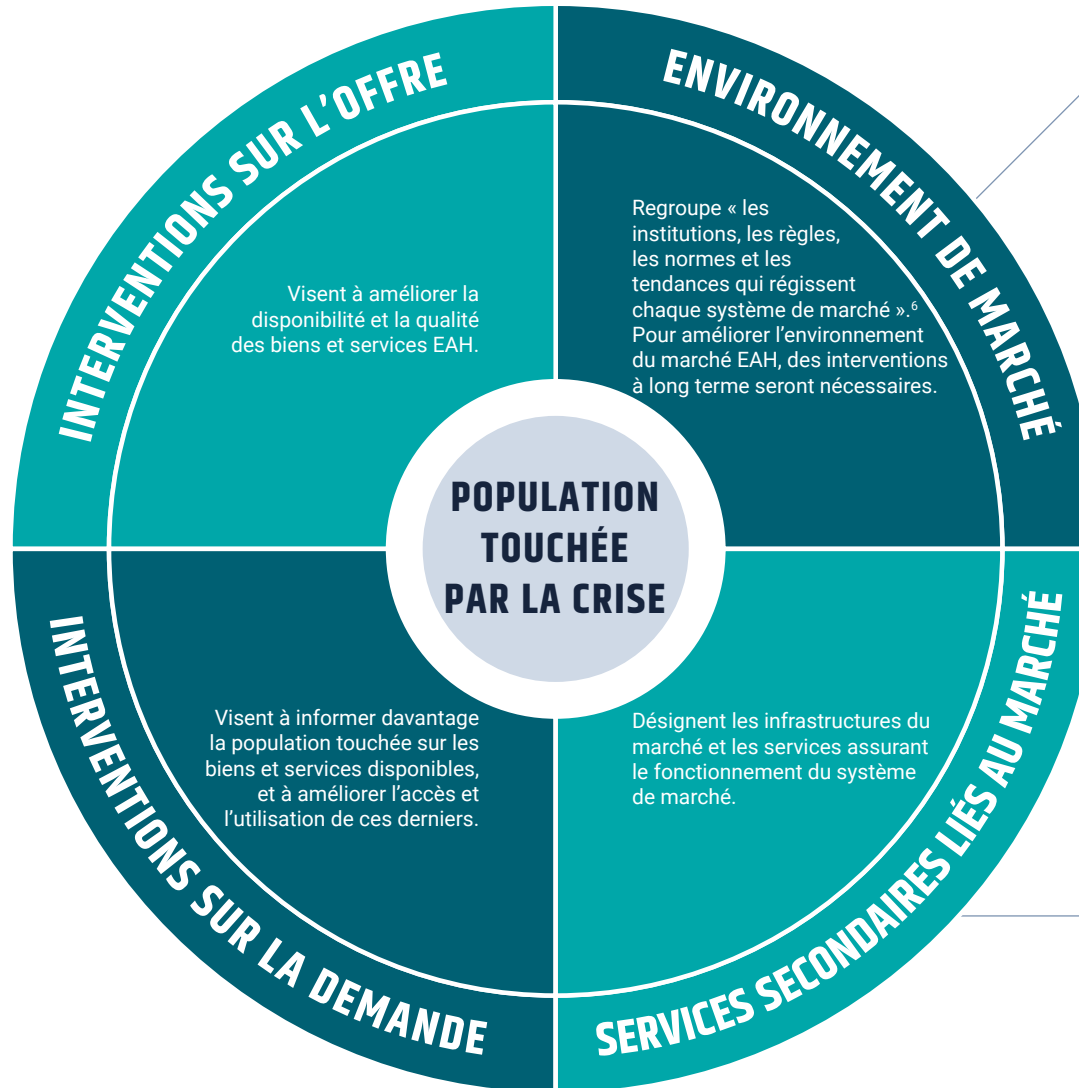
4 - Adapté de : CaLP et Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), Fiche-conseil : Interventions de soutien au marché en contexte humanitaire

5 - Adapté de : Markets in Crisis, 2016. Updated Market-Based Programming Framework

## L'OFFRE ET LA DEMANDE

Pour chacune des approches mentionnées plus haut, les programmes basés sur le marché impliquent la prise en compte de l'offre et de la demande.

Certaines interventions basées sur le marché peuvent être axées sur l'offre ou sur la demande, tandis que d'autres porteront sur les deux. L'offre et la demande sont interdépendantes.



### EXEMPLE :

Encourager la réforme des politiques nationales et de la réglementation du secteur régissant les interventions humanitaires dans le domaine EAH, notamment en ce qui concerne le droit à l'eau et à l'assainissement en situation d'urgence, l'élaboration de normes appropriées en matière d'aide humanitaire dans le secteur EAH, et la facilitation des importations de biens EAH pour mener des interventions d'urgence.



### EXEMPLE :

Les services financiers, les transports, l'énergie, les routes, la sécurité, les infrastructures de distribution d'eau. Chacun de ces éléments a des répercussions sur le système de marché de l'EAH au sens large.

## L'ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ ET LES SERVICES DE SOUTIEN AU MARCHÉ

En outre, les programmes basés sur le marché peuvent chercher à améliorer l'environnement du marché ou les services secondaires en lien avec celui-ci.

# PRINCIPALES ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES EAH BASÉS SUR LE MARCHÉ

La mise en œuvre de programmes basés sur le marché est calquée sur le cycle de gestion du programme humanitaire :

## ÉVALUATION

Le **Chapitre 2** présente les différentes évaluations à réaliser afin d'analyser la situation et d'orienter les programmes basés sur le marché. Il met particulièrement l'accent sur les évaluations du marché EAH.

## ANALYSE DES OPTIONS D'INTERVENTION

Le **Chapitre 3** décrit étape par étape le processus de sélection des options d'intervention (en tenant compte du degré de faisabilité).

## CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE

Le **Chapitre 4** contient des informations relatives à la conception et à la mise en œuvre des programmes EAH selon les quatre composantes de la programmation basée sur le marché, à savoir la prise en compte, l'utilisation, le soutien et le renforcement des marchés.

## SUIVI

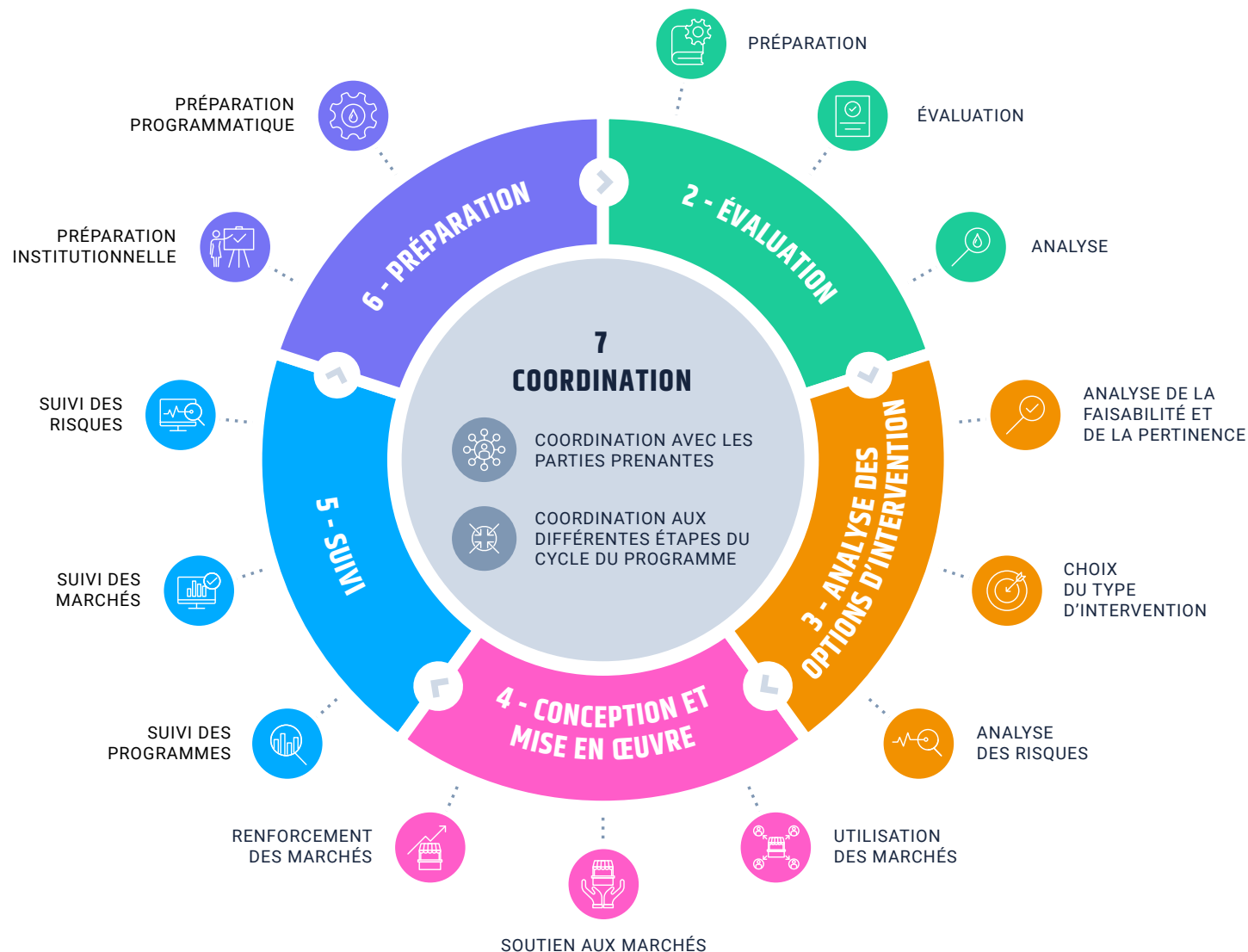
Le **Chapitre 5** fait la synthèse des activités de suivi, des produits, des réalisations et des résultats escomptés. Il porte également sur le suivi des marchés dans le cadre des programmes EAH basés sur le marché.

## PRÉPARATION

Le **Chapitre 6** décrit le rôle de la préparation, en menant des interventions pré-crise mais aussi en renforçant la résilience des populations grâce aux marchés EAH.

## COORDINATION

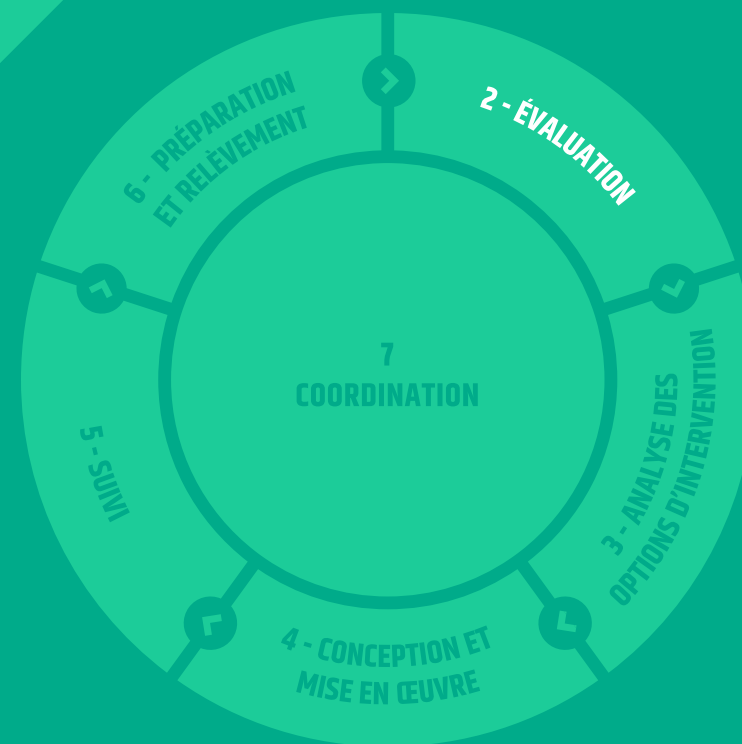
Le **Chapitre 7** porte sur les besoins en matière de coordination dans les programmes EAH basés sur le marché en contexte humanitaire.



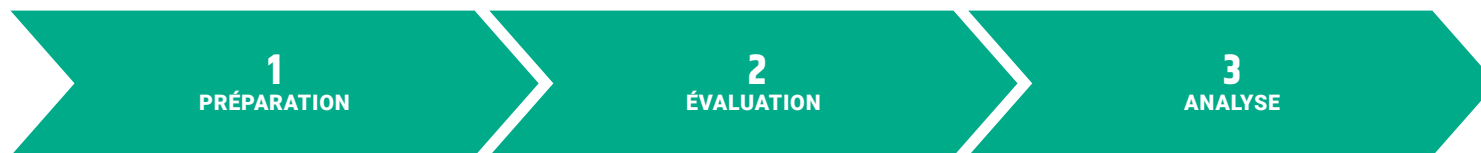
CHAPITRE

# 02

# ÉVALUATION



## PRINCIPALES ÉTAPES :



## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS À RETENIR :

- ✓ L'évaluation des marchés est une composante essentielle de la programmation basée sur le marché et peut inciter d'autres programmes à prendre en compte les marchés.
- ✓ Les évaluations du marché se fondent sur les évaluations multisectorielles, les évaluations du secteur EAH et d'autres évaluations, qu'elles complètent et qui font partie intégrante du processus d'analyse de la situation. [Voir l'Annexe 4.](#)
- ✓ Il est primordial de formuler des questions de recherche claires et spécifiques afin de réaliser une évaluation ciblée.
- ✓ Les évaluations du marché doivent être adaptées au contexte : il n'existe pas d'enquêtes ou de guides d'entretien susceptibles de convenir à toutes les situations.

## RESSOURCES CLÉS :

- 1 [Critères minimaux d'analyse de marché](#)
- 2 [Boîte à outils pour l'analyse et la cartographie des marchés en situation d'urgence \(EMMA\)](#)
- 3 [Guide d'analyse des marchés](#)
- 4 [Évaluation rapide des marchés](#)



## 2.1 PRÉPARATION

- SÉLECTIONNER LE SYSTÈME DE MARCHÉ ESSENTIEL À ÉVALUER EN FONCTION DES BESOINS EN MATIÈRE D'EAH
- DÉFINIR DES QUESTIONS ET DES OBJECTIFS DE RECHERCHE
- CHOISIR DES OUTILS D'ÉVALUATION DES MARCHÉS

### 2.1.1 SÉLECTIONNER LE SYSTÈME DE MARCHÉ ESSENTIEL À ÉVALUER

L'EAH est un domaine d'intervention très large qui regroupe généralement de multiples systèmes de marché. Si ces différents systèmes sont liés, ils évoluent souvent séparément.



#### EXEMPLES DE SYSTÈMES DE MARCHÉ ASSOCIÉS À DIFFÉRENTS SOUS-SECTEURS EAH :



##### Hygiène

Savon, produits menstruels et autres articles d'hygiène personnelle.



##### Approvisionnement en eau

Approvisionnement en eau par camions, systèmes de marché de l'eau courante et entretien des points d'eau.



##### Assainissement

Systèmes de marché afférents aux dalles de latrines ou aux services de vidange.



##### Déchets solides

Systèmes de marché de la collecte/du transport et du recyclage.



##### Main-d'œuvre

Systèmes de marché de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée dans le secteur EAH.

**VOIR L'ANNEXE 1 POUR UNE LISTE COMPLÈTE DES MARCHÉS EAH**

Étant donné que de nombreux systèmes de marché spécifiques peuvent être évalués, il est rarement envisageable de réaliser une seule évaluation du marché EAH qui couvrirait l'ensemble des sous-secteurs et des systèmes de marché concernés. Toutefois, une évaluation rapide du marché EAH pourrait porter sur plusieurs systèmes de marché; sans pour autant les examiner en profondeur.

## COMMENT SÉLECTIONNER UN SYSTÈME DE MARCHÉ ESSENTIEL

- 1 Appuyez-vous sur les informations disponibles :**
  - Rapprochez-vous du cluster ou du secteur EAH, du groupe de travail sur les transferts monétaires et des organismes publics afin de prendre connaissance des évaluations déjà menées (y compris les évaluations multisectorielles et/ou les évaluations techniques de l'EAH).
- 2 Tenez compte de la phase de crise humanitaire et de l'urgence des besoins EAH :**
  - En cas de crise aiguë, l'évaluation du marché doit se concentrer sur les besoins urgents et vitaux en matière de santé publique.
  - En situation de crise prolongée, l'évaluation du marché est plus susceptible de mettre l'accent sur les systèmes de marché qui peuvent donner lieu à des solutions durables.
- 3 Tenez compte de l'ampleur des conséquences sur le système de marché :**
  - Si la crise a entraîné des perturbations sur la chaîne d'approvisionnement de certains biens EAH ou une baisse de la qualité des services, l'évaluation du marché devra porter spécifiquement sur le système de marché concerné.
  - Certains systèmes de marché ne seront peut-être pas touchés et une évaluation détaillée ne sera alors pas nécessaire.
- 4 Tenez compte de la complexité des enjeux en matière d'EAH :**
  - Garantir un accès sûr, adapté et durable aux biens et services EAH est souvent un processus complexe, impliquant de nombreux systèmes (marchés, gouvernance, finance, gestion des ressources naturelles, etc.).
  - Partout où la population rencontre des difficultés particulières pour accéder à un service EAH donné, l'évaluation du marché peut permettre d'identifier les goulots d'étranglement et les causes sous-jacentes.

### 2.1.2 DÉFINIR DES QUESTIONS ET DES OBJECTIFS DE RECHERCHE

Après avoir identifié le(s) système(s) de marché à examiner, il faudra définir des questions de recherche en s'appuyant sur les conclusions tirées de l'évaluation des besoins afin d'orienter l'évaluation des marchés.

- Les questions doivent porter sur des thématiques qui éclaireront l'élaboration des programmes basés sur le marché et qui orienteront les décisions de l'équipe chargée du projet lors des phases d'analyse et de conception.
- Les questions doivent être spécifiques, ciblées et adaptables – elles doivent en outre permettre à l'évaluation de révéler des résultats inattendus.



**QUELS TYPES DE QUESTIONS DE RECHERCHE SONT APPROPRIÉS ?**

**VOIR DES EXEMPLES**



## 2.1.3 CHOISIR DES OUTILS D'ÉVALUATION DES MARCHÉS

Le secteur humanitaire a élaboré plusieurs outils et méthodes d'évaluation des marchés, notamment :

LES OUTILS D'ANALYSE  
ET DE CARTOGRAPHIE DES  
MARCHÉS EN SITUATION  
D'URGENCE (EMMA)<sup>7</sup>

LE GUIDE D'ANALYSE  
DES MARCHÉS<sup>8</sup>

L'ÉVALUATION RAPIDE  
DES MARCHÉS<sup>9</sup>


Pour réaliser une évaluation des marchés, il est possible d'employer un seul de ces outils, de les combiner ou d'utiliser d'autres méthodes.

La plupart de ces outils ne sont pas spécifiques à un secteur et peuvent être employés pour évaluer divers marchés, tandis que certains ont été précisément conçus pour étudier un marché en particulier (par exemple le marché alimentaire ou du travail).

Les questions qui portent spécifiquement sur un système de marché de l'EAH doivent être formulées en tenant compte du contexte. Toutefois, l'ensemble des outils visent à :

- Comprendre les limites liées à la demande (*p. ex., les problèmes d'accès aux marchés EAH rencontrés par les personnes touchées par une crise*).
- Cartographier les systèmes de marché et identifier les principaux acteurs, en particulier ceux du côté de l'offre.
- Comprendre les limites liées à l'offre (*p. ex., les facteurs qui empêchent le marché de fournir des biens/services EAH*).
- Quantifier certains facteurs essentiels (*p. ex., les prix des biens/services, les volumes disponibles, la fréquence du réapprovisionnement, le nombre de fournisseurs/de prestataires de services*).
- Évaluer les capacités du marché à satisfaire les besoins de la population touchée (*par exemple, il faudra se demander si les acteurs du marché sont en mesure d'accroître leurs activités commerciales afin de répondre à la demande d'aide humanitaire*).
- Identifier les différences d'accès au marché, y compris celles liées au genre, à l'âge, au handicap, entre divers groupes de personnes et groupes marginalisés.

Des méthodes rapides et approfondies peuvent être adoptées. Il faudra choisir le type de méthode en fonction du contexte et de la phase d'urgence. Il est possible d'approfondir les connaissances acquises grâce à une évaluation rapide en réalisant ultérieurement une évaluation et une analyse plus complètes. Une liste des différentes méthodes est disponible à l'[Annexe 4](#).



**CONSULTER  
L'ANNEXE 4**

Cette annexe contient des informations complémentaires sur les évaluations associées à la programmation fondée sur le marché (y compris les évaluations des besoins/multisectorielles et les évaluations techniques du secteur EAH).

**CONSEIL :**

Afin d'éviter les doublons, les évaluations des marchés devront être coordonnées (voir le [Chapitre 7](#) pour obtenir des informations complémentaires).

7 - [Outils d'analyse et de cartographie des marchés en situation d'urgence \(EMMA\)](#)

8 - Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale), 2014. [Guide d'analyse des marchés](#)

9 - Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. (Fédération internationale), 2014. [Rapid Assessment for Markets: Guidelines for an Initial Emergency Market Assessment](#)

## 2.2 ÉVALUATION

- IDENTIFIER LES ACTEURS DU MARCHÉ
- RÉALISER DES ENTRETIENS

### 2.2.1 IDENTIFIER LES ACTEURS DEVANT PARTICIPER À L'ÉVALUATION DU MARCHÉ

L'évaluation des marchés implique d'échanger avec les différents acteurs prenant part au système de marché examiné, notamment avec :

- ✔ **Les acteurs de la demande** (*les utilisateurs finaux potentiels du bien ou du service EAH concerné*).
- ✔ **Les acteurs de l'offre** (*les acteurs qui contribuent à rendre le bien ou le service accessible aux consommateurs*).
- ✔ **Les autres acteurs** (*qui sont impliqués dans le financement, la gouvernance, la réglementation et la coordination du secteur concerné*).



#### REMARQUE :

Les évaluations des marchés n'exigent pas toujours d'échanger avec l'ensemble des acteurs mentionnés ci-dessus. Par exemple, des évaluations pourront porter uniquement sur certains segments d'une chaîne d'approvisionnement.

#### EXAMINER LES DONNÉES SECONDAIRES ET IDENTIFIER LES PARTIES PRENANTES

- 1 Passez en revue les informations obtenues grâce aux précédentes évaluations afin d'établir une première liste des acteurs concernés. Échangez avec les personnes chargées de la logistique et les collègues du secteur EAH afin de compléter la liste.
- 2 Complétez la liste à l'aide des informations secondaires (obtenues grâce à des études antérieures, à d'autres évaluations et/ou à des données collectées par d'autres organismes), au début de l'évaluation et au cours de celle-ci. Les données secondaires peuvent apporter de précieuses informations sur un large éventail de sujets en lien avec le secteur EAH et les marchés. Elles permettront éventuellement de repérer les informations manquantes que l'évaluation des marchés devra fournir.
- 3 Procédez à des ajustements en vous appuyant sur l'objectif de l'évaluation et les questions analytiques clés. Toutes ces informations rassemblées constitueront la liste sur laquelle il faudra se fonder lors des entretiens avec les acteurs du marché dans le cadre de l'évaluation. Si d'autres acteurs sont identifiés au cours de l'évaluation, ils pourront être ajoutés à la liste.



#### CONSEIL :

Il est essentiel d'identifier ces parties prenantes et d'élaborer un plan afin qu'elles participent à l'évaluation du marché, en particulier en organisant des entretiens et des groupes de discussion. Il faudra mobiliser divers acteurs qui se différencient par leur rôle sur le marché, mais aussi par le genre, l'âge, le statut au regard du handicap et le groupe social des personnes qu'ils ciblent, y compris des organisations de la société civile et des groupes marginalisés. L'évaluation consistera alors à identifier les rôles de ces acteurs, les relations qu'ils entretiennent et les différences au sein des groupes (*par exemple entre les hommes et les femmes, la communauté d'accueil et la population déplacée*).



#### REMARQUE :

Si les revenus et les habitudes de consommation de la population touchée ont déjà été identifiés, ces informations pourront être utilisées afin d'évaluer la capacité des personnes à payer pour accéder aux services.

## 2.2.2 RÉALISER DES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS DE LA DEMANDE

Grâce aux discussions de groupe et aux entretiens individuels qualitatifs, mais aussi à la collecte de données quantitatives, de données secondaires et d'observations, il sera possible d'identifier les besoins et les préférences des populations, ainsi que les obstacles entravant leur accès aux biens/services EAH en recourant au marché (*y compris les besoins spécifiques en fonction du genre, du groupe social, de l'âge et du statut au regard du handicap*).



**Des compétences particulières sont nécessaires pour mener des entretiens qualitatifs.** Les enquêteurs doivent avoir reçu une formation sur les normes éthiques minimales et disposer de certaines connaissances pour orienter les échanges et se défaire de tout préjugé. Les besoins des femmes et des filles doivent également être pris en compte dans les études qualitatives, en respectant leur dignité et en assurant leur sécurité en toutes circonstances. Les préférences concernant les produits menstruels sont un sujet délicat. Il faudra donc tenir compte du genre de l'enquêteur et évaluer ses compétences en matière de recherche dès le début de ces évaluations.

### DONNÉES QUALITATIVES

La composante EAH examinée et le contexte détermineront la structure à adopter et les sujets sur lesquels les participants seront interrogés dans le cadre des entretiens individuels et des discussions de groupe. Parmi les thématiques et les sujets de discussion récurrents figurent les suivants :

- **Les besoins et les préférences** concernant un certain bien/service EAH (*p. ex., les types de toilettes ou de produits menstruels privilégiés*). Il faudra tenir compte des besoins et des préférences propres à la population vulnérable, des différences entre les hommes et les femmes et des besoins spécifiques en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap ou présentant d'autres vulnérabilités.
- **Les obstacles et difficultés** entravant l'accès et l'utilisation du bien/service EAH, ainsi que les stratégies d'adaptation qui en découlent. Des différences entre les genres, les groupes sociaux, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap peuvent être observées. Il faudra tenir compte des problèmes de sécurité compromettant l'accès au bien/service, en particulier de ceux rencontrés par les femmes et les filles, les enfants et les groupes vulnérables.
- **Les conséquences de la crise sur l'accès des personnes** au bien/service EAH en recourant au marché et aux prestataires de services.
- **Les facteurs de coûts** qui semblent compromettre l'accès au bien/service EAH (*p. ex., les facteurs entraînant une hausse du prix d'un article spécifique*).
- **Les acteurs du marché** qui, selon les utilisateurs finaux, contribuent à la fourniture du bien/service EAH (*p. ex., les personnes chargées de l'entretien des conduites approvisionnement en eau*).
- **La manière dont les utilisateurs accèdent aux informations** relatives au bien/service EAH.
- **L'accès aux espèces et aux financements**, le mode de paiement que les personnes ont l'habitude d'utiliser pour acheter des produits.
- **La manière dont les ménages gèrent leur budget**, y compris le rôle attribué à chaque sexe et la personne responsable des dépenses du foyer.
- **Les variations saisonnières** ayant une incidence sur l'accès aux biens et services, les revenus et les dépenses.

### ACTEURS DE LA DEMANDE :

- ✓ **Utilisateurs finaux (consommateurs)**
- ✓ **Représentants des utilisateurs finaux (tels que les groupes locaux de gestion des usagers de l'eau)**



### CONSEIL :

Tenez compte des besoins/préférences des personnes en fonction du contexte géographique et du type d'établissement humain – ils seront probablement très différents, en particulier lorsque les évaluations du marché couvriront à la fois les camps de personnes déplacées et les communautés d'accueil (*p. ex., entre les zones urbaines et rurales, les régions fluviales et montagneuses*).

## DONNÉES QUANTITATIVES

Collecter des données quantitatives auprès des utilisateurs finaux peut permettre de compléter les autres informations disponibles. Plusieurs méthodes peuvent alors être adoptées :

- ✔ Compléter les entretiens qualitatifs en posant des questions quantitatives (*ou en soumettant un questionnaire à la personne interrogée*).
- ✔ Élaborer un court questionnaire et une courte enquête comportant uniquement des questions quantitatives auxquelles il faudra répondre séparément des questions qualitatives plus pointues (*cette pratique est particulièrement utile dans le cadre des discussions de groupe qui sont moins appropriées pour obtenir des données quantitatives*).



### REMARQUE :

Il faudra veiller à ce que les populations vulnérables soient représentées au cours de la collecte de données quantitatives en leur permettant de faire entendre leur voix. Il s'agit là d'une précision importante, car ces personnes sont souvent plus difficiles à atteindre et moins visibles. La sécurité, la dignité et les normes de conduite doivent impérativement être respectées tout au long de la collecte de données quantitatives.

Au cours des entretiens visant à collecter des données quantitatives, il faudra par exemple poser des questions sur les éléments suivants :

- **Les coûts d'accès au bien/service EAH**, y compris les coûts supplémentaires que doivent supporter les utilisateurs finaux (tels que les frais de transport).
- **La volonté de payer** pour un bien ou un service EAH spécifique. Ces données ne sont pas toujours pertinentes ni éthiques (*notamment en situation d'urgence accrue où il est évident que les utilisateurs finaux ne paieront pas pour accéder à des services, à moins de recevoir des TM*) et concernent davantage les crises prolongées. Des méthodologies spécifiques permettent d'évaluer la volonté de payer. Toutefois, il peut être difficile de mesurer ce facteur avec précision, en particulier à l'aide des questionnaires élaborés par les professionnels du secteur humanitaire et lorsque certains articles sont fournis à titre gracieux.
- **La capacité de payer**, qui est mesurée en fonction des revenus, des dépenses (*selon les saisons*), des actifs et des dettes des ménages indiqués par les personnes interrogées. Ces informations sont souvent collectées à l'aide d'enquêtes multisectorielles ou d'évaluations des besoins essentiels.
- **Les données spécifiques sur l'EAH**, par exemple en ce qui concerne la présence ou l'absence d'un certain produit EAH dans le ménage ou le type de latrine utilisé.
- Si l'accès aux services EAH est **géré par la communauté** (*approvisionnement en eau par camions pour le village tout entier ou pour chaque ménage*).
- **D'autres données démographiques**, telles que le sexe et l'âge du chef de famille, la taille du ménage, le genre et l'âge de ses membres, le nombre de personnes en situation de handicap.
- **Les informations géographiques** (*emplacement du ménage*) afin de relever les différences en fonction du lieu.
- **Le lieu où se trouve le marché le plus proche**, la durée et le coût du trajet pour les consommateurs.
- **La fréquence** à laquelle le ménage achète les biens/services dont il a besoin.



## QUELS TYPES DE QUESTIONS SONT APPROPRIÉS ?

[VOIR DES EXEMPLES](#)



### CONSEILS :

Il faudra compléter le petit nombre d'entretiens qualitatifs par davantage de questionnaires brefs visant à collecter des données quantitatives.

Il convient de noter que la capacité de payer devra être évaluée au regard des coûts supportés par la population qui n'est pas touchée par la crise. Cela permettra de déterminer dans quelle mesure les mécanismes d'adaptation influencent les habitudes de consommation des personnes touchées par la crise.

**Recueillir des données** à l'aide de smartphones ou de tablettes équipés d'un logiciel d'enquête peut faciliter le géoréférencement lors de la collecte des données ainsi que l'analyse de celles-ci. Veillez à ce que les autorités locales autorisent le recours à cet outil et à ce que le réseau Internet permette d'assurer les services.

## 2.2.2 RÉALISER DES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS DE L'OFFRE

Des questions visant à collecter des données qualitatives et quantitatives devront également être posées dans le cadre des entretiens avec les acteurs de l'offre. Ces questions peuvent être adaptées en fonction des éléments suivants :



Le  
contexte



Le type de  
bien/service EAH



La phase de  
l'intervention



Les conséquences de la  
crise sur l'entreprise



L'objectif de  
l'évaluation

### ENTRETIENS QUALITATIFS

Les questions doivent toujours être adaptées au contexte, mais peuvent porter sur les éléments suivants :

- **La description générale de l'entreprise**, des autres biens/services qu'elle propose en plus d'un certain produit EAH. Il convient de noter que le genre et les caractéristiques démographiques des chefs d'entreprise sont des informations pertinentes, en particulier lorsque les programmes contribuent à l'intégration de nouveaux acteurs du marché et à la protection des moyens de subsistance des membres des communautés marginalisées, ou qu'ils visent à favoriser la diversité des genres.
- **Les types de clients** (p. ex., des ménages, des entreprises, des sous-traitants), en collectant des données sur le genre et les caractéristiques démographiques, ainsi que des informations sur les préférences et les comportements des clients, en particulier en temps de crise.
- **Les conséquences de la crise sur l'entreprise** (p. ex., les perturbations de l'approvisionnement en raison des routes inondées).
- **Les processus d'achat adoptés par les clients** (p. ex., les clients achètent des articles dans le magasin ou en commandent par téléphone pour ensuite être livrés).
- **Les limites en matière de volume** et d'accroissement de l'activité en période de crise (p. ex., le temps nécessaire pour doubler le stock d'un article spécifique).
- **L'accès au crédit et aux prêts.**
- **La publicité et la promotion.**
- **Le transport et la livraison** (p. ex., transport par l'entreprise, ses clients ou par un tiers).
- **Les moyens de paiement (autre le paiement en espèces) proposés aux clients et les modes de règlement des fournisseurs** (comment, quand, conditions de versement/prêt).

### ACTEURS DE L'OFFRE :

- ✓ **Entreprises individuelles**
- ✓ **Prestataires de services publics** (p. ex., services de distribution d'eau)
- ✓ **Associations** (p. ex., l'association des techniciens chargés de l'entretien des pompes manuelles)

### TYPES D'ENTREPRISES :

Des acteurs travaillant au sein de diverses entreprises peuvent participer, notamment :

- Des techniciens
- Des détaillants et des commerçants
- Des grossistes
- Des entrepreneurs
- Des transporteurs
- Des intermédiaires
- Des fabricants
- Des importateurs
- Des membres d'associations et de réseaux professionnels



### ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE EN VUE DES ENTRETIENS :

- Respectez les heures d'activité.
- Veillez à ne pas surcharger les acteurs des marchés.
- Apprenez à connaître votre public – les discussions de groupe ne sont pas toujours efficaces ou adaptées.

- **Les relations entretenues avec les autres acteurs de l'offre prenant part à la chaîne d'approvisionnement ou de valeur** (les mécanismes de distribution ; les fournisseurs, y compris leur localisation et les produits spécifiques qu'ils reçoivent de la part d'autres fournisseurs ; les prestataires de services financiers ; la main-d'œuvre pour l'installation de produits ; les transporteurs ; la collaboration avec des entreprises similaires, p. ex., par l'intermédiaire d'une organisation-cadre).



- **Des biens/services EAH spécifiques** : des informations détaillées concernant le produit/service, les difficultés, les besoins, les bénéfices, les possibilités.
- **La qualité des biens/services EAH fournis.**
- **Les facteurs de coûts, les éléments ayant, effectivement ou potentiellement, une incidence sur le prix des biens/services**, y compris en cas d'augmentation de l'offre.
- **Les conséquences des politiques et réglementations gouvernementales sur l'entreprise.**
- **L'incidence de la concurrence, des réseaux d'entreprises similaires et des monopoles sur l'entreprise.**
- **La volonté de l'entreprise de participer à un programme humanitaire** et d'utiliser la technologie sur laquelle il se fonde (p. ex., les coupons électroniques).

## DONNÉES QUANTITATIVES

Lors des entretiens avec les acteurs du secteur privé, des données quantitatives devront être recueillies sur :

- **Le prix des biens/services facturé aux consommateurs.** Vérifiez si le prix reste le même pour tous les clients. Il faudra comparer ces informations aux données collectées dans le cadre des entretiens avec les acteurs de la demande afin d'identifier les éventuels préjugés des vendeurs/fournisseurs (p. ex., dans les communautés accueillant des réfugiés, les prix facturés aux groupes locaux et aux groupes de réfugiés pourraient être différents).
- **Les coûts des intrants nécessaires au fonctionnement de leur entreprise** (p. ex., le coût de l'électricité pour pomper l'eau, le prix de gros des latrines, la rémunération des chauffeurs).
- **Le volume des ventes mensuelles.**
- **Les capacités et les conditions d'entreposage** (p. ex., un endroit sec et adapté pour stocker les produits à base de chlore).
- **La fréquence** ou les délais de réapprovisionnement en période de crise.



## QUELS TYPES DE QUESTIONS SONT APPROPRIÉS ?

**VOIR DES EXEMPLES**



## QUESTIONS DESTINÉES À CERTAINS ACTEURS DU MARCHÉ :

D'autres questions spécifiques peuvent être posées à certains types d'acteurs du marché.

Par exemple, lors des entretiens avec les personnes chargées des services d'utilité publique, les questions peuvent porter sur :

- Les accords commerciaux conclus avec le gouvernement (y compris les subventions).
- Les pratiques en matière de collecte
- de redevances et de gestion financière.
- L'accès à l'électricité et à d'autres services de soutien.

- **Les fluctuations concernant les éléments mentionnés ci-dessus liées à la crise.** Il pourra se révéler nécessaire de poser des questions sur la situation avant et après la survenue de la crise, en particulier en cas d'urgence aiguë. Par exemple, avant la crise, une entreprise était peut-être en mesure de réapprovisionner ses stocks chaque semaine, mais suite aux événements, les réapprovisionnements ne pouvaient avoir lieu qu'une fois par mois.
- **Le pourcentage des ventes/de l'activité générale consacré à un service, à un produit ou à une gamme de produits EAH.**
- **La qualité** des biens/services EAH (*p. ex., des données sur la qualité de l'eau*).
- **Les effectifs du personnel** (*ventilés par caractéristiques démographiques*), le nombre de camions de livraison, de sous-traitants, etc.
- **Les variations saisonnières des prix et des coûts.**
- **La situation géographique** (*le lieu où l'entreprise est installée et la zone couverte par les services*).

## ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ

Des entretiens doivent être organisés avec les autres acteurs prenant part au système de marché évalué. Il pourra s'agir notamment :

- **De coordonnateurs de clusters et de groupes de travail** impliqués dans la coordination humanitaire en situation de crise.
- **D'autorités locales et nationales**, en particulier des départements responsables de l'élaboration des politiques et de la réglementation relatives au secteur évalué.
- **D'organisations locales de jeunes et de femmes.**
- **D'acteurs du développement durable du secteur EAH** (*y compris des ONG nationales et locales*) qui sont susceptibles de participer aux approches basées sur le marché.
- **De parties prenantes du secteur public ou privé** susceptibles d'offrir un point de vue intéressant sur le système de marché (*universités et instituts de recherche, organisations locales de la société civile, cabinets de conseil, etc.*)
- **D'organisations communautaires et de réseaux confessionnels.**




**CONSEIL :**

Les associations professionnelles, les syndicats et les chambres de commerce concernés peuvent être des sources utiles d'information.

Il convient donc de réaliser des entretiens avec ces informateurs clés.

## SERVICES DE SOUTIEN AU MARCHÉ

Selon le contexte et la nature de l'évaluation, d'autres services secondaires en lien avec le marché peuvent avoir une influence majeure. Des entretiens devront donc être planifiés en conséquence.

Dans le secteur EAH, ces services peuvent concerner :



**La  
construction**



**La  
main-d'œuvre**



**Les  
finances**



**L'alimentation  
en électricité**



**L'utilisation  
des terres**



**Les  
transports**

## 2.3 ANALYSER LES CONCLUSIONS TIRÉES DE L'ÉVALUATION DU MARCHÉ

La première étape de l'analyse des options d'intervention consiste à évaluer et à examiner les conclusions tirées de l'évaluation du marché.

- **ANALYSER LES DONNÉES QUANTITATIVES**
- **ANALYSER LES DONNÉES QUALITATIVES**
- **RÉSUMER LES DONNÉES IMPORTANTES ET LES**
- **INFORMATIONS CLÉS**

Lorsque vous réaliserez une analyse des options d'interventions en situation d'urgence aiguë, les données sur lesquelles vous vous appuyez proviendront probablement d'une évaluation rapide du marché, dans laquelle les données quantitatives pourraient être limitées. Dans ce cas, ou si vous manquez de temps, il est recommandé de se concentrer en premier lieu sur les données qualitatives.



Les services financiers sont des services secondaires essentiels et particulièrement utiles pour mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires dans le secteur humanitaire. Une évaluation des prestataires de services financiers est réalisée dans le cadre de l'analyse des options d'intervention ([voir le Chapitre 3](#)).

Toutefois, si l'évaluation du marché concerne d'éventuels TM, une cartographie préliminaire des prestataires de services financiers pourra être réalisée à ce stade. Il faudra alors consigner dans un registre le nom et les coordonnées des prestataires de services financiers, ainsi que le lieu où ils sont installés.



### CONSEIL :

#### VENTILATION DES DONNÉES :

Ventilez les données par genre, âge, statut au regard du handicap, groupe social et situation géographique.

#### COÛTS D'ACCÈS :

Appuyez-vous sur l'ensemble des valeurs indiquées (plutôt que sur les moyennes) afin de mettre en évidence les différences entre les divers groupes d'utilisateurs finaux.



## 2.3.1 ANALYSE DES DONNÉES QUANTITATIVES

Analysez les données quantitatives obtenues grâce à l'étude des données secondaires et aux entretiens avec les acteurs de la demande et de l'offre réalisés dans le cadre de l'évaluation du marché :

- **Examinez les données sur les ménages (y compris les données démographiques et les informations géographiques), ainsi que les données spécifiques sur l'EAH**, en vue d'obtenir des informations essentielles, notamment le pourcentage de ménages ayant accès à des services élémentaires d'assainissement, d'eau potable et d'hygiène (selon l'échelle JMP)<sup>10</sup>. Vous trouverez peut-être ces informations dans l'évaluation du marché, l'évaluation multisectorielle ou l'évaluation technique du secteur EAH.
- **Analysez les coûts d'accès au bien ou service EAH concerné indiqués par les utilisateurs.** Toutes les données obtenues concernant la volonté et la capacité de payer doivent également être examinées à ce stade. Si vous analysez des données relatives aux revenus et aux dépenses afin d'évaluer la capacité de payer de la population, vous devez tenir compte de l'évolution de la situation économique des personnes en raison de la crise. Vérifiez si ces informations sont disponibles dans les évaluations multisectorielles des besoins essentiels.
- **Analysez les données relatives à l'offre** en étudiant le nombre d'acteurs du marché, le prix des biens ou des services, les volumes, les capacités de stockage et les délais de réapprovisionnement des stocks de produits, tout en tenant compte des conséquences de la crise en cas d'urgences soudaines.
- Si vous évaluez la chaîne d'approvisionnement d'un article EAH spécifique, ces données devront être consignées pour les importateurs, les grossistes et les détaillants de différente taille.
- Si l'évaluation porte sur la prestation de services, tenez compte des capacités actuelles et potentielles du prestataire (*p. ex., le nombre de latrines qui sont actuellement vidangées par une entreprise spécialisée par rapport au nombre de latrines que cette même entreprise pourrait vider en intensifiant les services*) et comparez-les aux besoins de la population cible.
- Dans le cas où des données sur la situation avant et après le début de la crise sont disponibles, il faudra relever les différences à ce stade, en particulier si ces évolutions ont des répercussions majeures sur la fourniture des biens et services à la population touchée.

## 2.3.2 ANALYSE DES DONNÉES QUALITATIVES

### COMMENT ANALYSER LES DONNÉES QUALITATIVES<sup>11</sup>

Une approche simple consiste à rassembler les réponses et à isoler les différents sujets qui ont été abordés lors de l'entretien afin d'identifier plusieurs thématiques :

- Les sujets correspondent aux différents éléments abordés (*p. ex., l'endroit où les personnes achètent du savon*). Choisissez un sujet, examinez les données collectées et consignez les réponses fréquemment obtenues ou celles révélant des informations que les autres personnes interrogées n'ont peut-être pas mentionnées, mais qui s'avèrent utiles. **Pour réaliser un examen approfondi, utilisez la méthode de l'analyse de la transcription de l'entretien et du codage de données.**

<sup>10</sup> - Consulter la page suivante : <https://washdata.org/monitoring>

<sup>11</sup> - Pour obtenir des informations complémentaires : Miles MB, Huberman AM, Saldana J., 2019. Qualitative data analysis: a methods sourcebook, 4<sup>e</sup> édition.



Consultez la [section 2.3.4](#) pour en savoir plus sur la manière d'examiner et de résumer ces informations à l'aide de cartes des marchés.

Lors de l'analyse des options d'intervention, le programme examinera plus en détail les données, y compris les éventuelles lacunes du côté de l'offre qui devraient être comblées ([voir section 3.2.3](#)).

**REMARQUE :**

Des méthodes de base peuvent être employées pour l'analyse des données issues des évaluations rapides du marché.

- Les thématiques correspondent aux éléments fréquemment mentionnés dans les réponses et qui ressortent des données (p. ex., *les personnes ont des difficultés à trouver un prestataire en mesure de leur fournir du savon*). Identifiez les thématiques, y compris multidimensionnelles.
- Ventilez les données par type de personnes interrogées, plus précisément en fonction du genre, du statut au regard du handicap, de l'âge et d'autres caractéristiques démographiques propres au contexte lorsque des différences sont susceptibles d'être relevées.
- Résumez les principales conclusions qualitatives pour chaque type de personnes interrogées. Passez une nouvelle fois les données en revue afin de repérer les éléments qui confirment ou contredisent les énoncés de synthèse, et modifiez-les en conséquence.

Comme pour l'analyse quantitative, il est primordial d'analyser les données le plus rapidement possible, en particulier en cas de crise aiguë. Dans ces contextes, une simple extraction des principales conclusions qualitatives tirées des entretiens et des discussions de groupe peut suffire, sans procéder à une analyse de la transcription ou au codage précis des données.

**Les principales conclusions tirées des échanges avec les différents acteurs du marché qui sont corroborées par les données sont le pilier de l'analyse des données qualitatives. Les méthodes approfondies comprennent :**

- L'analyse de la transcription, qui consiste à isoler certains segments dans la transcription d'un entretien ou d'une discussion de groupe en fonction du sujet étudié. Des mots-clés et des expressions sont alors extraits des phrases prononcées par la personne lors des échanges. Il est possible d'utiliser un tableur ou d'autres programmes d'analyse des données qualitatives.
- Le codage des données, qui consiste à attribuer des codes ou des étiquettes succinctes aux réponses données par les personnes interrogées sur les différents sujets et les thématiques récurrentes. Une liste de codes peut être établie avant de procéder à l'analyse et d'autres codes pourront être ajoutés au cours de l'analyse de la transcription.

### 2.3.3 SYNTHÈSE DES DONNÉES IMPORTANTES ET DES INFORMATIONS ESSENTIELLES

Une fois l'analyse des données terminée, consignez les informations essentielles sur chaque acteur du marché. Vous les utiliserez dans le cadre de l'analyse des options d'intervention. Vous pouvez compiler les principales données qualitatives et quantitatives sur les différents acteurs, y compris :



**Demande :  
utilisateurs**



**Offre : fournisseurs, prestataires  
de services**



**Acteurs de  
l'environnement du marché**



**Acteurs des services  
de soutien**

Identifier les spécificités liées au genre qui concernent différents groupes marginalisés, ainsi que les risques spécifiques auxquels certains groupes sont confrontés, en particulier ceux associés à l'accès au marché.



#### EXEMPLE :

Si de petits fournisseurs indiquent avoir des difficultés à réapprovisionner leurs stocks d'articles d'hygiène, cette situation devra être considérée comme propre à ces personnes, dans le cas où des difficultés similaires ne sont pas signalées par d'autres fournisseurs, comme les détaillants et les grossistes dont l'activité est plus importante. S'agissant des données relatives aux préférences des utilisateurs, les réponses devront être ventilées en fonction du lieu, du genre, de l'âge et du statut au regard du handicap.

## 2.3.4 CARTOGRAPHIE DES MARCHÉS

Il est possible de cartographier le marché en se fondant sur les activités d'évaluation du système de marché réalisées.

Une carte de marché est un outil utile, car il permet de représenter et de comprendre les relations complexes qu'entretiennent les différents acteurs du marché, le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement, ainsi que l'environnement réglementaire, les infrastructures et les services nécessaires pour un seul et même marché. Les cartes des marchés illustrent les liens qui unissent ces acteurs et mettent souvent en lumière des données essentielles relatives au marché, notamment les prix et les volumes de marchandises.

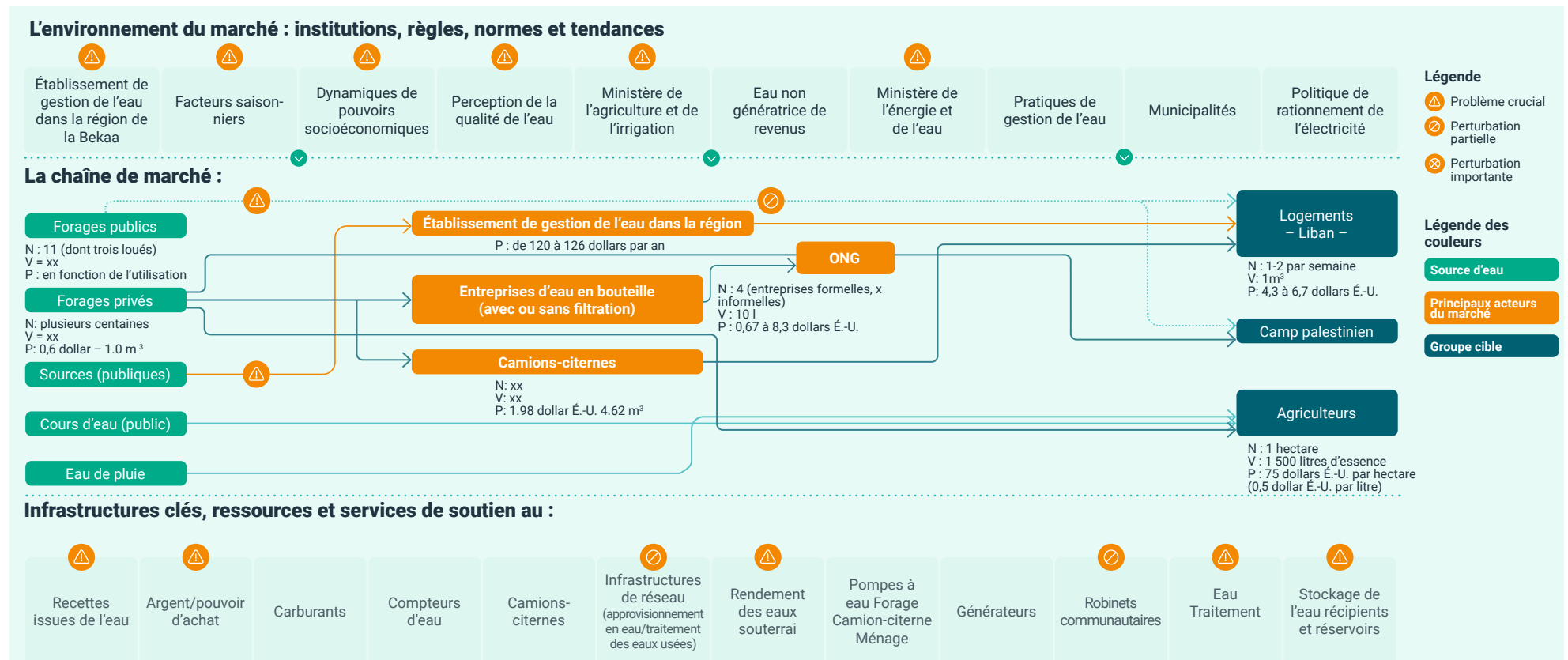
La carte du marché contiendra les informations obtenues dans le cadre des évaluations des marchés, y compris :

- Les informations relatives à la circulation des marchandises entre les acteurs du marché et les prestataires de services, jusqu'à l'approvisionnement des utilisateurs finaux ; et
- Les données concernant les prix et les volumes tout au long de la chaîne d'approvisionnement afin de montrer dans quelle mesure le coût d'un article est tributaire d'une série d'étapes avant l'achat ou la prestation auprès du consommateur.

Le modèle de carte de marché le plus fréquemment utilisé, décrit dans la méthode d'analyse et la cartographie des marchés en situation d'urgence (EMMA)<sup>12</sup> est constitué de trois couches, empilées verticalement. Il existe d'autres types de cartes de marché, comme les cartes des flux de production et de marché.<sup>13</sup>

### EXEMPLE DE CARTE DES MARCHÉS

Figure 1: Carte d'un système de marché de référence (avant la crise), nord de la Bekaa, Liban, été 2011



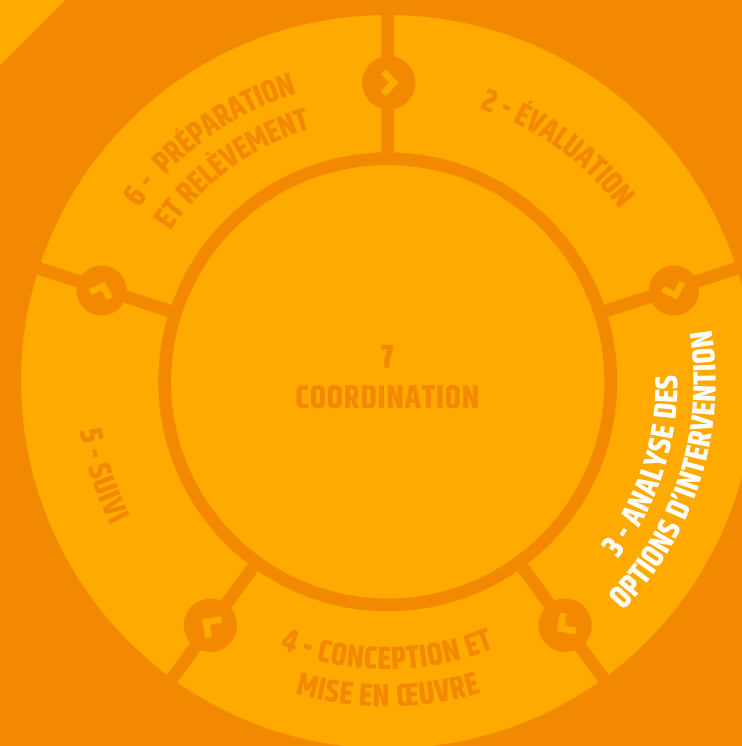
12 - Outils d'analyse et de cartographie des marchés en situation d'urgence (EMMA)

13 - Voir : Outil n° 4: Cartographie des marchés. Évaluation rapide des marchés : Lignes directrices, Mouvement international de la Croix- Rouge et du Croissant-Rouge, 2014

CHAPITRE

03

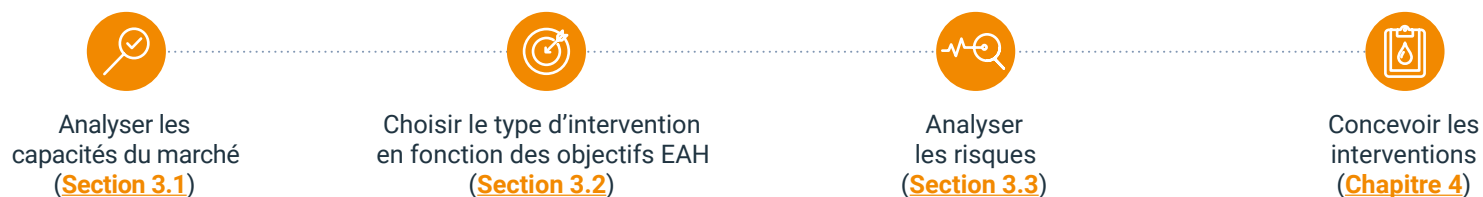
# ANALYSE DES OPTIONS D'INTERVENTION



## PRINCIPALES ÉTAPES :



Le présent chapitre porte essentiellement sur l'examen d'informations clés afin de déterminer quel type d'intervention humanitaire dans le secteur EAH est le plus approprié.



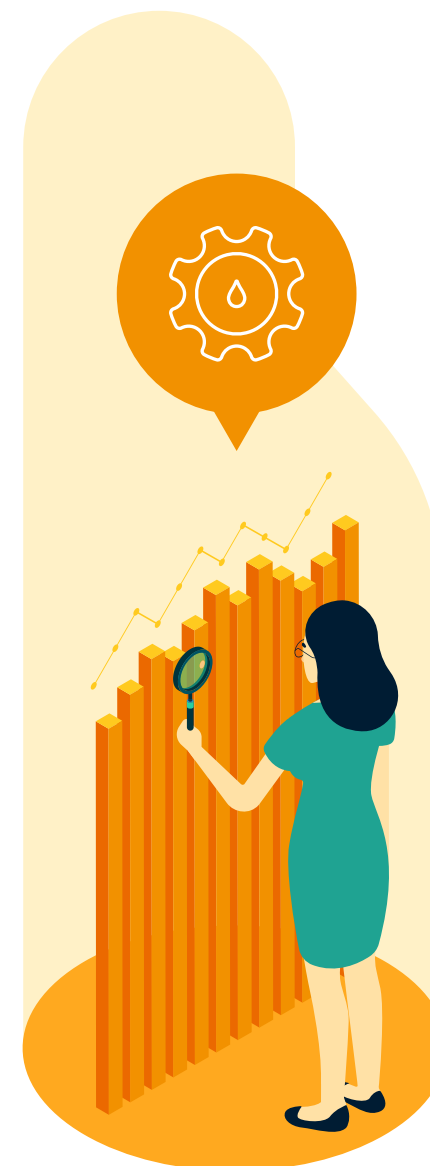
L'analyse des options d'intervention permet de faire le lien entre l'analyse de la situation et la conception du programme. Elle vise à définir les objectifs du programme, des options d'intervention, des modalités et des groupes cibles, en analysant la pertinence et la faisabilité de chaque possibilité.

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS À RETENIR :

- ✓ L'analyse des options d'intervention permet de faire le lien entre les évaluations et la conception des interventions basées sur le marché.
- ✓ Les options doivent être sélectionnées en fonction des capacités du système de marché, des perturbations et des risques.
- ✓ Les besoins et les limites liées à l'offre et à la demande sur le marché doivent être pris en compte.
- ✓ L'analyse des risques constitue une étape essentielle du processus d'analyse des options d'intervention.

## RESSOURCES CLÉS :

- 1 [Boîte à outils du CaLP pour la qualité des programmes, Analyse du marché](#)
- 2 [Boîte à outils pour l'analyse et la cartographie des marchés en situation d'urgence, Chapitres 6 à 8](#)
- 3 [UNHCR Response Analysis and Cash feasibility Toolkit \(Boîte à outils pour l'analyse des options d'intervention et la faisabilité des transferts d'espèces du HCR\)](#)



## 3.1 ANALYSER LA FAISABILITÉ ET LA PERTINENCE DES INTERVENTIONS BASÉES SUR LE MARCHÉ

À ce stade du processus, le système de marché et les acteurs qui y prennent part font l'objet d'une analyse visant à déterminer s'ils sont en mesure de participer à une intervention basée sur le marché.

Dans le cas des biens, des infrastructures et des services EAH, il faudra répondre aux questions suivantes :

- Les produits nécessaires sont-ils disponibles en quantité suffisante ?
- Sont-ils accessibles et disponibles pour toutes les personnes – quel que soit leur genre – et tous les groupes dans les lieux pertinents, et ce, à un prix raisonnable afin de répondre aux besoins de la population ?
- Que nous indiquent les prix sur la manière dont les marchés sont liés ou interdépendants ?
- Les acteurs du secteur EAH sont-ils en mesure de fournir des services adaptés aux besoins et dans le respect des normes minimales ?

Si les acteurs du marché ne sont pas en mesure de satisfaire les besoins, l'analyse permettra de déterminer quelles interventions liées à l'offre pourront permettre d'y répondre, y compris quelles activités de soutien au marché.

## 3.2 CHOISIR LE TYPE D'INTERVENTION

Une fois que vous aurez compris le fonctionnement du système de marché, vous serez en mesure d'évaluer les différentes options d'intervention et de choisir le type d'interventions le plus adapté ou de combiner plusieurs possibilités.

L'analyse des options d'intervention dans le cadre de la programmation basée sur le marché consiste à évaluer les programmes pouvant être mis en œuvre afin de recourir aux marchés locaux, de les soutenir ou de renforcer les systèmes de marché, ou de mener plusieurs de ces activités simultanément. **Si aucune de ces options d'intervention basées sur le marché n'est adaptée, d'autres modalités pourront être définies, notamment la fourniture d'une aide directe.**



**De nombreux programmes EAH combinent des modalités marchandes et non marchandes pour atteindre des résultats sur le plan humanitaire.**

Les interventions peuvent en outre viser à résoudre certains problèmes liés à l'environnement du marché et aux services de soutien mis en place dans le cadre

Chacune des trois principales catégories d'interventions basées sur le marché est présentée dans le tableau ci-dessous. Vous trouverez des informations complémentaires sur la conception et la mise en œuvre des programmes au [Chapitre 4](#).

**POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES CONSIDÉRATIONS, CLIQUEZ ICI**

### RÉVISER LES OBJECTIFS DU PROGRAMME EAH

Avant de sélectionner un type d'intervention, passez en revue les objectifs du programme EAH qui ont été établis et révisez-les si nécessaire en fonction des résultats de l'étude de marché et des autres évaluations EAH qui ont été réalisées.

En général, les objectifs portent sur les différentes composantes du secteur EAH, à savoir l'approvisionnement en eau, l'élimination des excréments, l'hygiène, la gestion des déchets solides et la lutte antivectorielle.

- De répondre aux besoins essentiels des personnes ;
- De réduire le taux d'incidence des maladies causées par le manque de biens et de services EAH ;
- De protéger la dignité des personnes et d'assurer leur sécurité ;
- D'encourager la participation de la communauté aux activités EAH ;
- De garantir un accès durable aux services EAH ;
- De protéger l'environnement.

Déterminez quelle modalité ou combinaison de modalités est la plus appropriée pour obtenir les résultats escomptés en matière d'EAH.

## CHOISIR LE TYPE D'INTERVENTION

### 3.2.1 FOURNIR UNE AIDE DIRECTE

L'analyse du marché révélera peut-être que certains aspects de l'aide humanitaire nécessaire, si ce n'est tous, ne peuvent être mis en œuvre de manière satisfaisante sans que les organismes humanitaires ne fournissent *directement* des biens et/ou des services à la population touchée.

- ✓ L'aide directe doit être sélectionnée uniquement après une évaluation du marché et l'étude d'autres options d'intervention, à moins qu'elle ne soit mise en œuvre au cours des premiers jours d'une situation d'urgence aiguë (avant la réalisation de l'évaluation).
- ✓ L'aide directe doit se fonder en priorité sur l'approvisionnement, le transport, la distribution et la main-d'œuvre à l'échelle locale, mais elle devra être mise en place uniquement après la réalisation de l'évaluation du marché, afin d'éviter une inflation locale et des ruptures de stocks du produit que différents acteurs humanitaires vont acheter.

### 3.2.2 UTILISATION DES MARCHÉS

S'il est approprié et envisageable d'*utiliser* les marchés locaux, il est possible de s'approvisionner à l'échelle locale (lorsque les biens ou les services sont achetés sur les marchés locaux, conformément aux directives de l'organisme en matière d'achats).

#### LES TM SONT-ILS UNE OPTION APPROPRIÉE ?

Les transferts monétaires (TM) renvoient à l'ensemble des programmes qui prévoient la distribution directe d'espèces ou de coupons à des bénéficiaires afin qu'ils puissent acheter des biens ou des services<sup>14</sup>. Il est possible de distribuer à la fois des espèces et des coupons. Les TM sont en principe destinés aux ménages, mais des personnes ou des groupes communautaires peuvent également en bénéficier (précisions que les subventions en espèces octroyées aux entreprises sont considérées comme des interventions de soutien au marché). Si les TM sont envisageables, il convient de répondre aux questions suivantes avant de finaliser la conception du programme :

**⚠ Ces questions sont utiles pour tous les types d'interventions, mais elles permettent plus spécifiquement d'évaluer la pertinence des TM.**

- Le gouvernement autorise-t-il le recours aux TM ? Ces transferts respectent-ils les politiques locales ? La population touchée a-t-elle une préférence pour les TM ? Existe-t-il un mécanisme de coordination privilégié ?
- Quels biens et services EAH les personnes ont-elles l'habitude d'acheter en espèces ?
- Les TM permettent-ils de répondre aux besoins humanitaires identifiés ?
- Les personnes pourront-elles accéder aux biens et services souhaités après avoir reçu des espèces ou des coupons ?
- Dans quelle mesure les TM auront-ils un impact sur le marché local des produits concernés ? Plus particulièrement, ces transferts empêcheront-ils les populations qui ne sont pas ciblées par l'intervention d'accéder à ces produits ?

**CLIQUEZ ICI POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE**

**S'approvisionner à l'échelle locale peut permettre de réaliser des économies.**

En général, les organismes humanitaires suivront des procédures d'achat afin d'évaluer les capacités techniques des fournisseurs ou des prestataires de services locaux et de déterminer s'ils sont en mesure de fournir des biens et des services rapidement, et à quel prix. Les présentes orientations ne contiennent pas d'informations détaillées sur l'approvisionnement à l'échelle locale.

**EN SAVOIR PLUS SUR LA GESTION DE L'HYGIÈNE MENSTRUELLE (GHM) ET LES TM**

## LES TM SONT-ILS ENVISAGEABLES ?

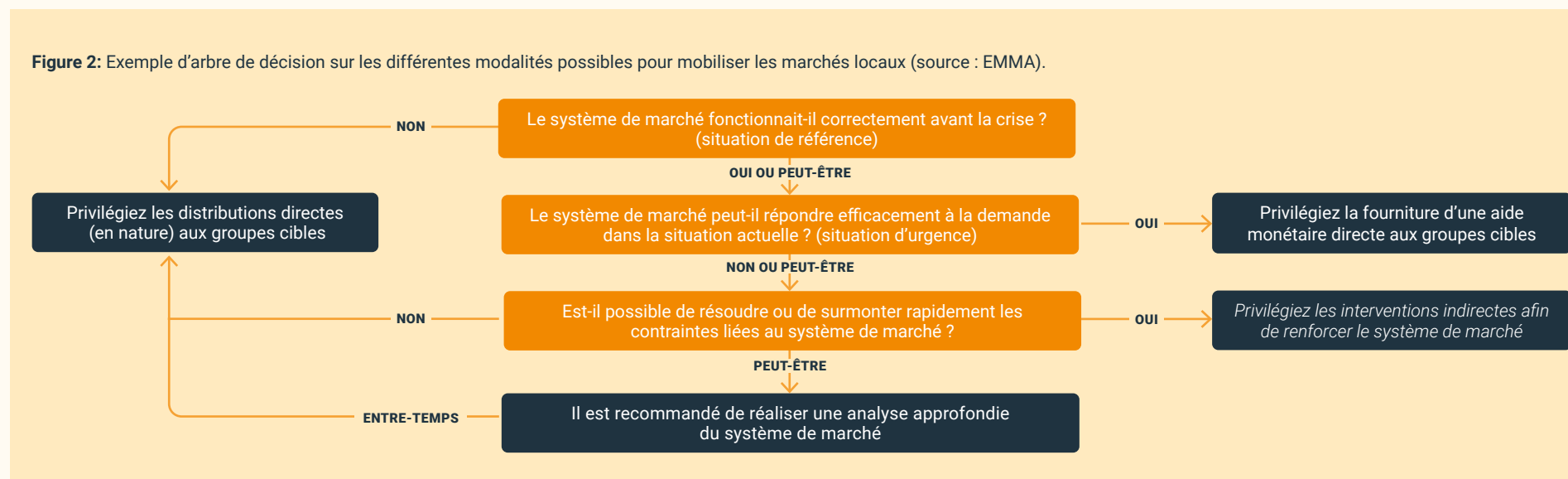
- Les marchés sont-ils en mesure de fournir les biens/services ? (Voir les questions relatives au nombre d'acteurs du marché, aux prix, aux volumes et aux délais à l'[Annexe 8](#).)
- Les groupes cibles peuvent-ils accéder aux marchés ?
- Les prix devraient-ils rester stables au cours de l'intervention (des prix instables peuvent avoir une incidence négative sur le pouvoir d'achat des bénéficiaires des TM) ?
- Le marché devrait-il rester suffisamment stable pour assurer des services et permettre aux acteurs du marché sur les différents segments de la chaîne d'approvisionnement de percevoir des revenus ?
- Les ressources et les politiques des donateurs sont-elles alignées ?
- Les mécanismes de distribution sont-ils sûrs, fiables et appropriés pour la communauté touchée ?
- Les risques peuvent-ils être atténués de manière efficace ?
- Existe-t-il des capacités organisationnelles et des partenariats ?

L'arbre de décision ci-dessous peut vous aider à déterminer s'il convient de mettre en place des TM ou une aide directe, et si ces modalités doivent être complétées par des interventions visant à soutenir le système de marché :

## LES TM SONT-ILS RENTABLES ?

- Quel type d'aide est le plus rentable ? Afin d'évaluer la rentabilité du projet, examinez à quelle fréquence les moyens mis en œuvre permettent d'obtenir des résultats.
- Quel est le montant de l'écart entre les revenus et les dépenses des ménages ? Concentrez-vous sur l'écart total, car un calcul sectoriel ne reflète pas la réalité. Cette information sera particulièrement utile pour fournir une aide en espèces multisectorielle.

Figure 2: Exemple d'arbre de décision sur les différentes modalités possibles pour mobiliser les marchés locaux (source : EMMA).



L'étude des données probantes relatives à la programmation basée sur le marché du cluster mondial sur l'EAH indique que les TM permettent essentiellement de faciliter l'accès de la population aux biens et services EAH.<sup>15</sup> Toutefois, l'accès à ces biens et services n'est pas le seul objectif des programmes mis en œuvre dans ce secteur. Des activités supplémentaires devront probablement être menées en parallèle des TM afin d'atteindre d'autres résultats, notamment en ce qui concerne l'utilisation des installations EAH et les pratiques dans ce domaine, la sensibilisation aux biens et services EAH, la disponibilité de ces derniers ainsi que leur qualité.



## SÉLECTION DES MODALITÉS (ESPÈCES OU COUPONS)

Afin de choisir entre les transferts d'espèces et de coupons, il convient de définir le degré de flexibilité et de choix que le programme souhaite offrir aux bénéficiaires.

➤ **CHOISISSEZ L'AIDE EN ESPÈCES** lorsque le programme vise à garantir une grande flexibilité et le respect de la dignité des personnes touchées par la crise.

- ✓ L'aide en espèces est non restrictive, c'est-à-dire qu'aucune limite n'a été fixée concernant son utilisation. Les bénéficiaires peuvent dépenser la somme qu'ils ont reçue comme ils le souhaitent, selon leurs besoins et leurs habitudes.
  - ✓ L'aide en espèces est donc utile dans les contextes où l'argent reçu ne doit pas être dépensé au profit de biens, services, magasins ou prestataires spécifiques. Par exemple, l'aide en espèces peut faciliter l'accès des ménages aux produits d'hygiène lorsqu'elle est distribuée sous forme de transferts monétaires à usages multiples destinés à couvrir leurs dépenses estimées afin de pourvoir à leurs besoins mensuels en matière d'hygiène.
  - ✓ Contrairement aux transferts de coupons (à échanger contre des produits), l'aide en espèces permet aux ménages d'acheter la quantité de produits qui correspond à leurs propres besoins et habitudes.
- **CHOISISSEZ L'AIDE EN COUPONS** si le programme vise à fournir des biens et des services spécifiques.
- ✓ Les restrictions définissent les biens/services auxquels l'aide donne accès ainsi que les lieux où la somme peut être dépensée. Le degré de restriction peut varier, de l'obligation d'acheter des biens spécifiques, à celle de dépenser la somme au profit d'une certaine catégorie de biens/services.
  - ✓ Les coupons sont intrinsèquement restrictifs puisqu'ils limitent les modalités et les lieux d'utilisation des bénéficiaires. Ils peuvent en général être échangés contre des biens et des services prédéfinis, auprès de prestataires identifiés au préalable.
  - ✓ Les programmes EAH proposent une aide en coupons afin de limiter les choix des bénéficiaires. Par exemple, l'utilisation des coupons pourrait être limitée à l'achat d'équipements sanitaires pour les latrines, et même à certains modèles conçus par les prestataires participant au programme qui respectent les normes de qualité établies par l'organisme.
  - ✓ Il est également possible de choisir des modalités d'aide en coupons afin de soutenir certains prestataires en particulier.

Les coupons sont une option d'intervention adaptée lorsque les marchés ne sont pas très développés, car ils permettent de garantir aux commerçants qu'une certaine quantité de leur stock sera écoulee, ce qui contribue au développement de leur activité. Toutefois, les programmes d'aide en coupons peuvent avoir des conséquences néfastes sur les entreprises qui ne participent pas au projet, y compris (parfois) sur le secteur informel.

La ou les modalités devront être sélectionnées en tenant compte des informations présentées dans l'évaluation du marché, l'analyse de la faisabilité des TM et l'évaluation des risques (que nous aborderons à la [Section 3.3](#)). À ce stade, il est possible de réaliser une évaluation des prestataires de services financiers ([voir la page 36](#)), les conclusions tirées exigeront peut-être d'adapter la modalité sélectionnée.



### CONDITIONNALITÉ :

En plus de proposer une aide en espèces (non restrictive) ou une aide en coupons (restrictive), le programme peut fixer certaines conditions pour bénéficier des TM. La conditionnalité désigne les activités ou obligations pré-requises pour que les bénéficiaires puissent recevoir l'aide. Des conditions peuvent en théorie être établies pour tous types d'aide (espèces, coupons, en nature, prestation de services) en fonction des objectifs et de la nature de l'intervention. Les programmes qui visent à inciter les bénéficiaires à adopter certaines mesures ou certains comportements devrait s'accompagner de conditions (par exemple, la participation à des séances de sensibilisation sur le lavage des mains ou la construction de latrines).

### Il convient de noter les éléments suivants :

- Il est inapproprié de fixer des conditions en situation d'urgence aiguë, car les besoins de la population touchée sont pressants.
- Le terme « conditionnalité » n'est pas synonyme de « restrictions » (la manière dont l'aide est utilisée) ni de « ciblage » (les critères de sélection des bénéficiaires).



## CONSEIL :

Afin que les bénéficiaires hiérarchisent leurs dépenses consacrées à l'EAH, les TM pour l'achat de produits EAH peut être combinée à des TM destinés à répondre à d'autres besoins essentiels ou à des programmes complémentaires dans ce domaine.

## LES DEUX TYPES DE COUPONS

**Les coupons à valeur marchandise** peuvent être échangés auprès des prestataires participant au programme contre une quantité prédéfinie de produits ou services d'une certaine qualité. Ils peuvent également être échangés contre des produits sélectionnés par les bénéficiaires dans une liste établie au préalable. Les coupons à valeur marchandise présentent certains points communs avec l'aide en nature, car ils permettent de restreindre et de préciser l'utilisation de l'aide.

### Choisissez les coupons à valeur marchandise si :

- ✓ Le programme vise à inciter les bénéficiaires à acheter des produits ou services spécifiques avec les coupons.
- ✓ La situation monétaire est instable, par exemple en cas de forte inflation, afin que les bénéficiaires puissent continuer à accéder aux produits/services souhaités malgré la hausse des prix.

**Les coupons à valeur monétaire** correspondent à un certain montant et peuvent être échangés contre des biens ou des services d'un coût équivalent auprès des prestataires participant au programme. Ils offrent en général plus de flexibilité et de choix que les coupons à échanger contre des produits. Toutefois, ils restent intrinsèquement restrictifs, car ils peuvent être utilisés uniquement auprès de prestataires spécifiques.

### Choisissez les coupons à valeur monétaire si :

- ✓ Le programme vise à offrir aux bénéficiaires une certaine flexibilité pour accéder à différents produits en respectant les quantités dont leur ménage a besoin.
- ✓ Le programme peut garantir la qualité des articles. Pour ce faire, il est possible de limiter le nombre de prestataires participant au projet

## LES TRANSFERTS MONÉTAIRES À USAGES MULTIPLES

Les transferts monétaires à usages multiples désignent les transferts (réguliers ou ponctuels) qui correspondent à la somme d'argent dont un ménage a besoin pour subvenir en tout ou partie à ses besoins essentiels ou pour se relever. Il s'agit des transferts permettant de répondre à des besoins multiples et dont le montant a été calculé en conséquence.

Le montant des transferts monétaires à usages multiples est souvent indexé sur les écarts de dépenses indiqués dans le panier de dépenses minimum (MEB) ou sur un autre calcul de la somme nécessaire pour couvrir les besoins essentiels de la population (par exemple dans les systèmes de protection sociale nationaux). Tous les transferts monétaires à usages multiples sont non restrictifs et sans condition, le bénéficiaire pouvant dépenser la somme comme il l'entend.

La décision de mettre en place des transferts monétaires à usages multiples n'appartient pas uniquement aux acteurs du secteur EAH. Elle devra être prise en collaboration avec d'autres secteurs.

La plupart du temps, ces interventions multisectorielles sont coordonnées par le groupe de travail sur les transferts monétaires ou le groupe de travail sur les besoins essentiels ([voir la section 7.2.3](#)) auxquels les acteurs du secteur EAH peuvent prendre part.



Vous trouverez de plus amples informations sur les besoins de coordination concernant les transferts monétaires à usages multiples à la [Section 7.2](#).

Pour obtenir des informations complémentaires sur le calcul du MEB afin de mettre en place des transferts monétaires à usages multiples, [Consultez les Annexes 9 et 10](#).

L'étude des données probantes relatives à la programmation basée sur le marché indique qu'il est utile de recourir aux transferts monétaires à usages multiples dans le cadre des programmes EAH consacrés à :<sup>16</sup>

- **L'EAU** : Les transferts à usages multiples peuvent jouer un rôle essentiel afin de surmonter les obstacles financiers entravant l'accès à l'eau. Les ménages peuvent les utiliser pour s'approvisionner en eau à l'extérieur de leur domicile (points d'eau, prestataires, approvisionnement par camion), accéder à l'eau courante au sein du foyer (factures de services publics) ou, éventuellement, acheter des produits de traitement de l'eau à domicile (bien qu'aucune donnée ne prouve cette utilisation). Ces transferts permettent notamment d'utiliser et de renforcer le marché local de l'eau et offrent aux ménages la possibilité de choisir le mode d'approvisionnement en eau ou le produit de traitement de l'eau à domicile qu'ils préfèrent. Précisons que les transferts monétaires à usages multiples serviront probablement à acheter de l'eau ou des produits de traitement de l'eau à domicile dans les contextes où la population touchée à l'habitude de dépenser de l'argent pour y accéder.
- **L'ASSAINISSEMENT** : Les transferts monétaires à usages multiples peuvent permettre de couvrir les dépenses fréquentes liées à l'assainissement (par exemple pour les services de vidange dans les ménages équipés d'un système d'assainissement), mais aussi de régler les factures de services publics d'assainissement (lorsque le ménage est raccordé aux réseaux d'assainissement) ou une partie des coûts irréguliers ou ponctuels, pour la remise en état ou la construction de latrines par exemple. Si ces transferts peuvent contribuer à couvrir ces dépenses, dans les contextes où la population ne dispose pas d'installations d'assainissement, le principal obstacle à l'amélioration de l'assainissement ne sera peut-être pas d'ordre financier. Dans ce cas, les transferts à usages multiples ne seront probablement pas très efficaces pour améliorer l'accès à ces installations. Pour investir davantage dans leur amélioration (*p. ex., remettre en état/procéder à des réparations importantes*), il faudra la plupart du temps mettre en place des transferts ponctuels supplémentaires. Ces derniers pourront être mis en œuvre à l'aide d'un mécanisme opérationnel de transferts monétaires à usages multiples.
- **L'HYGIÈNE** : Les transferts monétaires à usages multiples sont une modalité d'aide efficace pour satisfaire les besoins en matière d'hygiène des populations touchées dans de nombreux contextes humanitaires. Les articles d'hygiène font l'objet de dépenses régulières et prévisibles et les marchés des produits d'hygiène résistent généralement aux chocs en temps de crise. La plupart des familles achèteront des articles d'hygiène de base tels que du savon et des bidons à eau. Il est parfois difficile d'accéder à certains produits d'hygiène (comme les produits d'hygiène menstruelle destinés aux femmes et aux adolescentes) par l'intermédiaire des TM.

Il est recommandé de recourir aux mécanismes de distribution existants (notamment à ceux qui ont été établis par d'autres organismes humanitaires), en particulier lorsqu'ils sont intégrés dans le système de protection sociale du pays concerné\*.

## LES MÉCANISMES DE DISTRIBUTION

On peut notamment citer les mécanismes de distribution suivants :



**Transferts bancaires**



**Cartes de retrait**



**Transfert d'argent mobile**



**Espèces**



**Coupons papier**



**Agent/point de vente**



**Coupons électroniques**

\* S'il existe des systèmes de protection sociale dans le pays, il faudra déployer des efforts supplémentaires afin de les utiliser, de les harmoniser et de les compléter.



Il convient de noter qu'il est primordial de tenir compte des besoins des femmes et des groupes vulnérables, ainsi que des risques auxquels ils sont exposés lors de la sélection des mécanismes de distribution.

## L'ÉVALUATION DES PRESTATAIRES DE SERVICES FINANCIERS

Il est souvent nécessaire de faire appel à des prestataires de services financiers pour mettre en œuvre les mécanismes de distribution\*. Des entretiens avec ces prestataires pourront être organisés dans le cadre des programmes prévoyant des TM. Les prestataires de services financiers ont l'habitude de transférer des fonds aux communautés touchées et de mettre en place les plateformes et systèmes nécessaires.

En fonction des politiques d'achat de l'organisme concerné, les divisions des finances et des achats, les spécialistes des TM, mais également le personnel EAH pourront échanger avec les prestataires de services financiers.

Des entretiens avec ces prestataires pourront être menés afin d'évaluer la faisabilité des TM et de sélectionner certains d'entre eux pour les mettre en œuvre.

*\* Il ne sera pas nécessaire de faire appel à des prestataires de services financiers pour certaines modalités, telles que les coupons papier ou les transferts directs d'espèces.*

Il est primordial de protéger les données et les informations recueillies sur les participants au programme. Il faudra donc évaluer les capacités des prestataires de services financiers en matière de protection des données.



**QUESTIONS POTENTIELLES  
(ENTRETIENS AVEC  
LES PRESTATAIRES DE  
SERVICES FINANCIERS)**

**CLIQUEZ ICI POUR EN  
SAVOIR PLUS SUR LA  
CONCEPTION ET LA MISE  
EN ŒUVRE**

### 3.2.3 SUPPORTING MARKETS

Les activités de soutien au marché EAH ont pour objectif d'améliorer la situation des populations touchées par une crise en apportant un soutien aux systèmes de marché essentiels, dont dépend la population cible pour l'accès aux biens et services EAH. Ces interventions ciblent des acteurs du marché, des services, des politiques et des infrastructures spécifiques.<sup>17</sup>

**Les interventions de soutien au marché sont souvent menées en parallèle des TM, soit en préparant les fournisseurs et les prestataires de services avant de procéder aux transferts, soit en collaborant avec eux au moment de leur mise en œuvre.**

Lors de l'analyse des options d'intervention, il est recommandé d'évaluer la nécessité de mettre en place un soutien au marché afin de déterminer si des activités de soutien peuvent contribuer à la réalisation des résultats en matière d'EAH dans le cadre du programme fondé sur le marché, même si celui-ci vise essentiellement à utiliser les marchés, notamment en recourant aux TM, et non à les soutenir.

L'évaluation du marché vous aura probablement permis d'obtenir des informations pertinentes pour soutenir les marchés. Vous devrez les examiner à ce stade, même pour les TM. Au début d'une situation d'urgence, les interventions de soutien au marché peuvent viser à rétablir le fonctionnement des marchés EAH et/ou à améliorer la qualité des biens/services.

Dans les phases de relèvement et les crises prolongées, elles peuvent permettre d'améliorer la prestation de services par les acteurs locaux à long terme. Ces activités doivent être prises en compte lors de toutes les phases de l'intervention humanitaire dans le secteur EAH.

Comme expliqué à l'[Annexe 8](#), il faudra comparer l'étendue des besoins de la population touchée aux capacités d'approvisionnement des acteurs du marché dans le cadre de l'analyse.

“Évaluez l'écart entre les besoins des personnes et les capacités d'approvisionnement du marché. Cette information vous aidera à identifier les acteurs du système de marché que vous devrez soutenir/avec lesquels vous devrez collaborer, ainsi que le niveau et le type de soutien requis afin de permettre à la population touchée de subvenir à ses besoins.”<sup>18</sup>

17 - Adapté de : CaLP et Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), Fiche-conseil : Interventions de soutien au marché en contexte humanitaire

18 - Adapté de : CaLP et Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), Fiche-conseil : Interventions de soutien au marché en contexte humanitaire

## ANALYSE DE LA DEMANDE

Les interventions de soutien au marché en lien avec la demande consistent à soutenir les acteurs des marchés afin que les utilisateurs puissent accéder aux biens et services EAH en toute sécurité et ainsi répondre de manière satisfaisante à leurs besoins en temps de crise. L'analyse des options d'intervention de soutien au marché en lien avec la demande impliquera d'identifier les obstacles auxquels se heurtent les utilisateurs lorsqu'ils souhaitent accéder à des biens et des services. Pour identifier ces obstacles, les facteurs suivants devront être pris en compte :

- **La distance physique** entre les utilisateurs finaux et les acteurs du marché. La distance, la durée du trajet ou les capacités physiques requises pour accéder au marché constituent-elles un obstacle entravant l'accès des personnes aux produits EAH ?
- **Les normes sociales** qui régissent les échanges entre les utilisateurs finaux et les acteurs du marché, ainsi que la manière dont les femmes et les filles peuvent accéder aux biens/services EAH. Qui a besoin des biens et des services/les achète ? Les groupes spécifiques identifiés peuvent-ils échanger en toute sécurité et de manière impartiale avec les prestataires ?
- **La connaissance des différentes solutions en matière d'EAH** offertes sur le marché. Les utilisateurs finaux ont-ils connaissance de tous les produits, services et solutions EAH auxquels ils peuvent accéder en faisant appel aux acteurs des marchés ?
- **Les moyens de paiement et les mécanismes de distribution pouvant être mis en œuvre.** Les prestataires acceptent-ils les moyens de paiement privilégiés par les utilisateurs, tels que les paiements électroniques et les paiements échelonnés ?
- **La demande en matière de biens et services EAH.** La demande est-elle faible ? Si oui, pourquoi ? Quels sont les obstacles et les facteurs de motivation concernant l'achat et l'utilisation de produits et services EAH ?
- **Le prix des options disponibles, la volonté et la capacité des utilisateurs de payer.** Les seuls articles disponibles sont-ils trop coûteux ou considérés comme tels par les utilisateurs ?

S'il est impossible de surmonter tous les obstacles liés à la demande à court terme pendant une intervention humanitaire (étant donné que le renforcement de la demande va souvent de pair avec des activités à long terme visant à faire évoluer les comportements), certaines interventions peuvent être mises en œuvre rapidement en situation d'urgence aiguë (p. ex., améliorer l'accès des personnes aux marchés en collaborant avec des prestataires afin de se rapprocher des lieux où se trouve la population touchée). Certains outils<sup>19,20</sup> peuvent être employés au début d'une situation d'urgence afin d'identifier les facteurs à prendre en compte pour faire évoluer les comportements.

## SUPPLY-SIDE ANALYSIS

Les interventions de soutien au marché liées à l'offre consistent à fournir un appui direct aux acteurs du **marché afin de rétablir ou de renforcer leurs capacités à assurer la disponibilité des biens et services EAH**. L'analyse des options d'intervention dans ce domaine implique d'identifier les obstacles auxquels sont confrontés les acteurs du marché pour fournir des biens et des services. Pour identifier ces obstacles, les facteurs suivants devront être pris en compte :

- **La présence d'acteurs du marché.** Des prestataires locaux ou régionaux peuvent-ils contribuer à fournir les biens/services dont le groupe cible a besoin ?
- **Les conséquences de la crise sur les acteurs du marché.** Dans quelle mesure les commerçants, les fournisseurs et les prestataires de services ont-ils été affectés par les perturbations touchant leur activité ? Dans quelle situation les petits commerçants, prestataires et prestataires de services se retrouvent-ils à cause de la crise ?
- **Les lacunes affectant les capacités techniques des acteurs du marché.** Les acteurs du marché maîtrisent-ils toutes les compétences ou pratiques essentielles nécessaires pour respecter les normes humanitaires ?
- **Les lacunes affectant les capacités administratives/de gestion des acteurs du marché.** Les acteurs du marché connaissent-ils suffisamment les pratiques commerciales permettant de fournir des biens et des services à la population touchée par la crise à grande échelle ?
- **Les limites concernant les volumes et les capacités de stockage des commerçants.** Le volume de biens que les commerçants sont en mesure de stocker limite-t-il leur activité ?
- **Les limites concernant les capacités d'approvisionnement des prestataires de services.** Les prestataires de services sont-ils capables de répondre à une demande accrue (par exemple de fournir de plus grands volumes d'eau à la population touchée) ?
- **Les finances et les dettes.** Les acteurs du marché ont-ils contracté des dettes qui réduisent leur capacité à nouer des relations commerciales ? Manquent-ils de financements pour accroître leur activité ?
- **L'accès aux fournitures et les facteurs de coûts ayant une incidence sur l'activité des acteurs du marché.** Des facteurs en amont de la chaîne d'approvisionnement limitent-ils les capacités des commerçants à se procurer les matières premières (par exemple la hausse du prix des dalles en béton, à cause de la crise et de ses effets sur la production de ciment à l'échelle régionale) ?

19 - WASH'Em

20 - Oxfam. [Mum's Magic Hands](#)

## L'ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ ET LES SERVICES DE SOUTIEN

Les interventions de soutien au marché peuvent porter spécifiquement sur l'environnement du marché ou les services de soutien, étant donné que ces éléments sont susceptibles d'avoir une incidence sur la capacité du marché à fournir des biens et des services EAH abordables et à respecter les normes humanitaires.

L'analyse des options d'intervention peut permettre d'identifier les aspects de l'environnement du marché et des services de soutien qui ont un impact et qui peuvent être améliorés lors d'une intervention humanitaire dans le secteur EAH.



De nombreux facteurs liés à **l'environnement du marché** doivent être pris en compte, notamment :

- Les règlements ou politiques en vigueur ont-ils une incidence sur le prix des biens ou des services ? Ou est-il possible d'établir une réglementation visant à garantir des prix équitables et abordables ?
- Existe-t-il des organisations ou des réseaux cadres de fournisseurs ou de prestataires de services ? Certains réseaux peuvent-ils être mobilisés afin de permettre à l'ensemble des acteurs du marché d'un secteur donné de procéder à des changements ?
- Quels systèmes de gouvernance ou de représentation de la communauté/des utilisateurs sont en place ? Les représentants des utilisateurs, en particulier de certains genres ou de groupes communautaires marginalisés, peuvent-ils être mobilisés afin de favoriser l'accès aux marchés ?



S'agissant de l'analyse des **services de soutien**, les facteurs suivants pourront être pris en compte :

- Certaines lacunes affectant les secteurs de l'énergie, de l'électricité et des transports ont-elles une incidence sur les acteurs du marché ?
- Les principaux acteurs du marché ont-ils un accès satisfaisant aux services financiers ?
- L'espace pour l'entreposage et le stockage des biens vient-il à manquer ?
- Comment les différents acteurs du marché partagent-ils les informations entre eux ?
- Quels types d'emploi et de main-d'œuvre sont disponibles ?
- Sont-ils de qualité ?

## 3.2.4 RENFORCER LES SYSTÈMES DE MARCHÉ

**Les interventions visant à renforcer les systèmes de marché** ne sont pas menées au début d'une situation d'urgence aiguë, mais s'inscrivent dans le lien entre action humanitaire et développement (nexus développement-humanitaire).

**Nous pourrions partir du principe que les activités de renforcement du système ont des conséquences sur le groupe d'acteurs du marché (au sens large) à plus long terme que les interventions de soutien au marché.** Les activités mises en œuvre comprennent en général la création de nouvelles entreprises pour la production et la commercialisation locales de savon ou de produits menstruels, ou le renforcement de la chaîne de valeur de l'assainissement en développant un marché favorisant la réutilisation des produits finaux. Les organismes humanitaires qui envisagent de mettre en œuvre des interventions visant à renforcer les systèmes de marché doivent tenir compte des éléments suivants :

- ✓ **La capacité du programme à fournir un soutien à long terme aux acteurs du marché.** Les interventions de renforcement des systèmes de marché sont généralement mises en œuvre dans le cadre de la stratégie globale du programme EAH concerné, à partir des ressources institutionnelles existantes et avec le soutien de la direction en vue d'adopter une approche programmatique pluriannuelle. En principe, les financements à court terme ou ponctuels, ou encore les projets menés à petite échelle ne sont pas suffisants pour améliorer les systèmes de marché. Il convient donc de s'engager à résoudre certaines difficultés auxquelles les systèmes de marché EAH sont confrontés à grande échelle. Pour faire évoluer les systèmes, il est en général nécessaire de mener des interventions de grande envergure ou de mobiliser des ressources afin de sélectionner les activités susceptibles d'avoir un impact global sur le marché.

**Même si les ressources sont limitées ou assorties de délais, et que des lacunes ont été identifiées sur un système de marché, il est toujours possible de surmonter ces difficultés en menant des interventions de soutien au marché et des activités de plaidoyer.**

- ✓ **Il existe plusieurs méthodes d'analyse des options d'intervention visant à renforcer les systèmes de marché.** Toutefois, si une évaluation du marché a été réalisée, elle pourra éclairer l'analyse des options d'intervention, tout comme l'élaboration des activités de soutien au marché. La méthode décrite à la [Section 3.3](#) pourra être utilisée, mais l'analyse portera spécifiquement sur les besoins à long terme du système de marché et la préparation, en mettant plutôt l'accent sur les obstacles à long terme liés à la demande. Réaliser une analyse des questions de genre permettra également d'identifier ces obstacles ainsi que les problèmes devant être résolus. Dans le cadre de l'analyse de l'offre, vous identifierez peut-être certains facteurs sous-jacents qui empêchent les acteurs du marché de fournir des biens et des services à grande échelle.

Les interventions de renforcement du système de marché nécessiteront probablement une analyse plus approfondie des obstacles survenant dans l'environnement du marché au sens large ainsi que des services de soutien au-delà du secteur EAH.

Ces interventions sont de plus en plus souvent mises en place dans le cadre de la préparation et du relèvement, de la transition vers le développement durable et des crises prolongées. **Ainsi, il est pertinent de réaliser une analyse des options d'intervention visant à renforcer les systèmes de marché uniquement dans les contextes où les acteurs humanitaires du secteur EAH cherchent à avoir un impact à long terme en recourant à des systèmes de marché et des systèmes interdépendants.**

Les modalités d'aide seront complétées par d'autres interventions, y compris des activités de soutien au marché et de renforcement du système de marché (environnement du marché et services de soutien), ainsi que d'autres activités d'aide directe dans le secteur EAH, notamment en matière de construction d'infrastructures EAH, de promotion de l'hygiène, de participation des populations et de plaidoyer.

**CLIQUEZ ICI POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE**

## 3.3 PROCÉDER À UNE ANALYSE DES RISQUES

L'analyse des risques est une composante essentielle de l'analyse des options d'intervention pour tous les programmes humanitaires, y compris ceux basés sur le marché.

Après avoir réalisé les différentes évaluations et avant de prendre une décision finale concernant les modalités de transfert ou le mécanisme de distribution, il faudra procéder à une analyse détaillée des risques. Celle-ci doit permettre de définir des méthodes de gestion des risques, y compris des mesures d'atténuation, en fonction des risques identifiés dans l'évaluation des besoins, l'analyse du marché, l'étude des considérations liées au genre et à la protection ainsi que les évaluations techniques de l'EAH. Chaque contexte exige son propre modèle d'évaluation ou d'analyse des risques. Toutes les divisions organisationnelles (*p. ex., la division des programmes, des finances, de l'approvisionnement, de l'informatique*) doivent collaborer afin d'évaluer les bénéfices et les risques, et de définir des mesures de gestion des risques. Une fois tous les principaux risques associés à chaque modalité identifiés et analysés, ils doivent être classés en différentes catégories et des mesures de gestion doivent être établies.

Vous trouverez à droite une liste non exhaustive des principaux risques associés à la programmation basée sur le marché, en particulier aux TM.

### 3.3.1 RISQUES ASSOCIÉS AUX PROGRAMMES DE TRANSFERTS MONÉTAIRES

Certains risques sont spécifiques aux programmes de transferts monétaires. Vous trouverez des exemples tirés de la Boîte à outils sur les TM en situation d'urgence du Mouvement de la Croix-Rouge dans le tableau ci-dessous : <sup>21</sup>

#### TYPES DE RISQUES DANS LES PROGRAMMES HUMANITAIRES

-  **Environnement**
-  **Économie**
-  **Marché**
-  **Réglementations**
-  **Conformité**
-  **Fraude**
-  **Opérations**
-  **Protection**
-  **Processus**

TYPES DE RISQUES	EXEMPLES
<b>CONTEXTUELS</b> En dehors de l'organisation : économiques, environnementaux, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aléas climatiques (inondations, sécheresses)</li> <li>• Conflits et déplacements</li> <li>• Instabilité politique et troubles sociaux</li> <li>• Crises financières mondiales</li> <li>• Hausse des prix en raison de l'inflation à l'échelle mondiale/nationale</li> </ul>
<b>PROGRAMMATIQUES</b> Non-réalisation des objectifs du programme et/ou conséquences potentiellement négatives pour les autres personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incapacité à réunir des fonds pour mener des interventions en espèces là où elles sont nécessaires, au moment opportun</li> <li>• Risques d'inflation dus au programme : un nombre croissant d'acheteurs et des stocks limités peuvent entraîner une hausse des prix</li> <li>• Les espèces ne sont pas dépensées pour répondre aux besoins ciblés : achats non anticipés ou inappropriés (alcool, drogues, armes)</li> <li>• Erreurs concernant l'identification des bénéficiaires (les bénéficiaires ne sont pas présents aux distributions ou ne se manifestent jamais, doublons)</li> <li>• Risques en matière de sécurité pour les bénéficiaires et le personnel</li> </ul>
<b>INSTITUTIONNELS</b> Au sein de l'organisation : problèmes fiduciaires, pertes financières dues à la corruption, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes de sécurité liés aux transactions financières</li> <li>• Fraude à grande échelle et risque de compromettre la réputation de l'organisation</li> <li>• Incohérence avec les interventions menées par les acteurs clés (valeur des transferts, mécanisme de distribution, ciblage, etc.)</li> </ul>



### 3.3.2 MATRICE D'ANALYSE DES RISQUES

Grâce à la matrice d'analyse des risques, il est possible d'évaluer le niveau de risque en mettant en regard la probabilité qu'un risque se produise et la gravité de ses conséquences. Ce mécanisme simple permet de mieux identifier les risques, d'orienter la prise de décisions au sein de l'équipe de direction et de définir des mesures de gestion.

**La matrice d'analyse des risques doit être mise à jour régulièrement et faire l'objet d'un suivi continu afin de garantir une gestion des risques efficace.**

Les mesures d'atténuation des risques, qui sont en principe définies lors de la conception du programme, doivent être clairement expliquées.

Figure 3 : Matrice d'analyse des risques

INCIDENCE	Élevée	Moyenne	Élevée	Élevée
	Moyenne	Faible	Moyenne	Élevée
	Faible	Faible	Faible	Moyenne
				PROBABILITÉ
				Faible
				Moyenne
				Élevée



#### PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES LIÉS À LA PROTECTION ET AU GENRE DANS LES PROGRAMMES BASÉS SUR LE MARCHÉ

Vous devez évaluer les risques liés au genre afin d'éviter d'aggraver la violence fondée sur le genre ou les déséquilibres entre les sexes dans le cadre des programmes (par exemple, lorsque les commerçants identifiés sont des hommes et que les entreprises dirigées par des femmes sont cantonnées au secteur informel).

##### Il convient de tenir compte des éléments suivants\* :

- Quels sont les rôles traditionnellement assignés aux hommes et aux femmes ?
- Quel membre de la communauté est chargé de prendre les décisions relatives à l'utilisation des ressources ?
- Les femmes, les filles, les hommes et les garçons seront-ils exposés à de nouveaux risques s'ils participent aux TM ?
- En quoi ces risques peuvent-ils varier pour les différentes catégories de femmes et de filles (*p. ex., les femmes plus âgées ou en situation de handicap*) ?
- D'autres facteurs de diversité (*p. ex., l'âge, le handicap*) peuvent-ils avoir une incidence sur les rôles assignés à chaque sexe ?

##### Analyse des questions de genre<sup>22</sup> :

##### Quelles informations une analyse des questions de genre correctement réalisée doit-elle permettre d'obtenir ?

- Les différences dans la vie des hommes et des femmes.
- Les obstacles liés aux inégalités entre les genres.
- Le statut des femmes et leur capacité à exercer leurs droits humains.
- Les différentes compétences, capacités et aspirations des femmes et des hommes.
- La répartition du travail : les différentes activités assignées aux hommes et aux femmes, leur capacité à accéder aux ressources et à les contrôler.

\*Adapté de : HCR. [Cash Assistance and Gender](#).

22 - Adapté de : Oxfam. 2014. [Quick Guide to Gender Analysis](#)

Voir également : Friedman, J., 2015. [Recueil sur les transferts monétaires et la violence basée sur le genre : conseils pratiques à l'intention des professionnels de l'humanitaire](#). Comité permanent interorganisations (CPI) et CARE USA.

### 3.3.3 ANALYSE DES CONFLITS

Dans les situations de conflit, une attention accrue doit être accordée à l'analyse des risques et des conflits, en particulier en ce qui concerne les interventions de soutien au marché, qui sont susceptibles de modifier les dynamiques de pouvoir au sein d'une communauté.



#### **ANALYSE DES CONFLITS<sup>23</sup>**

Les efforts visant à garantir que les interventions ne nuisent pas aux ménages touchés par la crise doivent intégrer les questions relatives aux conflits et à la sensibilité dans l'analyse du marché et l'analyse des réponses.

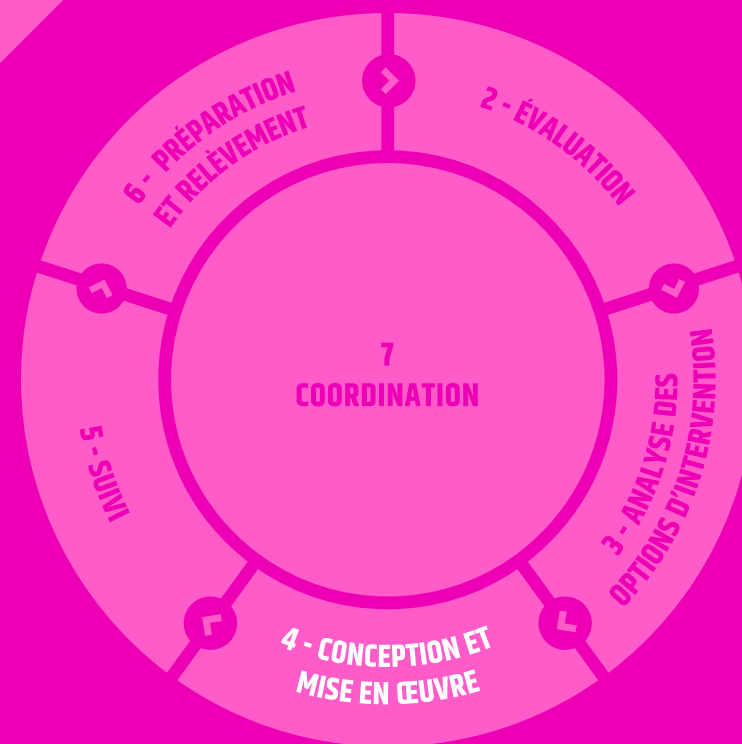
Il convient d'accorder une attention particulière à la dynamique des conflits lorsque l'on envisage de soutenir les acteurs des marchés formels et informels dans ces contextes, afin de ne pas contribuer à, ou créer une situation de pouvoir inéquitable sur le marché, et de ne pas entraver l'accès au marché pour les ménages touchés par la crise.

Dans les situations de conflit en particulier, les acteurs et les régulateurs du marché peuvent être étroitement liés à la dynamique du conflit et aux parties qui y participent. Les organismes de mise en œuvre doivent donc examiner attentivement les acteurs du marché à soutenir et les implications potentielles en termes d'acceptation et de neutralité. Les précautions appropriées doivent être prises, à la lumière des politiques de l'organisation et des donateurs.

CHAPITRE

# 04

# CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE



## PRINCIPALES ÉTAPES :



La conception et la mise en œuvre des programmes EAH basés sur le marché exigent d'aller au-delà de la prise en compte des marchés et de leur relation avec l'apport d'une aide humanitaire dans ce secteur. Il est question d'utiliser les marchés, de les soutenir, de renforcer les systèmes de marché, ou plusieurs de ces interventions à la fois.



Prise en compte des marchés



Utilisation des marchés  
([Section 4.1](#))



Soutien aux marchés  
([Section 4.2](#))



Renforcement des systèmes de marché ([Section 4.3](#))

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS À RETENIR :

- ✓ La programmation basée sur le marché couvre un large éventail d'interventions visant à répondre aux besoins des populations touchées, allant des interventions qui tiennent compte des marchés à celles qui les utilisent, les soutiennent et visent à renforcer les systèmes de marché.
- ✓ La conception des programmes de transferts monétaires doit intégrer des considérations spécifiques au secteur EAH, y compris pour les besoins ponctuels (comme la construction de latrines et d'installations sanitaires).
- ✓ Le renforcement des systèmes de marché contribue à la résilience, à la réalisation des objectifs de préparation et à la durabilité des interventions EAH dans le cadre du nexus développement-humanitaire.

## RESSOURCES CLÉS :

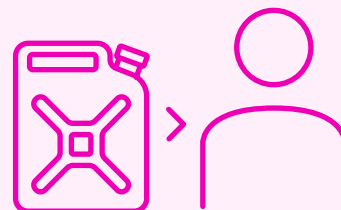
- 1 Pour de plus amples informations sur les programmes de transferts monétaires, consultez les ressources suivantes :  
[Boîte à outils du CaLP pour la qualité des programmes](#)  
[CaLP Online : Core CVA Skills for Programme Staff Course \(Compétences de base en transferts monétaires pour le personnel du programme\) | Cash Learning Partnership](#)  
[Boîte à outils sur les transferts d'espèces en situation d'urgence du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge](#)
- 2 Pour obtenir des exemples de programmes EAH basés sur le marché, y compris d'interventions de soutien au marché, consultez les ressources suivantes : Barbiche, J.C. et Collins, O., 2020.
- 3 [Evidence Building for Cash and Markets for WASH in Emergencies, cluster mondial sur l'EAH.](#)  
Vous trouverez des informations et des études de cas sur le renforcement de systèmes de marché du secteur EAH en contextes fragiles dans les ressources suivantes : Tillet, W., Trevor, J., DeArme, D. et Schillinger, J. 2020. « [Applying WASH Systems Approaches in Fragile Contexts: A Discussion Paper](#) »



## 4.1 UTILISER LES MARCHÉS – EN SE CONCENTRANT SUR LES TM

Cette section porte exclusivement sur les TM et aborde les points suivants :

- **La collaboration avec les utilisateurs finaux (les bénéficiaires des TM) :**
  - Ciblage, sélection, enregistrement et vérification des bénéficiaires
  - Choix du type de transferts, de la valeur et de la fréquence
  - Communication et responsabilisation
  - Encaissement et fourniture de l'aide
- **La collaboration avec les prestataires de services financiers :**
  - Sélection des prestataires de services financiers
  - Fourniture de l'aide
- **La collaboration avec les fournisseurs ou les prestataires de services du secteur EAH :**
  - Sélection des prestataires
  - Passation de marchés



Pour les organismes humanitaires, utiliser les marchés peut également consister à acheter des biens ou des services EAH à l'échelle locale afin de les fournir directement aux personnes touchées par la crise. Cette section ne porte pas sur l'approvisionnement local.



### OUTIL :

Ces étapes sont brièvement décrites ci-dessous, mais les programmes mettant en œuvre les transferts monétaires doivent se référer aux directives existantes dans le domaine pour plus de détails. Pour ce faire, il est recommandé d'utiliser la

**BOÎTE À OUTILS POUR  
LA QUALITÉ DES  
PROGRAMMES**

### 4.1.1 COLLABORER AVEC LES UTILISATEURS FINAUX

#### A CIBLAGE ET SÉLECTION

Afin de mettre en place des TM, identifier la communauté touchée (les personnes, les ménages ou les groupes qui sont les plus vulnérables et qui en ont le plus besoin afin d'atteindre les objectifs du programme) qui sera ciblée par les interventions constitue une étape essentielle.

Le ciblage dépend de l'objectif du programme et peut être une tâche difficile. Il s'agit d'un processus dynamique qui nécessite une méthodologie solide, et notamment la définition de modalités et de critères de sélection précis et transparents :

- En situation d'urgence soudaine, les interventions de ciblage sont parfois inappropriées car elles risquent de faire perdre du temps et d'exclure certaines personnes à un moment pourtant crucial.
- En situation d'urgence aiguë, les critères de ciblage en matière d'EAH seront probablement les mêmes que ceux utilisés dans le cadre des interventions multisectorielles, en fonction de la population touchée. Dans le cadre des transferts monétaires à usages multiples, des indicateurs de vulnérabilité économique seront probablement pris en compte pour déterminer les personnes à cibler. En situation de crise prolongée, les critères de ciblage seront probablement différents pour les interventions EAH. Les TM spécifiques au secteur EAH peuvent cibler plus facilement les personnes en fonction des besoins EAH et des objectifs (par exemple en tenant compte de l'accès de la population à l'assainissement en situation de référence pour distribuer des coupons réservés aux latrines).



### TRANSFERTS MONÉTAIRES<sup>24</sup>

Les transferts monétaires (TM) renvoient à l'ensemble des programmes qui prévoient la distribution directe d'espèces ou de coupons à des bénéficiaires afin qu'ils puissent acheter des biens ou des services.

Dans le contexte de l'aide humanitaire, les bénéficiaires peuvent être des particuliers, des ménages ou des communautés, et non un gouvernement ou d'autres acteurs étatiques (*Glossaire du CaLP*).

- Tout mécanisme de ciblage présente à la fois des problèmes d'inclusion (p. ex., en offrant une assistance à des bénéficiaires non éligibles) et d'exclusion (p. ex., en laissant de côté des personnes éligibles). L'objectif est donc de sélectionner un mécanisme de ciblage qui réduit autant que possible le taux de ces deux erreurs, tout en répondant à des critères de faisabilité et d'optimisation des coûts dans le contexte donné.



#### CONSEIL :

La mise en place d'un mécanisme de plainte et de retour d'informations accessible et efficace permettra de réduire le nombre d'erreurs au cours du projet. Il est important que les organismes de mise en œuvre soient en mesure de réagir rapidement aux retours d'informations reçus et de communiquer les changements aux participants au programme.

- Lors de la définition des critères de ciblage en situation de crise prolongée, il est possible d'inclure (pour certains produits/services EAH) les personnes qui ont déjà recours à des produits EAH afin de récompenser leur utilisation continue et d'éviter de décourager les ménages de dépenser une certaine somme dans ce secteur.

#### ENREGISTREMENT ET VÉRIFICATION

L'enregistrement consiste à recueillir des informations sur les participants au programme (afin de s'appuyer sur des données précises) et de vérifier leur identité tout au long du cycle du projet.

##### Principales étapes :

- Définir les critères à remplir pour bénéficier des TM ;
- Identifier les bénéficiaires/participants du programme potentiels ;
- Vérifier leur identité ;
- Enregistrer les participants au programme ;
- Stocker les données ;
- Échanger les données avec d'autres organisations, les prestataires de services financiers, etc. (si cela s'avère approprié et dans le cadre d'un protocole d'accord garantissant la protection des droits relatifs aux données) ;
- Détruire les données une fois le projet terminé (la date à laquelle les données devront être détruites pourra dépendre des exigences en matière d'audit).

##### L'enregistrement des participants au programme peut être :

- **Direct:** Les données relatives aux participants sont directement enregistrées et collectées par l'organisme de mise en œuvre ; ou
- **Indirect:** D'autres organismes peuvent envoyer des listes de participants (p. ex., des acteurs gouvernementaux, des partenaires locaux, des organismes des Nations Unies).
- **Les données peuvent être collectées manuellement ou par des moyens numériques, en ligne ou sur place.** Dans tous les cas, les données recueillies lors de l'enregistrement seront finalement stockées dans une base de données électronique (Excel, Kobo, RedRose ou autres).

Dans de nombreux lieux, les organismes de mise en œuvre suivent des procédures d'enregistrement différentes, ce qui compliquera peut-être le partage des données. Pour remédier à ces difficultés, des plateformes telles que le Système commun de TM des Nations Unies et le réseau Collaborative Cash Delivery ont été créées.



#### COUPONS DESTINÉS À L'ACHAT DE SAVON, DE PRODUITS MENSTRUELS, DE PRODUITS NON ALIMENTAIRES ET AU PAIEMENT DU LOYER EN ÉTHIOPIE<sup>25</sup>

Fin juin 2018, la population de réfugiés somaliens de Jijiga, en Éthiopie, comptait 36 766 personnes réparties dans trois camps de réfugiés. Le HCR a organisé dans trois camps la distribution de coupons afin que chaque personne relevant de sa compétence puisse accéder à des produits non alimentaires (tels que des ustensiles de cuisine), que chaque femme en âge de procréer puisse disposer de suffisamment de produits hygiéniques et que chaque ménage de réfugiés de Jijiga ait assez de savon pour trois mois. Le projet a également œuvré à soutenir les ménages vulnérables en leur offrant de meilleures solutions d'hébergement.



#### OUTIL :

Pour plus d'informations pratiques sur l'enregistrement, veuillez consulter le module 4.4 de la Boîte à outils sur les transferts d'espèces en situation d'urgence du Mouvement international de la Croix-Rouge [Enregistrement](#).



## BONNES PRATIQUES

- N'enregistrez que les personnes éligibles à une aide et renseignez les raisons/critères justifiant leur éligibilité.
- Dans les situations d'extrême urgence, il faut s'attendre à un certain degré d'imprécision. Lorsque la priorité est la rapidité d'intervention, il est possible d'apporter des corrections au fil du temps et d'affiner les listes de bénéficiaires éligibles.
- Afin d'éviter les doublons et les oublis, les processus d'enregistrement et d'identification doivent être simultanés.
- Assurez-vous que la méthode d'identification utilisée pour enregistrer les bénéficiaires est conforme à la réglementation financière en vigueur dans le pays, notamment le principe de connaissance de la clientèle auquel sont soumis les prestataires de services financiers.
- Essayez de ne collecter que le minimum d'informations requises.
- Assurez-vous que l'échange de données est soumis à des règles claires, que les données sont stockées de manière sécurisée et qu'elles sont détruites après utilisation.



## PROTECTION DES DONNÉES

La protection des données désigne l'application systématique d'un ensemble de mesures destinées à préserver le droit à la vie privée lors de la collecte, du stockage, de l'utilisation, de la diffusion et de la suppression des données personnelles.

Les données personnelles comprennent l'ensemble des informations permettant d'identifier les personnes concernées, ce qui, dans le cadre d'un programme humanitaire, correspond généralement aux bénéficiaires. Il s'agit d'une population vulnérable, dont les données doivent être manipulées avec précaution.

Pour assurer une gestion et une protection responsables des données dont elles disposent, certaines organisations humanitaires ont mis en place des politiques, des pratiques et des outils spécifiques, mais ce n'est pas le cas de toutes. Le [Manuel du Comité international de la Croix-Rouge \(CICR\) sur la protection des données dans l'action humanitaire](#) offre un bon exemple de ce type d'outil.

## DÉFINIR LE MONTANT ET LA FRÉQUENCE DES TRANSFERTS

Cette étape implique de collaborer avec les prestataires de services et les fournisseurs afin de connaître les prix pratiqués.

### MONTANT DES TRANSFERTS

Pour déterminer le montant des transferts, les éléments suivants devront être pris en compte :

#### OBJECTIFS EAH :

- La valeur des transferts en espèces (ou des coupons) destinés aux bénéficiaires doit correspondre à la valeur des biens et des services nécessaires pour répondre à la fois aux objectifs du programme EAH et à ceux identifiés lors de l'évaluation du marché et des besoins.

#### QUANTIFIER LES BESOINS EAH ET LES LACUNES :<sup>26</sup>

Cette étape est essentielle à l'évaluation du montant du transfert, qu'il s'agisse de transferts monétaires propres au secteur EAH ou de transferts monétaires à usages multiples.

- **Avant de fixer un montant, il convient de quantifier l'ensemble des besoins EAH de la population touchée.** Identifiez le marché qui permet de répondre à ces besoins et les coûts qui y sont associés, puis demandez-vous dans quelle mesure ils évoluent en fonction de la taille du ménage, de l'âge, du genre, du niveau de handicap et du nombre de personnes ayant été touchées par la crise.
- **Identifiez les prix des biens ou des services sur le marché local.** (et s'il y a lieu, les prix de la main-d'œuvre, du transport ainsi que les coûts supplémentaires). Il faudra tenir compte des différents besoins et des préférences des bénéficiaires. Par exemple, les personnes en situation de handicap ont besoin de produits et d'équipements EAH spécifiques dont le coût pourrait être plus élevé. En outre, il faudra probablement leur fournir une aide complémentaire pour leur permettre de se rendre au marché.
- **Évaluez la capacité de la population touchée à subvenir à ses propres besoins.** Un ménage composé d'adultes en bonne santé, par exemple, sera en mesure de creuser ses propres latrines à fosse ou de transporter des marchandises sur de courtes distances.
- **Anticipez les besoins que les personnes sont susceptibles de satisfaire en priorité si elles reçoivent des transferts monétaires.** Dans les situations d'extrême urgence, la capacité des bénéficiaires potentiels à subvenir à leurs propres besoins peut s'avérer très faible, voire inexistante. En revanche, dans le cadre de programmes à plus long terme, une analyse plus approfondie de la capacité de paiement et de la disposition à payer des bénéficiaires peut être réalisée (par exemple, en analysant leurs dépenses, leurs revenus, leur dette et leurs actifs), afin d'augmenter progressivement leur contribution et d'améliorer la rentabilité et la durabilité de l'intervention, et de mettre en place une stratégie de sortie du programme de transferts monétaires. Toutefois, la population touchée considérera peut-être l'achat de biens/services EAH comme des coûts d'opportunité (p. ex., elle préférera probablement utiliser des eaux de surface gratuitement, plutôt que de payer pour accéder à des services de distribution d'eau courante).
- **Évaluez l'écart entre ces contributions et l'ensemble des besoins. Il déterminera le montant des transferts monétaires en espèces ou en coupons.** Pour évaluer les écarts entre l'ensemble des besoins et les contributions, il ne faudra pas se fonder uniquement sur des moyennes, mais accorder une attention particulière aux personnes les plus pauvres et vulnérables. Ventilez les données et identifiez les écarts en fonction des différents quintiles de richesse et groupes socioéconomiques, y compris les plus vulnérables. Les besoins et le montant des transferts varient souvent selon la taille des ménages et les maladies ou handicaps qui les touchent. La consommation de savon au sein d'une famille chaque mois, par exemple, dépend de la taille du ménage. Afin que le montant des transferts soit équitable, le programme devra donc faire en sorte de quantifier les coûts associés à la couverture des besoins des ménages de différentes tailles.



### HARMONISATION :

- Le montant du transfert doit être coordonné, au minimum avec les autres programmes humanitaires. La valeur du transfert devra probablement tenir compte des programmes de protection sociale et être comparée à d'autres normes nationales, comme le salaire minimum. Déterminez si d'autres organismes, organisations ou acteurs gouvernementaux fournissent une aide aux ménages et, le cas échéant, depuis combien de temps.

### ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES :

- Il conviendra de comparer le montant jugé le plus approprié pour les transferts monétaires avec le budget du programme concerné, qui n'en sera peut-être alors qu'au stade de l'estimation. Le budget devra tenir compte de l'ensemble des coûts associés à la distribution des transferts monétaires, y compris les tarifs pratiqués par les prestataires de services. À ce stade, il sera possible de s'appuyer sur la valeur du transfert et sur le budget disponible pour déterminer avec plus de précision le nombre de bénéficiaires ciblés. Il peut s'avérer nécessaire de revoir les critères de ciblage du programme afin de s'assurer que l'ensemble des bénéficiaires correspondant à ces critères pourront recevoir l'aide prévue. Le cas échéant, les limitations budgétaires pourront nécessiter une diminution de la valeur du transfert. Il conviendra alors de vérifier que cette diminution ne remet pas en cause la capacité des personnes ciblées par le programme à répondre aux besoins identifiés, ce qui nécessiterait d'envisager une nouvelle approche.

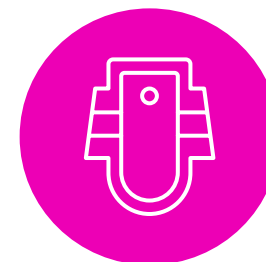


### CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'EAH :

Il existe des considérations propres aux TM pour le secteur EAH, notamment pour la construction d'équipements, qui constitue généralement une activité ponctuelle.

Dans le cas des TM destinés à la construction d'équipements EAH, il convient d'évaluer le montant total de la construction, notamment des matériaux, de la main-d'œuvre et des déplacements.

Compte tenu du caractère ponctuel de la construction d'équipements EAH et du fait que cette activité puisse être relativement onéreuse, il convient de soigneusement planifier et structurer les TM. Les TM peuvent être distribuées par tranches de crédit avec conditionnalité, telle que l'avancée de la construction conformément aux normes de qualité. Cela nécessite un effort de suivi important de la part de l'organisme de mise en œuvre.



**CONSULTER LES  
CONSIDÉRATIONS RELATIVES  
AUX PROGRAMMES DE  
TRANSFERTS MONÉTAIRES  
POUR LA CONSTRUCTION DE  
LATRINES**



Pour plus d'informations concernant les besoins de coordination relatifs à la valeur des transferts, [veuillez consulter la section 7.2.3](#). En cas de transferts monétaires à usages multiples, les montants seront établis en fonction du [panier de dépenses minimum](#).



Les résultats de l'étude des données probantes relatives à la programmation fondée sur le marché menée par le cluster mondial sur l'EAH ([voir les ressources clés indiquées au chapitre 4](#)) ont permis de montrer que la plupart des transferts monétaires à usages multiples ne couvraient qu'une partie de l'écart de dépenses constaté par rapport au panier de dépenses minimum. Les personnes dans le besoin sont ainsi contraintes de hiérarchiser davantage leurs dépenses pour répondre à leurs besoins les plus urgents.

## FRÉQUENCE ET CALENDRIER

Pour définir la fréquence des transferts, il faudra déterminer si l'aide doit être ponctuelle (par exemple pour la construction d'équipements EAH) ou récurrente (par exemple pour l'achat régulier de produits d'hygiène). Les éléments suivants devront être pris en compte :

### REVENUS ET HABITUDES DE CONSOMMATION DES BÉNÉFICIAIRES

- Afin d'encourager les personnes à dépenser leur argent au profit de biens/services mis en avant par le programme, le calendrier des transferts devra être élaboré en tenant compte des revenus et des habitudes des bénéficiaires. Les changements attendus concernant leurs revenus pourront avoir des conséquences.

### FLUCTUATIONS

(Marché, saisons, changements soudains dus aux conséquences de la crise)

- Les fluctuations peuvent avoir une incidence sur le prix des articles et orienter les décisions quant au type de transfert à privilégier (*par exemple, les coupons à valeur marchandise pourraient être plus adaptés que les coupons à valeur monétaire, car la différence de prix sera couverte par l'organisme au moment de payer les prestataires et non par les bénéficiaires*). En outre, il sera peut-être nécessaire d'adapter le montant du transfert.

### DURÉE DES TRANSFERTS MONÉTAIRES

- Parmi les éléments à prendre en compte figurent les objectifs du programme, les besoins EAH, le contexte et le budget. Il faudra prévoir une stratégie de sortie à déployer une fois les transferts terminés.
- Les besoins peuvent-ils être satisfaits au cours de la période de mise en œuvre du programme ? Si ce n'est pas le cas, des partenaires locaux assureront-ils la continuité du programme ou comment les besoins subsistants seront-ils satisfaits ?

### AUTRES BESOINS ÉCONOMIQUES

- S'agissant de l'aide en espèces pour l'achat de produits EAH, il convient de s'assurer que les autres besoins économiques des personnes sont satisfaits, grâce à des interventions dans différents secteurs qui pourraient, elles aussi, reposer sur des TM. Si de telles interventions ne sont pas mises en place, les espèces destinées à l'achat de produits EAH seront probablement dépensées pour répondre à d'autres besoins essentiels et, par conséquent, les objectifs du programme dans ce domaine ne seront pas atteints. De même, il est possible que les bénéficiaires vendent les produits EAH reçus lors des distributions en nature, pour ensuite dépenser l'argent dans d'autres domaines qu'ils considèrent comme prioritaires.

## COMMUNICATION ET RESPONSABILISATION

**La communication efficace entre le personnel du programme et les participants constitue une composante essentielle des programmes de transferts monétaires.**

Le personnel du programme doit chercher à communiquer avec les bénéficiaires et la communauté ciblée dès le début du processus. Il doit en outre maintenir le dialogue tout au long des activités de transferts monétaires.

La communication et la responsabilisation sont également des piliers des programmes qui ne prévoient pas la mise en place de TM. Toutefois, certaines mesures sont propres aux TM :

### COMMUNICATION AVEC LES COMMUNAUTÉS LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DES TM<sup>27</sup>

#### Tous les modes de communication doivent être accessibles :

- Les personnes – quels que soient leur genre, leur âge, leur statut au regard du handicap ou leur groupe social – peuvent communiquer avec le personnel chargé du programme.
- La communication est bidirectionnelle, et le personnel du programme est prêt à recevoir les commentaires des communautés et à prendre les mesures qui s'imposent.
- Le personnel du programme dispose d'informations d'orientation (p. ex., sur les mécanismes d'orientation en cas de risques liés à la protection).
- Les échanges se font dans une langue adaptée et des canaux de communication appropriés sont utilisés.
- Les organismes doivent définir des dispositifs de responsabilisation et de retour d'informations, mais aussi encourager les communautés à les utiliser afin de recueillir leurs commentaires en tant que clients (lorsqu'elles reçoivent des biens/ services émanant du secteur privé).

#### Les informations suivantes doivent être communiquées aux communautés participant aux programmes de TM :

- Le processus général de transfert monétaire, de l'enregistrement jusqu'à la distribution et l'évaluation du programme.
- Le calendrier des transferts et le montant de ces derniers.
- Les responsabilités des participants lors du décaissement, notamment l'obligation de présenter une carte d'identité valable, de signer des documents, de faire prélever ses empreintes digitales, etc.
- L'ensemble des risques en matière de sûreté et de sécurité associés à la manipulation d'espèces.
- Comment effectuer des retours d'informations et recevoir une assistance.
- Le processus de suivi et ce à quoi s'attendre.
- La manière dont les données personnelles collectées seront utilisées ou partagées.
- Les conséquences en cas de non-respect des procédures du programme.
- Tout autre détail pertinent en lien avec le programme.



#### OUTIL :

Pour plus d'informations sur la communication et la redevabilité dans le domaine des programmes de transferts monétaires, veuillez consulter la [Boîte à outils du CaLP pour la qualité des programmes.](#)



#### REMARQUE :

La responsabilité à l'égard des populations touchées par une crise est un aspect essentiel de la mise en œuvre des programmes EAH, notamment les transferts monétaires, qui permet de s'assurer que les services fournis répondent bien à leurs besoins.

Pour garantir cette responsabilité, il convient d'identifier les risques auxquels sont exposés les participants dans le cadre du programme.

## ENCAISSEMENT ET FOURNITURE DE L'AIDE

Une fois l'identité des bénéficiaires vérifiée, il est primordial de veiller à ce que les TM soient accessibles et mis en œuvre en toute sécurité. La distribution efficace des TM nécessite une collaboration étroite avec divers départements, y compris les équipes de soutien aux activités et les prestataires de services financiers. Le processus d'encaissement doit donc être soigneusement planifié et documenté.

- Préparez des procédures opérationnelles standard et partagez-les. Un spécialiste des transferts monétaires et des marchés pourra contribuer à leur élaboration.
- Avec le soutien de l'équipe logistique, des dispositions doivent être prises pour garantir que l'ensemble des bénéficiaires ciblés disposent d'un accès sûr aux espèces ou aux coupons reçus aux moments requis. Entre autres mesures, vous pouvez notamment aider les populations à se rendre sur le site de distribution des espèces ou des coupons, ou sécuriser leur accès aux distributeurs automatiques de billets et aux prestataires.
- Les procédures opérationnelles standard doivent faire l'objet de discussions et d'une approbation par l'ensemble des parties prenantes avant d'être communiquées aux bénéficiaires. Un dispositif de retour d'informations doit également être mis en place.
- Une fois les procédures opérationnelles standard établies, les mécanismes de distribution pourront être testés dans le cadre d'une simulation pilote sur un petit nombre de bénéficiaires, avant d'être déployés à plus grande échelle. Cet essai pilote peut vous donner l'occasion de revoir vos connaissances.
- Afin de garantir la transparence et la responsabilité dans le cadre de la distribution des transferts monétaires, il est important de documenter toutes les données relatives aux bénéficiaires et aux fonds ou aux coupons versés dans le cadre du programme, et de mettre en place un système permettant de vérifier périodiquement ces informations en les comparant aux données financières relatives au rapprochement des paiements.
- Un autre aspect essentiel à prendre en compte lors de la mise en œuvre de l'assistance est la définition d'indicateurs permettant de suivre les processus, les résultats et les produits, comme nous le verrons au [Chapitre 5](#).



L'encaissement désigne l'ensemble des actions entreprises par les bénéficiaires pour accéder à leur argent (*l'encaissement d'un chèque, d'un mandat de paiement, d'une obligation, d'un billet ou autre ; l'utilisation d'un distributeur automatique ou le recours à un agent, en ayant recours à un service d'argent mobile ou un commerçant, par exemple, pour retirer de l'argent*).

Le processus plus large d'encaissement géré par l'organisation de mise en œuvre peut aussi comprendre le rapprochement des paiements.<sup>28</sup>



En règle générale, les **PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES STANDARD (POS)** sont des documents qui comprennent les éléments suivants :

- Des précisions concernant le processus d'encaissement et les procédures de ciblage, de suivi, de gestion des risques et de traitement des plaintes ;
- La définition des rôles et des responsabilités de l'ensemble des membres de l'équipe, des départements et des prestataires de services financiers impliqués ;
- La description de toutes les conditions à remplir pour bénéficier de l'aide, notamment les documents à présenter ou tout autre critère à respecter pour recevoir une aide spécifique (par exemple, la nécessité de disposer de fosses de latrine conformes aux normes prescrites et déjà creusées avant de pouvoir bénéficier de coupons dédiés aux latrines) ;
- Des précisions concernant les différents mécanismes d'atténuation mis en place pour répondre aux risques (identifiés pendant l'évaluation), ainsi que les modalités d'accès à une aide en cas de difficultés. Cet aspect est particulièrement important en cas de recours à des prestataires de services financiers et/ou à des mécanismes de distribution numériques tels que les coupons électroniques.

## 4.1.2 COLLABORER AVEC LES PRESTATAIRES DE SERVICES FINANCIERS

### SÉLECTIONNER LES PRESTATAIRES DE SERVICES FINANCIERS

La collaboration avec les prestataires de services financiers est l'un des piliers des programmes de transferts monétaires. Il faudra soutenir le personnel (chargé du programme, de la logistique et des finances) et travailler de concert avec les spécialistes des transferts monétaires/des marchés afin de passer aux étapes suivantes du programme de transferts monétaires, à savoir la sélection des prestataires de services financiers et la passation de marchés avec ces derniers.



#### PENDANT LA FOURNITURE DE L'AIDE :

- Établissez des procédures claires, attribuez les rôles et les responsabilités, définissez des protocoles de communication ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre dans le cadre des procédures opérationnelles standard.
- Identifiez un interlocuteur chez les prestataires de services financiers afin de résoudre les problèmes techniques et programmatiques susceptibles de survenir au cours de la fourniture de l'aide.
- Organisez un atelier d'orientation avec les prestataires de services financiers avant la distribution, afin de passer en revue les différentes étapes de la fourniture de l'aide et de tester leur mise en œuvre générale.
- Veillez à ce que le personnel du programme ait validé le service client du prestataire de services financiers, les mécanismes de soutien technique et les pratiques de protection des données.

#### CONSEILS SUPPLÉMENTAIRES :

- Assurez-vous que le prestataire de services financiers enregistre les données de distribution dans ses systèmes et qu'il établit des rapports en respectant le format et les délais convenus.
- Définissez le format d'établissement des rapports dès le départ
- Demandez à ce qu'un exemplaire de chaque rapport vous soit communiqué et transmettez-le à vos équipes chargées des finances et du suivi, de l'évaluation de la responsabilité et de l'apprentissage.
- Définissez la fréquence à laquelle votre prestataire de services financiers devra vous communiquer des rapports.
- Soumettez régulièrement les prestataires de services financiers à des contrôles qualité.
- Mettez en place un suivi régulier et veillez à ce que des retours d'informations sur les services fournis par le prestataire soient collectés auprès des bénéficiaires afin d'apporter des améliorations en temps opportun, par exemple en assurant un suivi postdistribution.

## 4.1.3 COLLABORER AVEC LES PRESTATAIRES

Pour mettre en œuvre l'assistance sous forme de coupons, mais aussi certains programmes de transferts monétaires, les équipes responsables des programmes EAH doivent collaborer avec leurs collègues et faire appel à des prestataires.

- Le personnel du programme assurera la sélection et la formation de ces prestataires, et accompagnera les équipes responsables de la logistique, des finances, des transferts monétaires et des marchés dans le processus de recrutement, dans le cadre des TM. Le personnel EAH pilotera la procédure d'évaluation de la qualité EAH.
- Les collègues responsables de la logistique doivent bénéficier d'une formation spécifique afin d'apprendre à adapter les achats en fonction des besoins des programmes de transferts monétaires. Les spécialistes des transferts monétaires et des marchés pourront les aider dans cette démarche.

## SÉLECTIONNER LES PRESTATAIRES

Dans le cadre des programmes EAH qui ont recours aux marchés pour s'approvisionner au niveau local, le personnel EAH (parfois en collaboration avec les personnes responsables des transferts monétaires) doit généralement participer à l'examen technique et à la sélection des prestataires. Cette évaluation des prestataires doit également être réalisée dans le cadre des transferts de coupons.

### Les éléments suivants seront pris en compte lors de la sélection :

- Les compétences techniques des fournisseurs – leur capacité technique et opérationnelle à proposer des biens et des services EAH de qualité.
- Leur capacité à intervenir à une échelle suffisante pour répondre aux besoins du programme, tout comme il faut tenir compte de l'échelle en matière d'approvisionnement local. Les considérations à prendre en compte comprennent leur capacité quotidienne à fournir les biens nécessaires, leur délai de réapprovisionnement, leur capacité de stockage, etc. Les personnes chargées de la logistique, de l'EAH, des transferts monétaires et des marchés devront probablement réaliser un examen.
- Leur éligibilité en fonction de leur licence d'exploitation, de leurs renseignements bancaires et des données d'identification des propriétaires de l'entreprise. Les collègues responsables du soutien aux entreprises (le personnel de logistique, par exemple) examineront ces informations dans le cadre de la procédure de sélection.
- Une analyse des risques, notamment en matière de protection et de conflits, doit également être réalisée dans le cadre du processus de sélection des prestataires.  
**Voir la section 3.3.**

## PASSATION DE MARCHÉS

Dans la plupart des organismes, les personnes chargées de la logistique, avec le soutien du personnel des programmes EAH, des ressources humaines et des finances, seront responsables de la passation de marchés.

### Les équipes chargées du programme devront tenir compte des éléments suivants :

- **L'organisation qui conclut un contrat avec le prestataire peut-elle lui garantir un volume de ventes ?** Par exemple, si les bénéficiaires sont libres de choisir leur prestataire, il sera probablement impossible de garantir à une personne qu'elle vendra ses produits/services. Il peut être judicieux de souligner que votre organisation n'est pas tenue de garantir un certain volume de ventes tout au long du projet.
- **Si le bénéficiaire peut librement choisir** les produits et services spécifiques qu'il souhaite acheter (à l'aide des coupons à valeur monétaire), cette information devra être précisée.
- **Les responsabilités du prestataire**, y compris l'obligation de tenir un registre des transactions effectuées avec les bénéficiaires tout au long du programme.
- **Les responsabilités de l'organisation qui conclut un contrat avec le prestataire**, y compris son rôle en matière de suivi et son engagement à effectuer les paiements conformément au processus convenu.
- **Le processus de paiement**, y compris le calendrier de paiements et la fréquence à laquelle ils sont effectués par l'organisation contractante en faveur du prestataire. Par exemple, les paiements sont réalisés chaque semaine pour les biens vendus la semaine précédente.
- **Des conditions particulières pourront être fixées si les prestataires utilisent certaines technologies** (par exemple des applications mobiles ou du matériel informatique comme des lecteurs de carte) dans le cadre du programme afin de définir la manière dont ces technologies seront employées ainsi que les responsabilités spécifiques du prestataire, y compris en matière de protection des données.

- ▶ **Des clauses juridiques supplémentaires** pourront figurer dans le contrat. Il pourra par exemple être mentionné que le prestataire ne sous-traitera pas son activité à d'autres entités commerciales et que les lois en vigueur seront respectées.
- ▶ Il faudra peut-être apporter des **précisions techniques** au contrat ou y joindre une annexe. Ces spécifications contiendront des informations techniques sur les biens et services que le prestataire s'engage à fournir ainsi que sur les normes qu'il s'engage à respecter.
- ▶ **Les conditions à respecter devront être établies avec les prestataires** afin de s'assurer qu'ils ne se concerteront pas en amont pour fixer les prix, ce qui nuirait au programme.
- ▶ **Le respect** du code de conduite et des garanties par les fournisseurs.



## LA FORMATION DES FOURNISSEURS ET DES PRESTATAIRES DE SERVICES

**Compte tenu du rôle central qu'occupent les fournisseurs dans l'assistance sous forme de coupons, il est indispensable de consacrer du temps à leur formation ainsi qu'à celle des prestataires de services. Il pourra s'agir notamment :**

- ▶ Le soutien au renforcement des capacités des fournisseurs et des prestataires de services en matière de respect des normes techniques EAH, comme décrit dans la [Section 4.2.2 \(B\)](#).
- ▶ Les équipes responsables des programmes EAH devront préciser les rôles et les responsabilités des fournisseurs et des prestataires de services participant au programme et, surtout, les procédures à respecter pour que les bénéficiaires puissent échanger leurs coupons contre des biens et services. Des protocoles seront mis en place pour le suivi de chaque transaction.
- ▶ Si une technologie de transaction est utilisée pour exécuter les transactions (comme les coupons électroniques), il sera nécessaire de mettre en place une formation à l'utilisation des applications mobiles, et de fournir du matériel (comme les lecteurs de carte) ou d'autres outils utilisés dans le processus d'échange des coupons.
- ▶ Enfin, compte tenu du fait que les fournisseurs et les prestataires de services participant au programme de transferts monétaires interagissent directement avec les populations touchées, il est recommandé qu'ils suivent une formation définissant des normes de conduite.

Cette section aborde les principales étapes suivantes :

**Identifier les acteurs du marché et la population touchée à soutenir.**

- ▶ **Contribuer au bon fonctionnement des acteurs du marché**
  - Subventions, garanties et accès facilité des acteurs du marché au financement
  - Renforcement des capacités et soutien technique aux acteurs du marché
  - Communication et responsabilisation.
- ▶ **Faciliter l'accès aux marchés et renforcer la demande**
  - Faciliter l'accès de la population touchée aux biens et services EAH et stimuler la demande
- ▶ **L'environnement du marché et les services de soutien.**



Dans le secteur EAH, les activités de soutien au marché ont pour objectif d'améliorer la situation des populations touchées par une crise en apportant un soutien aux systèmes de marché essentiels dont dépend la population cible pour l'accès aux biens et services EAH.

**Ces interventions ciblent des acteurs du marché, des services, des politiques et des infrastructures spécifiques.<sup>29</sup>**



#### EXEMPLES D'INTERVENTIONS DE SOUTIEN AU MARCHÉ<sup>30</sup>

- ▶ **Eau** : Aider les acteurs privés locaux du marché de l'eau à fournir une eau (ou des services et des produits de traitement de l'eau) abordable et de bonne qualité en situation d'urgence ou pendant la phase de préparation.
- ▶ **Assainissement** : Soutenir la création et le développement des entreprises responsables de la construction et de la réparation des toilettes en leur fournissant des subventions, du matériel, des formations ou des solutions destinés à améliorer leur viabilité financière.
- ▶ **Hygiène** : Aider les organisations communautaires telles que les groupes de femmes ou les groupes de jeunes à produire des articles d'hygiène au niveau local (chlore, produits menstruels, savon, détergent, masques, etc.).

**CONSULTER D'AUTRES EXEMPLES D'INTERVENTIONS SUR LES SYSTÈMES DE MARCHÉ EAH**

29 - Adapté de : CaLP et Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), [Fiche-conseil : Interventions de soutien au marché en contexte humanitaire](#)

30 - Adapté de : Barbiche, J.C. et Collins, O., 2020. [Evidence Building for Cash and Markets for WASH in Emergencies, cluster mondial sur l'EAH](#)



## 4.2.1 IDENTIFIER LES ACTEURS DU MARCHÉ ET LA POPULATION TOUCHÉE À SOUTENIR

Dans une manière semblable aux programmes de TM, l'une des premières étapes majeures pour fournir un soutien au marché consiste à identifier le groupe cible. La plupart du temps, il s'agira d'entreprises du secteur EAH afin d'améliorer l'accès de personnes touchées aux marchés.

Afin d'identifier les différents acteurs à soutenir, il faudra s'appuyer sur l'évaluation du marché ainsi que sur l'analyse des options d'intervention, qui auront permis de mettre en lumière des composantes essentielles de la chaîne de marché ou de la chaîne de prestation de services qui pourraient être renforcées. Cette analyse permettra parfois d'identifier des acteurs spécifiques, tels que des commerçants ou des prestataires de services.

Dans le cas contraire, le personnel du programme pourra sélectionner les acteurs du marché devant bénéficier d'un soutien. Ce processus de sélection pourra être mené par l'équipe logistique, mais l'équipe chargée du programme EAH devra contribuer de manière significative à la définition des critères de sélection. Il faudra choisir les acteurs les plus susceptibles d'améliorer considérablement l'accès de la population touchée aux services EAH. Des considérations d'ordre pratique devront également être prises en compte, comme la volonté des acteurs du marché de participer.

### Cibler les acteurs du marché devant bénéficier d'un soutien<sup>31</sup>

Prenez garde à ne pas exacerber les dynamiques de pouvoir en focalisant tout le soutien sur un seul type d'acteur du marché. Vous pourriez par exemple :

- Soutenir une multitude d'entreprises de nature et de taille diverses (sur la base des caractéristiques démographiques et de genre de leurs propriétaires et de leurs employés).
- Proposer un soutien général aux entreprises, quelle que soit leur taille.
- Mettre en place un soutien progressif, adapté à la taille de l'entreprise.

Ciblez les acteurs du marché les mieux placés pour répondre aux besoins essentiels des populations touchées et des ménages vulnérables.

Pour ce faire, il est primordial d'identifier les acteurs du marché couverts par le programme ainsi que le nombre de commerçants travaillant dans le même secteur. Les commerçants couverts par le programme pourront également varier, en fonction du genre et d'autres caractéristiques démographiques des commerçants et des utilisateurs.

Le nombre d'acteurs du marché à soutenir devra être en adéquation avec la portée du programme et le nombre de ménages touchés par la crise ayant été ciblés. Toutefois, il n'existe pas de relation linéaire entre le nombre de ménages et le nombre de commerçants à soutenir, car les interventions dépendront du contexte et du secteur.

## 4.2.2 CONTRIBUER AU BON FONCTIONNEMENT DES ACTEURS DU MARCHÉ

Les interventions de soutien au marché liées à l'offre permettent aux acteurs du marché d'évoluer efficacement, en mobilisant les capacités requises et en assurant des services de qualité afin d'améliorer la fourniture de biens et services EAH à la population touchée.



Les acteurs du marché à soutenir doivent être soigneusement identifiés. Si les interventions de soutien au marché à destination des entreprises peuvent faciliter la prestation de services, elles peuvent également avoir des effets néfastes si les risques ne sont pas pris en compte. Les prix des biens et des services peuvent être altérés, et certains acteurs du marché peuvent être entièrement évincés de leur secteur. Ces considérations peuvent permettre de déterminer si l'intervention doit concerner des entreprises individuelles ou s'il est nécessaire d'adopter une approche plus générale.



Les interventions de soutien au marché peuvent à la fois permettre de cibler les populations touchées et de collaborer avec les acteurs du marché EAH (*par exemple, en facilitant l'accès des populations aux marchés et en renforçant la demande*). Pour plus d'informations concernant le ciblage des populations touchées par une crise, veuillez consulter les orientations relatives aux interventions d'utilisation des marchés présentes dans la **Section 4.1.**

**Les interventions comprennent un large éventail d'activités qui ciblent les acteurs du marché et peuvent porter sur l'un des aspects suivants :**

- ▶ Fournir des subventions aux commerçants ;
- ▶ Renforcer les capacités des prestataires de services ;
- ▶ Responsabiliser davantage les acteurs du marché vis-à-vis des populations touchées par la crise.



#### **EXEMPLES:**

Subventions ou prêts pour des équipements techniques destinés à l'amélioration des capacités (tel que des moules par injection pour la fabrication de cuvettes de toilettes en plastique), subventions pour le réapprovisionnement, règlement des factures de services publics d'assainissement, allocations pour frais de personnel (subventions pour la dotation en personnel d'une entreprise, par exemple) ; ou subvention de démarrage pour les nouvelles entreprises, notamment celles dirigées par une femme.

A

## **SUBVENTIONS, GARANTIES ET ACCÈS FACILITÉ DES ACTEURS DU MARCHÉ AU FINANCEMENT**

Un soutien financier peut être apporté aux acteurs du marché sous diverses formes.

### **LES SUBVENTIONS**

Les subventions constituent le type d'aide financière le plus direct. Elles peuvent être octroyées aux nouveaux prestataires de services, détaillants et grossistes comme à ceux déjà couverts par le programme, mais aussi à d'autres acteurs du marché, sous forme de paiement unique ou récurrent. Toutefois, l'objectif de la subvention peut largement varier.

### **LES GARANTIES**

Une autre solution consiste à fournir une garantie en vertu de laquelle une agence humanitaire peut s'engager ou promettre qu'un certain volume de biens sera vendu à un prix convenu entre un fournisseur et l'agence.

Les accords de garantie doivent être soigneusement rédigés et établir des conditions claires décrivant quand et comment l'organisme concerné réglera le montant à l'entreprise, ainsi que la somme concernée, afin d'honorer le contrat.

### **FACILITER L'ACCÈS AU FINANCEMENT**

Les acteurs du marché ne remplissent pas toujours les critères de solvabilité qu'exigent les prêteurs et sont parfois incapables d'obtenir un prêt suffisant pour développer leur activité. Dans de tels cas, il existe plusieurs possibilités de soutien au marché, notamment un soutien aux entreprises pour leur permettre de répondre à ces critères.

Les organismes humanitaires peuvent également travailler directement avec les institutions financières pour introduire ou adapter les conditions de financement et les types de prêts qu'elles proposent, afin de faciliter l'accès des acteurs du marché au financement. Créer des financements directement destinés aux consommateurs pour qu'ils puissent acheter des produits EAH constitue une autre forme de soutien au marché.

Les garanties peuvent permettre aux entreprises de prendre davantage de risques, de commander les articles nécessaires en plus grande quantité, de proposer de nouveaux produits EAH dont la promotion sera assurée par une agence (si le fournisseur n'est pas encore décidé à investir) ou de prévenir les pertes liées aux produits périssables (tels que le chlore en poudre).

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET SOUTIEN TECHNIQUE AUX ACTEURS DU MARCHÉ

Les efforts de renforcement des capacités peuvent cibler des acteurs du marché sélectionnés afin d'améliorer la qualité des biens ou des services qu'ils proposent.

De nombreux services de soutien technique pourront être mis en place. Cet aspect n'est pas décrit en détail dans les présentes orientations, mais un soutien spécifique pourra être apporté aux prestataires de services collectifs, au personnel d'entretien, aux fabricants ainsi qu'à d'autres acteurs du marché intervenant dans différents domaines, tels que le contrôle de la qualité de l'eau, l'élaboration de protocoles de santé et de sécurité, ou encore le recours aux techniques de traitement des eaux usées.

Outre la fourniture d'un soutien technique en matière d'EAH, les acteurs du marché pourront également être accompagnés dans leurs pratiques commerciales et de gestion, notamment en ce qui concerne la comptabilité, la gestion des actifs et la planification financière.

Il est souvent demandé aux prestataires de services collectifs en particulier, mais aussi à d'autres prestataires de services, de respecter certains critères de performance dans leurs interventions. Ils pourront donc tirer parti des activités de renforcement des capacités orientées sur la gestion des ressources humaines et le service client, entre autres domaines.

La fourniture d'un soutien pourra également consister à faciliter les échanges avec les autres acteurs de la chaîne de valeur, notamment lorsque cela contribuera à améliorer la qualité des biens/services qu'ils proposent.

## COMMUNICATION ET RESPONSABILISATION

Lorsque des biens et services EAH sont fournis aux personnes touchées par une crise en recourant au marché, les organismes humanitaires souhaitent renforcer la responsabilité des acteurs du marché à l'égard de la population.

- Les organismes EAH encouragent les acteurs du marché à développer leurs pratiques de communication, notamment en élaborant des supports d'information accessibles qui clarifient les droits que peuvent exercer les utilisateurs et les consommateurs, ainsi que les possibilités qui leur sont offertes.
- S'agissant de la prestation de services, les organismes EAH pourront créer des organes de représentation des consommateurs au sein de la population touchée et renforcer leurs capacités afin de définir leurs besoins/d'aborder certaines questions avec les prestataires de services et d'autres autorités.
- Les interventions pourront également porter spécifiquement sur les capacités des acteurs du marché à encourager des changements au sein du système de marché, afin de permettre aux acteurs en amont de la chaîne d'approvisionnement de s'adapter aux besoins identifiés par les travailleurs et les fournisseurs qui échangent directement avec les consommateurs.



### EXEMPLE :

#### SOUTIEN AU MARCHÉ DU TRAITEMENT DE L'EAU À DOMICILE EN HAÏTI<sup>32</sup>

Le projet s'est attaché à identifier les interventions fondées sur le marché susceptibles de contribuer à l'éradication du choléra, tout en soutenant les activités de préparation face aux nombreux risques de catastrophe naturelle en Haïti.

Après avoir établi un lien entre la disponibilité des produits à base de chlore et l'absence de réservoirs adéquats pour le stockage de l'eau potable, l'intervention a sélectionné 15 fournisseurs (tous relativement bien installés en tant que distributeurs de solutions chlorées liquides) afin de les former à la comptabilité et à la gestion générale d'entreprise, d'enrichir leurs stocks et de leur offrir une formation technique complémentaire.

## 4.2.3 FACILITER L'ACCÈS AUX MARCHÉS ET RENFORCER LA DEMANDE

Des interventions de soutien au marché en lien avec la demande peuvent être menées afin de remplacer ou de compléter celles liées à l'offre (mentionnées plus haut). L'objectif principal des activités en relation avec la demande est de permettre aux utilisateurs d'accéder aux biens et services EAH et de répondre ainsi de manière satisfaisante à leurs besoins en temps de crise.

### FACILITER L'ACCÈS DE LA POPULATION TOUCHÉE AUX BIENS ET SERVICES EAH ET STIMULER LA DEMANDE

Les interventions de soutien au marché liées à la demande visent principalement à améliorer l'accès des populations aux biens et services EAH en levant les obstacles auxquels elles se heurtent. Pour y parvenir, de nombreuses activités qui consisteront notamment à soutenir les entreprises du secteur EAH et/ou à collaborer avec les personnes touchées par la crise seront souvent mises en œuvre. Afin d'obtenir des résultats, les activités de soutien au marché devront la plupart du temps s'accompagner d'interventions d'utilisation du marché, y compris de TM.

Les interventions de soutien en lien avec la demande peuvent impliquer de collaborer directement avec les acteurs du marché, de travailler aux côtés de la population touchée/des utilisateurs finaux, ou les deux à la fois.

#### Lorsque l'accès physique au marché constitue un obstacle, les activités suivantes peuvent être mises en œuvre :

- Apporter un soutien à court terme à la population touchée, notamment en facilitant le transport jusqu'au marché. Les programmes devront probablement prévoir plusieurs types d'interventions afin de lever les divers obstacles auxquels se heurtent les différents groupes (en fonction du genre, du statut au regard du handicap, de l'âge, etc.).
- Fournir un soutien à plus long terme aux acteurs du marché, sous forme de subventions ou d'autres modes de financement, afin de permettre aux entreprises d'ouvrir de nouvelles succursales, etc.
- Si cela s'avère plus efficace, couvrir une partie des coûts supportés par les acteurs du marché et les prestataires de services du secteur EAH afin de mieux atteindre les personnes devant accéder au marché.

#### Lorsque la faible demande constitue un obstacle, les activités pourront consister à :

- Informer davantage les personnes sur les produits EAH disponibles, identifier les facteurs entraînant certains comportements ainsi que les obstacles et les sources de motivation, pour ensuite utiliser ces informations dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie spécifique au contexte visant à stimuler la demande.
- Renforcer la demande en collaborant directement avec les fournisseurs afin de promouvoir leurs produits auprès des populations touchées.

#### Lorsque l'approvisionnement de certains biens spécifiques constitue un obstacle, les activités suivantes pourront être mises en œuvre :

- Collaborer avec les utilisateurs, par exemple en regroupant les commandes afin de répartir et de diminuer les coûts de transport des biens entre les nombreux utilisateurs.
- Inciter les acteurs du marché à regrouper les produits afin de les rendre accessibles dans un site unique et de faciliter ainsi le processus d'achat pour les utilisateurs.

La plupart des interventions de soutien mentionnées ci-dessus permettent d'améliorer cet aspect de l'accès au marché. Outre les activités de soutien spécifiques, il convient de noter que les transferts monétaires sont généralement très efficaces pour soutenir le marché. Les deux types d'interventions peuvent être menés simultanément afin d'encourager des changements plus nombreux.



### L'ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ ET LES SERVICES DE SOUTIEN

D'autres types d'intervention peuvent cibler l'environnement du marché et les services de soutien. Ce point est abordé dans la [Section 4.3](#) sur le renforcement des systèmes de marché. Il est difficile de distinguer une intervention de soutien au marché d'une intervention de renforcement des systèmes de marché lorsqu'elle concerne des politiques, la gouvernance ou des services secondaires. Seuls l'échelle et le calendrier de mise en œuvre permettent de les différencier.



### EXEMPLE :

Certaines personnes peuvent rencontrer des difficultés pour accéder aux produits EAH proposés par un seul fournisseur. En règle générale, les travaux de construction (en particulier pour les latrines et les installations destinées à la toilette) impliquent l'achat de biens fournis par différentes catégories d'entreprises. Lorsqu'un utilisateur est contraint d'effectuer plusieurs trajets pour se rendre chez différents fournisseurs, la complexité du processus d'achat peut constituer un obstacle significatif à l'accès, surtout s'il doit payer des frais de transport à chaque transaction.

## RENFORCER LES MARCHÉS

Le renforcement des systèmes de marché EAH en contexte humanitaire constitue un domaine de pratique en pleine expansion. Les besoins humanitaires s'inscrivent de plus en plus dans la durée, souvent en raison de conflits persistants ou réguliers, de déplacements à long terme des populations et d'autres formes de vulnérabilité chroniques.

**Dans les crises prolongées et d'autres contextes qui exigent de se préparer et de concevoir des programmes à long terme afin de mener des interventions EAH résilientes et stables, des interventions de renforcement des systèmes sont mises en œuvre.**

Les systèmes de marché sont au cœur de ces activités qui visent à développer les marchés et à garantir la prestation de services à la population touchée par la crise. Lorsqu'elles s'inscrivent dans une approche systémique, les interventions peuvent également avoir des effets positifs sur les questions de gouvernance, de politique et de réglementation, y compris celles qui exercent une influence sur les marchés, et ainsi renforcer encore davantage les capacités en matière d'EAH dans les pays touchés par une crise. En outre, un moyen efficace de compléter les efforts menés pour renforcer les marchés est de déterminer la responsabilité des acteurs, en particulier des prestataires ou des autorités responsables de la fourniture de services aux utilisateurs finaux et aux populations touchées par une crise.

**Le renforcement à grande échelle des systèmes de marché EAH sur une période plus longue qu'une situation d'extrême urgence permet de consolider le nexus développement-humanitaire concernant les pratiques EAH dans le pays où les interventions sont mises en œuvre.** Les acteurs humanitaires du secteur EAH qui s'efforcent de renforcer les capacités des prestataires de services et des systèmes de marché devront interagir avec des acteurs issus des gouvernements, des ONG et du secteur privé en vue d'atteindre l'**objectif de développement durable 6**. En effet, les professionnels du secteur de l'EAH humanitaire et de l'EAH pour le développement durable peuvent travailler ensemble au renforcement des systèmes de marché afin d'atteindre les objectifs à long terme et de mieux préparer les communautés vulnérables aux crises.

Les programmes visant à faire évoluer les systèmes de marché EAH prévoient un grand nombre d'activités devant être mises en œuvre lors des phases de relèvement et de préparation d'une intervention humanitaire. Étant donné qu'il existe divers types d'interventions visant à faire évoluer les systèmes de marché dans ce secteur, plusieurs méthodes peuvent être adoptées pour concevoir et mener à bien ces programmes. La section suivante présentera plutôt différents types de programmes, y compris ceux axés sur le renforcement des capacités des prestataires de services et d'autres acteurs du marché. Ensuite, plusieurs méthodes d'élaboration et de mise en œuvre des programmes visant à faire évoluer les systèmes seront examinées. Toutefois, les professionnels du secteur emploieront peut-être de nombreuses autres approches, et d'autres types de programmes pourront être adoptés dans ce domaine.

### 4.3.1 LES DIFFÉRENTS TYPES D'INTERVENTIONS DE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE MARCHÉ EAH

Certains acteurs essentiels du marché EAH contribuent à fournir des services à long terme. Les prestataires de services de distribution d'eau, les entreprises de vidange des latrines et les prestataires de services d'exploitation ou d'entretien de diverses infrastructures EAH peuvent participer à la fourniture de services sur la durée, en particulier en situation de crise humanitaire prolongée. En plus de renforcer les capacités des prestataires de services, les activités peuvent être axées sur d'autres acteurs du marché EAH. Renforcer le marché EAH peut même consister à créer une nouvelle entreprise afin de répondre à des besoins jusqu'alors insatisfaits au moyen d'un processus de développement d'activités commerciales.

**Cette section aborde :**

- ▶ **Les différents types d'interventions de renforcement des systèmes de marché EAH**
- ▶ **Les méthodes de renforcement des systèmes**

## LES DIFFÉRENTS TYPES D'INTERVENTIONS DE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE MARCHÉ EAH

### TYPE D'INTERVENTION

#### 1 ÉLABORER DE NOUVEAUX MODÈLES DE PRESTATION DE SERVICES

Réaliser une analyse du marché, de la prestation de services et des difficultés en matière de durabilité permettra d'identifier les défaillances auxquelles il est possible de remédier en élaborant de nouveaux modèles de prestation de services afin d'aider les acteurs du marché à fournir des services EAH.

Une transition pourra être amorcée afin que les services ne soient plus fournis par des organismes humanitaires et/ou des structures de gestion communautaire bénévoles, mais par le secteur privé ou des acteurs publics.

Par essence, la conception de nouveaux modèles de prestation de services en contexte humanitaire constitue un travail fastidieux qui exige de mobiliser les acteurs gouvernementaux nationaux, les donateurs et les prestataires de services potentiels.

Les organismes humanitaires peuvent participer à cette intervention plus large en apportant un soutien technique aux prestataires de services collectifs et en réalisant une analyse afin d'éclairer l'élaboration de la stratégie globale de prestation de services, mais aussi en encourageant la participation des populations tout au long de la transition.

Ils pourront en outre prendre part à l'évaluation des capacités des prestataires de services et des entreprises du secteur EAH, mais aussi de la faisabilité de leurs interventions en organisant des audits techniques de vérification des systèmes, et ainsi identifier les domaines dans lesquels il faudra intervenir en collaboration avec de nouveaux prestataires de services. Il s'agit là d'un domaine d'intervention complexe qui est décrit plus en détail dans d'autres publications récentes.<sup>33</sup>

#### 2 AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE, RÉGLEMENTAIRE ET FINANCIER

Recourir au système de marché EAH au sens large implique de prendre connaissance des politiques et réglementations qui ont des répercussions sur les acteurs du marché dans ce secteur ainsi que sur la prestation de services. Il pourrait s'agir de réglementations techniques, qui exigeraient par exemple de stocker les excréments dans une fosse septique conformément à certaines spécifications et de traiter les eaux usées en fonction du volume rejeté. Ces réglementations peuvent avoir une incidence sur le type de produits ou de services que les acteurs du marché sont en mesure de fournir. Les organisations humanitaires pourront effectuer des recherches techniques et s'appuyer sur leur expérience pour aider les organismes de réglementation à élaborer des normes techniques appropriées au contexte ou à les modifier en conséquence.

L'environnement du marché pourrait s'articuler autour d'un cadre réglementaire institutionnel définissant, d'une part, le rôle et le champ d'action des prestataires de services, et d'autre part, le rôle des autorités chargées des services. Ce cadre pourrait également décrire les relations que devront entretenir les différents organismes publics. De tels cadres ne seront peut-être pas élaborés ou suffisamment respectés, ce qui entraînera potentiellement des lacunes ou des doublons. Par conséquent, les acteurs du marché auront des difficultés à suivre la réglementation et à justifier leurs actions auprès des autorités publiques. Les interventions de renforcement des systèmes viseront peut-être à élaborer ou à améliorer des cadres réglementaires institutionnels afin de permettre aux acteurs du marché EAH de fournir efficacement des services, tout en respectant la réglementation du gouvernement et en restant sous sa supervision. Les organismes humanitaires peuvent collaborer avec les agences publiques afin de définir des critères techniques visant à octroyer des licences aux acteurs qualifiés du marché EAH, tels que les entreprises de forage de puits ou de traitement des eaux usées.

Il est possible que des politiques gouvernementales relatives à la tarification des services EAH soient en vigueur, par exemple en ce qui concerne les tarifs des systèmes d'approvisionnement en eau ou les prix de l'eau vendue par les fournisseurs. Les gouvernements pourraient également disposer de politiques d'assainissement prévoyant des subventions destinées à la construction de latrines au sein des ménages. Les politiques ne prévoyant pas de subventions ou celles définissant des niveaux et des critères pour l'octroi de subventions consacrées à l'installation de latrines auront des répercussions sur les approches basées sur le marché en matière d'accès à l'assainissement à domicile. Les acteurs humanitaires pourront collaborer avec le gouvernement et les acteurs du développement durable dans le secteur EAH afin d'élaborer ces politiques, en particulier dans le contexte du relèvement après une catastrophe, des situations de déplacement et des crises prolongées.

### 3 LE MARKETING SOCIAL

Le marketing social utilise les techniques du marketing commercial pour vendre des produits et des services dans l'intérêt général. Il est possible de recourir au marketing social pour promouvoir la pratique du traitement de l'eau à domicile, accroître les ventes de produits de traitement à base de chlore et ainsi améliorer la santé des populations.

Le marketing axé sur l'assainissement désigne une approche programmatique qui s'appuie sur les techniques du marketing social afin de stimuler la demande en matière d'assainissement, tout en comblant les lacunes liées à l'offre. Ces interventions s'accompagnent la plupart du temps d'efforts visant à mettre à disposition des ménages et des entreprises des fonds leur permettant respectivement d'acheter ou de fabriquer des équipements pour les latrines.



#### L'UTILISATION DU MARKETING SOCIAL AU SERVICE DU TRAITEMENT DE L'EAU À DOMICILE AU ZIMBABWE<sup>35</sup>

Un programme éducatif et incitatif a été mis au point afin de sensibiliser la population à la nécessité de traiter l'eau et d'adopter de meilleures pratiques d'hygiène. Ce programme reposait sur une double approche consistant à la fois à mobiliser la demande et à soutenir l'offre par le renforcement des marchés locaux (afin de rendre disponibles les produits d'hygiène nécessaires). Ce choix s'inscrivait dans la continuité de l'hypothèse suivante (développée dans l'analyse de marché pré-crise publiée en 2016) : la distribution gratuite de produits de traitement de l'eau à domicile pour faire face aux épidémies de maladies hydriques dans les zones souffrant de difficultés chroniques en matière d'EAH, indépendamment des préférences et du pouvoir d'achat des consommateurs, aurait un impact négatif sur les marchés et freinerait l'adoption de bonnes pratiques en matière d'hygiène et de traitement de l'eau<sup>36</sup>. Oxfam a collaboré avec les fabricants de Waterguard pour lancer une campagne « un produit acheté, un produit offert » et a couvert les frais liés au traitement de l'eau.

Cette campagne, en plus de rapprocher les détaillants et les consommateurs sur la question du prix, de l'emplacement et de l'utilisation des produits, visait également à soutenir le pouvoir d'achat des ménages potentiellement affaibli par la saison des pluies et les difficultés d'accès au travail dans les régions concernées. Le programme prévoyait des campagnes massives de marketing social pour soutenir la promotion de l'hygiène, la sensibilisation à l'importance du traitement de l'eau et la mise en relation avec les détaillants locaux proposant des produits pour le traitement chimique de l'eau.

### 4 RENFORCER LA DEMANDE DE SERVICES PAYANTS

Dans de nombreux contextes humanitaires, les coûts associés à la fourniture de services EAH sont dans un premier temps couverts par les organismes humanitaires et les gouvernements. Plus tard, lors de la phase de relèvement après une crise, les ressources disponibles se feront plus rares. Il sera alors possible de demander aux populations touchées de régler une partie des frais liés aux services EAH ou de dépenser leur propre argent pour accéder aux produits EAH et ainsi répondre à leurs besoins. Le secteur EAH cherche de plus en plus à assurer un certain recouvrement des coûts, notamment par la mise en place de redevances d'utilisation, dans la mesure du possible. Ces interventions dépendent fortement des politiques gouvernementales et des possibilités de subsistance des personnes touchées par la crise.

Lors de la phase de relèvement après une crise, qui constitue une période de transition, mais aussi de la préparation aux crises récurrentes, les organismes humanitaires pourront collaborer avec les acteurs du marché afin de renforcer la demande de services payants. S'agissant de l'approvisionnement en eau, les personnes pourront continuer de bénéficier d'une aide importante sous forme de subventions, mais il pourra être demandé aux utilisateurs de commencer à couvrir une partie des coûts liés aux services pour finalement régler la somme dans son intégralité.



#### DISTRIBUTEURS D'EAU COMMUNAUX PRÉPAYÉS (DISTRIBUTEURS D'EAU AUTOMATIQUES)<sup>37</sup>

Les distributeurs d'eau communaux prépayés sont des points d'eau où les utilisateurs peuvent s'approvisionner en échange de crédits. Les crédits sont prépayés par les utilisateurs ou distribués gratuitement par un prestataire de services, tels qu'un gouvernement, une ONG ou une entreprise. Ces interventions peuvent contribuer à garantir la durabilité financière de l'approvisionnement en eau ainsi que l'accès équitable à cette ressource pour tous. En contexte humanitaire, les mesures suivantes devront être prises :

- En situation de crise prolongée, par exemple dans les camps, il faudra passer à des interventions à long terme. Les utilisateurs devront finalement payer pour accéder à l'eau. Les distributeurs pourront permettre de garantir une meilleure transparence financière.
- Lorsque des distributeurs prépayés sont déjà installés dans le cadre de la mise en œuvre habituelle du système, et en cas de crise aiguë à court terme, de l'eau pourra être distribuée gratuitement aux utilisateurs pendant une période limitée.
- Dans les situations nécessitant un acheminement d'urgence par camions, lorsque l'approvisionnement en eau est limité et onéreux, les distributeurs pourraient être utilisés afin de rationner équitablement l'eau disponible.

35 - Adapté de : Ngala, P. et Chiripamberi, L., 2018. [Markets for WASH: from preparedness to response against typhoid and cholera outbreaks in Zimbabwe. Transformation towards sustainable and resilient WASH services: Actes de la 41e conférence internationale du WEDC, Nakuru, Kenya, p. 9-13](#)

36 - Ngala, P. et Whitehouse, K., 2016. [Pre-Crisis Market Analysis: City Level View-Domestic water supply, sanitation and hygiene products in six poor suburbs of Harare, Zimbabwe. Oxfam International](#)

37 - Adapté de : Oxfam, 2021 (à paraître). [Pre-paid communal water dispensers \(Water ATMs\): Technical Briefing Note](#)

## 5 LES DIFFÉRENTS MODÈLES D'ACTIVITÉ

Des modèles d'activité peuvent être élaborés, afin de contribuer à repositionner une entreprise existante ou à en créer une nouvelle, et de définir des stratégies et des plans relatifs à la fourniture de biens et services EAH. Pour concevoir des modèles d'activité, les équipes techniques du secteur EAH pourront collaborer avec des spécialistes des affaires et de l'économie. Un modèle d'activité établit un plan visant à générer des profits ou à devenir financièrement viable, en s'appuyant sur les prévisions des recettes futures.



### MÉ DU PLAN D'ACTIVITÉ SUR LE TRAITEMENT DE L'EAU, SOUDAN DU SUD<sup>38</sup>

COMPOSANTE	INFORMATIONS FIGURANT DANS LE PLAN D'ACTIVITÉ
<b>Environnement favorable dans le secteur EAH</b>	Informations détaillées sur le cadre juridique et institutionnel du secteur EAH en milieu urbain du Soudan du Sud, afin de veiller à ce que les plans opérationnels, de gestion, de responsabilisation et d'urgence soient conformes aux politiques et programmes nationaux, tout en répondant aux exigences des principales institutions et en intervenant en leur sein.
<b>Faisabilité technique</b>	Description des infrastructures de l'usine de traitement de l'eau et des éventuelles améliorations techniques nécessaires à moyen ou court terme, afin de garantir la durabilité des infrastructures, le bien-être et la fidélisation du personnel.
<b>Viabilité commerciale</b>	Description du profil des utilisateurs susceptibles d'acheter de l'eau, de leurs habitudes de consommation, de leur pouvoir d'achat, de leurs attentes en matière de services et de leur volonté de payer, et réalisation d'une analyse des coûts du cycle de vie. Cela permet également de déterminer quels types d'accords peuvent être mis en place pour facturer des frais/des taxes de services.
<b>Modalités de gestion</b>	Description des modalités de gestion initiales et formulation de suggestions sur l'approche de gestion alternative la plus adaptée, en tenant compte des structures sociales existantes, des besoins opérationnels et de maintenance, de la responsabilité et des plans d'urgence.
<b>Mécanismes locaux de responsabilité</b>	Recommandations relatives aux mécanismes que l'entité opérationnelle communautaire devra mettre en place, conformément au cadre institutionnel et juridique de chaque secteur.
<b>Planification des interventions d'urgence</b>	Les outils et processus pour mettre en œuvre des stratégies viables permettant d'assurer la continuité des services au lendemain d'un événement entraînant des risques inacceptables susceptibles de compromettre l'activité ou le fonctionnement opérationnel de l'usine de traitement de l'eau de Gumbo.



## 4.3.2 LES MÉTHODES DE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES

### A ÉLABORER DES PROGRAMMES EN S'APPUYANT SUR DES ÉTUDES FORMATIVES

Il est essentiel de réaliser des études formatives afin de repérer les défaillances dans les systèmes de marché et la prestation de services. Ces éléments éclaireront ensuite la conception et l'élaboration des programmes de renforcement des systèmes.

- Les études formatives peuvent permettre d'examiner de manière plus approfondie une composante spécifique identifiée dans le cadre de l'évaluation du marché – de fait, les études formatives et les évaluations présenteront de nombreux chevauchements.
- Les études formatives visent à identifier les défaillances techniques, financières et opérationnelles qui empêchent d'utiliser les services de manière durable, ainsi que les problèmes plus profonds auxquels il faudra remédier au moyen d'une nouvelle intervention. **Les études formatives en lien avec la demande se fondent sur des méthodes de participation des populations.**

#### CONTRAINTES DE CONCEPTION ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Afin d'orienter les recherches, il est recommandé de définir des contraintes de conception et des questions de recherche (tout comme il est conseillé d'établir des objectifs et des questions pour réaliser une évaluation du marché - [voir la Section 2.2.2](#)).

Il peut être tentant d'étudier de multiples systèmes de marché ou composantes EAH, mais les recherches qui portent sur de nombreux sujets ont tendance à donner un aperçu trop général de la situation; insuffisamment précis pour apporter de nouveaux éclairages lors de l'élaboration des programmes. Il faudra plutôt se concentrer sur un problème ciblé. Différentes méthodes participatives pourront être employées afin de définir des objectifs et des priorités, par exemple celles figurant dans la Boîte à outils DIY élaborée par l'organisme Nesta.<sup>39</sup>

#### ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Les études formatives consistent à étudier de multiples aspects des contraintes de conception, qui portent en général sur des questions techniques, sociales, financières et de gouvernance. Ces thématiques devront être examinées à l'aide d'un large éventail de méthodes d'entretien, notamment en organisant des entretiens qualitatifs avec des utilisateurs finaux, des acteurs des marchés, des organismes gouvernementaux et d'autres acteurs, et en collectant des données quantitatives auprès d'eux.

Les entretiens qualitatifs semi-directifs et les groupes de discussion peuvent permettre d'aborder de manière plus approfondie les sujets examinés.

## RÉALISER UNE ANALYSE FINANCIÈRE DÉTAILLÉE

Il est essentiel d'analyser l'ensemble des entrées et des sorties d'argent d'une entreprise ou d'un prestataire de services du secteur EAH, afin d'identifier les lacunes, mais aussi les possibilités d'accroître l'efficacité et la viabilité financière de la prestation de services.

VOIR UN EXEMPLE D'ANALYSE FINANCIÈRE DÉTAILLÉE



La méthodologie du coût du cycle de vie permet de calculer le montant des dépenses communes : dépenses d'équipement, dépenses de fonctionnement, dépenses de renouvellement et de réhabilitation, dépenses d'appui directes ou indirectes et frais de constitution.<sup>40</sup>

### DONNÉES QUANTITATIVES

Lorsque vous effectuerez des recherches visant à éclairer l'élaboration de programmes basés sur le marché, il sera souvent nécessaire de collecter des données quantitatives.

- Il est primordial de définir le profil des futurs utilisateurs finaux au regard de leurs revenus lorsque vous planifierez les services ou les produits pour lesquels ils effectueront des dépenses.
- Il est souvent nécessaire de collecter des données sur la capacité et la volonté de payer parmi la population touchée en utilisant plusieurs méthodes, en particulier lorsque les questions relatives à la volonté de payer directement posées aux personnes ne permettent pas d'obtenir des réponses fiables.
- Les données collectées auprès des acteurs du marché (tels que les prestataires de services et les fournisseurs) pourront également s'avérer utiles, notamment celles relatives aux prix, aux marges, aux volumes de biens et de services fournis.
- Il est indispensable de s'appuyer sur les données relatives aux dépenses opérationnelles consacrées aux systèmes d'approvisionnement en eau pour élaborer des modèles de prestation de services, qu'ils soient mis en œuvre par des prestataires de services issus du secteur privé ou du secteur public.

## PROTOTYPES D'INTERVENTIONS ET PROCESSUS ITÉRATIF BASÉS SUR LES RETOURS D'INFORMATIONS

- Les résultats obtenus à l'issue de l'étude formative et de l'analyse des données permettront de définir les projets d'intervention qui devront être testés. Il est possible de recourir aux méthodes de conception centrée sur l'humain,<sup>41</sup> en particulier de mettre en œuvre un processus itératif. Un prototype du modèle pourra être élaboré et testé, ou l'acceptabilité des projets pourra être vérifiée auprès des acteurs du marché et des utilisateurs finaux, en plus de leur viabilité économique et technique.

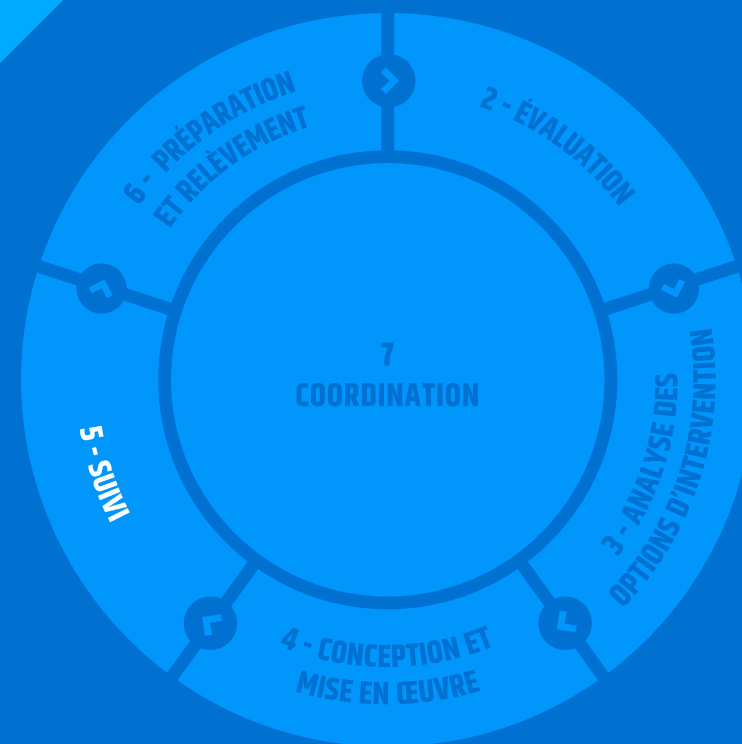
40 - Fonseca, C. (2011). [Life-cycle costs approach: costing sustainable services](#). IRC WASH

41 - IDEO. (2015). [The Field Guide to Human Centered Design](#)

CHAPITRE

# 05

# SUIVI



## PRINCIPALES ÉTAPES :



## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS À RETENIR :

- ✓ Le suivi des programmes basés sur le marché\* est une exigence fondamentale de la gestion de projet et doit être planifié dès le commencement de l'élaboration des programmes.
- ✓ Le suivi des résultats humanitaires en matière d'EAH dans le cadre des programmes basés sur le marché est similaire à celui des interventions qui ne sont pas basées sur le marché. Les indicateurs et les méthodes de suivi doivent correspondre aux résultats escomptés plutôt qu'aux modalités choisies. Le suivi des programmes EAH basés sur le marché peut s'appuyer sur des indicateurs de résultats supplémentaires pour mesurer la résilience des marchés, la viabilité des services EAH et d'autres résultats.
- ✓ Assurer un suivi constant des marchés permet de comprendre comment le fonctionnement des marchés évolue dans le temps, de mesurer les effets des programmes sur les marchés ou de vérifier si les interventions relevant de la programmation basée sur le marché remplissent bien leurs objectifs.

## RESSOURCES CLÉS :

Pour de plus amples informations sur les sujets devant faire l'objet d'un suivi dans le cadre de la programmation basée sur le marché, y compris sur les différentes méthodes de mesure, la conception d'enquêtes et les orientations méthodologiques, veuillez consulter la ressource suivante : Jacimovic, R. et Bostoen, K., 2017. Monitoring and Evaluation Framework For WASH Market-based Humanitarian Programming. Oxfam.



\*Il convient de noter que le suivi des produits est abordé en détail à l'Annexe 16.

## À QUOI SERT LE SUIVI ?

**Le suivi consiste à collecter et analyser régulièrement des informations afin de mesurer l'évolution des activités et les résultats de l'action humanitaire.**

- Comme dans tout programme humanitaire, le suivi joue un rôle essentiel pour garantir la qualité des interventions et s'assurer que les activités menées ne s'écartent pas de la trajectoire fixée, qu'elles remplissent leurs objectifs et ne provoquent pas d'effets imprévus.
- Il s'agit d'un moyen de valider les hypothèses sur lesquelles reposait la conception du projet et, le cas échéant, d'apporter les modifications nécessaires.
- Un suivi efficace permet d'identifier et de corriger les erreurs avant qu'elles ne se transforment en difficultés de plus grande ampleur. Faute de suivi, les projets seraient gérés à l'aveuglette.
- De plus, les donateurs réclament souvent l'accès aux informations de suivi afin de s'assurer que les ressources sont utilisées de manière efficace et conforme aux accords de financement initiaux.
- Le suivi joue également un rôle essentiel dans la responsabilité à l'égard des populations touchées par les crises, grâce à l'écoute et à la prise de décisions tenant compte de leur point de vue.

## EN QUOI LE SUIVI DES PROGRAMMES BASÉS SUR LE MARCHÉ EST-IL DIFFÉRENT ?

À de nombreux égards, les programmes basés sur le marché font l'objet d'un suivi pour les mêmes raisons que tout programme humanitaire, et de nombreux éléments similaires sont pris en compte.

Comme dans tout programme EAH, les interventions basées sur le marché dans ce secteur doivent permettre de mesurer l'évolution de certains indicateurs de résultats EAH essentiels, tels que l'accès à des quantités suffisantes d'eau potable.

## AUTRES CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU SUIVI DES PROGRAMMES BASÉS SUR LE MARCHÉ

- Les activités menées dans le cadre des programmes basés sur le marché, en particulier les TM, exigent de respecter des étapes de suivi spécifiques.
- Ces programmes poursuivront peut-être d'autres résultats qui porteront précisément sur les marchés. Ces résultats sont liés à la disponibilité, la qualité, l'utilisation des produits et biens EAH, ainsi qu'à l'accès et à la sensibilisation à ces derniers. Il pourra s'agir de résultats escomptés du programme, qui pourront également servir de prérequis pour atteindre les résultats en matière d'EAH. Ces résultats devront faire l'objet d'un suivi ciblé.
- Il sera probablement nécessaire d'assurer un suivi afin de confirmer les hypothèses formulées lors de la conception des interventions basées sur le marché. *(Il convient de noter que les modalités d'aide directe impliquent également de formuler des hypothèses. Les interventions basées sur le marché ne devront pas nécessairement être soumises à des normes plus strictes de validation des hypothèses que dans le cas d'une aide directe.)*
- Dans les programmes de soutien au marché, lorsque les interventions basées sur le marché visent à améliorer le fonctionnement d'un système, des méthodes de suivi spécifiques devront être adoptées afin de mesurer l'évolution du fonctionnement d'un marché après la mise en œuvre des activités du programme.
- Certains risques liés aux programmes ou certaines conséquences imprévues vont de pair avec les interventions basées sur le marché.



### EXEMPLES :

Un programme de transferts monétaires pourrait supposer que si des espèces sont distribuées, elles seront accessibles aux bénéficiaires ciblés qui pourront alors utiliser cet argent pour l'achat de produits non alimentaires EAH conformes aux normes humanitaires. L'équipe du programme devra alors assurer le suivi du nombre de bénéficiaires ayant bien reçu puis convenablement dépensé les espèces perçues.

Un programme peut par exemple viser à améliorer l'accès au savon en réduisant les prix et en augmentant la disponibilité du savon sur un marché local grâce à la mise en relation des vendeurs locaux avec un important grossiste. Le programme devra alors assurer le suivi des prix, de la disponibilité, des niveaux de stocks, de la qualité et des ventes de savon pour garantir son bon fonctionnement.

Il peut être nécessaire de mettre en place des procédures spécifiques pour la collecte de données personnelles lors de l'enregistrement et pour assurer un processus d'identification et de suivi solide lors de la distribution, afin de garantir que l'argent ou les bons ne soient remis qu'aux bénéficiaires enregistrés.

# 5.1 SUIVI DES PROGRAMMES

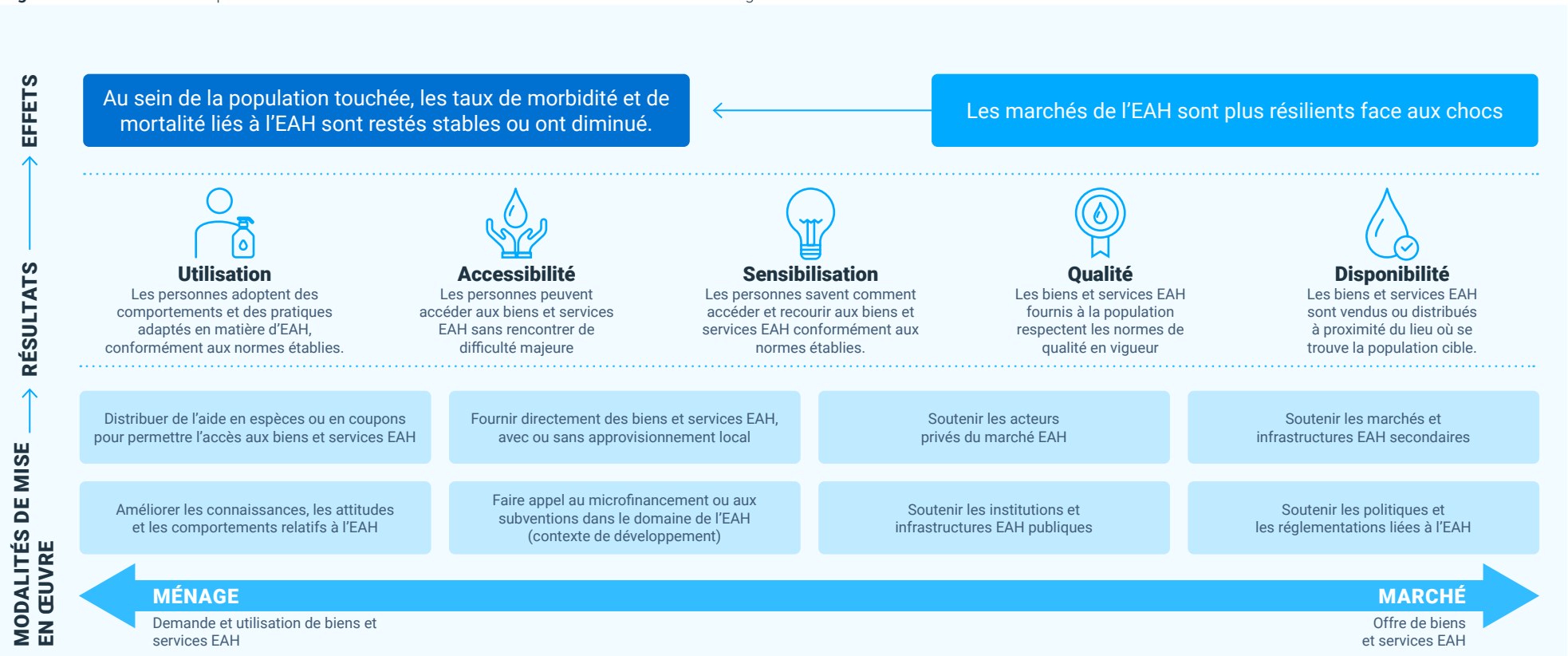
## CADRE DE SUIVI, D'ÉVALUATION, DE RESPONSABILITÉ ET D'APPRENTISSAGE (MEAL) APPLIQUÉ À LA PROGRAMMATION EAH BASÉE SUR LE MARCHÉ

Les principaux objectifs du cadre MEAL en ce qui concerne la programmation EAH basée sur le marché sont les suivants :

- Suivre et évaluer le progrès des programmes basés sur le marché au regard des résultats escomptés.
- Déterminer comment le suivi des marchés peut permettre d'adapter la programmation basée sur le marché au contexte et aux conditions du marché.






### LE CADRE MEAL S'INSPIRE DU CADRE DE CAUSALITÉ DE LA PROGRAMMATION BASÉE SUR LE MARCHÉ :

Figure 4: Cadre de causalité pour les interventions EAH sensibles au marché dans les situations d'urgence



⚠ Le suivi des processus et des résultats du programme évalue la pertinence de l'utilisation des ressources pour la réalisation des résultats. Il s'agit d'un élément central de la gestion de tout projet humanitaire, quelle que soit la modalité utilisée. Le suivi du programme permet d'éprouver les hypothèses formulées dans le cadre logique lors de la phase de conception.

Le suivi des programmes EAH dépend des composantes ou du sous-secteur EAH pris en compte dans les interventions basées sur le marché, ainsi que des cinq types de résultats pouvant être obtenus grâce à ces activités :

COMPOSANTE EAH	➔	RÉSULTAT DES PROGRAMMES EAH BASÉS SUR LE MARCHÉ
Approvisionnement en eau		<b>Disponibilité</b> : Les biens et services EAH sont vendus ou distribués à proximité du lieu où se trouve la population cible.
Élimination des excréments		<b>Accès</b> : Les femmes et les hommes de tous âges, ainsi que les personnes ayant des besoins spécifiques peuvent accéder aux biens et services EAH sans se heurter à des difficultés majeures.
Hygiène menstruelle		<b>Qualité</b> : Les biens et services EAH fournis à la population respectent les normes de qualité en vigueur.
Lavage des mains au savon		<b>Sensibilisation</b> : Les personnes savent comment accéder et recourir aux biens et services EAH conformément aux normes établies.
Gestion des boues fécales		<b>Utilisation</b> : Les personnes adoptent des comportements et des pratiques EAH adaptés et conformes aux normes établies.
Évacuation		
Installations sanitaires		
Lutte antivectorielle		

#### DIFFÉRENTS TYPES DE SUIVI SONT EFFECTUÉS LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES BASÉS SUR LE MARCHÉ :


<input checked="" type="checkbox"/> Le suivi des résultats (résultats relatifs au secteur EAH et au marché) ;	<b>AFFICHER LE SUIVI DES RÉSULTATS</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Le suivi des produits ;	<b>AFFICHER LE SUIVI DES PRODUITS</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Le suivi des processus.	<b>AFFICHER LE SUIVI DES PROCESSUS</b>

Dans le domaine de l'aide humanitaire, les résultats correspondent aux effets attendus (ou obtenus) à court et à moyen terme des produits d'une intervention.

- Il est primordial de suivre les résultats afin de déterminer si le programme permet d'atteindre efficacement ses objectifs, ou s'il entraîne au contraire des conséquences inattendues.
- Des indicateurs de résultats appropriés doivent être définis en tenant compte de la logique qui sous-tend le programme. Ils permettent de vérifier les hypothèses formulées lors de la phase de conception du programme concernant la manière dont les extrants permettront de mener à bien les changements souhaités.
- Le suivi des résultats peut être plus difficile à réaliser que le suivi des activités, car il implique généralement de poser des questions afin d'identifier les changements quant à la manière dont les bénéficiaires agissent et utilisent les services. Il faudra probablement mener des enquêtes auprès des ménages, plutôt que de se contenter de mesurer les extrants. Toutefois, il est primordial de déterminer si les activités entraînent les améliorations significatives souhaitées, et si le suivi permet d'identifier les changements nécessaires.

42 - <https://www.washingtongroup-disability.com/question-sets/wg-short-set-on-functioning-wg-ss/>

43 - <https://www.washingtongroup-disability.com/question-sets/wgunicef-child-functioning-module-cfm/>



#### VENTILATION DES DONNÉES :

Le suivi des résultats obtenus en matière d'EAH doit permettre de collecter et d'analyser des données ventilées par âge, par genre et par origine ethnique (en particulier lorsqu'on étudie l'accessibilité et l'utilisation des services EAH). Le cas échéant, il convient ensuite d'essayer d'identifier et d'expliquer l'exclusion de certaines catégories de population.

Utilisez la brève série de questions du Groupe de Washington<sup>42</sup> (ou le module sur le fonctionnement de l'enfant âgé de 2 à 17 ans mis au point par le Groupe de Washington en partenariat avec l'UNICEF)<sup>43</sup> pour classer les différents types de handicaps à des fins de ventilation des données.

Pour la ventilation des données par âge, reprenez les groupes d'âge utilisés par les systèmes nationaux de données et les grandes évaluations multisectorielles.

## 5.1.1 LE SUIVI DES RÉSULTATS

### INDICATEURS DE RÉSULTATS EN MATIÈRE D'EAH SPÉCIFIQUES À LA PROGRAMMATION

Les indicateurs de résultats EAH sont utilisés pour mesurer le progrès des interventions au regard de leurs objectifs en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène, de gestion des déchets solides et de lutte antivectorielle. Ces résultats sont similaires à ceux de tout programme EAH, mais ils portent ici sur cinq composantes, à savoir la disponibilité, l'accès, la qualité, la sensibilisation et l'utilisation.

**Chacune de ces composantes peut servir de sous-indicateur pour mesurer les résultats globaux obtenus en matière d'EAH.** Dans le cadre d'un programme visant principalement à améliorer l'accès, la qualité et l'utilisation, par exemple, on peut choisir de mesurer ces sous-indicateurs et de laisser de côté la disponibilité et la sensibilisation.








Cet exemple concerne l'approvisionnement en eau. Pour d'autres exemples (notamment l'évacuation des excréments, le lavage des mains et l'hygiène menstruelle)

[VOIR L'ANNEXE 15](#)

#### INDICATEUR GLOBAL RELATIF À L'APPROVISIONNEMENT EN EAU

POURCENTAGE DE LA POPULATION CIBLE QUI A ACCÈS À DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU RESPECTANT LES STANDARDS SPHÈRE (OU CONVENUS À L'ÉCHELLE LOCALE), LES UTILISE ET A CONNAISSANCE DES SERVICES DISPONIBLES

RÉSULTAT	SOUS-INDICATEUR
 <b>DISPONIBILITÉ</b>	Pourcentage de la population cible disposant de services d'approvisionnement en eau, du point de vue des prestataires de services et de la population ciblée, et selon les données relatives au marché*
 <b>ACCÈS</b>	Pourcentage de la population ciblée, y compris les personnes en situation de handicap, en mesure d'accéder à des services d'approvisionnement en eau, selon le niveau d'accès indiqué et les données relatives à l'accessibilité financière, le cas échéant*
 <b>QUALITÉ</b>	Pourcentage de la population ciblée disposant d'un accès à des services d'approvisionnement en eau respectueux des normes de qualité en vigueur (standards SPHÈRE)*
 <b>SENSIBILISATION</b>	Pourcentage de la population ciblée ayant indiqué connaître les bonnes pratiques en matière de sûreté de l'eau et savoir comment accéder à des services d'approvisionnement en eau
 <b>UTILISATION</b>	Pourcentage de la population ciblée indiquant recourir aux services d'approvisionnement en eau



Les résultats en matière d'EAH contribuent aux résultats dans d'autres domaines, tels que la nutrition, l'éducation et l'égalité entre les genres.

\*Il est recommandé d'utiliser les indicateurs spécifiques au marché présentés à la section 5.2.2 afin d'évaluer la réalisation des résultats en matière de disponibilité, d'accès et de qualité.



## INDICATEURS DE RESULTATS EAH POUR LES TMUMS



Pour plus d'informations, voir : [Groupe de Travail sur les Transferts Monétaires du Grand Bargain \(2022\) - Indicateurs de résultats des TMUMs et Orientations](#)

En raison de la nature multisectorielle des TMUMs et de leurs objectifs principaux qui sont de soutenir l'accès des populations affectées aux biens et services de base, des indicateurs de résultats simplifiés ont été développés spécifiquement pour les TMUMs dans le cadre du Groupe de Travail sur les Transferts Monétaires du Grand Bargain. Par conséquent, les indicateurs EAH qui suivent se concentrent sur l'accès de la population cible aux biens et services EAH.

Les orientations sur les indicateurs de résultats des TMUMs comprennent des indicateurs de résultats immédiats sur les dépenses et la prise de décision des femmes, et des indicateurs de résultats à moyen terme liés aux besoins de base et aux secteurs. Parmi les indicateurs de dépenses suggérés, les dépenses mensuelles totales par secteur par rapport aux composantes/ montants sectoriels du Panier de Dépenses Minimum peuvent être intéressants pour le secteur EAH. Parmi les indicateurs de besoins de base, le pourcentage de ménages qui déclarent être en mesure de satisfaire leurs besoins de base (tels que définis individuellement et classés par ordre de priorité) et le pourcentage de ménages qui déclarent être en mesure de satisfaire des besoins de base spécifiques, peuvent fournir des informations aux praticiens du secteur EAH.

En ce qui concerne les indicateurs de résultats sectoriels EAH, les praticiens EAH doivent être impliqués et apporter leur contribution aux indicateurs utilisés pour mesurer les résultats liés à l'EAH, conformément aux orientations qui suivent.



Comme les TMUMs sont non-restrictifs, les résultats liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène sont possibles, mais pas garantis.

La mesure des résultats EAH peut donc déterminer si les bénéficiaires des TMUMs dépensent le pouvoir d'achat supplémentaire sur les biens et services EAH, et si cela est efficace pour améliorer les résultats EAH.

### INDICATEURS DE RESULTATS DES TMUMS ET ORIENTATIONS

#### LES CONDITIONS DANS LESQUELLES NOUS S'ATTENDRE À CE QUE LES TMUMS CONTRIBUENT AUX RESULTATS / EFFETS

- ▶ **Les TMUMs peuvent contribuer à surmonter les obstacles financiers à l'accès aux biens et services EAH.** Cependant, dans la plupart des cas, les TMUMs doivent être mis en œuvre conjointement avec des programmes complémentaires qui s'attaquent aux obstacles liés à l'offre en matière d'EAH, aux obstacles non financiers liés à la demande, aux problèmes systémiques ou aux changements de comportement, afin de contribuer aux résultats en matière d'EAH.
- ▶ **Les experts EAH doivent être impliqués dans toutes les phases de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets de TMUMs** (évaluation des besoins, analyse des risques, analyse des options d'intervention et conception) afin de s'assurer que les interventions se complètent.
- ▶ **Les TMUMs est susceptible de contribuer aux résultats EAH lorsque :**
  1. Les bénéficiaires sont habitués à acheter des biens et services liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène en quantité et qualité suffisantes sur les marchés locaux (qui peuvent varier considérablement selon les sous-secteurs et les biens et services concernés) et aucun autre mécanisme d'adaptation négatif n'est prévu (utilisation de l'eau de la rivière pour économiser de l'argent, pratique de la défécation en plein air, lavage des mains sans savon) ;
  2. Les marchés EAH sont accessibles, y compris pour les femmes, les filles et les groupes vulnérables ;
  3. Les marchés de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène fonctionnent et peuvent répondre de manière adéquate à une demande accrue de biens et de services dans ce domaine.
- ▶ **Si toutes les conditions sont remplies, alors les indicateurs d'accès EAH** doivent être inclus, que les dépenses EAH soient ou non incluses dans la valeur de transfert des TMUMs.
- ▶ **Si seulement certaines de ces conditions, ou aucune, ne sont remplies,** la réalisation des indicateurs EAH au niveau des résultats ne peut être assurée selon les normes sectorielles. Cependant, ces indicateurs sont toujours recommandés pour le suivi, l'adaptation ou le plaidoyer.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS DES TMUMS ET ORIENTATIONS

<p><b>INDICATEURS À UTILISER ET CONSEILS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Approvisionnement en eau :</b> Pourcentage de ménages déclarant que tous les membres du ménage ont accès à une quantité adéquate d'eau potable pour la boisson, la cuisine, l'hygiène personnelle et domestique.</li> <li>▶ <b>Assainissement :</b> Pourcentage de ménages déclarant que tous les membres du ménage ont accès à des toilettes sûres, sécurisées, propres et bien entretenues, y compris de l'eau ou du matériel de nettoyage anal.</li> <li>▶ <b>Hygiène :</b> Pourcentage de ménage ayant accès à la maison à une installation de lavage des mains fonctionnelle avec de l'eau et du savon et des articles d'hygiène essentiels, y compris des produits d'hygiène menstruelle.</li> </ul>	<p><b>ORIENTATIONS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Type d'indicateur :</b> Extrant, auto-rapportée</li> <li>▶ <b>Collecte de données :</b> Enquêtes ménage / post-distribution des bénéficiaires des TMUMs uniquement</li> <li>▶ <b>Unité de mesure :</b> Pourcentage (de ménage)</li> <li>▶ <b>Calcul :</b> Le pourcentage est obtenu en divisant le nombre de ménage déclarant l'accès de tous les membres du ménage par le nombre total de ménage enquêtés dans la population cible.</li> <li>▶ Ventilées par : âge, sexe, diversité et handicap.</li> <li>▶ <b>Qui collecte :</b> Le personnel du partenaire de mise en œuvre ou les agents recenseurs.</li> <li>▶ <b>De qui :</b> Ménage bénéficiaire vivant dans la zone d'intervention qui n'a reçu que du TMUM comme l'aide humanitaire.</li> <li>▶ <b>Fréquence de la collecte et des rapports :</b> données de référence et données finales ; sur une base continue/roulante (mensuelle, trimestrielle - à déterminer).</li> </ul> <p><b>AUTRES CONSIDÉRATIONS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'élaboration du questionnaire nécessite la consultation d'experts en suivi EAH (par ex. définition contextuelle des biens essentiels d'hygiène /non-vivres EAH).</li> <li>▶ Bien qu'une expertise spécifique au secteur EAH ne soit pas requise pour les collecteurs de données/enquêteurs, la terminologie technique doit être clarifiée et comprise.</li> <li>▶ Les indicateurs seront principalement mesurés par des entretiens téléphoniques ou des enquêtes post-distribution équivalentes utilisant Kobo collect ou d'autres outils de collecte de données numériques.</li> <li>▶ Il faut veiller à collecter des information auprès de tous les groupes (par exemple, les entretiens ne doivent pas être menés uniquement avec les hommes membres du ménage).</li> <li>▶ Si des membres individuels d'un ménage sont exclus de l'accès, ils doivent être déclarés sur une base désagrégée.</li> </ul>
<p><b>ORIENTATION SUPPLÉMENTAIRE</b></p>	<p><b>Note sur les indicateurs de résultats EAH :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Assurer l'accès aux services EAH seul (niveau d'extrant ) ne garantit pas qu'un programme contribuera à une réduction de la morbidité et de la mortalité liées à l'eau et à l'assainissement (niveau d'impact).</li> <li>▶ Ce n'est que si la population ciblée a accès aux services EAH et les utilise sur la base de connaissances, d'attitudes et de pratiques adéquates, qui répondent aux normes de qualité convenues (niveau d' effet ), que l'intervention contribuera probablement aux impacts EAH.</li> <li>▶ Le chapitre 5 de ces orientations présente un cadre de Suivi &amp; Evaluation pour l'approche fondée sur les marchés spécifique au secteur EAH, avec des indicateurs de niveau d'effet EAH pour différents sous-secteurs. L'utilisation de ces indicateurs nécessite des compétences de suivi spécifiques au secteur EAH et une formation spécifique des recenseurs, ainsi qu'une approche à méthodes mixtes (comprenant des enquêtes, des vérifications physiques des infrastructures, et des groupes de discussion).</li> </ul>	

## INDICATEURS DE RÉSULTATS RELATIFS AU MARCHÉ<sup>44</sup>

### MESURER LES RÉSULTATS EN LIEN AVEC LE MARCHÉ :



**ACCÈS**



**DISPONIBILITÉ**



**QUALITÉ**



**SENSIBILISATION\***



**UTILISATION\***

Assurer un suivi des programmes spécifiques au secteur EAH implique non seulement de suivre les résultats EAH découlant d'une intervention, mais aussi les effets sur le marché. Il faudra plus précisément mesurer la disponibilité des biens et services EAH sur le marché, l'accès de la population ciblée à ces biens et services, ainsi que la qualité de ces derniers. Ces indicateurs complémentaires destinés à mesurer les répercussions sur le marché peuvent être considérés comme des indicateurs de résultats intermédiaires menant à la réalisation des résultats finaux en matière d'EAH. Les indicateurs de résultats relatifs au marché permettent également de mesurer les progrès vers le renforcement de la résilience des marchés.

**Si les indicateurs de résultats EAH mentionnés dans la section précédente peuvent être utilisés pour tous les types de programmes dans ce secteur, les indicateurs de résultats relatifs au marché sont spécifiques à la programmation basée sur le marché.**

Les sections ci-dessous présentent des indicateurs pouvant être utilisés pour mesurer trois résultats, à savoir l'accès, la disponibilité et la qualité. Des exemples de marchés EAH sont indiqués entre crochets (par exemple, les produits menstruels). Lorsque vous définirez les indicateurs des programmes, vous pourrez les remplacer par les indicateurs spécifiques au marché EAH pertinents.



La distinction entre l'extrait, l'effet et l'impact d'un programme n'est pas toujours très claire. De manière générale, plusieurs extraits sont nécessaires pour obtenir un effet et il peut exister plusieurs niveaux de résultats entre un extrait et un impact.

La terminologie utilisée peut varier selon les organisations, les programmes ou les équipes, mais l'essentiel est que le suivi des résultats respecte la logique du programme et qu'il permette de vérifier que les objectifs sont atteints, en mettant l'accent sur les changements ou les améliorations nécessaires.



### ACCÈS

Dans le cadre de la programmation basée sur le marché, les populations ont accès aux biens et services EAH en recourant aux marchés EAH. Pour ce faire, elles font appel à des fournisseurs et des prestataires de services. Dans de tels programmes, un indicateur de résultat global relatif à l'accès peut être défini :

**RÉSULTAT :** La population ciblée a accès aux marchés pour acheter [du savon]

**INDICATEUR :** Pourcentage de la population ciblée (ventilé par genre, âge, besoins/handicaps spécifiques) en mesure d'accéder aux marchés pour acheter du [savon] sans se heurter à d'importants obstacles

Afin de mesurer cet indicateur global, il faudra collecter des données relatives à l'accès aux marchés. Des indicateurs de produits secondaires pourront être utilisés pour déterminer si ce résultat a été atteint.

### POUR ÉVALUER L'ACCÈS :

**VOIR LES INDICATEURS D'EXTRANT PROPOSÉS**

44 - Les indicateurs de résultats et les définitions présentés ici ont été compilés, notamment à partir du registre des indicateurs relatifs aux transferts monétaires et aux marchés du cluster mondial sur l'EAH. Ils ont en outre été adaptés des ressources suivantes : Oxfam. 2017. « Monitoring and Evaluation Framework for WASH Market-Based Humanitarian Programming ». | REACH, Indicateurs de base relatifs aux transferts d'espèces et aux marchés. | CaLP, Critères minimaux d'analyse des marchés. | CaLP, Monitoring Guidance for CPT in Emergencies. | Save the Children, Bank of outcome, process, and output indicators: Market-based programming and cash & voucher interventions. | Fédération internationale, Boîte à outils sur les transferts d'espèces en situation d'urgence. | Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Registre des indicateurs humanitaires.

\*Des indicateurs de résultats relatifs au marché spécifiques ne sont pas toujours nécessaires pour mesurer la sensibilisation et l'utilisation, car ces éléments peuvent être évalués à l'aide des indicateurs de résultats globaux en matière d'EAH.



## DISPONIBILITÉ

Les programmes basés sur le marché visent souvent à atteindre les résultats EAH mentionnés plus haut en améliorant la disponibilité des biens et services EAH sur le marché. Dans de tels programmes, un indicateur de résultat global relatif à la disponibilité peut être défini :

**RÉSULTAT :** L'offre de [latrines] sur le marché local permet de répondre à la demande ou aux besoins de la population cible

**INDICATEUR :** Nombre de commerçants locaux assurant la disponibilité des [latrines] afin que la population cible puisse les acheter

Pour mesurer ce résultat, il faudra collecter des données en vue de quantifier les volumes que le marché est en mesure de fournir ainsi que la demande ou les besoins de la population cible. Des indicateurs d'extrant secondaires pourront être utilisés pour mesurer l'offre/la demande et déterminer si ce résultat a été atteint.

**POUR ÉVALUER LA  
DISPONIBILITÉ :**

**VOIR LES INDICATEURS  
D'EXTRANT PROPOSÉS**



## QUALITÉ

Dans les programmes EAH basés sur le marché, mesurer la qualité peut permettre d'évaluer précisément la participation de l'équipe de programme aux interventions. Dans de tels programmes, un indicateur de résultat global relatif à la qualité peut être défini :

**RÉSULTAT :** [Des produits menstruels] répondant aux normes minimales de qualité sont disponibles sur le marché et accessibles par la population cible

**INDICATEUR :** Pourcentage de la population ciblée [femmes et filles] satisfait par la qualité des [produits menstruels] achetés

**POUR ÉVALUER LA QUALITÉ :**

**VOIR LES INDICATEURS  
D'EXTRANT PROPOSÉS**



## UTILISATION DES ESPÈCES/COUPONS

Il faudra peut-être mesurer d'autres étapes du cadre de causalité afin de s'assurer que les résultats escomptés ont été atteints.

**RÉSULTAT :** La population ciblée utilise les espèces/les coupons distribués dans le cadre du programme pour accéder aux biens/services EAH

**INDICATEUR :** Pourcentage de la population ciblée estimant être en mesure d'accéder de manière satisfaisante aux biens/services EAH à l'aide des espèces/coupons reçus

Les données relatives à l'utilisation des transferts monétaires à usages multiples par les bénéficiaires sont collectées dans le cadre d'un suivi post-distribution multisectoriel. Le secteur EAH, en prenant part aux groupes de coordination des transferts monétaires multisectoriels (tels que les groupes de travail sur les transferts monétaires), peut veiller à ce que les questions en lien avec les dépenses EAH soient prises en compte dans les outils de suivi post-distribution. De cette manière, des données sur les dépenses propres à l'EAH peuvent être obtenues une fois le suivi post-distribution effectué.

Les personnes hiérarchisent leurs besoins de différentes façons. Certaines donneront peut-être la priorité à d'autres besoins essentiels (en particulier ceux touchant à la nourriture, au logement et à la santé) avant de dépenser leur argent au profit de biens et services EAH. Les populations utiliseront les espèces en faveur de ces biens et services si des programmes sectoriels ou des transferts à usages multiples complémentaires leur permettent de satisfaire leurs autres besoins.

Même dans la catégorie des biens et services EAH, les personnes considéreront probablement certains aspects comme prioritaires (par exemple en privilégiant l'accès à l'eau potable plutôt qu'aux produits d'hygiène). Par ailleurs, l'argent est fongible ; il est donc difficile de repérer quels biens ou services ont été achetés à l'aide des transferts réalisés.

Dans un premier temps, le suivi pourra permettre de déterminer si les besoins sont satisfaits, avant d'essayer d'identifier les dépenses effectuées grâce à l'aide reçue. Toutefois, les dépenses en matière d'EAH et dans d'autres secteurs peuvent être évaluées au moyen de questionnaires.

Des données secondaires, y compris celles collectées lors du suivi post-distribution, pourront également être utilisées afin d'examiner dans quelle mesure les programmes multisectoriels ou les interventions ne relevant pas du secteur EAH permettent de satisfaire les besoins.



Il faudra éventuellement déterminer si les espèces ou les coupons sont dépensés au profit des services souhaités. Assurer un suivi peut consister à réaliser des entretiens avec la population cible, les commerçants et les prestataires de services.

Au cours de ces entretiens, il pourra être demandé aux ménages d'établir une liste de leurs dépenses sur une période donnée (en mentionnant des articles ou des catégories comprenant les biens et services ciblés par le programme).

Cette étape permet de faire le lien entre le suivi des processus et le suivi des résultats relatifs au marché et au secteur EAH.

## 5.1.2 LE SUIVI DES PROCESSUS

Le suivi des activités et des extrants fait partie de la gestion quotidienne d'un projet et vise à s'assurer que sa mise en œuvre se déroule comme prévu. Il se concentre sur le processus de mise en œuvre de l'assistance, plutôt que sur les changements qui se sont produits à la suite d'une intervention. Par conséquent, il s'agit souvent de la méthode de suivi la plus simple.

La plupart des données nécessaires au suivi des activités sont faciles d'accès et peuvent être consultées dans les documents internes relatifs au projet, tels que les listes de bénéficiaires, les rapports de distribution et les reçus d'opération établis par les fournisseurs. Il peut être utile de s'appuyer sur des informations supplémentaires provenant d'enquêtes de suivi post-distribution et de mécanismes communautaires de consultation et de retour d'informations pour comprendre les problèmes potentiels de manière plus approfondie.

**Le suivi des processus doit être effectué pour évaluer la qualité des activités menées**, à la fois par l'organisme de mise en œuvre et par d'éventuels partenaires du programme, tels que les prestataires de services financiers ou les fournisseurs. Par exemple, dans le cadre d'un projet visant à distribuer des coupons d'un montant fixe destinés à l'achat d'articles d'hygiène, les éléments suivants pourront être évalués :

### EXEMPLE DE SUIVI DES PROCESSUS APPLIQUÉ À DES COUPONS DESTINÉS À L'ACHAT D'ARTICLES D'HYGIÈNE

ÉTAPE DU PROCESSUS	QUESTIONS DE SUIVI	EXEMPLES D'INDICATEURS	MÉTHODES
<b>ÉVALUATION ET CIBLAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle proportion de la population touchée a fait l'objet d'une évaluation ? (Un échantillon représentatif a-t-il été utilisé ?)</li> <li>• La méthode de ciblage adoptée permet-elle d'atteindre la population touchée ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage de la population touchée ayant fait l'objet d'une évaluation</li> <li>• Pourcentage de ménages évalués ayant fait l'objet d'une ventilation par sexe, âge et statut au regard du handicap.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des données tirées de l'évaluation</li> </ul>
<b>ENREGISTREMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combien de ménages ont été enregistrés pour recevoir des coupons ? Ce chiffre correspond-il aux estimations ? Quelles sont les conséquences budgétaires ?</li> <li>• Différents groupes se sont-ils heurtés à des obstacles lors du processus d'enregistrement ?</li> <li>• Combien de femmes ont été enregistrées pour représenter leur ménage ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de ménages enregistrés en tant que bénéficiaires de l'intervention, comparé au nombre de ménages initialement évalués ou ciblés ;</li> <li>• Pourcentage de ménages enregistrés ayant fait l'objet d'une ventilation par sexe, âge et statut au regard du handicap.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des données recueillies lors de l'enregistrement</li> </ul>



#### CONSEIL :

Idéalement, les fonctions relevant du suivi, de l'évaluation, de la responsabilité et de la formation (MEAL) ne doivent pas être assumées par l'équipe en charge de la mise en œuvre du programme.

Cela permet d'éviter les fausses déclarations susceptibles d'altérer les données obtenues.

## UTILISATION DES COUPONS

- Combien de coupons ont été distribués ?
- Chaque ménage a-t-il reçu le bon nombre de coupons ?
- Différents groupes se sont-ils heurtés à des obstacles au cours du processus de distribution ?
- Le processus de distribution a-t-il été correctement géré ?
- Combien de femmes/filles sont venues récupérer les coupons ?
- Temps d'attente moyen sur le site de distribution (ventilé)
- Nombre de plaintes reçues sur le site de distribution, par objet
- Pourcentage de personnes interrogées
- satisfaites par le processus de distribution
- Éventuellement, point de vue en matière de sécurité
- Examen des données collectées lors de la distribution et des listes de bénéficiaires
- Observations sur le terrain
- Retours d'informations et rapports de plaintes
- Questionnaire à remplir à la sortie du site de distribution

## UTILISATION DES COUPONS

- Combien de coupons ont été échangés contre des articles d'hygiène ?
- Ce chiffre est-il satisfaisant par rapport au nombre de coupons distribués ?
- Quels fournisseurs ont été les plus sollicités ?
- Quels articles ont été les plus prisés par les acheteurs ?
- Quel était le prix des biens achetés ?
- Nombre de coupons échangés par fournisseur et montant (dollars)
- Nombre d'articles d'hygiène achetés et montant (dollars É.-U.), par article
- Examen des registres tenus par les fournisseurs
- Suivi post-distribution



## OUTIL

Pour obtenir des exemples de questions de suivi post-distribution (à poser aux ménages bénéficiaires des programmes d'aide en coupons), veuillez consulter : FICR et CICR, *Boîte à outils pour les transferts monétaires dans les situations d'urgence*, Module 3 : Questionnaire de suivi post-distribution destiné aux ménages bénéficiaires d'une aide en coupons.

D'autres questions pourront être posées dans les enquêtes auprès des ménages, dans le cadre du processus de suivi post-distribution, afin de déterminer si les espèces/ les coupons ont été distribués aux bonnes personnes, de manière sûre, au moment opportun et en quantité suffisante.<sup>45</sup>

## MÉTHODES COURANTES DE SUIVI DES PROCESSUS COMPRENENT :

- **L'examen des informations relatives au projet** recueillies dans le cadre des activités (par exemple, la comparaison des listes d'enregistrement avec les registres de distribution, afin de repérer les personnes qui n'ont peut-être pas encore reçu l'aide).
- **Les observations** menées pendant la mise en œuvre des activités, notamment la distribution de l'aide, afin de vérifier que le personnel respecte les procédures appropriées et d'identifier d'éventuels risques en matière de sûreté ou de sécurité. Afin de produire des données et d'assurer leur suivi, on peut structurer les observations en s'appuyant sur une liste de vérification.
- **La proposition d'enquêtes et de questionnaires** à un échantillon de bénéficiaires, de fournisseurs ou d'autres parties prenantes afin de recueillir leur point de vue sur les activités mises en œuvre. Il est par exemple possible de soumettre les bénéficiaires à un questionnaire de départ (en personne, par téléphone ou par messagerie instantanée) après une réunion d'information ou lorsque les bénéficiaires quittent un site de distribution. Les questions courantes peuvent porter sur la clarté des informations fournies, le sentiment de sécurité, la satisfaction de leurs attentes et l'attitude du personnel.
- **Le mécanisme communautaire de consultation et de retour d'informations** doit pouvoir être utilisé par toute personne qui participe à une activité du projet. Tous les bénéficiaires doivent être informés de la démarche à suivre pour effectuer un signalement en toute confidentialité et chaque plainte doit faire l'objet d'un suivi qui permettra à la fois d'y répondre et de comprendre ses causes sous-jacentes.
- **Le suivi post-distribution**, réalisé sous forme d'entretiens ou d'enquêtes quelque temps après la distribution, donne aux bénéficiaires l'opportunité de réfléchir aux aspects qualitatifs et quantitatifs de l'aide reçue. Ce suivi est généralement organisé dans les deux semaines qui suivent le processus de distribution, afin de laisser le temps aux bénéficiaires de dépenser la somme ou les coupons reçus et d'indiquer ce qu'ils ont acheté.

## COLLECTE DE DONNÉES DANS LES ZONES DIFFICILES D'ACCÈS

Lorsque des contraintes d'accès compromettent le recours à des méthodes de collecte directe pour recueillir des données auprès d'une partie ou de l'ensemble des personnes touchées, il faudra trouver d'autres solutions permettant d'identifier et d'évaluer les lacunes sur le plan de la qualité. Dans les zones difficiles d'accès, où les possibilités de collecte de données et les capacités des informateurs clés sont limitées, il est primordial de collaborer avec d'autres secteurs afin d'éviter les doublons.

Les approches suivantes peuvent permettre d'évaluer la situation dans ces zones, mais il faudra faire preuve de prudence afin de garantir la sécurité tant des informateurs clés que des enquêteurs :

- **Mobiliser les informateurs clés locaux** en mesure d'organiser des entretiens avec la population touchée.
- **Réaliser des enquêtes** en ligne, par téléphone, sur les médias sociaux ou par l'intermédiaire d'une messagerie instantanée
- **Organiser des entretiens** avec les personnes qui se sont rendues dans les zones difficiles d'accès et qui disposent d'informations récentes sur la situation dans ces régions.

46 - [Boîte à outils Kobo](#)

47 - [RedRose](#)



## COLLECTE NUMÉRIQUE DE DONNÉES

Les techniques de collecte numérique de données peuvent faciliter la saisie, le nettoyage et l'analyse initiale des données. Elles permettent de collecter de précieuses informations relatives au taux de satisfaction sous forme de sondage en ligne à l'aide de l'échelle de Likert. Par exemple, dans une question portant sur le degré de satisfaction des personnes interrogées vis-à-vis d'une distribution, l'échelle de Likert propose une graduation à cinq ou sept choix allant de « très insatisfait » à « très satisfait », ainsi qu'une réponse neutre.

Le suivi en temps réel peut-être assuré par des outils tels que Kobo.<sup>46</sup> De plus, des prestataires tels que RedRose<sup>47</sup> proposent des outils axés sur l'informatique en nuage pour assurer le suivi et l'élaboration de rapports dédiés aux TM. Veuillez noter que tout programme ayant recours à la collecte de données numérique doit respecter les normes en matière de droit et de protection des données.



Plus en savoir plus sur la collecte de données à distance dans les programmes de TM, veuillez consulter les documents suivants : [les directives et la boîte à outils du projet de transferts monétaires à distance du Conseil norvégien pour les réfugiés \(NRC\)](#)



**Le suivi des marchés consiste à surveiller l'évolution des principaux indicateurs relatifs au fonctionnement du marché afin de comprendre la manière dont les systèmes de marché s'adaptent et de déterminer s'il est nécessaire d'apporter des changements dans la conception du programme en vue d'accroître son efficacité ou de remédier à certains effets négatifs.**

**Les programmes basés sur le marché reposent sur le fonctionnement des marchés et sur la capacité des bénéficiaires ciblés à y accéder en toute sécurité.**

- Les marchés sont des systèmes dynamiques. Un suivi régulier doit donc être effectué afin de déterminer si les conclusions tirées de l'évaluation initiale ou les hypothèses formulées lors de la planification sont toujours valables et si les interventions entraînent des conséquences inattendues.
- Le suivi du marché permet de déterminer si les marchés fonctionnent correctement, en surveillant différents indicateurs tels que les prix, la disponibilité, les niveaux de stocks de biens ou services essentiels, l'accès et les risques.
- Afin de concevoir les activités de suivi du marché, il faudra s'appuyer sur l'évaluation initiale du marché et tenir compte du type de programme mis en œuvre.
- Au minimum, le suivi du marché devra consister à recueillir des informations relatives aux prix, à la disponibilité, aux volumes importés et aux niveaux de stocks de produits et de services EAH essentiels\* dont disposent les fournisseurs locaux, ainsi qu'à l'accès de la population ciblée (y compris des différents groupes sociaux) à ces derniers au fil du temps. Des changements majeurs ou inattendus concernant ces indicateurs peuvent être révélateurs de problèmes en lien avec l'offre ou la demande. Un examen approfondi devra alors être réalisé afin d'identifier les causes et les conséquences sur le programme.
- Un suivi rapide et quantitatif devra s'accompagner de discussions avec les acteurs du marché ou d'autres informateurs clés afin de mieux comprendre les difficultés ou les changements liés à l'offre et à la demande (ces informations pourront ensuite être utilisées pour adapter et atténuer les effets sur le programme).
- Un suivi du fonctionnement du marché pourra également être assuré afin de vérifier si le programme remplit ses objectifs de soutien au marché.
- Pour planifier les mesures d'atténuation des risques, il est utile de comprendre comment les prix et la disponibilité évoluent au fil des saisons et comment ils réagissent à certains chocs.



#### EXEMPLE :

Si le prix de l'eau augmente de manière significative pendant la saison sèche ou que le prix des produits varie suite à l'augmentation des coûts du carburant, ces éléments peuvent être pris en compte dans la planification au cours d'un projet.

\* Il est particulièrement utile d'assurer un suivi des marchés pour un petit nombre d'articles EAH essentiels. Surveiller les prix et les volumes d'un grand nombre de produits est un processus qui exige beaucoup de personnel et qui ne permettra pas nécessairement d'obtenir des informations complémentaires utiles, étant donné que de nombreux articles partagent la même chaîne d'approvisionnement.

## Le suivi des marchés devrait permettre :

- D'assurer un suivi sur l'ensemble des segments de la chaîne d'approvisionnement, et pas seulement auprès des fournisseurs locaux.
- D'identifier les facteurs influençant les prix du marché.
- De comparer les données sur les prix/les volumes à plus long terme.
- D'anticiper les variations saisonnières et de définir des seuils de changement afin d'identifier les fluctuations susceptibles d'entraîner des distorsions.
- De comparer les données collectées auprès des fournisseurs qui participent et ne participent pas au programme.
- D'établir des liens entre des articles ou des services.
- D'analyser les répercussions des changements, qu'il s'agisse d'un changement unique (qui concerne par exemple une zone géographique ou un article spécifique) ou de changements à plus grande échelle.



### OUTIL SIMPLIFIÉ DE SUIVI DES MARCHÉS

**NOM DU FOURNISSEUR :** ..... **COORDONNÉES :** .....

**LIEU DU COMMERCE :** ..... **TYPE DE COMMERCE :** .....

**NOM DU MARCHÉ :** ..... **DATE/HEURE :** .....

#	ARTICLE :	UNITÉ	DISPONIBLE ?	STOCK (PIÈCES)	STOCK (PIÈCES)
1	Savon pour les mains, 200 g	Pain de savon	Oui	132	0,48 dollar É.-U.
2	Bidon, 10 L	Pièce	Oui	240	3,25 dollars É.-U.
3	Seau à couvercle, 15 L	Pièce	Non	-	-
4	-	-	-	-	-



Les causes des changements observés dans les données du marché peuvent être interdépendantes. L'analyse peut déterminer le nombre d'articles et de marchés concernés par les changements. Elle peut également porter sur des phénomènes tels que la saison, les bouleversements des marchés ou encore l'inflation. Pour plus d'informations, veuillez consulter : [Catholic Relief Services, 2015. MARKit, une boîte à outils pour le suivi, l'analyse et les interventions sur les marchés.](#)



## CONSEILS POUR ASSURER UN SUIVI DES MARCHÉS

- Privilégiez un processus cyclique afin de tenir compte des données relatives aux marchés tout au long de la conception du programme (qui pourra être adapté et itéré au fil du temps).
- Collaborez avec vos collègues chargés des marchés, des achats et de la logistique, ainsi qu'avec des organismes spécialisés dans le suivi comme REACH, qui assureront peut-être déjà un suivi des marchés pour les biens et services essentiels ciblés par le programme.
- Donnez des indications claires (matériau, marque, etc.) sur les biens et services faisant l'objet d'un suivi afin de garantir une certaine cohérence entre les différents fournisseurs et demandez le prix de chaque unité (p. ex., d'un seul pain de savon). Envisagez de créer une fiche de référence simplifiée sur le marché contenant des images et des descriptions des produits, ainsi que des notes sur leurs caractéristiques et les différences entre les articles. Les enquêteurs pourront ainsi identifier les produits concernés plus facilement.
- Déterminez la fréquence à laquelle un suivi des marchés devra être effectué en tenant compte de la volatilité des principaux indicateurs. Envisagez de définir des seuils.
- Le suivi des marchés peut être réalisé par une seule et même organisation à l'échelle du projet, ou dans le cadre d'une méthode coordonnée ou conjointe tout au long de l'intervention, ce qui permettra probablement de réduire considérablement les coûts et d'accroître la précision. Envisagez de collaborer avec différents secteurs, de partager et d'utiliser des données de suivi secondaires susceptibles d'apporter de précieux éclairages (p. ex., *le personnel chargé des abris disposera peut-être d'informations sur les matériaux de construction et le marché du travail*).



## EXEMPLE : INITIATIVE CONJOINTE DE SUIVI DES MARCHÉS AU YÉMEN<sup>48</sup>

L'initiative conjointe de suivi des marchés au Yémen a été lancée par REACH, en collaboration avec le cluster EAH et le groupe de travail sur les transferts monétaires au Yémen, pour aider les acteurs humanitaires à harmoniser le suivi des prix entre tous les acteurs participant à des programmes de transferts monétaires au Yémen. Cette initiative conjointe intègre des informations relatives aux systèmes de marché, notamment les niveaux des prix et les chaînes d'approvisionnement. Le panier de biens à évaluer comprend dix produits non alimentaires et reflète les différents domaines programmatiques du cluster mondial sur l'EAH.

L'initiative conjointe de suivi des marchés porte sur l'ensemble des composantes du panier de dépenses minimum de survie ainsi que d'autres produits alimentaires et non alimentaires. Suite à la pandémie de COVID-19, REACH a modifié l'initiative conjointe de suivi des marchés pour évaluer les conséquences potentielles de la pandémie sur les marchés et sur les entreprises des personnes interrogées. Les données ont été recueillies lors d'entretiens avec des fournisseurs dans les zones urbaines et rurales.

Les résultats sont indicatifs pour les lieux évalués et la période au cours de laquelle les données ont été recueillies. Pendant six mois, ces données ont été recueillies deux fois par semaine, afin de mieux suivre les perturbations engendrées par la COVID-19. Dans le cadre de l'initiative conjointe de suivi des marchés, des fiches d'informations dédiées à la COVID-19 ont été élaborées deux fois par semaine et ont permis la réalisation d'un état des lieux mensuel plus exhaustif.

À l'issue d'une concertation avec le groupe de travail sur les transferts monétaires, REACH a repris la collecte de données mensuelle au mois de septembre 2020 et la production d'un état des lieux chaque mois.

**Tout programme humanitaire risque d'avoir des répercussions négatives sur la population touchée ou sur les marchés, les institutions et les systèmes.**

Le suivi des risques vise à identifier les effets négatifs potentiels ou réels d'un programme afin d'y remédier ou de les atténuer.

En matière de suivi, les approches doivent se fonder sur les risques et les mesures d'atténuation identifiés lors de l'analyse des options d'intervention et de l'élaboration du projet (voir le [Chapitre 3](#) pour en savoir plus sur l'analyse des risques).

Le suivi des risques doit s'appuyer sur les résultats de l'analyse des risques et sur les différents types d'effets négatifs relevés. Les programmes doivent prévoir un suivi pour :

- La matérialisation de ces risques.
- L'efficacité des mesures d'atténuation.
- L'apparition de nouveaux risques (autres que ceux identifiés au cours de la phase d'évaluation).

Pour rationaliser la collecte des données, le suivi des risques peut être intégré aux modalités de suivi des programmes et des marchés :

- Des systèmes de référence et des mécanismes communautaires de plainte et de retour d'informations ou d'autres mécanismes de traitement des plaintes doivent être mis en place et contrôlés afin de s'assurer que toute information relative à d'éventuels problèmes soit transmise sans délai.
- Le personnel de terrain doit être formé pour assurer la réception et la transmission des plaintes déposées en personne de manière sûre et confidentielle, en particulier celles qui ont trait à des risques ou à des incidents en matière de protection.
- Dans la mesure du possible, rapprochez-vous de spécialistes de la protection afin de vérifier que votre processus de suivi des risques est sûr, efficace et conforme aux normes en vigueur dans le pays.



### **N'OUBLIEZ PAS DE TOUJOURS PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES LIÉS À LA PROTECTION ET AU GENRE DANS LES PROGRAMMES BASÉS SUR LE MARCHÉ**

Le personnel de terrain doit être formé à recueillir les témoignages de violence basée sur le genre avec prudence et compassion. Il doit également connaître le système d'orientation de la zone d'intervention.

Le guide de poche explique comment soutenir les personnes survivantes de violences basées sur le genre lorsqu'aucun acteur spécialiste en la matière n'est disponible dans votre secteur. Il est disponible en 20 langues.<sup>49</sup>



### **CONSEIL : ÉVITER DE METTRE EN DANGER LA POPULATION**

Dans certaines situations, une personne peut se mettre en danger en participant à un entretien. Dans ces conditions, l'entretien est à éviter, sauf si la personne interrogée est pleinement consciente des risques encourus et qu'elle les accepte. Bien que l'entretien puisse les mettre en danger, ces personnes ont également le droit de se faire entendre. heard.



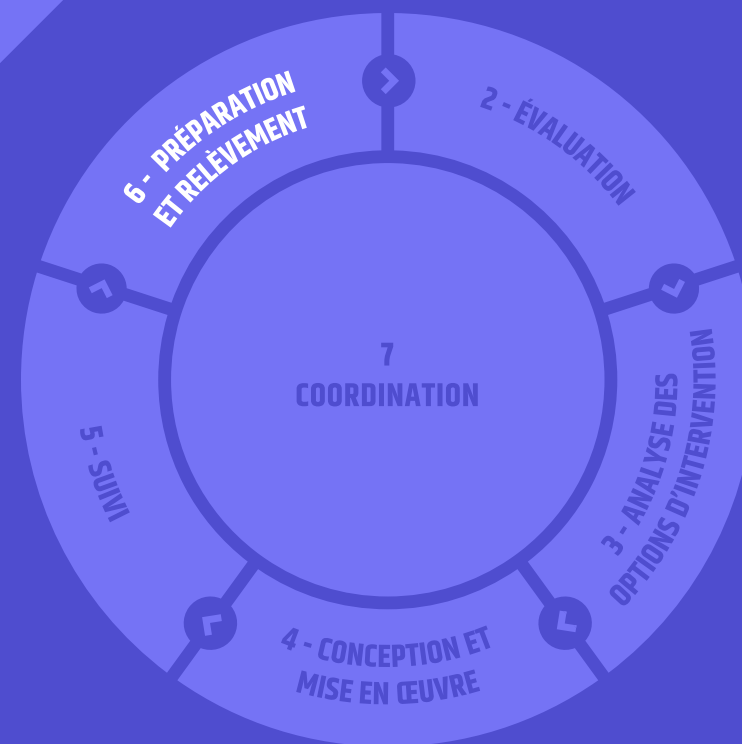
Les systèmes MEAL pour les programmes basés sur le marché nécessitent de mettre en place des procédures efficaces pour recevoir et traiter les retours d'informations, et réagir à ceux-ci. Ces retours peuvent provenir directement des bénéficiaires de TM, des fournisseurs, des prestataires de services ou de toute autre personne concernée par la mise en œuvre du programme. Les interventions fondées sur le marché peuvent également accompagner les acteurs du marché dans l'adoption de mécanismes de collecte de retours clients qui intègrent ces systèmes, afin de renforcer leur responsabilité vis-à-vis des populations touchées.

49 - Voir : [GUIDE DE POCHE ÉTAPE PAR ÉTAPE DESTINÉ AUX PRATICIENS DE L'AIDE HUMANITAIRE : Comment soutenir les survivants de violences basées sur le genre lorsqu'aucun acteur spécialiste en la matière n'est disponible dans votre secteur](#)

CHAPITRE

06

# PRÉPARATION ET RELÈVEMENT



## PRINCIPALES ÉTAPES :

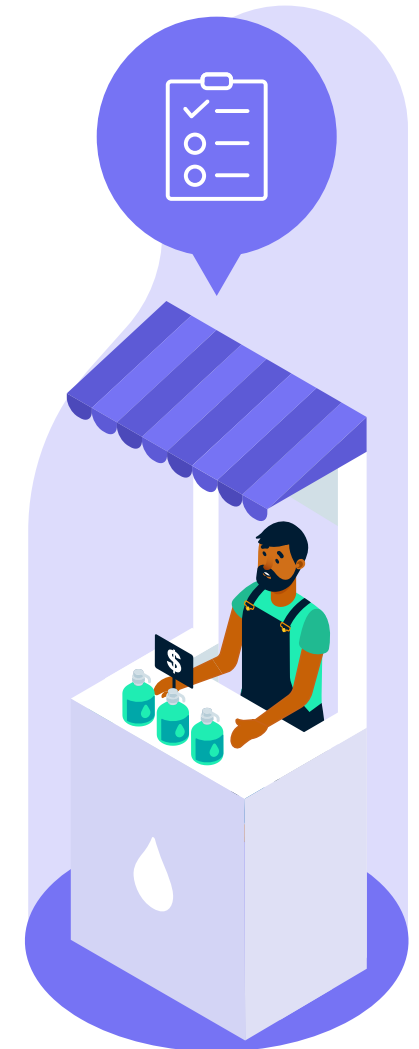


## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS À RETENIR :

- ✓ Les programmes qui respectent certaines étapes de préparation sont en mesure d'orienter des interventions basées sur le marché en temps de crise.
- ✓ L'évaluation et l'analyse de marché pré-crise sont une étape clé pour déterminer la capacité des marchés à satisfaire les besoins des populations en matière d'EAH dans les situations de crise.
- ✓ La préparation contribue au renforcement de la résilience, y compris en soutenant les acteurs du marché et en renforçant les systèmes de marché.

## RESSOURCES CLÉS :

Pour obtenir de plus amples informations sur l'analyse de marché pré-crise, consultez la ressource suivante : Juillard, H., 2016. [Analyse de marché pré-crise \(Pre-Crisis Market Analysis, PCMA\). Comité international de secours, USAID et Oxfam](#)



**Les activités de préparation peuvent être menées pour améliorer la qualité des interventions basées sur le marché dans les situations de crise, en particulier dans les contextes fragiles, exposés aux catastrophes ou touchés par les changements climatiques :**

- Différents types d'interventions basées sur le marché (y compris des activités de renforcement des systèmes de marché et de soutien) peuvent être mis en œuvre au cours des phases de préparation et de relèvement.
- Il est particulièrement utile de procéder à une évaluation et à une analyse du marché avant de mettre en œuvre des activités EAH basées sur le marché au début d'une intervention. Les conclusions tirées des évaluations du marché réalisées avant la crise, ou dans le cadre d'une crise précédente, peuvent permettre d'orienter les interventions ou, du moins, d'identifier plus rapidement les segments des systèmes de marché ayant subi des perturbations. Cela s'avère pertinent dans les contextes où les crises sont récurrentes.
- Pendant la phase de relèvement, les mesures de préparation peuvent accompagner la transition vers une programmation à plus long terme et permettre aux approches basées sur le marché d'encourager la résilience des marchés, et ainsi de répondre aux besoins en matière d'EAH dans les situations de crise.

## 6.1 PRÉPARATION INSTITUTIONNELLE

Dans le cadre des programmes basés sur le marché, la préparation institutionnelle consiste à s'assurer que l'organisation concernée dispose des capacités programmatiques et des systèmes permettant de mener des interventions basées sur le marché. Cette préparation ne concerne pas uniquement les interventions EAH menées par un organisme, mais l'organisation dans son ensemble.

Deux aspects doivent être évalués et, le cas échéant, améliorés :

- Les effectifs et les capacités (y compris les partenariats avec des acteurs publics, privés et humanitaires).
- Les systèmes et les procédures.

### 6.1.1 LES EFFECTIFS ET LES CAPACITÉS

La préparation institutionnelle consiste notamment à s'assurer que l'organisation dispose du personnel nécessaire pour mener à bien ses programmes basés sur le marché. Il est donc important de procéder régulièrement à une évaluation des capacités organisationnelles afin :

- De passer en revue les compétences du personnel responsable du programme, notamment l'équipe EAH, l'équipe des transferts monétaires et des marchés, le personnel de soutien aux entreprises travaillant dans la logistique, la finance et les ressources humaines.
- D'identifier les lacunes en matière de capacités du personnel et de les combler en dispensant des formations spécialisées.
- Si le programme prévoit de mettre en place des TM, une attention particulière devra être accordée aux compétences en la matière. Des compétences spécifiques seront probablement nécessaires pour mener des interventions de soutien au marché (par exemple si les acteurs du marché bénéficient d'un soutien technique en matière d'EAH).
- Les partenaires pourront également prendre part à des activités de renforcement du personnel et des capacités et, dans ce cas, une évaluation des capacités des partenaires concernés sera alors réalisée.



#### EXEMPLE:

En cas d'inondation annuelle ou semestrielle ou de déplacement régulier en raison d'un conflit, la préparation peut faciliter la mise en œuvre ultérieure d'une intervention fondée sur le marché.



Pour en savoir plus sur la préparation dédiée aux TM, veuillez consulter

**L'OUTIL  
ORGANISATIONNEL  
DE PRÉPARATION  
AUX TRANSFERTS  
MONÉTAIRES DU CALP**

## 6.1.2 LES SYSTÈMES ET LES PROCÉDURES

Les systèmes (y compris ceux qui concernent la logistique, les finances, les ressources humaines, l'administration, les mécanismes d'évaluation et de suivi) devront également faire l'objet d'une préparation afin de mettre en œuvre des interventions basées sur le marché.

Les activités de préparation pourront consister à :

- Définir des procédures d'achat et de passation de marché permettant de mettre en place des TM, notamment en faisant appel à des prestataires de services financiers, plutôt que de se contenter d'achats de biens et de services directement réalisés par l'organisation. Pour ce faire, il faudra probablement établir des cadres/accords prévisionnels avec des prestataires de services financiers, des fournisseurs et/ou des prestataires de services. Il sera peut-être nécessaire d'élaborer de nouvelles politiques en l'absence de tels documents.
- Mettre en place des accords-cadres pour la gestion des données numériques et l'élaboration d'une politique pour les droits relatifs aux données.
- Définir de nouvelles formes d'engagements financiers pour les organisations, par exemple en remboursant aux entreprises la somme équivalente aux coupons ou en leur garantissant certains volumes de vente.
- Établir des accords juridiques qui devront être préparés en amont et obtenir l'approbation de la direction, éventuellement après la réalisation d'un examen juridique.
- Certaines organisations ont élaboré des procédures opérationnelles standard afin de guider les équipes dans la mise en œuvre des programmes de transferts monétaires.



Pour plus d'informations, veuillez consulter la page Web suivante : <https://www.calpnetwork.org/toolset/organisational-preparedness/>

## 6.2 PRÉPARATION PROGRAMMATIQUE

La préparation programmatique englobe les mesures prises par les équipes du programme pour évaluer le potentiel d'une intervention basée sur le marché, notamment grâce à une analyse de marché pré-crise. Ce type de préparation comprend également des interventions visant à renforcer la résilience des prestataires de services et des acteurs du marché.

### 6.2.1 ÉVALUATION, SUIVI ET ANALYSE PRÉ-CRISE

L'évaluation de marché pré-crise constitue une étape essentielle de la préparation pour :

- Comprendre le fonctionnement des marchés EAH et la manière dont ils peuvent être utilisés en temps de crise ; ou
- Identifier les lacunes ou les défaillances sur les marchés EAH auxquelles il est possible de remédier avant la survenue d'une crise.

Une évaluation et une analyse peuvent être réalisées chaque année et être suivies de nouveaux processus d'analyse des options d'intervention.



## LES DIFFÉRENTES ÉTAPES À SUIVRE POUR ÉVALUER LES MARCHÉS :

Les orientations présentées au Chapitre 2 peuvent être suivies pour réaliser des évaluations des marchés. Vous trouverez des informations complémentaires dans le guide d'analyse de marché pré-crise.<sup>50</sup>

Ce guide fournit des indications sur la réalisation d'une évaluation ou d'une analyse du marché lors de la phase de préparation, avant la survenue d'une crise. Comme les autres outils d'évaluation des marchés, le guide d'analyse de marché pré-crise explique comment cartographier les acteurs du marché, en mettant l'accent sur l'identification des acteurs essentiels et des éventuelles lacunes.

S'agissant de l'analyse pré-crise de la faisabilité des TM, il faudra identifier les programmes de protection sociale actuellement mis en œuvre. Les TM sont en lien avec la protection sociale et doivent être conçus de sorte à compléter les programmes existants, éventuellement en tirant parti des systèmes en place. Ils devront ainsi permettre de transférer des fonds supplémentaires aux personnes touchées par une crise.

- L'analyse des options d'intervention vise à évaluer la faisabilité des activités potentielles basées sur le marché, l'échelle à laquelle elles pourront être mises en œuvre ainsi que les ressources nécessaires. Les conclusions tirées de cette analyse pourront être prises en compte lors de l'élaboration du plan de préparation de l'organisation.
- Une analyse des risques (**Section 3.3**) devra en outre être réalisée en étudiant différents scénarios de crise ainsi que les différentes options d'intervention adaptées à la situation.

**Figure 5:** Analyse de scénarios Source : Juillard, H., 2016. Analyse de marché pré-crise. Comité international de secours, USAID et Oxfam.

Incidence probable (du scénario)	<b>Catastrophique</b>					
	<b>Critique</b>				<b>Risque</b>	
	<b>Sévère</b>			<b>Risque</b>		
	<b>Modéré</b>		<b>Faible risque</b>			
	<b>Mineur</b>	<b>Très faible risque</b>				
			<b>Rare</b>	<b>Peu probable</b>	<b>Possible</b>	<b>Probable</b>
		Probabilité que le scénario se produise et récurrence				



**CONSEIL :** La carte de marché pré-crise est un outil précieux pour l'évaluation de la période précédant le déclenchement d'une crise. Les événements susceptibles de perturber la chaîne de marché peuvent être indiqués sur la carte.



### EXEMPLE : ANALYSE DE MARCHÉ PRÉ-CRISE AU BANGLADESH<sup>51</sup>

Au Bangladesh, le district de Gaibandha est confronté à des inondations saisonnières chroniques. Oxfam a organisé une analyse de marché pré-crise à Gaibandha, afin d'étudier différents scénarios concernant les inondations saisonnières et extrêmes. L'évaluation visait à comprendre les différents niveaux actuels de fonctionnement des marchés et à anticiper la façon dont les marchés seraient susceptibles de réagir à un choc. Ces données ont été utilisées dans les plans de préparation et d'urgence et ont éclairé l'élaboration d'interventions d'urgence appropriées.

Elles ont également servi à mettre au point des recommandations portant sur les mesures d'atténuation à mettre en œuvre avant qu'un choc ne se produise. Parmi les systèmes de marché essentiels sélectionnés pour faire l'objet d'une analyse de marché pré-crise, on peut notamment citer la lessive et le savon, les solutions de réhydratation orale, les produits menstruels, les récipients à eau et les dalles en béton et anneaux pour la construction des latrines.

**CONSULTER LES CONCLUSIONS TIRÉES DE L'ÉVALUATION**

50 - Juillard, H. (2016). *Analyse de marché pré-crise*. Comité international de secours, USAID et Oxfam

51 - Adapté de : Wildman, T., 2016. *Pre-Crisis Market Analysis (PCMA): Wash NFI and sanitation hardware market systems, Fazlupur and Fulchari unions, Gaibandha district, Bangladesh*. Oxfam

## 6.2.2 REDRESSEMENT DU MARCHÉ, RÉSILIENCE ET RENFORCEMENT DES SYSTÈMES

Mettre en œuvre des programmes de renforcement des systèmes de marché permet également d'accroître la résilience. Les acteurs du marché EAH qui bénéficient d'interventions de soutien et qui sont bien intégrés disposent de capacités accrues pour surmonter une crise. Parmi ces acteurs figurent les prestataires de services, qui jouent souvent un rôle de premier plan dans les systèmes de marché EAH.

### A RENFORCER LA RÉSILIENCE DES ACTEURS DU MARCHÉ

Les acteurs qui font partie de divers systèmes de marché EAH peuvent devenir plus résilients grâce au soutien des programmes EAH d'intervention humanitaire. L'analyse des options d'intervention, qui prend appui sur les conclusions de l'analyse de marché pré-crise, devrait alors mettre l'accent sur les faiblesses inhérentes au système de marché et permettre d'identifier des possibilités pour renforcer les capacités des acteurs du marché. Cette analyse peut être réalisée avant qu'une crise ne survienne, en menant des interventions de soutien au marché ([Section 4.2](#)) ou des activités visant à le renforcer ([Section 4.3](#)).

#### LES PRESTATAIRES DE SERVICES :

Idans les contextes fragiles, on a pu observer\* que les institutions et les autorités responsables des services à l'échelle nationale et infranationale sont souvent affaiblies. Il est donc primordial de mettre l'accent sur le renforcement de la résilience des prestataires de services (notamment des prestataires de services et des comités de distribution d'eau) en adoptant de nouveaux modèles de prestation de services, qui permettront d'accroître leur autonomie financière et d'adapter leurs dispositifs réglementaires et de gouvernance. Les prestataires de services solidement implantés, soutenus par des cadres institutionnels bien définis, sont mieux préparés à résister aux chocs et à fournir des services EAH aux populations pendant et après les périodes de crise. Les interventions basées sur le marché visant à renforcer les capacités des prestataires de services ([Section 4.3](#)), notamment en élaborant des modèles de prestation de services et en améliorant leur environnement politique, réglementaire et financier, ainsi que les activités de soutien au marché ([Section 4.2](#)) peuvent contribuer à accroître leur résilience. En outre, les activités de renforcement des capacités des prestataires de services peuvent consister à former le personnel aux situations d'urgence et à établir des plans d'urgence.

### B LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE DES POPULATIONS TOUCHÉES

Enfin, il est crucial de prendre en compte la préparation des populations touchées par les crises. Le renforcement de leur résilience peut contribuer à l'obtention de meilleurs résultats en matière d'EAH dans les situations de crise. Les interventions visant à soutenir les moyens de subsistance et les systèmes de protection sociale favorisent la résilience économique des populations touchées et améliorent leur capacité à accéder financièrement aux biens et services EAH avant et pendant une crise. En outre, elles stimulent la demande, ce qui permet ainsi au marché d'améliorer la prestation de services EAH essentiels. Le renforcement de la résilience économique dépasse le champ d'action du secteur EAH, mais va de pair avec la résilience des marchés et demeure donc une composante essentielle des programmes qui poursuivent cet objectif.



#### **\*VALORISER LE POTENTIEL DES ACTEURS DU MARCHÉ POUR AMÉLIORER LA PRÉPARATION ET LES INTERVENTIONS EN CAS DE CATASTROPHE.**

Adapté de : Tillet, W., Trevor, J., DeArmedy, D. et Schillinger, J. 2020. « **Applying WASH Systems Approaches in Fragile Contexts: A Discussion Paper** »

Lors de la période précédant le déclenchement de la crise, l'un des objectifs prioritaires des approches humanitaires fondées sur le marché concerne le renforcement des capacités des acteurs du marché afin qu'ils soient en mesure de réagir aux catastrophes de manière efficace et adaptée tout en fournissant des produits et services EAH, de contribuer à l'intervention humanitaire et, surtout, de mettre en place des programmes de transferts en coupons ou en espèces. Ce renforcement peut concerner les capacités (techniques et administratives) de distribution de produits et de services en quantité et de qualité requises, les processus de traitement des coupons et de collecte des données de suivi et de vérification requises (le cas échéant) ou encore le plaidoyer en faveur de l'inclusion de la prestation de services EAH dans le panier de dépenses minimum. L'organisation d'interventions peut encourager le système dans son ensemble à se préparer à adopter de telles approches. On peut par exemple faire participer les acteurs aux plans d'urgence et aux mécanismes de coordination, assurer l'harmonisation et l'alignement des transferts monétaires et de l'aide directe, ou encore garantir la préparation des prestataires de services financiers à mettre en œuvre des transactions en veillant à ce qu'ils disposent des informations nécessaires (et établir avec eux des accords prévisionnels).

CHAPITRE

# 07

# COORDINATION



## PRINCIPALES ÉTAPES :



## POURQUOI LA COORDINATION EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

- La coordination garantit l'efficacité, l'efficience et la cohérence stratégique des programmes.
- Elle permet d'éviter les doublons.
- Elle facilite la mise en œuvre de transferts monétaires à usages multiples, qui sont conçus pour répondre aux besoins essentiels des populations dans l'ensemble des secteurs.
- Le cas échéant, la coordination garantit la cohérence des TM et des transferts monétaires à usages multiples mis en œuvre dans le secteur de l'EAH.
- En matière d'analyse ou de suivi des marchés, la coordination peut entraîner une baisse significative des coûts et une amélioration de la qualité.

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS À RETENIR :

- ✓ La coordination est essentielle pour garantir que les secteurs et les organisations travaillent à la réalisation d'objectifs communs, se répartissent le travail pour éviter les doubles emplois et adoptent des normes et des pratiques cohérentes.
- ✓ Les modalités multisectorielles ou à usages multiples, telles que les transferts monétaires à usages multiples, nécessitent une coordination entre les différents secteurs, et souvent avec les gouvernements et d'autres acteurs non humanitaires.
- ✓ Le cluster ou secteur EAH doit contribuer à l'élaboration et au suivi des transferts monétaires à usages multiples, en collaborant avec les groupes de travail sur les transferts monétaires afin de s'assurer que les besoins en matière d'EAH sont suffisamment pris en compte.

## RESSOURCES CLÉS :

- 1 [Fiche conseil sur la coordination des transferts monétaires du CaLP](#)
- 2 [Global WASH Cluster's Accountability and Quality Assurance initiative \(Initiative de responsabilisation et d'assurance qualité du cluster mondial sur l'EAH\)](#)



## 7.1 COORDINATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

La coordination des programmes EAH basés sur le marché doit concerner les autorités compétentes, les organismes humanitaires, les organisations de la société civile et les acteurs du secteur privé. Ce travail de coordination est nécessaire, tant au niveau national qu'infranational :

- **COORDINATION DU SECTEUR EAH**
  - Cluster/secteur EAH
  - Gouvernement et services d'utilité publique
  - Acteurs du secteur privé
  
- **COORDINATION MULTISECTORIELLE**
  - Groupes de travail sur les transferts monétaires

### LA COORDINATION DU SECTEUR EAH

#### A CLUSTER OU SECTEUR EAH

La programmation basée sur le marché – en particulier les interventions propres à l'EAH et, dans une certaine mesure, les transferts monétaires à usages multiples – s'inscrit dans la coordination du cluster ou du secteur EAH. Le cluster ou le secteur EAH peut assurer un leadership stratégique, par exemple en mettant en place un groupe de travail consacré à la programmation basée sur le marché.

La coordination du secteur EAH doit garantir une approche cohérente, par exemple en soutenant la mise en œuvre d'une évaluation coordonnée entre plusieurs organismes et l'établissement ou la diffusion de normes communes, en particulier en matière de qualité.

La coordination relève souvent du mandat du groupe de coordination interclusters ou intersectorielle, qui peut mettre en place un groupe de travail sur les transferts monétaires (voir ci-dessous). En règle générale, le groupe de travail sur les transferts monétaires permet de faire le lien entre le secteur de l'EAH et la coordination multisectorielle des programmes basés sur le marché.

**Le secteur EAH peut constituer un groupe de travail technique pour la prise en charge de certains aspects du programme fondé sur le marché du secteur. Le mandat sera établi en fonction des rôles spécifiques nécessaires au groupe de travail technique. Il pourra s'agir notamment :**

- du développement d'outils adaptés au contexte et de normes techniques pour le programme fondé sur le marché ;
- de la mise en œuvre du renforcement des capacités, en particulier pour les organismes EAH mettant en œuvre leur premier programme fondé sur le marché, y compris les organisations locales ;
- du soutien à l'analyse des options d'intervention à l'aide d'évaluations visant à formuler des options adaptées aux programmes ;
- de l'assistance aux coordonnateurs de clusters en renforçant le leadership dans le cadre du programme fondé sur le marché, en plaidant pour son adoption et pour l'obtention des fonds nécessaires ;
- ou encore de l'élaboration de points de situation ou de matériaux pour les partenaires du secteur privé (*par. ex., fournisseurs ou prestataires de services financiers*).

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Les rôles clés du secteur/cluster EAH en matière de programmation basée sur le marché varient en fonction des différentes modalités programmatiques\*.

La gestion de l'information est également une fonction de coordination essentielle au programme fondé sur le marché.

### RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DE GESTION DE L'INFORMATION

## \* RÔLES CLÉS DU SECTEUR/CLUSTER EAH EN MATIÈRE DE PROGRAMMATION BASÉE SUR LE MARCHÉ SELON LES DIFFÉRENTES MODALITÉS PROGRAMMATIQUES :

### PROGRAMMES BASÉS SUR LE MARCHÉ SPÉCIFIQUES AU SECTEUR EAH

- Assurer un leadership stratégique dans les programmes basés sur le marché du secteur EAH, par exemple en créant un groupe de travail technique consacré à la programmation basée sur le marché.
- Définir une stratégie EAH basée sur le marché, qui pourrait inclure une théorie du changement (ou un cadre de causalité) et un arbre de décision afin de guider l'analyse des options d'intervention. Encourager les organismes EAH à recourir à la programmation basée sur le marché, lorsque cela s'avère approprié et nécessaire.
- Renforcer les capacités en matière de programmation basée sur le marché des partenaires EAH.
- Fournir des orientations sur les normes et les spécifications techniques à respecter, y compris celles qui concernent les biens et services EAH ciblés par les programmes basés sur le marché.
- Par l'intermédiaire d'un groupe de travail technique sur la programmation basée sur le marché, fournir des outils d'évaluation contextualisés tenant compte des contraintes liées à la situation et de l'analyse des risques.
- Partager les données obtenues grâce aux évaluations avec les partenaires EAH.
- Intégrer des critères spécifiques à l'EAH dans les critères de vulnérabilité utilisés pour l'élaboration d'interventions basées sur le marché ciblées.
- Plaider en faveur de la prise en compte des marchés dans les interventions EAH, y compris auprès des donateurs.
- Assurer un suivi 4W (qui fait quoi, où et quand) pour les programmes de transferts monétaires spécifiques à l'EAH (par exemple en permettant de mentionner le type de modalité dans les entrées de la base de données 4W). Le secteur EAH pourra ensuite communiquer ces données aux groupes de travail sur les transferts monétaires.
- Assurer la coordination lorsque des programmes complémentaires sont mis en œuvre en vue de soutenir les interventions basées sur le marché, en particulier s'ils sont menés par plusieurs organismes se concentrant sur différentes composantes (telles que la communication en faveur des changements de comportement afin d'encourager le recours aux transferts monétaires consacrés à l'hygiène).
- S'agissant de la préparation, assurer la coordination lors des évaluations du marché pré-crise et de la cartographie des prestataires de services financiers, en particulier dans les zones exposées à des catastrophes soudaines récurrentes ou à des déplacements réguliers.

### TRANSFERTS MONÉTAIRES À USAGES MULTIPLES

- Les coordonnateurs de cluster et les personnes chargées de la gestion de l'information doivent utiliser les mécanismes de suivi définis par les organismes ou les groupes responsables des transferts monétaires à usages multiples (p. ex., les groupements d'organisations chargés des transferts monétaires ou des organismes spécifiques tels que le Programme alimentaire mondial (PAM), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) ou des groupes comme les groupes de travail sur les transferts monétaires) afin de permettre aux acteurs du secteur EAH de comprendre les critères de distribution d'argent, qui sont les bénéficiaires, où les fonds sont distribués et dans quelle mesure ils devront participer aux activités.
- Apporter des précisions techniques sur les articles EAH ciblés par les activités de suivi.
- Fournir des orientations sur les normes et les spécifications techniques à respecter, y compris celles qui concernent les biens et services EAH pris en compte dans un panier de dépenses minimum.

- Encourager la participation du secteur EAH aux groupes de travail sur les transferts monétaires ainsi que la coordination entre les programmes EAH et les programmes multisectoriels.
- La plateforme de coordination du secteur EAH devra contribuer au calcul de la somme consacrée aux besoins EAH dans le panier de dépenses minimum.
- Dans le cadre du processus d'élaboration du panier de dépenses minimum, le secteur EAH devra communiquer aux groupes de travail sur les transferts monétaires une liste des produits et services EAH essentiels. Il devra absolument fournir des normes techniques convenues à l'échelle locale et préciser les quantités nécessaires de biens/services mentionnés dans la liste ainsi que les normes de qualité qui devront être respectées, en fonction des résultats des évaluations.
- Le secteur EAH pourra s'appuyer sur les effets des programmes mis en œuvre par les partenaires EAH afin d'assurer la coordination et de fournir des données ainsi que des analyses lors des évaluations conjointes des marchés, les données sur les marchés utilisées lors de l'élaboration du panier de dépenses minimum, et dans le cadre du suivi du marché.

Le cluster/secteur EAH peut également faciliter les liens avec le secteur EAH du développement durable dans les pays où la coordination des programmes, des politiques et des activités humanitaires et de développement dans ce domaine est mise en avant. Une telle coordination s'avère particulièrement utile en situation de crise prolongée ou dans les pays mettant en œuvre des programmes de développement durable dans le secteur EAH.

B

## GOVERNEMENT ET SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Les **autorités publiques nationales** ont la responsabilité de satisfaire les besoins essentiels des populations touchées par une catastrophe. Dans de nombreux contextes, les gouvernements jouent un rôle moteur dans la fourniture de services EAH et dans la coordination des interventions humanitaires du secteur EAH. Ces dernières doivent respecter la réglementation imposée par les gouvernements nationaux.

Les autorités publiques sont également responsables de la mise en place du cadre réglementaire régissant les marchés et peuvent, dans certaines situations, fournir une assistance sous forme de programmes de protection sociale. Des liens avec les systèmes publics doivent donc être établis dans la mesure du possible.

Les **services d'utilité publique** sont souvent les principaux prestataires de services EAH et doivent donc être considérés comme des acteurs clés des systèmes de marché EAH :

- Quand elles ne sont pas intégralement financées par l'État, les principales infrastructures d'approvisionnement en eau sont généralement exploitées par un service public qui subventionne leur utilisation ou les frais de raccordement.
- L'évaluation, la cartographie et l'analyse des marchés EAH doivent tenir compte du rôle des services d'utilité publique, qui font office de prestataires de services et sont à l'origine des cadres réglementaires auxquels sont soumis les acteurs du secteur privé.
- Évaluer les services d'utilité publique du point de vue du marché permet d'illustrer les possibilités d'interventions de soutien au marché susceptibles d'améliorer les résultats en matière d'intervention, de relèvement et de développement à long terme.



Il arrive que les services d'utilité publique ne soient pas en mesure d'assurer leur mission auprès des populations touchées, notamment les réfugiés. Dans cette situation problématique, il est nécessaire de coopérer avec les ministères, et ces enjeux doivent être défendus par les représentants humanitaires et les parties prenantes dans le pays.



La coordination et le partage d'information avec le secteur public constituent un prérequis pour tout programme cherchant à atteindre des résultats durables.



Lorsque des systèmes de protection sociale sont en place, il est essentiel que les groupes de travail sur les transferts monétaires travaillent en étroite collaboration avec eux ainsi qu'avec les groupes de travail sur la protection sociale.

Les programmes humanitaires EAH peuvent travailler de concert avec les groupes de travail sur les transferts monétaires lorsque le renforcement de ces systèmes est nécessaire pour répondre aux besoins EAH en temps de crise.

## C

## ACTEURS DU MARCHÉ ISSUS DU SECTEUR PRIVÉ

Qu'elle s'appuie ou non sur les structures de coordination humanitaires, la coordination avec le secteur privé nécessite de partager les informations avec les principaux acteurs du secteur privé, afin de garantir l'efficacité des programmes basés sur le marché. Il est particulièrement important de collaborer avec les commerçants, les fournisseurs et les prestataires de services financiers participant aux marchés essentiels entretenant un lien avéré avec le secteur de l'EAH, mais également dans les marchés secondaires et les chaînes d'approvisionnement.

Les interventions humanitaires à grande échelle, y compris l'aide en nature directe, peuvent entraîner des chocs considérables sur l'offre et la demande, ce qui provoque des effets importants sur les marchés locaux. **Pour permettre d'atténuer ces chocs ou de les anticiper, il convient donc de communiquer les plans d'intervention aux acteurs clés du marché.**

Il est primordial de travailler aux côtés des personnes chargées de la logistique interne et des spécialistes des achats afin de veiller à ce que les procédures adéquates soient respectées dans le cadre de la collaboration avec les fournisseurs, de les empêcher de manipuler les prix, mais aussi de s'assurer que les marchés restent ouverts et équitables. Ce point devra être mentionné dans les accords-cadres conclus avec les principaux fournisseurs locaux (*pour les kits d'hygiène ou l'approvisionnement en eau par camions par exemple*).

Il est possible d'atténuer ces effets en mettant en place des mécanismes de coordination, mais ces derniers auront une efficacité limitée. En réalité, si les marchés ne sont pas suffisamment compétitifs, cela pourra compromettre la mise en place des transferts monétaires. Il faudra donc étudier d'autres mesures de gestion des risques ou des solutions pour remplacer les TM lors de l'analyse des options d'intervention.

## D

## LA COORDINATION MULTISECTORIELLE

## D

## LES GROUPES DE TRAVAIL SUR LES TRANSFERTS MONÉTAIRES ET LES GROUPES MULTISECTORIELS

Les groupes de travail sur les transferts monétaires constituent la plateforme la plus communément utilisée pour coordonner les différentes modalités de transferts monétaires dans le cadre des interventions humanitaires, y compris les transferts monétaires à usages multiples. Toutefois, ces groupes de travail ne se voient pas confier un mandat universel ; leur rôle dépendra donc du pays dans lequel ils interviennent et des ressources disponibles. Il est évident que les acteurs du secteur EAH et les plateformes sectorielles de coordination doivent travailler en étroite collaboration avec les autres acteurs participant à la mise en œuvre des TM. Les mécanismes de coordination doivent être adaptés aux structures établies dans chaque contexte.

### RÔLES ET RESPONSABILITÉS ET CONSÉQUENCES SUR LE SECTEUR EAH

Les responsabilités d'un groupe de travail sur les transferts monétaires peuvent être définies dans un cahier des charges spécifique à l'échelle d'un pays. Les groupes de travail sur les transferts monétaires participent souvent à la planification et à la réalisation d'évaluations des marchés multisectorielles, à l'élaboration du panier de dépenses minimum, aux initiatives conjointes de suivi des marchés et à d'autres activités collectives de collecte et d'analyse de données en coordination avec les différents secteurs.

Le cluster / le secteur EAH sont liés à la coordination générale des transferts monétaires, car ils participent au groupe de travail sur les transferts monétaires. Le cluster ou secteur EAH, y compris les partenaires du secteur, participe aux groupes de travail sur les transferts monétaires en apportant différents éclairages lors de l'élaboration des outils et de la définition de la valeur des transferts, mais aussi en prenant part aux initiatives conjointes de suivi et d'évaluation.



### EXEMPLE :

Lorsque des organismes humanitaires élaborent un programme, il n'est pas rare d'observer une explosion de la demande pour des biens EAH issus du circuit court.

Les fournisseurs du marché pourraient réagir en augmentant leurs stocks de ces produits alors que l'augmentation de la demande n'était que temporaire, et se retrouver ainsi avec de nombreux invendus.

**EXEMPLE DE MANDAT D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TRANSFERTS MONÉTAIRES**



### 7.2.1 DÉFINIR DES NORMES DE QUALITÉ ADAPTÉES AU CONTEXTE D'INTERVENTION

Les interventions EAH doivent faire l'objet d'une coordination afin de s'assurer que l'ensemble des acteurs concernés respectent des normes cohérentes. Bien qu'il existe des normes mondiales, celles-ci doivent être adaptées à chaque contexte d'intervention, en tenant compte notamment des normes nationales et des cadres réglementaires.

La coordination aide les organisations, dont les mandats, les spécialités et les ressources diffèrent, à mettre en œuvre des interventions harmonisées et complémentaires. Les services fournis aux populations touchées par une crise doivent être basés sur leurs besoins et leurs vulnérabilités, plutôt que sur les mandats respectifs des différentes organisations. Les normes relatives aux niveaux de service, à la conception des projets et aux méthodes de travail sont un élément important de la mise en œuvre d'une approche harmonisée et doivent être convenues collectivement par l'intermédiaire de la plateforme de coordination du secteur EAH.

Cet effort de coordination est particulièrement important dans le cadre des interventions sous forme de transferts monétaires, en raison d'éventuelles disparités dans la valeur ou la modalité de transfert entre les différents lieux ou projets, qui risqueraient d'être constatées par les populations et d'accroître les tensions entre communautés.

- La valeur des transferts doit être harmonisée et convenue entre les donateurs et les organismes de mise en œuvre, conformément à la politique gouvernementale (le cas échéant), afin d'éviter toute distorsion du marché ou tout autre effet indésirable sur le marché.
- Convenir des taux et du ciblage de la main-d'œuvre occasionnelle et des programmes travail contre rémunération de manière équitable pour éviter les disparités économiques et les effets négatifs sur l'économie locale si les salaires minimums locaux ne sont pas pris en compte, et pour contrôler les facteurs qui peuvent dissuader les populations de poursuivre un emploi plus durable.
- Analyser des possibles chevauchements des TM et des transferts monétaires à usages multiples dans le secteur EAH (*par. ex, ménages bénéficiant chaque mois à la fois de coupons pour des troussees d'hygiène et de transferts monétaires à usages multiples qui couvrent le montant de la trousse*).



Pour plus d'informations sur la mise en place de normes, veuillez consulter le module sur les programmes basés sur le marché du [Global WASH Cluster's : Accountability and Quality Assurance Initiative](#) (Initiative de responsabilisation et d'assurance qualité du cluster mondial sur l'EAH, en anglais)

## 7.2.2 LA COORDINATION LORS DES DIFFÉRENTES PHASES DU CYCLE DE PROGRAMME

PHASE	CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES BASÉS SUR LE MARCHÉ SPÉCIFIQUES À L'EAH	CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX TRANSFERTS MONÉTAIRES À USAGES MULTIPLES	FONCTIONS PRINCIPALES DU CLUSTER <sup>52</sup>
<b>ÉVALUATION (ET PRÉPARATION)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le secteur et les partenaires EAH réalisent les évaluations pertinentes (évaluations des marchés, évaluations des risques, évaluations techniques de l'EAH, évaluations multisectorielles).</li> <li>Ils utilisent les orientations ou les outils disponibles qui sont adaptés au contexte, ou élaborent de nouveaux outils si nécessaire.</li> <li>Dans la mesure du possible, ils réalisent une évaluation coordonnée ou conjointe afin de gagner en efficacité et de réduire la charge supportée par les informateurs clés, avec la contribution des partenaires EAH (p. ex., des enquêteurs).</li> <li>Les points focaux du secteur à l'échelle infranationale dirigent la planification des évaluations conjointes/coordonnées.</li> <li>Ils partagent les résultats des évaluations avec le secteur EAH et les autres acteurs.</li> <li>S'agissant de la préparation et de la planification d'urgence, ils coordonnent les évaluations des marchés pré-crise, établissent un cadre/des accords prévisionnels avec les fournisseurs, cartographient les prestataires de services financiers pour les catastrophes récurrentes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le secteur et les partenaires EAH participent à l'élaboration d'outils d'évaluation des transferts monétaires à usages multiples.</li> <li>Ils contribuent à la collecte de données s'il y a lieu, lorsque les partenaires participent aux évaluations.</li> <li>Ils fournissent des orientations sur les normes et les spécifications techniques relatives aux produits/services EAH.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer la prestation de services.</li> <li>Aider le coordonnateur humanitaire/l'équipe de pays pour l'action humanitaire à prendre des décisions stratégiques éclairées.</li> <li>Planifier et mettre en œuvre des stratégies de cluster.</li> <li>Renforcer les capacités nationales de préparation et de planification des mesures d'urgence.</li> <li>Favoriser la responsabilité envers les populations touchées.</li> </ul>
<b>ANALYSE DES OPTIONS D'INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le secteur et les partenaires EAH se fondent sur les données secondaires et les outils disponibles.</li> <li>Ils s'appuient sur les normes et les méthodes de travail pertinentes en matière de transferts monétaires. Ils élaborent ces documents si nécessaire.</li> <li>Ils fournissent des orientations aux partenaires, y compris des directives/outils élaborés par le groupe de travail technique.</li> <li>Ils mènent des activités de plaidoyer lorsque nécessaire, afin d'informer les parties prenantes clés sur les questions en matière d'EAH (services d'utilité publique, ministères concernés, donateurs, acteurs du secteur privé, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ils évaluent la portée du programme afin de consacrer certains transferts monétaires à usages multiples à l'EAH.</li> <li>Ils précisent quels besoins EAH sont pris en compte dans la conception des transferts monétaires à usages multiples.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planifier et mettre en œuvre des stratégies de cluster.</li> <li>Garantir un plaidoyer solide.</li> <li>Favoriser la responsabilité envers les populations touchées.</li> </ul>

## CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE

- Le secteur et les partenaires EAH élaborent des normes ou des outils, tels que des arbres de décision, qui orienteront le ciblage.
  - Ils établissent des normes ou des procédures opérationnelles standard afin de définir la valeur, la fréquence, la durée et la modalité des transferts, ainsi que les mécanismes
  - Ils encouragent l'utilisation des mécanismes de distribution existants afin de procéder aux transferts.
  - Ils identifient les interventions de soutien au marché qui permettront d'accroître l'efficacité des TM.
  - Ils alimentent une base de données sur la programmation basée sur le marché par type d'intervention.
- Ils assurent un suivi des transferts monétaires à usages multiples mis en œuvre dans le cadre des programmes EAH afin de garantir leur complémentarité et d'éviter les doublons.
  - Ils prennent part aux groupes de travail sur les transferts monétaires et favorisent la collaboration entre les programmes sectoriels et multisectoriels.
- Appuyer la prestation de services.
  - Planifier et mettre en œuvre des stratégies de cluster.
  - Favoriser la responsabilité envers les populations touchées.

## SUIVI

- Le secteur et les partenaires EAH diffusent les indicateurs établis dans ce domaine.
  - Ils partagent des informations sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du secteur.
- Les organismes EAH participent aux initiatives de suivi des marchés.
  - Un suivi des transferts monétaires à usages multiples mis en œuvre dans le cadre des programmes EAH est assuré afin de garantir leur complémentarité et d'éviter les doublons avec d'autres modalités (les TM ou l'aide en nature).
- Contrôler et évaluer les performances.
  - Responsabilisation vis-à-vis des populations touchées.

# ANNEXES

## ANNEXE 1 : LES DIFFÉRENTS TYPES DE MARCHÉS DANS LE SECTEUR EAH

Il existe différents marchés EAH qui sont directement ou indirectement liés aux biens et services dans ce secteur. Un grand nombre (voire l'ensemble) des programmes EAH s'appuient sur différents marchés, même si ces relations ne sont pas toujours volontaires ou basées sur une analyse et une compréhension approfondies des systèmes de marché dans ce domaine.

### EXEMPLES DE MARCHÉS LIÉS AUX PROGRAMMES EAH :

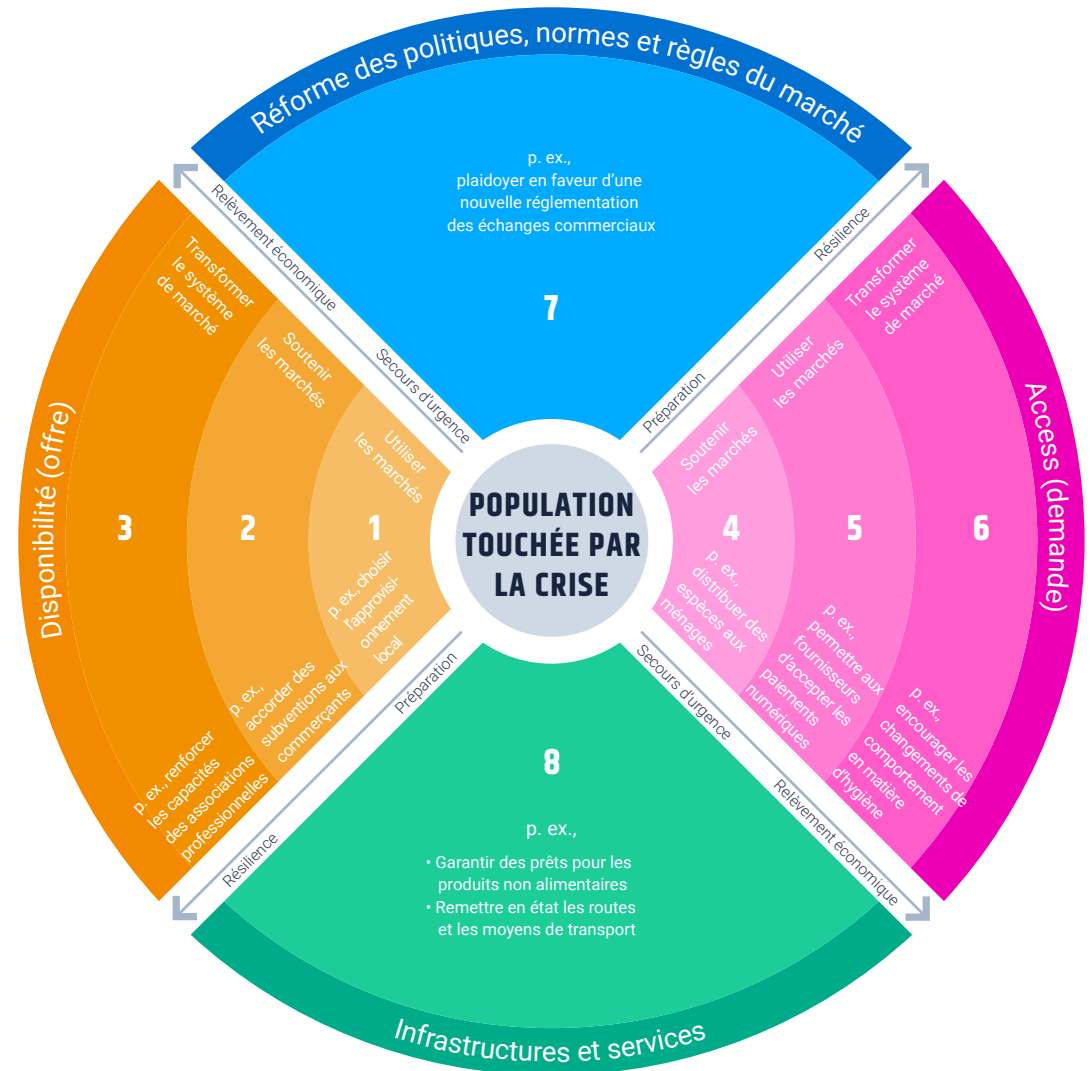
DOMAINES D'INTERVENTION	MARCHÉS EAH		
	BIENS EAH	SERVICES EAH	MARCHÉS SECONDAIRES DU SECTEUR EAH : INFRASTRUCTURES DU MARCHÉ ET SERVICES
Accroître l'accès et le recours équitables à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eau potable</li> <li>Stations de traitement de l'eau</li> <li>Équipements et matériel de plomberie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approvisionnement en eau par camions</li> <li>Entretien des points d'eau</li> <li>Gestion du réseau d'approvisionnement en eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carburants</li> <li>Main-d'œuvre non qualifiée</li> <li>Matériaux de construction</li> </ul>
Accroître l'accès et le recours équitables à un système d'élimination des excréments approprié	<ul style="list-style-type: none"> <li>Latrines/toilettes</li> <li>Camions de vidange</li> <li>Dalles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction/installation de latrines/toilettes</li> <li>Vidange</li> <li>Gestion des boues fécales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Main-d'œuvre qualifiée/non qualifiée</li> <li>Techniciens d'assainissement</li> <li>Transport de biens</li> </ul>
Accroître l'accès et le recours équitables à des installations appropriées pour la toilette et le lavage du linge	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installations destinées à la toilette</li> <li>Réservoirs d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Traitement des eaux usées et élimination finale</li> <li>Entretien des installations destinées à la toilette</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Main-d'œuvre qualifiée/non qualifiée</li> <li>Transport de biens</li> </ul>
Accroître l'accès et le recours équitables à un système de gestion des déchets solides approprié	<ul style="list-style-type: none"> <li>Articles de gestion des déchets solides à domicile (poubelles)</li> <li>Points de collecte intermédiaires des déchets solides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services de gestion des déchets solides</li> <li>Décharges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carburants</li> <li>Main-d'œuvre qualifiée/non qualifiée</li> </ul>
Améliorer les pratiques d'hygiène afin de réduire les risques de maladies liées au manque d'eau, d'assainissement et d'hygiène (changement de comportement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bidons à eau (collecte et stockage)</li> <li>Savon</li> <li>Produits menstruels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services de marketing et de communication</li> <li>Services de formation sur les pratiques d'hygiène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conditionnement</li> <li>Eau</li> <li>Assainissement</li> </ul>
Accroître l'accès équitable aux dispositifs de lutte antivectorielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée</li> <li>Pulvérisateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de l'évacuation des eaux de pluie</li> <li>Construction de systèmes d'évacuation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hébergement</li> <li>Produits non alimentaires (lits)</li> </ul>

## ANNEXE 2 : CADRE RELATIF À LA PROGRAMMATION BASÉE SUR LE MARCHÉ

Le cadre ci-dessous fait la synthèse des concepts clés en matière de programmation basée sur le marché. L'offre et la demande sont représentées respectivement à gauche et à droite du schéma. L'environnement du marché figure en haut du schéma, et les services de soutien au marché en bas de celui-ci. Les trois principaux types de programmes (qui visent à utiliser, soutenir ou faire évoluer/renforcer les systèmes de marché) sont également représentés. Il convient de noter que ce cadre peut être appliqué à tous les secteurs de la programmation humanitaire.

Figure 6: Cadre relatif à la programmation basée sur le marché

- 1. UTILISATION DES MARCHÉS**  
 Se fournir auprès des marchés locaux  
*Exemple : faire appel à un conducteur de camion-citerne pour assurer la distribution d'eau à une communauté touchée par la crise*
- 2. SOUTIEN AUX MARCHÉS**  
 Soutenir les commerçants, les réapprovisionner et augmenter leurs stocks  
*Exemple : aider les fabricants à améliorer la qualité de leurs dalles, distribuer des subventions aux commerçants de produits non alimentaires pour la reconstruction de leurs boutiques*
- 3. TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE MARCHÉ**  
 Développement commercial, production et chaîne de valeur  
*Exemple : aider les groupes de femmes à créer des entreprises de fabrication et de vente de savon*
- 4. UTILISATION DES MARCHÉS**  
 Répondre aux besoins actuels grâce aux marchés  
*Exemple : distribution de coupons pour la vidange des latrines ou l'achat d'articles d'hygiène ou subvention couvrant les frais de transport*
- 5. SOUTIEN AUX MARCHÉS**  
 Augmenter la demande existante  
*Exemple : encourager les fournisseurs à vendre des boîtes de pastilles de purification de l'eau plus petites/moins chères*
- 6. TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE MARCHÉ**  
 Générer de la demande  
*Exemple : campagnes de promotion de nouveaux produits de traitement des eaux au point de service ou campagne de sensibilisation aux problématiques liées à la qualité de l'eau pour encourager la demande de produits de purification*
- 7. AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE DU MARCHÉ**  
*Exemple : plaidoyer et assistance juridique visant à faciliter l'enregistrement officiel des vendeurs d'eau ambulants, mise en place et contrôle d'une réglementation de l'évacuation des eaux usées, entreprises de vidange privées, mise en place et contrôle d'un système unique de latrines, mise en place de normes de qualité pour les produits domestiques de désinfection de l'eau, etc.*
- 8. AMÉLIORATION DES SERVICES SECONDAIRES LIÉS AU MARCHÉ EAH**  
*Exemple : Fourniture de carburant aux commerçants/prestataires de services, subventions pour les services publics d'électricité*



## ANNEXE 3 : EXEMPLES DE QUESTIONS DE RECHERCHE À POSER DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION DES MARCHÉS

SYSTÈME DE MARCHÉ	QUESTIONS DE RECHERCHE
Approvisionnement en eau (Liban ; crise en Syrie) <sup>53</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le marché de l'eau est-il en mesure de fournir l'eau dont les bénéficiaires ciblés ont besoin en qualité et quantité suffisantes ?</li> <li>• Les personnes peuvent-elles accéder au marché de l'eau (en fonction de leur genre, de leur âge et de leur statut au regard du handicap) ? Quelles sont les limites d'accès ?</li> <li>• Quelle est la modalité d'approvisionnement en eau privilégiée par les bénéficiaires ciblés (en fonction du genre, de l'âge et du statut au regard du handicap) ?</li> <li>• Quelles interventions indirectes pourraient être mises en œuvre dans le secteur EAH ?</li> </ul>
Toilettes à domicile (Kaboul) <sup>54</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment les campements informels de Kaboul pourraient-ils accéder aux toilettes à domicile en recourant aux marchés afin d'améliorer la santé publique ?</li> <li>• Quels obstacles empêchent l'installation de latrines améliorées (en fonction du genre, de l'âge et du statut au regard du handicap) ?</li> <li>• Quel est l'écart d'accessibilité financière pour installer des toilettes à domicile (y compris pour les ménages les plus pauvres) ?</li> <li>• Est-il possible de remédier à certaines défaillances sur la chaîne d'approvisionnement des équipements d'assainissement ?</li> <li>• En quoi le gouvernement/les politiques facilitent-ils ou compliquent-ils ce processus ?</li> </ul>
Produits d'hygiène (Somalie) <sup>55</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure les articles d'hygiène et la prestation de services sont-ils liés dans les différentes régions ?</li> <li>• Quelles stratégies sont adoptées afin d'améliorer le réapprovisionnement des stocks en situation d'urgence ?</li> <li>• Quels produits d'hygiène spécifiques sont en rupture de stock ? Quelles régions et quelles marques fournissent des produits de meilleure qualité ? Quels sont les prix les plus compétitifs ?</li> </ul>

53 - Exemple adapté de : Wildman, T., 2013. *Water Market System in Balqa, Zarqa, & Informal Settlements of Amman & the Jordan Valley*. Oxfam et ECHO

54 - Exemple adapté de : Allen, J., 2019. *Market-Based WASH Programming: Assessment in Kabul Informal Settlements*. Oxfam et NRC

55 - Exemple adapté de : Cluster sur l'EAH en Somalie, 2019. *Somalia Coordinated WASH Market Assessment*.

## ANNEXE 4 : LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉVALUATIONS

### PRÉSENTATION

De nombreuses évaluations sont réalisées en vue d'élaborer des programmes basés sur le marché. Si l'évaluation la plus courante reste celle du marché, des évaluations multisectorielles et des évaluations techniques de l'EAH sont souvent menées dans le cadre des programmes humanitaires afin d'analyser la situation.

Les conclusions tirées de ces évaluations pourront compléter l'évaluation du marché en examinant de manière plus approfondie un système de marché spécifique (ou l'une de ses composantes).

Une évaluation du marché peut être réalisée parallèlement à d'autres types d'évaluations, mais elle devra en général faire suite à une évaluation des besoins (en particulier lorsque les évaluations du marché sont approfondies et ciblent des produits et services essentiels). Par exemple, il est possible de commencer par une évaluation technique de l'EAH qui couvrira toutes les composantes du domaine, et de procéder dans un second temps à une évaluation sur le système de marché des toilettes à domicile. **Dans tous les cas, les conclusions tirées des différentes évaluations devront être utilisées lors de l'analyse des options d'intervention (Chapitre 3), afin de définir le type de programme à concevoir.**

### 1. ÉVALUATIONS DES MARCHÉS

Réaliser des évaluations des marchés constitue une première étape cruciale afin de comprendre le fonctionnement des systèmes de marché EAH, d'identifier des possibilités d'interventions basées sur le marché et d'aider les professionnels de l'EAH à concevoir des activités appropriées dans ce domaine.

Pour prendre des décisions programmatiques, il est primordial de comprendre pleinement le fonctionnement d'un système de marché, ses différentes composantes et la manière dont celles-ci interagissent. Les évaluations des marchés doivent porter sur :

- **Le fonctionnement du marché** (*c'est-à-dire sa capacité à fournir tout ou partie des biens et services nécessaires à des prix raisonnables*).
- **L'accessibilité du marché** (*l'accessibilité physique, sociale et financière pour les acheteurs et les vendeurs*).
- **Les préférences de la population touchée** pour certains biens et services spécifiques.
- **L'identification des lacunes sur les marchés EAH** concernant la fourniture de biens et de services.
- **Les obstacles** survenant dans l'environnement du marché au sens large et les services de soutien au marché, qu'ils concernent les produits ou les services (par exemple, il est possible de réaliser dans un premier temps une évaluation technique de l'EAH couvrant toutes les composantes du domaine, pour ensuite procéder à une évaluation du système de marché des toilettes à domicile).



Figure 7: Les trois composantes d'un système de marché



**Les marchés EAH sont complexes.** Étant donné que de multiples acteurs (issus du secteur public et privé) prennent part à différents systèmes de marché, évaluer les marchés EAH peut s'avérer une tâche difficile.

- Il est possible de réaliser des évaluations du marché rapides et générales au début d'une situation d'urgence.
- De nombreuses évaluations du marché EAH font suite à une première évaluation technique ou multisectorielle dans ce domaine. Elles portent spécifiquement sur un ou deux systèmes de marché (tels que ceux des produits pour le lavage des mains ou des produits d'hygiène).
- **Toutes les évaluations du marché EAH permettent d'éclairer l'élaboration d'interventions efficaces et tenant compte des marchés locaux.**

La réalisation d'une évaluation des marchés dans le secteur EAH n'est pas encore une pratique courante et, dans de nombreux cas, les programmes sont élaborés et mis en œuvre sans tenir compte des marchés locaux. Concevoir un programme sans bien saisir le fonctionnement de ces systèmes de marché peut avoir des répercussions négatives inopinées sur le marché et, notamment, mettre en péril les moyens de subsistance des commerçants ou entraîner une hausse des prix pour les consommateurs.

Les programmes qui ne tiennent pas compte des marchés seront probablement moins efficaces.

- Pour déterminer quelles informations sur le marché sont nécessaires pour élaborer des programmes, consultez le Cadre d'identification des données relatives au marché.<sup>56</sup>
- Afin de comparer les différents outils d'évaluation des marchés, vous pouvez utiliser l'outil *Comparative Table of Humanitarian Market Analysis Tools*.<sup>57</sup>
- Pour obtenir de plus amples informations sur les normes, consultez les Normes minimales pour le relèvement économique<sup>58</sup> ou les Critères minimaux d'analyse des marchés.<sup>59</sup>

Si vous décidez d'utiliser les ressources disponibles, de multiples facteurs, notamment le calendrier de l'évaluation, auront une influence sur le choix de l'outil.

Ces outils visent à fournir une orientation générale et ne contiennent donc pas d'informations spécifiques au secteur EAH. Si vous utilisez un des outils mentionnés plus haut ou d'autres ressources, il faudra les adapter et définir des questions en fonction du contexte, de la nature de l'enjeu EAH ou du système de marché.

Les principaux objectifs et questions de recherche ([Section 2.2.2](#)), ainsi que l'identification préalable des acteurs du marché et des éventuelles difficultés par l'équipe chargée du programme, permettront d'élaborer ces questions.



### RESSOURCES CLÉS :

Plusieurs outils d'orientation sont disponibles pour l'évaluation du marché. Certains d'entre eux visent à orienter les programmes tout au long des différentes étapes d'analyse des options d'intervention, de conception, de mise en œuvre et de suivi, en plus de fournir des informations relatives à l'évaluation des marchés. D'autres méthodes plus approfondies existent et pourraient s'avérer plus pertinentes pour les interventions visant à assurer un soutien à plus long terme ou à renforcer les systèmes de marché.

56 - Sloan, E., 2018. *Cadre révisé d'identification des données relatives au marché*. IRC et USAID

57 - CaLP et IRC. *Comparative Table of Humanitarian Market Analysis Tools*

58 - SEEP, 2017. *Normes minimales pour le relèvement économique*. 3<sup>e</sup> édition

59 - Juillard, H., 2018. *Critères minimaux d'analyse des marchés en situation d'urgence*. CaLP

## 2. LES AUTRES TYPES D'ÉVALUATIONS

- Évaluation multisectorielle des besoins
- Évaluation technique du secteur EAH
- Autres méthodes

A

### ÉVALUATIONS MULTISECTORIELLES

L'évaluation multisectorielle des besoins examine les différents besoins et les différentes capacités de la population, qu'ils concernent ou non les marchés. Elle permet en outre d'identifier les personnes qui ne sont pas en mesure de répondre à ces besoins et d'en comprendre les raisons.

L'évaluation multisectorielle basée sur le marché viendra compléter les évaluations de l'EAH avec des informations relatives à d'autres secteurs. Elle offre ainsi une vision globale de la situation. L'évaluation de la vulnérabilité permettra également d'acquérir des connaissances de base en matière d'insécurité économique.

Afin de réaliser une évaluation multisectorielle des besoins et de la vulnérabilité, dans le secteur de l'EAH comme dans d'autres, les actions clés qui suivent doivent être envisagées :

- Évaluer les besoins essentiels et les capacités des ménages touchés par la catastrophe en collectant des informations dans divers secteurs, mais également les besoins qui ne concernent aucun secteur en particulier (*p. ex. les besoins relatifs au remboursement d'une dette ou autre*).
- Collecter des données sur les revenus, les dépenses, les dettes, les moyens de subsistance.
- Consulter les communautés afin de définir leurs vulnérabilités.
- Étudier différents facteurs de vulnérabilité (facteurs physiques, sociaux, économiques et environnementaux) et identifier ceux pouvant être pris en compte dans les programmes basés sur le marché.
- Identifier les modalités d'aide privilégiées par les personnes touchées par la crise afin de répondre à leurs besoins.
- Évaluer la manière dont les personnes touchées par la crise accèdent généralement aux marchés et aux services, et identifier les besoins auxquels elles ont l'habitude de répondre en recourant aux marchés (dans le secteur EAH et d'autres secteurs).
- Évaluer la manière dont elles accèdent généralement aux espèces, ainsi que leur connaissance des mécanismes de distribution d'espèces et de coupons (afin de les informer davantage à ce sujet).
- Veiller à ce que les secteurs concernés adhèrent aux méthodes d'évaluation des besoins et à ce qu'ils les appliquent.

#### PRINCIPALES RESSOURCES POUR L'ÉVALUATION MULTISECTORIELLE

ORIENTATIONS ET BOÎTE À OUTILS RELATIVES À L'ÉVALUATION DES BESOINS ESSENTIELS

ÉVALUATION MULTISECTORIELLE INITIALE RAPIDE (MIRA)

### ÉVALUATION DES BESOINS ESSENTIELS :

L'évaluation des besoins essentiels fait partie des méthodologies classiques d'évaluation multisectorielle. Ses produits concernent notamment :

#### La définition des « besoins essentiels » des bénéficiaires

(selon sur une liste de besoins essentiels prédéfinis pouvant être adaptée au contexte) et du montant requis pour répondre à ces besoins en situation d'urgence ;

#### L'estimation du revenu des ménages moyens ciblés

En comparant les besoins et les revenus, les organismes d'aide peuvent calculer l'écart actuel entre les ressources dont les ménages disposent et leurs besoins. Cet écart détermine le degré d'assistance que doivent fournir les acteurs humanitaires. Une fois cet écart mesuré, chaque secteur et chaque agence peut intervenir auprès des bénéficiaires de la manière la plus appropriée. En fonction des capacités du marché local, l'aide se fera en nature, sous forme d'espèces, de coupons, de transfert multisectoriel ou d'une combinaison de ces modalités afin de combler l'écart ou de le réduire au maximum selon les fonds disponibles.

B

## ÉVALUATIONS TECHNIQUES DE L'EAH

Les évaluations techniques du secteur EAH portent généralement sur l'ensemble des composantes du domaine susceptibles d'avoir un impact sur la santé publique et les besoins essentiels des populations.

Elles sont en principe axées sur l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène et souvent sur la gestion des déchets solides et la lutte antivectorielle.

Les évaluations techniques des besoins couvrent de nombreux aspects du secteur EAH (WASH), notamment les infrastructures, les dispositions institutionnelles, la gestion et les comportements, grâce à la réalisation de diverses activités telles que des enquêtes sur les connaissances, les attitudes et les pratiques (CAP), des enquêtes sur la couverture EAH et des interventions participatives.

L'évaluation technique de l'EAH révélera peut-être des lacunes spécifiques qui pourront être étudiées plus en détail dans le cadre de l'analyse du marché.

L'évaluation technique joue un rôle crucial dans la programmation EAH et doit être mise en œuvre de manière systématique, que des interventions basées sur le marché soient envisagées ou non. Les évaluations techniques du secteur EAH ont pour objectif de déterminer les conditions requises pour :

- Répondre aux besoins essentiels des populations en matière d'EAH ;
- Protéger la santé publique ;
- Protéger la dignité des personnes ;
- Protéger l'environnement ;
- Identifier les vulnérabilités en matière d'accessibilité et d'utilisation des biens et services EAH ;
- Identifier des solutions techniques potentielles.

**Les évaluations techniques de l'EAH peuvent être menées parallèlement à d'autres évaluations techniques sectorielles, ce qui permet d'obtenir une vue plus globale des besoins.**

C

## AUTRES MÉTHODES

Nous avons abordé trois types d'évaluations susceptibles d'éclairer la programmation basée sur le marché : l'évaluation des marchés, l'évaluation multisectorielle et l'évaluation technique de l'EAH. L'ensemble des décisions importantes en matière de programmation reposent sur ces trois piliers.

D'autres évaluations peuvent être réalisées dans le cadre de la programmation EAH fondée sur le marché :

- En général, une évaluation des risques sera effectuée dans la plupart des programmes.
- D'autres études, notamment des études formatives ou approfondies des systèmes de marché, peuvent être menées en vue d'élaborer des programmes à plus long terme. Ce point est abordé dans la [Section 4.3](#) (conception et mise en œuvre d'un programme de renforcement des systèmes de marché).



### EXEMPLE:

Après avoir mené ce type d'évaluation, il est possible de déterminer que seul le système de marché d'approvisionnement en eau

nécessite une évaluation approfondie, alors que d'autres composants de la prestation de services EAH sont moins complexes.

Dans ce cas, le système local d'approvisionnement en eau fera l'objet d'une évaluation de marché.

## ANNEXE 5 : EXEMPLES DE QUESTIONS À POSER DANS LE CADRE DES ENTRETIENS AUPRÈS DES ACTEURS DE LA DEMANDE (QUESTIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES)

### QUESTIONS DESTINÉES AUX PERSONNES RÉFUGIÉES CONSOMMATRICES D'EAU, ÉVALUATION DES MARCHÉS AU NIGÉRIA<sup>60</sup>

#### QUESTIONS QUANTITATIVES (ENQUÊTE AUPRÈS DES MÉNAGES) REVENUS ET DÉPENSES

##### INCOME AND SPENDING

- Quelles sont les principales sources de revenus de votre ménage ?
- Les revenus de votre ménage évoluent-ils selon la période de l'année ? Si oui, comment évoluent-ils et pourquoi ?
- Accepteriez-vous de nous communiquer le revenu mensuel moyen de votre ménage, y compris le montant des envois de fonds et des prêts ?
- Ce revenu mensuel moyen vous permet-il de subvenir de façon adéquate aux dépenses de base de votre ménage ?
- Pour les femmes uniquement : Vos besoins spécifiques sont-ils prioritaires dans le budget de votre ménage ?
- Qui gère le budget au sein de votre ménage ?
- À quoi consacrez-vous la majeure partie de votre budget chaque mois ?
- Combien dépensez-vous habituellement chaque mois pour les catégories que vous avez mentionnées ? Indiquez les catégories de dépenses générales telles que la nourriture, la santé et les médicaments, la construction ou la réparation du logement, le loyer, les articles ménagers (ustensiles de cuisine, nattes, bidons à eau, etc.), le bois ou le charbon, les vêtements, les produits d'hygiène, l'eau, la purification de l'eau, le transport, l'éducation, le remboursement des dettes, l'épargne, les services (carburant et électricité).
- Avez-vous des dettes ?

##### ACCÈS À L'EAU

- Quelles sources d'approvisionnement en eau potable utilisez-vous ? Pourquoi avez-vous choisi d'utiliser cette source d'approvisionnement pour l'eau potable ?
- Le cas échéant, quels problèmes rencontrez-vous avec cette source d'approvisionnement en eau potable ?
- Quel volume d'eau consommez-vous chaque jour pour couvrir l'ensemble de vos besoins (y compris la toilette) ?
- Achetez-vous de l'eau ? Si oui, en quelle quantité ? De quelle source provient cette eau ?
- Quel somme dépensez-vous pour l'achat d'un bidon de 20 litres d'eau (ou pour tout autre récipient dont vous connaissez le volume) ?
- Achetez-vous toujours auprès du même [fournisseur] ?
- À quelle fréquence achetez-vous de l'eau ?
- En moyenne, quel volume d'eau achetez-vous à des marchands ambulants chaque semaine ?
- Pouvez-vous obtenir toute l'eau dont vous avez besoin auprès de votre fournisseur ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ?
- Le prix de l'eau fixé par votre fournisseur évolue-t-il au cours de l'année ? Si oui, comment et quand évolue-t-il ? Que faites-vous si le prix augmente ?
- Quelle distance devez-vous parcourir pour acheter de l'eau ?
- Lorsque vous avez atteint le point de vente, combien de temps devez-vous généralement attendre avant de pouvoir acheter de l'eau ?
- Achetez-vous de l'eau tout au long de l'année ?
- Avez-vous toujours les moyens d'acheter de l'eau ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ? Que faites-vous lorsque vous n'avez pas les moyens d'acheter de l'eau ?
- Lorsque vous achetez de l'eau, quelles démarches effectuez-vous afin de procéder à l'achat ?
- Connaissez-vous le nom et le numéro de téléphone du fournisseur auprès duquel vous avez effectué votre dernier achat d'eau ?
- Payez-vous des frais de transport pour vous rendre à votre point de collecte/d'achat d'eau ou pour en revenir ? Si oui, combien dépensez-vous généralement pour un trajet aller-retour ?
- Le trajet vers le point d'accès à l'eau comporte-t-il des risques ou génère-t-il un sentiment d'insécurité pour vous ?

## QUESTIONS QUALITATIVES (ENTRETIENS AUPRÈS DES ACTEURS DE LA DEMANDE)

### COLLECTE ET TRANSPORT DE L'EAU VERS LE DOMICILE, EN CAS DE COLLECTE DEPUIS UN POINT D'EAU :

- Existe-t-il des points de collecte de l'eau gratuits et d'autres payants ? Précisez lesquels sont gratuits et lesquels sont payants.
- Qui possède/gère les points d'eau payants ?
- Si l'eau est payante, combien coûte un bidon de 20 litres ? Remarque : Si les prix diffèrent, indiquez la fourchette pour les différentes sources d'eau.
- Le prix reste-t-il constant tout au long de l'année ? Si ce n'est pas le cas, quand change-t-il ? Quelle est alors la différence de prix par rapport au prix habituel ? Remarque : Relevez les différences entre les différentes sources d'eau.
- Tous les membres de la communauté paient-ils le même montant pour l'eau ? Pourquoi/pourquoi pas ?
- La quantité d'eau est-elle suffisante pour tous les membres de la communauté ? Si ce n'est pas le cas, que mettent en œuvre les membres de la communauté pour obtenir suffisamment d'eau ?

### L'ACHAT D'EAU AUPRÈS DE FOURNISSEURS PRIVÉS :

- Quels sont les différents types de fournisseurs d'eau présents dans la région ? Quel est le nombre approximatif de fournisseurs de chaque type ?
- Quel type de fournisseur d'eau est le plus fréquemment sollicité pour répondre à vos besoins/aux besoins de la communauté locale ? Pourquoi ?
- Où allez-vous lorsque vous souhaitez acheter de l'eau à un vendeur ? Questions complémentaires : Quelle distance devez-vous parcourir ? Le vendeur livre-t-il directement à votre domicile ?
- La population se sent-elle en sécurité lorsqu'elle achète de l'eau auprès de ce vendeur ? Rencontrez-vous des difficultés pour acheter de l'eau auprès de ce vendeur ? Précisez lesquelles.
- Quelle est la marche à suivre pour acheter de l'eau à ce fournisseur ? Décrivez ce processus. Questions complémentaires : Lui rendez-vous un bidon vide en échange du bidon plein qu'il vous donne ? Verse-t-il l'eau dans vos propres bidons ? Contactez-vous le marchand à chaque fois que vous avez besoin d'eau ? Devez-vous régler des frais de livraison ?
- Quelle somme dépensez-vous habituellement ? Le prix reste-t-il constant ? Quels sont les facteurs susceptibles d'expliquer l'évolution des prix fixés par les marchands ambulants ou les autres fournisseurs d'eau ? Le prix de l'eau augmente-t-il ou baisse-t-il à certaines périodes précises de l'année ? Si oui, pourquoi ? Quels sont les facteurs à l'origine de cette évolution des prix ?
- Selon vous, l'eau disponible est-elle vendue à un prix abordable pour des ménages comme le vôtre ? Tous les ménages ont-ils les moyens d'acheter un bidon (ou un autre récipient) d'eau ? Si ce n'est pas le cas, quels membres de la communauté ne disposent pas de moyens suffisants ?
- Les tarifs pratiqués par le marchand d'eau sont-ils les mêmes que ceux pratiqués au niveau du point d'eau communautaire/privé/autre ?
- Qui fixe le prix de l'eau ? Les tarifs pratiqués vous semblent-ils justes ? Pourquoi/pourquoi pas ?
- L'eau vendue par le vendeur est-elle traitée ? Selon vous, l'eau vendue par les vendeurs est-elle sûre ? Pourquoi/pourquoi pas ?
- Combien de vendeurs d'eau pratiquent leur activité au sein de votre communauté ou dans votre quartier ?
- Les vendeurs disposent-ils toujours d'un stock d'eau suffisant ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ? Que fait la population lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'eau pour tout le monde ?
- Existe-t-il un mécanisme communautaire de gestion de la distribution de l'eau/de l'accès à l'eau ? Si oui, comment fonctionne ce mécanisme ?

## ANNEXE 6 : EXEMPLES DE QUESTIONS À POSER DANS LE CADRE DES ENTRETIENS AUPRÈS DES ACTEURS DE L'OFFRE (QUESTIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES)

### QUESTIONS DESTINÉES AUX PROPRIÉTAIRES DE FORAGES, ÉVALUATION DES MARCHÉS AU NIGÉRIA<sup>61</sup>

#### QUESTIONS QUANTITATIVES (ENQUÊTE AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES DE FORAGES) CLIENTS ET ZONE DE COUVERTURE

- Quelles communautés l'eau que vous fournissez couvre-t-elle ?
- Qui sont vos clients ?
- Combien de ménages individuels équipés de récipients individuels vous achètent de l'eau chaque jour ?
- Combien de ménages individuels équipés de leur propre chariot vous achètent de l'eau chaque jour ?
- Combien de vendeurs d'eau vous achètent de l'eau chaque jour ?
- Le nombre de vos clients varie-t-il au cours de l'année ? Si oui, quand ?
- Disposez-vous toujours d'un stock d'eau suffisant pour répondre à la demande de vos clients ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ?

#### TECHNICAL, OPERATIONAL & YIELD INFORMATION

- Quel tarif pratiquez-vous pour un bidon d'eau ?
- Vous arrive-t-il de fournir de l'eau gratuitement ? Si oui, à qui ? Et pourquoi ?
- Les tarifs que vous pratiquez restent-ils constants tout au long de l'année ?
- Si ce n'est pas le cas, quels sont les principaux facteurs qui influencent le tarif fixé ?
- Vous arrive-t-il d'accorder un crédit à certains de vos clients ?
- Les tarifs que vous pratiquez sont-ils soumis à des règles ou lois quelconques (formelles ou informelles) ?
- L'eau que vous fournissez est-elle traitée ? Selon quelle méthode ?
- Assurez-vous un suivi de la qualité de l'eau que vous fournissez ?
- À qui faites-vous appel pour les grands travaux d'entretien ? Quelles sont vos principales dépenses d'entretien ? Quelle est la fréquence de ces dépenses ?

#### PRESTATION DE SERVICES, COÛTS D'EXPLOITATION ET ACTIVITÉS COMMERCIALES GÉNÉRALES

- Combien de jours par semaine assurez-vous un service ?
- Quels sont les horaires quotidiens de fonctionnement de la pompe ?
- Combien de réservoirs remplissez-vous chaque jour ?
- L'eau que vous produisez et vendez a-t-elle connu une augmentation de la demande suite à l'afflux de personnes déplacées ? Si oui, avez-vous pu répondre à cette demande ?
- Si la demande en eau venait à augmenter, seriez-vous en mesure d'accroître le volume d'eau que vous vendez ?
- Si oui, quel pourrait être le volume maximum de cette augmentation ? (en nombre de bidons par jour)
- Si oui, les tarifs que vous pratiquez évolueraient-ils ?
- En moyenne, quelle somme dépensez-vous chaque mois pour la gestion de cette entreprise ?
- Avez-vous accès au crédit ? Si oui, qui vous accorde ce crédit et pour quel motif ? Remboursez-vous ce crédit avec des intérêts ?
- Les coûts d'exploitation de votre entreprise varient-ils au cours de l'année ?
- Est-ce votre entreprise principale et votre première source de revenus ?
- Investissez-vous dans l'amélioration de votre système ? Si oui, dans quels domaines investissez-vous ?

61 - Adapté de : Weatherall, J. et Wallushe Saul, R., 2019. *Market assessment report and recommendations for pilot activities*, CRS, 2019.

## QUESTIONS QUALITATIVES (ENTRETIENS AVEC LES PROPRIÉTAIRES DE FORAGES)

### INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DANS LA RÉGION :

- De combien de forages opérationnels êtes-vous propriétaire ?
- Est-ce votre principale source de revenus ? Gérez-vous d'autres entreprises ? Pourquoi/pourquoi pas ?
- De combien de forages la région dispose-t-elle ? Qui exploite les autres forages ?
- Quelles sont les zones géographiques couvertes par votre approvisionnement en eau ?
- Quelles sont les difficultés et les tendances actuelles en matière d'accès à l'eau dans la région ?
- Quels mécanismes d'adaptation la population met-elle en œuvre lorsque l'accès à l'eau est insuffisant ?

### COOPÉRATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU :

- Selon vous, quels sont les principaux acteurs du marché de l'approvisionnement en eau dans la région ? Dans la mesure du possible, aidez les participants à résumer ces informations sous la forme d'une carte des marchés.
- Existe-t-il une association ou un syndicat des propriétaires de forages ? Si oui, quel est son rôle ? En êtes-vous membre ? Quels sont les avantages/les inconvénients d'une adhésion ? Quels sont les frais d'adhésion ou les coûts liés à une adhésion ? Connaissez-vous les coordonnées de cette association ?
- À votre connaissance, le gouvernement exige-t-il un enregistrement, l'obtention d'une licence, etc., pour exercer dans le secteur de l'approvisionnement en eau ?

### CLIENTS ET DEMANDE :

- Quels sont les principaux types de clients qui achètent directement auprès de vous ?
- Quel pourcentage du volume total d'eau vendue représente chaque type de client ?
- La demande en eau que vous vendez reste-t-elle constante tout au long de l'année ? Si ce n'est pas le cas, quand la demande varie-t-elle ?
- À l'heure actuelle, êtes-vous en mesure de répondre à la demande en eau de vos clients ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ?
- Seriez-vous en mesure d'accroître l'offre d'eau en cas d'augmentation de la demande ? Si oui, quelle serait l'incidence sur la qualité et sur le prix de l'eau ? Quelles difficultés seriez-vous susceptibles de rencontrer si vous décidiez d'accroître votre offre d'eau ?
- Quelles sont les principales préférences et exigences de vos clients (en matière de qualité, de traitement, de quantité, de livraison, etc.) ?
- À quelles difficultés vous et vos clients êtes-vous confrontés en matière d'accès à l'eau ?

### TARIFS :

- Quels tarifs pratiquez-vous actuellement pour l'eau que vous vendez (par litre, m3) ? Les tarifs que vous pratiquez varient-ils selon le type de client ? Si oui, de quelle façon varient-ils ?
- Quels sont les principaux facteurs influençant le prix de l'eau dans la région ? Demandez des précisions supplémentaires sur le prix du carburant, les coûts d'exploitation, les réglementations gouvernementales, la demande, la disponibilité, la qualité de l'eau, le volume d'eau vendue, etc.
- Vos tarifs sont-ils soumis à une quelconque réglementation gouvernementale ? De manière générale, les fournisseurs s'y conforment-ils ?
- Comment les tarifs de l'eau sont-ils fixés ? Fixez-vous vos propres tarifs en vous coordonnant avec d'autres fournisseurs d'eau ?
- En moyenne, quel est votre budget mensuel pour les postes de dépenses suivants : personnel/employés, entretien des équipements, réparation et perfectionnement des équipements, carburant, transport, stockage, autre (précisez) ? Ces tarifs varient-ils au cours de l'année ? Rencontrez-vous parfois des difficultés pour assumer les dépenses opérationnelles ?

### DÉFIS :

- Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes actuellement confronté dans la gestion de votre entreprise ?
- Selon vous, quelles solutions permettraient de relever ces défis ?
- Selon vous, quel rôle peuvent jouer a) le gouvernement ; et b) les organisations humanitaires pour faciliter l'accès à l'eau des plus vulnérables ?



## ANNEXE 7 : EXEMPLES DE CARTES DES MARCHÉS

Les exemples proposés ci-dessous offrent un aperçu d'un système de marché à deux moments distincts, afin d'illustrer les changements avant et après le déclenchement d'une crise. Il n'est pas toujours nécessaire d'établir des cartes des marchés « avant » et « après ». Le plus souvent, une carte reflétant la situation du marché au moment de l'évaluation suffit. Toutefois, en particulier lorsque les marchés ont été fortement perturbés, il est essentiel de comprendre où ont lieu ces perturbations et de les faire apparaître sur les cartes des marchés touchés par la crise.

Les exemples proposés ci-dessous montrent deux versions d'une carte des marchés représentant le contexte au Liban, avant et après l'afflux de réfugiés syriens.

Figure 8: Carte d'un système de marché de référence (avant la crise), nord de la Bekaa, Liban, été 2011

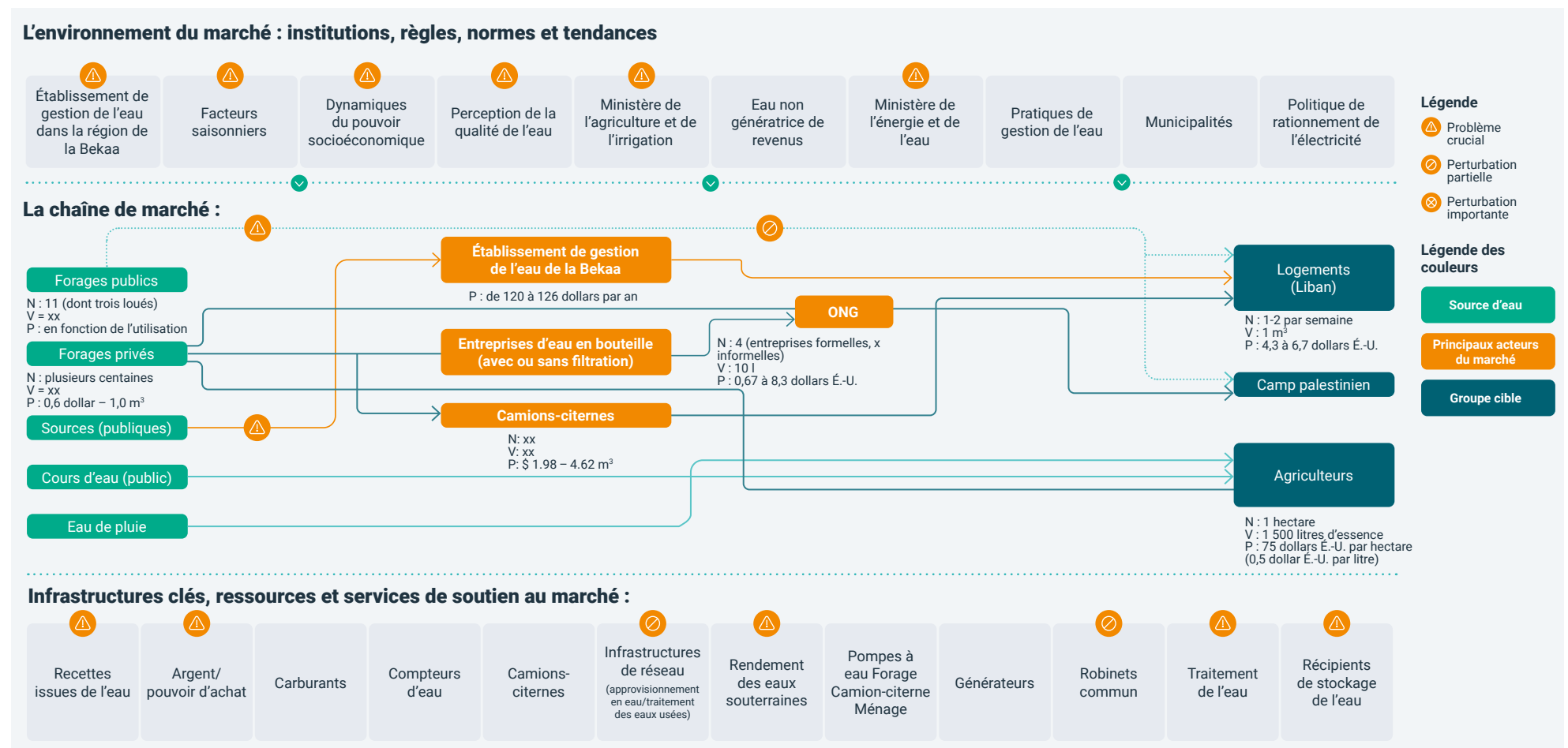
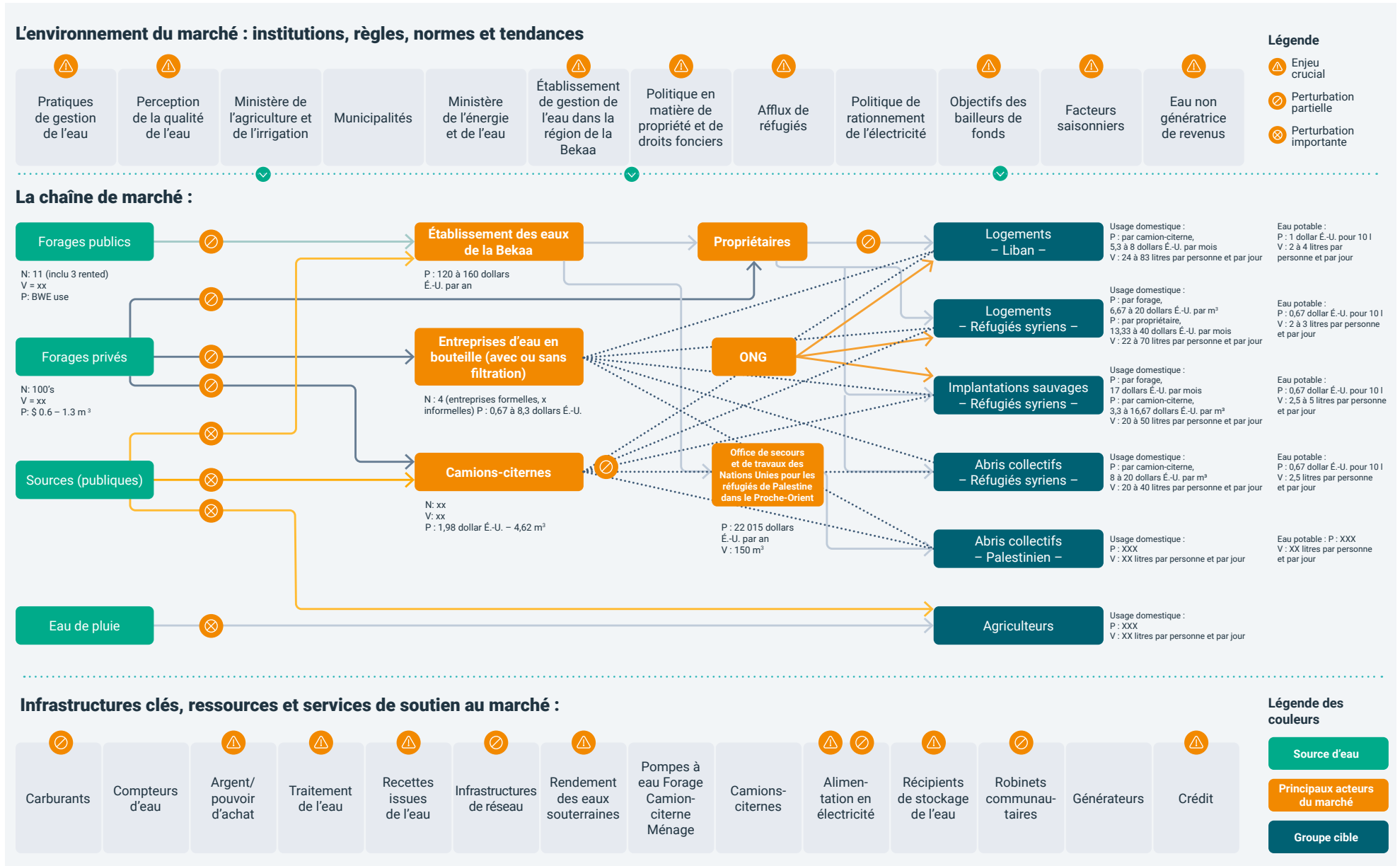


Figure 9: Carte d'un système de marché en situation d'urgence (après la crise), nord de la Bekaa, Liban, été 2014



## CONSEILS POUR LA CRÉATION DE CARTES DES MARCHÉS

### ACTEURS DU MARCHÉ :

- Essayez d'intégrer l'ensemble des acteurs du marché sur la carte.
- Prenez en compte l'ensemble des liens qui unissent les différents acteurs et indiquez-les au centre du schéma en vous appuyant sur les données disponibles. (Pour les cartes des marchés plus détaillées, on peut utiliser un trait plus épais pour les liens forts et un trait plus fin pour les liens moins solides.)

### ACTEURS DU MARCHÉ :

- Indiquez sur la carte toute perturbation ou obstacle susceptible d'entraver le bon fonctionnement de la chaîne de marché, par exemple en mettant une croix à l'endroit correspondant.

### DONNÉES QUANTITATIVES :

- Faites figurer les principales données quantitatives sur la carte des marchés : il peut s'agir de l'évolution du prix d'un article aux différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement, ou du nombre de fournisseurs de services de transport par camion-citerne.
- N'utilisez que les données les plus pertinentes à la compréhension du système de marché et de sa capacité à fournir les biens ou services dont la population touchée a besoin.

Il est possible de concevoir des cartes des marchés complexes où figurent un grand nombre d'informations portant sur un large éventail d'acteurs. Les données issues de l'évaluation du marché peuvent notamment contribuer à l'élaboration de cartes plus complexes et détaillées.

Toutefois, il convient de ne pas perdre de vue la finalité d'une carte des marchés, qui est de synthétiser les principales informations ayant une incidence sur le système de marché évalué.

Il peut donc être préférable de concevoir une carte des marchés simple, reprenant uniquement les principales informations susceptibles d'influencer la distribution de biens et de services à la population touchée. Cette recommandation s'applique tout particulièrement à la communication d'informations aux responsables et aux publics externes, afin d'en faciliter la compréhension.

Les cartes des marchés peuvent être assorties d'un texte expliquant le contenu de la carte et soulignant les données principales.

## ANNEXE 8 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ANALYSE DES CAPACITÉS ET DU FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE MARCHÉ

La liste suivante énumère divers éléments à prendre en compte lors de l'analyse et peut être utilisée à la fois avant et après le déclenchement d'une crise. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, car il convient également de prendre en compte des facteurs liés au système de marché concerné et au contexte correspondant.

### CAPACITÉS DES ACTEURS DU MARCHÉ ET DES PRESTATAIRES DE SERVICES :

- Fournissent-ils les biens et services dont la population touchée a besoin pour respecter les normes minimales en matière d'EAH ?
- Fournissent-ils des biens et des services en quantité suffisante ou à une échelle suffisante ?
- Dans le cas où des biens et services sont fournis, mais que la couverture est insuffisante, sont-ils en mesure de déployer rapidement des efforts supplémentaires pour répondre aux besoins de la population ?

### VOLUMES ET DÉLAIS DE LIVRAISON DES BIENS ET MATÉRIAUX :

- Les besoins mensuels de la population touchée sont-ils supérieurs aux capacités d'approvisionnement du marché ?
- Si oui, les capacités du marché peuvent-elles être renforcées ?

### PRIX DES BIENS ET SERVICES :

- Constate-t-on une augmentation des prix et cela est-il dû à une perturbation ou à un manque d'efficacité dans la chaîne de marché ?
- Comment les prix ont-ils évolué par rapport à la période précédant le déclenchement de la crise et quels en sont les effets sur la disposition à payer des consommateurs ? Constate-t-on une inflation ?
- L'augmentation des prix concerne-t-elle un nombre important de biens, ce qui indiquerait une forte intégration des marchés ?

### PRÉSENCE DE COMPORTEMENTS ANTICONCURRENTIELS SUR LE MARCHÉ :

- Dispose-t-on d'éléments susceptibles d'attester la présence de cartels ou d'un monopole influençant l'offre ou le prix des biens et services, ou qui pourrait influencer la mise en œuvre d'une intervention basée sur le marché destinée à y remédier ?

### OBSTACLES INFLUENÇANT LA DEMANDE :

- Existe-t-il des obstacles susceptibles d'avoir un effet sur la demande ?
- Par exemple, la forte préférence de la population pour l'utilisation de toilettes à chasse d'eau rend-elle impossible le déploiement de latrines à chute directe, bien que ce type d'interface soit disponible sur le marché ?

### RESTRICTIONS IMPOSÉES À L'ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ :

- La mise en œuvre de certaines interventions est-elle soumise à des restrictions liées aux réglementations ou aux politiques en vigueur ?
- Ce point est abordé du point de vue des politiques relatives aux transferts monétaires dans la ([Section 3.3.2](#)), mais certaines politiques propres à l'EAH ou à l'utilisation des terres peuvent également avoir une incidence.

### RESTRICTIONS IMPOSÉES AUX SERVICES DE SOUTIEN AU MARCHÉ :

- Existe-t-il des contraintes dues à l'inadéquation des services d'appui tels que le transport ou l'électricité ?



### EFFICIENCE ET EFFICACITÉ<sup>62</sup>

- L'efficacité décrit la capacité d'un programme à atteindre ses objectifs en consommant le moins de ressources possible (*p. ex., capital, main-d'œuvre, etc.*)
- L'efficace se réfère à la mesure dans laquelle les ressources sont converties en résultats et en effets (*p. ex., réduction des écarts de richesse et des inégalités, amélioration de la nutrition, réduction de l'échec scolaire, hausse du recours aux services de santé, accumulation de biens par les ménages pauvres, hausse de la productivité des petits exploitants, cohésion sociale*).

## ANNEXE 9 : CALCUL DU PANIER DE DÉPENSES MINIMUM

### 1. QU'EST-CE QU'UN PANIER DE DÉPENSES MINIMUM ?

Pour rendre compte des besoins identifiés au sein de la population touchée, on a généralement recours au panier de dépenses minimum, dont le contenu peut inclure les biens et services essentiels de l'EAH. **Le panier de dépenses minimum désigne tout ce dont un ménage a besoin pour satisfaire ses besoins de base** – sur une base annuelle ou saisonnière – et le coût moyen correspondant<sup>63</sup>. Toutefois, le panier de dépenses minimum ne couvre pas nécessairement l'ensemble des besoins essentiels d'un ménage – il ne rend compte que des besoins qu'un ménage doit couvrir entièrement ou en partie grâce aux marchés.

- En règle générale, le calcul du panier de dépenses minimum est assuré soit par le groupe de travail sur les transferts monétaires, souvent secondé sur le plan technique par des consultants ou par CashCap, soit par des organismes tels que le Programme alimentaire mondial (PAM) ou le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).
- Cet outil permet de déterminer la valeur des transferts monétaires à usages multiples (bien que la valeur du panier et celle du transfert soient généralement différentes).
- Les clusters/les secteurs (y compris de l'EAH) ont un rôle à jouer dans ce processus multisectoriel.

### 2. FINALITÉ/FONCTIONS

Le panier de dépenses minimum peut remplir plusieurs fonctions :

- Il s'appuie généralement sur le point de vue de la population touchée par la crise pour offrir une photographie complète des besoins, y compris ceux qui ne relèvent pas des secteurs traditionnels (la communication ou les transports, par exemple).
- L'identification des différentes composantes du panier de dépenses minimum dans un contexte donné permet de déterminer quels marchés de biens et services devront être observés dans le cadre d'une évaluation multisectorielle du marché.
- Tout comme l'analyse des écarts, le panier de dépenses minimum contribue à déterminer la valeur des transferts monétaires à usages multiples dans un contexte donné ; il est directement lié à l'identification des objectifs d'un programme et reflète la vulnérabilité du groupe cible concerné.

Le panier de dépenses minimum peut également contribuer au profilage des ménages, à la coordination, à l'analyse des marchés et au suivi<sup>64</sup>, comme décrit ci-dessous :

- **Le profilage des ménages**, en identifiant les caractéristiques des populations qui ne peuvent pas répondre à leurs besoins essentiels, et en appuyant les décisions sur les valeurs de transfert liées aux besoins alimentaires et non alimentaires ;
- **Coordination et programmation multisectorielle** (avec le gouvernement, les organisations partenaires et les donateurs) : contribuer à l'harmonisation de la valeur des transferts monétaires à usages multiples et au profilage ;
- **Analyse des marchés et de l'offre** : indiquer quels sont les biens et services à analyser en distinguant les besoins essentiels que les ménages couvrent en faisant appel au marché ;
- **Le suivi**, en contribuant au suivi des résultats obtenus à court et long terme grâce à l'analyse des tendances en matière de dépenses par rapport au panier de dépenses minimum, et en établissant un panier de référence pour suivre les prix du marché et le coût de la vie.

63 - Husain, A., et al. (2020). *Minimum Expenditure Baskets: Guidance Note*. WFP

64 - Adapté de : Husain, A., et al. (2020). *Minimum Expenditure Baskets: Guidance Note*. WFP

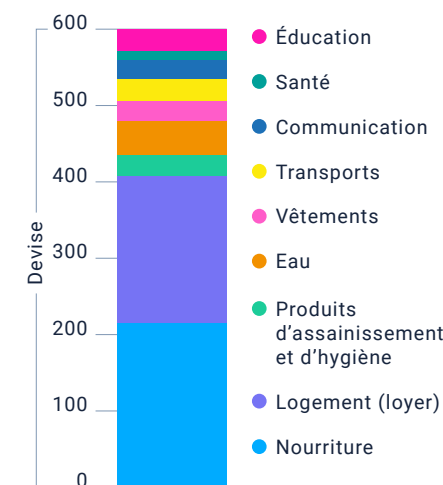
**RESSOURCES CLÉS :**

[HCR, Orientations opérationnelles et boîte à outils pour les transferts monétaires à usages multiples, p. 22-25](#)

[PAM, Minimum Expenditure Baskets : Guidance Note. 2020.](#)

[Baizan, P. et Klein, N., Panier de dépenses minimum \(MEB\) – Outil de prise de décision. CaLP, 2019.](#)

**Figure 10:** Exemple de panier de dépenses minimum lors de la crise syrienne : Liban



Panier de dépenses minimum

Source: UNHCR, 2015

### 3. MÉTHODES DE CALCUL DU PANIER DE DÉPENSES MINIMUM:<sup>65</sup>

Il existe trois approches pour calculer le panier de dépenses minimum. Le choix de l'approche adoptée ne dépend pas du secteur EAH, mais de l'organisme responsable des transferts monétaires à usages multiples (tels que le PAM ou le HCR).

Néanmoins, le secteur EAH doit prendre part aux discussions, car l'approche choisie aura une incidence sur la prise en compte des besoins en matière d'EAH dans le calcul du panier de dépenses minimum et sur la façon dont l'aide sera distribuée à la population cible.

➤ **Approche basée sur les dépenses**

La méthode basée sur les dépenses s'appuie sur les données relatives aux dépenses des ménages pour étudier les habitudes de consommation de ces derniers.

➤ **Approche basée sur les droits**

L'approche basée sur les droits nécessite la création d'un panier de dépenses minimum de référence inspiré des normes du projet SPHÈRE et des prix du marché, et composé d'une liste détaillée d'articles susceptibles de couvrir les besoins essentiels des ménages.

Le plus souvent, ce panier de référence est élaboré et validé par des groupes de discussion auxquels participent la population concernée, les partenaires et les informateurs clés. Il est généralement adapté aux besoins d'un ménage de taille moyenne.

➤ **Approche hybride**

L'approche hybride combine les informations issues de l'approche basée sur les dépenses et celles issues de l'approche basée sur les droits.

Elle nécessite de s'assurer que le panier de dépenses minimum correspond bien aux habitudes de consommation réelles de la population concernée, telles qu'elles apparaissent dans les données relatives aux dépenses, tout en conservant une optique basée sur les droits.

La méthode de calcul exacte varie selon la disponibilité des données relatives aux dépenses et aux besoins essentiels, et dépend également de l'objectif du panier de dépenses minimum.

**En règle générale, l'approche hybride est la plus utilisée, suivie de l'approche basée sur les droits. L'emploi d'une approche strictement basée sur les dépenses est plus rare.**

#### ENTRETIENS ET GROUPES DE DISCUSSION DESTINÉS AU CALCUL DU PANIER DE DÉPENSES MINIMUM

Utilisez les entretiens individuels et les discussions de groupe pour identifier les dépenses essentielles dans le cadre d'une urgence donnée et les coûts minimaux qui y sont associés. Il est important de vérifier le calcul du panier de dépenses minimum en le comparant avec les circonstances réelles de la population concernée.

Des discussions de groupe et/ou des entretiens avec des informateurs clés peuvent être menés avant et après le calcul du panier de dépenses minimum, afin de s'assurer que ce dernier reflète de manière fidèle les besoins et les priorités de la population.



#### LE PANIER DE DÉPENSES MINIMUM NE DOIT PAS ÊTRE CONFONDU AVEC LA VALEUR DES TRANSFERTS MONÉTAIRES :<sup>66</sup>

Le panier de dépenses minimum est déterminé pour une situation d'urgence donnée et ne change pas, sauf en cas d'importantes évolutions des prix ou des besoins.

Quant à la valeur des transferts monétaires, elle peut changer en fonction de la disponibilité (valeur ou couverture) d'autres formes d'aide humanitaire telles que les interventions gouvernementales, de la stratégie et des critères de ciblage (*p. ex., couverture étendue avec subvention réduite ou couverture ciblée avec subvention plus importante*), de l'objectif du programme (*p. ex., relèvement des moyens de subsistance ou de tout autre besoin supplémentaire des ménages en matière de transferts monétaires*).

Ceci peut engendrer un écart dans la réponse aux besoins essentiels des populations si les conditions pour le combler ne sont pas réunies.

65 - Adapté de : Husain, A., et al. 2020. [Minimum Expenditure Baskets: Guidance Note](#). WFP

66 - Adapté de : HCR, CaLP, Conseil danois pour les réfugiés, Oxfam, Save the Children, PAM, 2015. [Orientations opérationnelles et boîte à outils pour les transferts monétaires à usages multiples](#)



### ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE DANS LE CALCUL D'UN PANIER DE DÉPENSES MINIMUM :

- Consulter et mobiliser les parties prenantes de différents secteurs
- Déterminer les objectifs du panier de dépenses minimum avant de commencer
- Dresser une liste des biens et services à inclure dans le panier de dépenses minimum en fonction des informations tirées de l'évaluation des besoins
- Faire la distinction entre dépenses courantes (p. ex., eau) et dépenses ponctuelles mais prévisibles (p. ex., construction de latrines) Bien souvent, les ménages utilisent les ressources à leur disposition pour répondre à leurs besoins essentiels, et ce même si cela demande de détourner l'usage d'un certain type d'aide.
- Repérer les changements en fonction de la saison ou de l'étape de l'intervention d'urgence (besoins, disponibilité des biens et services et prix)
- Évaluation multisectorielle des marchés
- Déterminer si plusieurs montants sont nécessaires pour les paniers de dépenses minimum. Dans certains contextes, les différences de prix peuvent être très importantes entre les zones géographiques ou les régions, ou au sein de groupes dont les moyens de subsistance sont différents (p. ex., ménages constitués d'éleveurs ou d'exploitants agricoles).
- Veiller à ce que les recommandations sectorielles sur les articles, leurs quantités et les normes requises soient prises en compte dans le calcul du panier de dépenses minimum
- Consulter les parties prenantes
- Il est nécessaire de vérifier et de réévaluer le panier de dépenses minimum régulièrement, au minimum une fois par an.

### BESOINS ET SOURCES D'INFORMATION POUR LES DIFFÉRENTES APPROCHES RELATIVES AU PANIER DE DÉPENSES MINIMUM :

Figure 11: Besoins et sources d'information pour les différentes approches relatives au panier de dépenses minimum (PAM, 2020)

INFORMATIONS NÉCESSAIRES	SOURCES RECOMMANDÉES	APPROCHE BASÉE SUR LES DÉPENSES	APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS
<b>Compréhension qualitative des besoins essentiels de la population concernée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions de groupe avec les informateurs clés ou avec la population concernée ;</li> <li>• Analyse documentaire des informations relatives aux besoins essentiels de la population concernée.</li> </ul>	✓	✓
<b>Enquête représentative menée auprès des ménages et comportant un module détaillé consacré aux dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation des besoins essentiels, évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence ou analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (directives du PAM), ou autre enquête représentative de référence menée avant le déploiement de l'aide ;</li> <li>• Enquêtes nationales relatives au budget, aux revenus, aux dépenses et au niveau de vie des ménages, ou autre enquête à grande échelle menée auprès des ménages.</li> </ul>	✓	
<b>Liste des besoins « basés sur les droits »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clusters, groupe de travail sur les transferts monétaires ou autre forum interorganisations ;</li> <li>• Évaluations sectorielles, autres informations secondaires.</li> </ul>		✓
<b>Informations relatives aux prix</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séries de données relatives au prix des produits alimentaires, non alimentaires et des services fournies par le PAM (Dataviz propose des informations actualisées sur les prix) ou par ses partenaires ;</li> <li>• Indices des prix issus des instituts nationaux de statistique ;</li> <li>• Prix dérivés des données relatives aux dépenses des ménages, lorsque les quantités sont également déclarées.</li> </ul>	✓	✓

## 4. COMMENT LE SECTEUR EAH PEUT-IL CONTRIBUER AU PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PANIER DE DÉPENSES MINIMUM ?

Le calcul du panier de dépenses minimum s'inscrit dans un processus plus large, dont le secteur EAH n'a pas la responsabilité, mais auquel il participe.

En participant au processus d'élaboration du panier de dépenses minimum, les organismes du secteur EAH peuvent promouvoir l'utilisation des transferts monétaires à usages multiples pour répondre aux besoins de la population cible en matière d'EAH

### **Approche basée sur les dépenses : Mener des enquêtes relatives aux dépenses (ou contribuer à celles-ci)**

Si le choix se porte sur une approche basée sur les dépenses, il conviendra d'étudier les dépenses des ménages en matière d'EAH. Cela peut nécessiter l'identification des dépenses saisonnières, récurrentes et ponctuelles, ce qui nécessitera de faire appel aux acteurs du secteur EAH. Du point de vue de l'EAH, l'approche basée sur les dépenses peut également poser problème : il arrive que les ménages préfèrent ne pas consacrer leurs ressources limitées aux biens et services EAH afin de satisfaire leurs autres besoins essentiels. Si tel est le cas, le secteur EAH peut plaider pour l'adoption d'une méthode hybride ou axée sur les droits, afin de s'assurer que le panier de dépenses minimum tiendra compte des besoins en matière d'EAH.

À l'inverse, les enquêtes relatives aux dépenses peuvent permettre de constater que certains ménages dépensent une part excessive de leur revenu pour répondre à leurs besoins en matière d'EAH, ce qui risque de porter préjudice à leurs autres besoins. Cela peut également indiquer la nécessité de mettre en œuvre des interventions basées sur le marché et axées sur l'offre, afin d'améliorer la disponibilité des biens et services EAH abordables.

### **Approche basée sur les droits et approche hybride : l'identification des produits EAH**

Lorsqu'il est établi par le groupe de travail sur les transferts monétaires ou par toute autre instance de coordination inter-agence, le panier de dépenses minimum est généralement calculé selon l'approche basée sur les droits, et chaque secteur ou cluster contribue aux besoins propres à son domaine de compétences.

Dans certains contextes, le panier de dépenses minimum fait l'objet d'une vérification sous la forme d'une évaluation multisectorielle du marché. Le secteur EAH peut alors assumer une fonction de contrôle pour la composante EAH du panier. En outre, les évaluations du marché sont parfois menées par des organismes tels que REACH, ce qui suppose un processus de collaboration avec les enquêteurs de cet organisme, auquel les organismes EAH peuvent participer.

### **ÉTAPES DU CALCUL D'UN PANIER DE DÉPENSES MINIMUM :**

#### **Approche fondée sur les dépenses**

- Préparer les données relatives aux dépenses
- Sélection du groupe de référence : identifier les ménages tout juste en mesure de subvenir à leurs besoins essentiels.
- Constitution du panier alimentaire : calculer la moyenne (médiane) des dépenses alimentaires. Déterminer la valeur du panier en se fondant sur les prix du marché ou sur les prix issus des données relatives aux ménages.

#### **Approche fondée sur les droits**

- Constitution du panier alimentaire : dresser une liste d'articles alimentaires pertinents, conformes aux préférences de la population locale et disponibles, ainsi que leur quantité.
- Constitution du panier non alimentaire : dresser une liste d'articles non alimentaires essentiels et pertinents pour la population concernée, ainsi que leur quantité. La liste d'articles EAH est généralement dressée par le secteur EAH.
- Évaluation du panier de référence : utiliser les prix du marché en vigueur pour les articles alimentaires et non alimentaires dans les paniers de référence afin de déterminer la valeur du panier.



## SYSTÈMES DE SUIVI

Le suivi joue un rôle très important dans les transferts monétaires à usages multiples. Le suivi des prix des biens et services EAH (qui sont compris dans le panier de dépenses minimum) présente un intérêt particulier pour le secteur EAH. Dans cette perspective, on peut envisager la mise en place de systèmes de suivi multisectoriels (voir le [Chapitre 5 : Le suivi des marchés](#)). La contribution du secteur EAH à ces systèmes prendra d'abord la forme de normes de qualité actualisées pour les produits EAH couverts par le panier de dépenses minimum. Le coût de ces produits fera l'objet d'un suivi auquel les organismes du secteur EAH pourront participer, en prenant part à la collecte des données et au partage des informations relatives aux prix.

### INITIATIVE CONJOINTE DE SUIVI DES MARCHÉS AU YÉMEN, ÉTAT DES LIEUX MENSUEL<sup>67</sup>

#### INTRODUCTION :

L'initiative conjointe de suivi des marchés au Yémen a été lancée par REACH, en collaboration avec le cluster EAH et le groupe de travail sur les transferts monétaires au Yémen, pour aider les acteurs humanitaires à harmoniser le suivi des prix entre tous les acteurs participant à des programmes de transferts monétaires au Yémen.

#### MÉTHODOLOGIE :

La collecte de données a été réalisée au moyen d'entretiens avec des informateurs clés parmi les vendeurs choisis par des organisations partenaires au sein de marchés de tailles différentes en zones urbaines et rurales. À l'issue de la collecte de données, REACH a procédé à la compilation, au nettoyage et à l'analyse de toutes les données en assurant un suivi régulier et détaillé avec les partenaires. Les résultats sont indicatifs pour les lieux évalués et la période au cours de laquelle les données ont été recueillies.

### PRÉSENTATION DE L'ÉVOLUTION MENSUELLE DES PRIX

ARTICLES ÉVALUÉS	PRIX, JANVIER 2021	PRIX, FÉVRIER 2021	ÉVOLUTION (DEPUIS JANVIER)
<b>PANIER DE DÉPENSES MINIMUM DE SURVIE EAH</b>	13,790	15,775	14%
<b>SAVON (100 G)</b>	180	200	11%
<b>LESSIVE EN POUDRE (100 G)</b>	130	140	8%
<b>SERVIETTES HYGIÉNIQUES (PAR 10)</b>	600	600	0%
<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU PAR CAMIONS</b>	2000	2600	30%
<b>EAU TRAITÉE (10 L)</b>	100	100	0%



### ÉVALUATION RAPIDE CONJOINTE DES MARCHÉS EN IRAQ<sup>68</sup>

Afin d'évaluer la santé du marché et la faisabilité des programmes de transferts monétaires à Tall Afar, le groupe de travail sur les transferts monétaires a procédé à une évaluation rapide conjointe des marchés du secteur.

L'évaluation rapide conjointe des marchés a débuté au mois d'avril 2017 et avait pour objectif de mettre en place un mécanisme harmonisé et collaboratif pour la réalisation d'évaluations des marchés de secteurs nouvellement accessibles en Iraq.

La collecte de données a été effectuée en collaboration avec les partenaires du groupe de travail sur les transferts monétaires, avec la coordination et la supervision technique de REACH.

Les principaux objectifs de l'évaluation étaient de comprendre l'incidence d'une situation de crise prolongée sur les marchés, en particulier sur les infrastructures, la sécurité et l'approvisionnement, les prix et la disponibilité des biens essentiels ainsi que sur les capacités des commerçants en cas d'augmentation de la demande.

67 - Cluster EAH au Yémen, Groupe de travail intersectoriel sur les transferts monétaires et les marchés, REACH, 2021.

68 - Groupe de travail sur les transferts monétaires et REACH, 2018. Joint Rapid Assessment of Markets (JRAM), 2018

## ANNEXE 10 : RECOURS AUX TRANSFERTS MONÉTAIRES À USAGES MULTIPLES POUR OBTENIR DES RÉSULTATS EN MATIÈRE D'EAH<sup>69</sup>

### SOUS-SECTEUR DE L'EAH

### DESCRIPTION DES PRATIQUES DE TRANSFERTS MONÉTAIRES À USAGES MULTIPLES

#### EAU

Les transferts à usages multiples peuvent jouer un rôle essentiel afin de surmonter les obstacles financiers entravant l'accès à l'eau. Les ménages peuvent les utiliser pour s'approvisionner en eau à l'extérieur de leur domicile (points d'eau, fournisseurs, approvisionnement par camion), accéder à l'eau courante au sein du foyer (factures de services publics) ou, éventuellement, acheter des produits de traitement de l'eau à domicile.

Dans le cadre des transferts monétaires à usages multiples, il convient de s'assurer que les ménages disposent de solutions locales, abordables et physiquement accessibles pour obtenir une eau sûre ou traiter l'eau à domicile. Les ménages doivent accorder la priorité à l'achat d'une eau sûre, savoir comment s'en procurer et adopter les bonnes pratiques en matière de sûreté de l'eau.

#### LA PRISE EN COMPTE DU PRIX DE L'EAU DANS LE PANIER DE DÉPENSES MINIMUM

- Lorsque le prix de l'eau et les coûts connexes (par exemple, le traitement de l'eau à domicile) sont pris en compte dans le panier de dépenses minimum, ils représentent en moyenne un peu moins de 5 % de sa valeur totale, ce qui correspond aux seuils mondiaux d'accessibilité financière de l'eau.
- Lorsqu'on met au point un panier de dépenses minimum, il est recommandé de préciser la méthode de calcul utilisée pour déterminer la quantité de produits et leur coût. Cela suppose de procéder à une analyse contextuelle des besoins locaux et de discuter avec les différents secteurs, notamment les spécialistes de l'EAH, afin d'identifier les produits que les ménages pourraient (ou souhaiteraient) acheter avec l'argent reçu dans le cadre d'un transfert monétaire à usages multiples, et qui doivent donc être inclus dans le panier. Dans les contextes où les logements disposent de l'eau courante, le coût moyen d'une facture d'eau a été utilisé comme référence pour le calcul du panier de dépenses minimum, qui s'est appuyé sur les données relatives aux dépenses déclarées par les personnes ayant pu satisfaire leurs besoins essentiels.
- Les transferts monétaires à usages multiples ont souvent été utilisés comme une modalité d'aide indépendante et le secteur EAH manque de pratiques démontrant comment associer ces transferts à d'autres types d'interventions pour obtenir de meilleurs résultats en matière d'EAH. Depuis, on a constaté que la combinaison des transferts monétaires à usages multiples avec d'autres modalités d'aide (soutien au marché pour améliorer la disponibilité de l'eau, interventions relatives à la qualité et à la gouvernance, sensibilisation à l'hygiène pour améliorer les pratiques en matière de sûreté de l'eau, etc.) était une nécessité dans la plupart des contextes humanitaires.

#### LE SUIVI DES RÉSULTATS OBTENUS EN MATIÈRE D'EAU DANS LE CADRE DES TRANSFERTS MONÉTAIRES À USAGES MULTIPLES :

- Les transferts monétaires à usages multiples serviront probablement à l'achat d'eau ou de produits de traitement de l'eau à domicile dans les contextes où la population touchée a l'habitude de payer l'accès à ces biens, et cela se reflétera dans le suivi des dépenses ;
- Le montant des transferts monétaires à usages multiples permet rarement aux ménages touchés par la crise de couvrir l'ensemble de leurs besoins de base et, selon toute vraisemblance, l'eau fera toujours partie des priorités des bénéficiaires. Néanmoins, ces derniers risquent de favoriser l'achat d'une eau de mauvaise qualité (et moins chère) ;
- Les données relatives aux dépenses doivent donc être mises en relation avec les données relatives à la qualité et à la quantité de l'eau utilisée ;
- Le caractère fongible des espèces et les biais de mémoire aboutissent souvent à des cas de sous-déclaration des dépenses liées à l'eau ;
- Les transferts monétaires à usages multiples sont des interventions axées sur la demande, dont l'objectif est d'aider les bénéficiaires à acheter de l'eau en fonction de sa disponibilité, mais qui ne permettent pas de surmonter les obstacles liés à l'offre, lesquels dépendent des infrastructures d'approvisionnement en eau.

## SOUS-SECTEUR DE L'EAH

### DESCRIPTION DES PRATIQUES DE TRANSFERTS MONÉTAIRES À USAGES MULTIPLES

#### ASSAINISSEMENT

Les transferts monétaires à usages multiples peuvent permettre de couvrir les dépenses fréquentes liées à l'assainissement (par exemple pour les services de vidange dans les ménages équipés d'un système d'assainissement), mais aussi de régler les factures de services publics d'assainissement (lorsque le ménage est raccordé aux réseaux d'assainissement) ou une partie des coûts irréguliers ou ponctuels, pour la remise en état ou la construction de latrines par exemple.

Si ces transferts peuvent contribuer à couvrir ces dépenses, dans les contextes où la population ne dispose pas d'installations d'assainissement, le principal obstacle à l'amélioration de l'assainissement ne sera peut-être pas d'ordre financier.

Dans ce cas, les transferts à usages multiples ne seront probablement pas très efficaces pour améliorer l'accès à ces installations. Ils seront plus adaptés à des environnements caractérisés par une bonne gouvernance du secteur de l'assainissement et par la régularité et la prévisibilité des dépenses des bénéficiaires dans ce secteur.

L'utilisation des transferts monétaires à usages multiples pour la construction ou la remise en état d'installations sanitaires n'est possible que lorsque la situation en matière de logement est stable, qu'il existe une demande pour l'amélioration de ces installations et que les coûts sont faibles.

Lorsqu'il est nécessaire de construire de nouvelles infrastructures d'assainissement ou de remettre en état des infrastructures existantes, ces coûts sont relativement élevés, souvent ponctuels et varient d'un ménage à un autre. Il est difficile de couvrir ces coûts à l'aide des transferts monétaires à usages multiples, dont le montant est calculé à partir de moyennes.

#### LA PRISE EN COMPTE DU COÛT DE L'ASSAINISSEMENT DANS LE PANIER DE DÉPENSES MINIMUM :

L'expérience passée donne peu d'exemples de paniers de dépenses minimum prenant en compte les coûts liés à l'assainissement. Parmi ces coûts, on peut notamment citer :

- Le coût annuel du creusement et de l'entretien des latrines à fosse, pris en compte comme une dépense annuelle unique qui a été divisée selon les calculs mensuels du MEB. ;
- Le coût des kits de nettoyage pour latrines ;
- Les coûts d'assainissement, calculés selon différents scénarios, en fonction des conditions de logement. Ils comprennent notamment : 1) les frais de vidange des fosses septiques ; 2) l'accès au réseau d'égouts, compris dans la facture de services publics ; et 3) les frais de vidange des latrines à fosse ;
- Les coûts liés à la gestion des déchets solides, à la vidange des eaux usées et à l'entretien des latrines et des réservoirs ;
- Le prix du loyer pour un logement conforme aux normes en vigueur, comportant notamment un accès à des toilettes et à une salle de bain.

#### LE SUIVI DES RÉSULTATS OBTENUS EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT DANS LE CADRE DES TRANSFERTS MONÉTAIRES À USAGES MULTIPLES :

- Étant donné que les dépenses liées à l'assainissement sont généralement très faibles, le suivi des transferts monétaires à usages multiples s'est davantage concentré sur l'accès aux toilettes que sur ce type de dépenses.

## SOUS-SECTEUR DE L'EAH

### DESCRIPTION DES PRATIQUES DE TRANSFERTS MONÉTAIRES À USAGES MULTIPLES

#### HYGIÈNE

Les transferts monétaires à usages multiples sont une modalité d'aide efficace pour satisfaire les besoins en matière d'hygiène des populations touchées dans de nombreux contextes humanitaires.

Les articles d'hygiène font l'objet de dépenses régulières et prévisibles et les marchés des produits d'hygiène résistent généralement aux chocs en temps de crise.

La plupart des familles achèteront des articles d'hygiène de base tels que du savon et des bidons à eau. Le coût des articles d'hygiène est couramment et facilement intégré au panier de dépenses minimum.

Les articles d'hygiène correspondant aux normes humanitaires doivent être disponibles sur le marché local, et il doit y avoir une demande pour ces produits afin que les ménages achètent en priorité des articles d'hygiène lorsqu'ils ont le choix.

Les ménages doivent savoir comment accéder aux produits d'hygiène et adopter des pratiques d'hygiène de base sûres.

#### LA PRISE EN COMPTE DU COÛT DE L'HYGIÈNE DANS LE PANIER DE DÉPENSES MINIMUM :

- Le cluster EAH propose des produits et fixe des prix unitaires et moyens conformes aux normes du « kit de dignité » pour les produits d'hygiène et respectueux des standards SPHÈRE ;
- Pour calculer la valeur des transferts monétaires à usages multiples, il convient de distinguer les achats de produits récurrents et ponctuels ;
- Intégrer directement le prix du savon comme une dépense mensuelle, contrairement à d'autres produits d'hygiène considérés comme des dépenses annuelles (produits menstruels réutilisables, sous-vêtements, bidons à eau, seau à couvercle et seau pour le lavage des mains) qui sont ensuite divisées en coûts mensuels.

#### LE SUIVI DES RÉSULTATS OBTENUS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE DANS LE CADRE DES TRANSFERTS MONÉTAIRES À USAGES MULTIPLES :

- La part des dépenses consacrées aux articles d'hygiène est en général relativement faible, mais comprend une grande variété d'articles (selon le contexte) tels que le savon, les couches, les bidons, les seaux, les bassines, etc.
- Ce type de dépenses est généralement plus faible que ne l'avait anticipé le panier de dépenses minimum, mais cela peut s'expliquer par la valeur souvent négligeable des produits d'hygiène (savon, etc.), qui peuvent échapper aux mesures et faire l'objet d'une sous-déclaration de la part des bénéficiaires.
- Les transferts monétaires à usages multiples sont systématiquement conçus pour répondre aux besoins en matière d'hygiène, mais certaines sources semblent indiquer que les bénéficiaires ne sont pas toujours en mesure d'accorder la priorité aux produits d'hygiène lorsque d'autres besoins se font plus urgents.
- Le suivi ne se limite pas nécessairement aux dépenses liées à l'hygiène, mais peut également permettre d'évaluer l'accès aux produits d'hygiène et leur utilisation par les bénéficiaires des transferts monétaires à usages multiples.

## ANNEXE 11 : EXEMPLES DE QUESTIONS À POSER DANS LE CADRE DES ENTRETIENS AVEC LES PRESTATAIRES DE SERVICES FINANCIERS

### Exemples de questions à poser dans le cadre des entretiens avec les prestataires de services financiers :

- La description des services financiers proposés ;
- Les conséquences de la crise pour le prestataire de services ;
- La zone géographique de couverture, qu'il s'agisse du lieu d'implantation des filiales, des zones couvertes par les agents de terrain ou du lieu de résidence des clients/des utilisateurs ;
- Le nombre et le lieu d'implantation des filiales ;
- Le nombre de clients et d'utilisateurs pour l'ensemble des services financiers proposés et pour certains services spécifiques ;
- L'ensemble des frais associés aux transactions (liste des montants/des pourcentages), y compris les différentes structures de coûts appliquées en fonction de la taille de l'entreprise (par exemple, des frais moins élevés en cas de transactions plus nombreuses) ;
- Les expériences passées en matière de collaboration avec l'aide humanitaire ou publique, ou avec les systèmes de protection sociale ;
- La capacité de croissance, en matière de volume de transactions et/ou de couverture géographique, et les limites ;
- Les exigences imposées aux clients (par exemple, la présentation d'une pièce d'identité délivrée par le gouvernement, l'utilisation d'une technologie spécifique) ;
- Les technologies utilisées (cartes de crédit, dispositifs de radio-identification) ;
- Les pratiques destinées à garantir la sécurité, tant en matière de sûreté que de sécurité des informations ;
- Les politiques et les réglementations en matière de protection des données ;
- L'incidence des politiques et des réglementations publiques sur les services financiers proposés ;
- Les réglementations publiques en matière de connaissance de la clientèle.

## ANNEXE 12 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES DE TRANSFERTS MONÉTAIRES POUR LA CONSTRUCTION DE LATRINES

Figure 12: Considérations relatives aux programmes de transferts monétaires pour la construction de latrines<sup>70</sup>



- Concevoir des latrines ou des installations d'assainissement respectueuses des pratiques culturelles en matière d'utilisation des toilettes de la population touchée.
- Obtenir l'adhésion des différentes parties prenantes et garantir une communication bilatérale tout au long de l'intervention. S'assurer que les autorités et les communautés d'accueil ont connaissance du projet et le soutiennent, que l'intervention est conçue et planifiée pour tenir compte des préoccupations des personnes déplacées dans toute leur diversité, et que ces dernières participent à l'élaboration et à la transparence des critères de ciblage. S'assurer qu'un retour d'informations est mis en place afin d'ajuster le projet.
- Assurer le contrôle et le suivi de la disponibilité et du prix des matériaux de qualité et de l'expertise technique sur le marché local.
- Prévoir des mesures pour atténuer les conséquences environnementales de la collecte de matériaux locaux et éviter les tensions avec la communauté d'accueil.
- Répondre aux besoins en matière de formation et proposer des orientations techniques afin de garantir le contrôle de la qualité tout au long du projet. Les ménages doivent bénéficier d'un soutien technique leur permettant de s'organiser de manière autonome et d'acheter ou de collecter les bons matériaux afin de construire des latrines de haute qualité. Des spécialistes formés doivent contrôler les dimensions et la résistance de la fosse et de la dalle, ainsi que la qualité de la superstructure (structure complète) avant le transfert en espèces final.
- Garantir la rapidité du versement des espèces. S'assurer que des garanties sont mises en place pour lutter contre la fraude et la corruption.
- Afin d'optimiser les résultats obtenus en matière d'EAH par les programmes de transferts en espèces pour la construction de latrines, s'assurer que les principales activités EAH sont mises en œuvre (formation aux bonnes pratiques en matière d'hygiène, activités de modification des comportements sociaux et individuels, transferts monétaires complémentaires pour l'achat de savon ou de produits d'hygiène, etc.) ;
- Lorsqu'une population se situe tout en bas de l'« échelle de l'assainissement », les programmes de transferts en espèces pour la construction de latrines ne constituent pas toujours la meilleure solution et il peut s'avérer plus utile de se concentrer sur le renforcement de la demande et la modification des comportements.

**En vous appuyant sur les informations recueillies au cours de la phase d'évaluation, déterminez quelle étape de la construction de latrines devrait être soutenue par les transferts monétaires .**

**Transferts monétaires exclusivement destinés à la construction de superstructures :**

- Les espèces sont transférées lorsque la construction des latrines est terminée (on peut également envisager des versements échelonnés pour s'adapter aux besoins en matière de revêtement de la fosse et aux options disponibles pour la collecte des matériaux de construction) ;
- Les dalles sont achetées/produites et distribuées par le partenaire d'exécution ;
- Conditions pour le versement des espèces : approbation des matériaux collectés par la personne bénéficiaire, creusement de la fosse, achèvement de la latrine et présence d'une station de lavage des mains.

**Transferts monétaires pour l'achat des dalles et la construction des superstructures :**

- Les espèces font l'objet de versements échelonnés. Une partie est versée en amont pour couvrir l'achat de la dalle et, le cas échéant, du revêtement et des matériaux pour la superstructure, et le reste est versé après achèvement des travaux de construction ; Les ménages achètent les dalles à des maçons sélectionnés et formés par le programme ;
- Conditions pour le versement des espèces : approbation de la fosse, achat d'une dalle de qualité et approbation des matériaux collectés par la personne bénéficiaire.

## ANNEXE 13 : LES DIFFÉRENTS TYPES D'INTERVENTIONS DE SOUTIEN AU MARCHÉ DANS LE SECTEUR EAH<sup>71</sup>

### Dans le sous-secteur de l'eau, les activités de soutien au marché consistent notamment à :

- Aider les acteurs privés locaux du marché de l'eau à fournir une eau ou des services et des produits de traitement de l'eau abordables et de bonne qualité en situation d'urgence ou pendant la phase de préparation ;
- Faire participer les organisations communautaires, (telles que les groupes de femmes, les groupes de jeunes et les réseaux confessionnels) aux stratégies de gestion de l'approvisionnement en eau basées sur le marché à travers une approche axée sur l'entreprise, semblable aux activités de soutien au secteur privé (*par exemple, en aidant les organisations locales bénévoles à se professionnaliser et à devenir prestataires des services d'eau*) ;
- Fournir une assistance technique ou financière aux institutions publiques ou semi-publiques, telles que les services de distribution d'eau, afin de leur permettre de reprendre leurs activités ou d'assurer la continuité du service dans les situations d'urgence ;
- Améliorer les politiques et la réglementation relatives à la distribution de l'eau afin de garantir la couverture des zones touchées, d'éviter le gaspillage, de protéger l'efficacité et la durabilité du système de recouvrement des recettes liées à l'eau, de maintenir un prix abordable pour les services liés à l'eau et de garantir la qualité et la continuité de l'approvisionnement en eau ;
- Développer ou renforcer les compétences de la main-d'œuvre en matière de systèmes de marché de l'eau, notamment grâce à la formation professionnelle des techniciens responsables de l'approvisionnement en eau dans les situations d'urgence et l'accompagnement à la création ou à la gestion d'entreprises du secteur de l'eau. Une analyse des questions de genre doit être menée afin de prendre en compte les possibilités des femmes dans le secteur ;
- Utiliser le marketing social pour renforcer l'adoption des produits de traitement de l'eau à domicile en s'attaquant à la fois aux obstacles entravant l'offre et à ceux entravant la demande ;
- Mettre au point des produits de microfinance pour inciter les ménages pauvres à investir dans des systèmes d'approvisionnement en eau potable (raccordement aux réseaux d'eau, collecte de l'eau de pluie, puits creusés à la main et protégés, filtres à eau domestiques, etc.).

### Dans le sous-secteur de l'assainissement, les activités de soutien au marché consistent notamment à :

- Soutenir la création et le développement des entreprises responsables de la construction et de la réparation des toilettes et de la vidange des fosses septiques ainsi que des puits perdus en leur fournissant des subventions, du matériel, des formations ou des solutions destinés à améliorer leur viabilité financière ;
- Utiliser le marketing social pour renforcer la demande en matière d'assainissement (en s'appuyant sur la communication pour le changement de comportement et sur les techniques de marketing) ;
- Améliorer l'offre en aidant les entreprises privées à concevoir, à produire, à commercialiser et à distribuer des produits répondant aux besoins et aux préférences de leurs clients ;
- Mettre au point des produits de microfinance pour inciter les ménages pauvres à investir dans des infrastructures d'assainissement, notamment les toilettes à domicile ;
- Soutenir le marché de l'emploi dans le secteur de l'assainissement, notamment en offrant une formation professionnelle pour les techniciens responsables de la construction et de la réparation des systèmes d'assainissement, et en soutenant la création ou la gestion d'entreprises liées au secteur de l'assainissement. Une analyse des questions de genre doit être menée afin de prendre en compte les possibilités des femmes dans le secteur ;
- Élaborer et améliorer la mise en œuvre de politiques nationales qui régissent l'assainissement et sa gestion dans les situations d'urgence et dans les phases de préparation et de relèvement ;
- Soutenir les institutions publiques, telles que les services d'assainissement, en leur apportant un soutien financier ou technique pendant la phase de préparation ou dans le cadre des interventions d'urgence ;
- Aider les organisations communautaires à proposer des services d'assainissement dans les situations d'urgence (la collecte des déchets, par exemple).

### Dans le sous-secteur de l'hygiène, les activités de soutien au marché consistent notamment à :

- Aider les acteurs du secteur privé (producteurs, grossistes, détaillants) à fournir des articles d'hygiène en leur proposant des formations et en signant des accords-cadres pour l'achat des produits nécessaires aux interventions d'urgence. Pour leur venir en aide dans les situations d'urgence, on peut également envisager de faciliter ou de financer leur transport, leur approvisionnement en énergie et leurs stocks, ou de prendre en charge la remise en état des infrastructures ;
- Utiliser le marketing social pour renforcer aussi bien l'offre que la demande pour certains produits d'hygiène tels que les dispositifs de lavage des mains ou les bidons à robinet. Le recours à la communication pour le changement de comportement et aux techniques de marketing permet de renforcer la demande ou d'en créer une. Le soutien aux commerçants ou aux entreprises leur permet de concevoir, de produire, de mettre sur le marché et de distribuer des produits d'hygiène répondant aux besoins et aux préférences des bénéficiaires, ce qui améliore l'offre ; Améliorer les politiques qui régissent le marché des produits d'hygiène, notamment en facilitant le processus d'importation et en réduisant les taxes sur les produits menstruels, que ce soit dans un contexte d'urgence ou dans le cadre d'une intervention de renforcement de la résilience. Pour améliorer ces politiques, on peut également envisager la mise en place de normes de qualité pour les récipients de stockage de l'eau (ou pour les kits d'hygiène distribués en situation d'urgence), l'élaboration de politiques d'incitation pour encourager les acteurs du secteur privé à produire et à distribuer des produits d'hygiène adaptés et abordables, et l'instauration de politiques de renforcement de la demande pour certains produits d'hygiène ;
- Aider les organisations communautaires (telles que les groupes de femmes ou les groupes de jeunes) à produire des articles d'hygiène au niveau local (chlore, produits menstruels, savon, détergent, masques, etc.).



## ANNEXE 14 : EXEMPLE D'ANALYSE FINANCIÈRE DÉTAILLÉE

### ANALYSE DU COÛT DU CYCLE DE VIE D'UNE USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES AU SOUDAN DU SUD<sup>72</sup>

DÉPENSES D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE COURANTE	Unité	Quantité	Taux (livre sud-soudanaise)	Fréquence	Coût (livre sud-soudanaise)	Coût (dollars É.-U.)
<b>SALAIRES</b>					<b>84 000,00</b>	<b>Dollars É.-U. 560</b>
Responsable de l'usine de traitement des eaux usées	Par personne et par mois	1	30 000,00	1	30 000,00	Dollars É.-U. 200
Superviseur de l'usine de traitement des eaux usées	Par personne et par mois	1	15 000,00	1	15 000,00	Dollars É.-U. 100
Assistant 1 de l'usine de traitement des eaux usées (borne-fontaine – ménages)	Par personne et par mois	1	8 000,00	1	8 000,00	Dollars É.-U. 53
Assistant 2 de l'usine de traitement des eaux usées (borne-fontaine – fournisseurs de vélos)	Par personne et par mois	1	8 000,00	1	8 000,00	Dollars É.-U. 53
Assistant 3 de l'usine de traitement des eaux usées (station de remplissage du réservoir)	Par personne et par mois	1	8 000,00	1	8 000,00	Dollars É.-U. 53
Gardien (agent de sécurité armé – y compris repas et primes mensuelles)	Par personne et par mois	2	4 500,00	1	9 000,00	Dollars É.-U. 60
Mesures incitatives pour le comité de gestion de l'eau	Par personne et par mois	6	1 000,00	1	6 000,00	Dollars É.-U. 40
<b>OPÉRATIONS</b>					<b>21000.00</b>	<b>Dollars É.-U. 87</b>
Fournitures de bureau	Par mois	1	1 000,00	1	1 000,00	Dollars É.-U. 7
Communication	Par mois	1	4 500,00	1	4 500,00	Dollars É.-U. 30
Transport (technicien, superviseur, responsable)	Par mois	1	7 500,00	1	7 500,00	Dollars É.-U. 50
Location d'une pompe de vidange (deux fois par an pendant deux jours) [coût ANNUEL]*	Nombre de jours de location	2	12 000,00	4	8 000,00	Dollars É.-U. 53
<b>BIENS CONSOMMABLES</b>					<b>2606750.00</b>	<b>Dollars É.-U. 203</b>
Chlore (en poudre)	kg par jour	1.5	616,67	30	27 750,00	Dollars É.-U. 185
Sulfate d'aluminium (coagulant)	kg par jour	9	120,00	30	2 700,00	Dollars É.-U. 18
<b>SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU</b>					<b>1545.25</b>	<b>Dollars É.-U. 10</b>
Chlore résiduel libre et pH (relevé quotidien) – à la source (DPD1 et rouge de phénol)	Par jour	2	3,24	30	194,16	Dollars É.-U. 1
Chlore résiduel libre et pH (relevé bihebdomadaire) – 10 x 2 ménages x 4 tablettes par mois x toutes les deux semaines (DPD1 et rouge de phénol)	Toutes les deux semaines	2	3,24	160	517,76	Dollars É.-U. 3
Produit chimique (paramètres sélectionnés) intervalle de six mois (LABORATOIRE)**	Tous les six mois	1	5 000,00	2	833,33	Dollars É.-U. 5,56
<b>BIENS EN STOCK POUR LES REMPLACEMENTS DE ROUTINE/LES IMPRÉVUS*</b>					<b>14591.67</b>	<b>Dollars É.-U. 97</b>
Biens consommables pour deux mois	Par mois	1	38 450,00	1	3 204,17	Dollars É.-U. 21
Tuyaux en acier galvanisé de 80 millimètres	Mètres	4	35 400,00	1	2 950,00	Dollars É.-U. 20
Accessoires	Assortiment	1	22 500,00	1	1 875,00	Dollars É.-U. 13
Installation et mise en service (main-d'œuvre)	Nombre	1	52 500,00	1	4 375,00	Dollars É.-U. 29
Maram	Trajets	16	26 250,00	1	2 187,50	Dollars É.-U. 15
<b>DÉPENSES TOTALES D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE COURANTE</b>						<b>Dollars É.-U. 957</b>

72 - Adapté de : Matoso, M., 2018. *Supporting sustainable water service delivery in a protracted crisis: Professionalizing community-led systems in South Sudan*. Oxfam

## DÉPENSES DE RENOUVELLEMENT ET DE RÉHABILITATION

COMPOSANTE	Quantité	Année de construction	Coût total (dollars É.-U.)	Fréquence de remplacement	2017	2018	2019	2020
Pompe de déshydratation – pompes GRUNDFOS DWK 80.22	1	2017	2 000,00 dollars É.-U.	10	200,00 dollars É.-U.	200,00 dollars É.-U.	200,00 dollars É.-U.	200,00 dollars É.-U.
Pompe de drainage – pompe d'appoint GRUNDFOS DWK 80.22	1	2017	2 000,00 dollars É.-U.	10	200,00 dollars É.-U.	200,00 dollars É.-U.	200,00 dollars É.-U.	200,00 dollars É.-U.
Raccords de distribution	1	2017	2 145,00 dollars É.-U.	10	214,50 dollars É.-U.	214,50 dollars É.-U.	214,50 dollars É.-U.	214,50 dollars É.-U.
Réservoir d'eau surélevé	1	2017	4 020,00 dollars É.-U.	10	402,00 dollars É.-U.	402,00 dollars É.-U.	402,00 dollars É.-U.	402,00 dollars É.-U.
Panneaux solaires photovoltaïques YINGLI SOLAR SW250	38	2017	11 400,00 dollars É.-U.	20	570,00 dollars É.-U.	570,00 dollars É.-U.	570,00 dollars É.-U.	570,00 dollars É.-U.
Contrôleur de pompe solaire à courant alternatif (onduleur) LORENZ PSK2-7 5.5 kVA	2	2017	5 000,00 dollars É.-U.	20	250,00 dollars É.-U.	250,00 dollars É.-U.	250,00 dollars É.-U.	250,00 dollars É.-U.
<b>TOTAL PAR AN</b>					<b>1 836,50 dollars É.-U.</b>	<b>1 836,50 dollars É.-U.</b>	<b>1 836,50 dollars É.-U.</b>	<b>1 836,50 dollars É.-U.</b>
<b>TOTAL PAR MOIS</b>					<b>153,04 dollars É.-U.</b>	<b>153,04 dollars É.-U.</b>	<b>153,04 dollars É.-U.</b>	<b>153,04 dollars É.-U.</b>

## RECETTES PRÉVISIONNELLES

SOURCES DE RECETTES PAR MOIS (30 JOURS)	Unité	Taux (livre sud-soudanaise)	Quantité	Recettes (livre sud-soudanaise)	Recettes (dollars É.-U.)
<b>CATÉGORIE D'UTILISATEURS 1 : MÉNAGES</b>				<b>34 200</b>	<b>228 dollars É.-U.</b>
3 bidons par ménage/par jour sur un mois	76	5	6 840	34 200	228 dollars É.-U.
<b>CATÉGORIE D'UTILISATEURS 2 : FOURNISSEURS EN BICYCLETTE</b>				<b>36 000</b>	<b>240 dollars É.-U.</b>
80 bidons par fournisseur en bicyclette par jour au cours d'un mois	30	0,5	72 000	36 000	240 dollars É.-U.
<b>CATÉGORIE D'UTILISATEURS 3 : RÉSERVOIRS D'EAU</b>				<b>105 840</b>	<b>706 dollars É.-U.</b>
Besoins journaliers en eau pour les réservoirs/litres sur un mois	230	15	6 900	103 500	690 dollars É.-U.
Droit d'entrée à la station de remplissage par réservoir/par jour sur un mois	13	6	390	2 340	16 dollars É.-U.
<b>TOTAL par mois</b>				<b>176 040</b>	<b>1,174 dollars É.-U.</b>

## ANNEXE 15 : EXEMPLES D'INDICATEURS EAH (SPÉCIFIQUES AUX PROGRAMMES EAH BASÉS SUR LE MARCHÉ)

### INDICATEURS DE RÉSULTATS EN MATIÈRE D'EAH SPÉCIFIQUES À LA PROGRAMMATION BASÉE SUR LE MARCHÉ

#### INDICATEUR GÉNÉRAL RELATIF À L'ÉVACUATION DES EXCRÉMENTS :

Pourcentage de la population ciblée qui connaît l'existence d'installations sanitaires conformes aux normes du projet SPHÈRE, y a accès et les utilise

RÉSULTAT	INDICATEUR
<b>DISPONIBILITÉ</b>	Pourcentage de la population cible vivant à proximité des marchés proposant des produits et des services d'assainissement, du point de vue des prestataires de services et de la population cible, et selon les données relatives au marché*
<b>ACCÈS</b>	Pourcentage de la population cible, y compris les personnes en situation de handicap, en mesure d'accéder à des services d'assainissement, selon le niveau d'accès indiqué et les données relatives à l'accessibilité financière, le cas échéant*
<b>QUALITÉ</b>	Pourcentage de la population ciblée disposant d'un accès à des services d'assainissement respectueux des normes de qualité en vigueur (standards SPHÈRE)*
<b>SENSIBILISATION</b>	Pourcentage de la population cible indiquant connaître les normes de qualité des services d'assainissement (standards SPHÈRE) et comment accéder à ces services
<b>UTILISATION</b>	Pourcentage de la population cible indiquant recourir aux services d'assainissement

#### INDICATEURS GÉNÉRAUX RELATIFS AU LAVAGE DES MAINS :

Pourcentage de la population informée de la disponibilité de produits de lavage des mains conformes aux normes du projet SPHÈRE et qui y a accès ;

Pourcentage de la population cible qui se lave les mains avec du savon.

RÉSULTAT	INDICATEUR
<b>DISPONIBILITÉ</b>	Pourcentage de la population cible vivant à proximité des marchés proposant des produits pour le lavage des mains, du point de vue des prestataires de services et de la population cible, et selon les données relatives au marché*
<b>ACCÈS</b>	Pourcentage de la population cible, y compris les personnes en situation de handicap, en mesure d'accéder à des produits pour le lavage des mains, selon le niveau d'accès indiqué et les données relatives à l'accessibilité financière, le cas échéant*
<b>QUALITÉ</b>	Pourcentage de la population cible ayant accès à des produits de lavage des mains conformes aux normes de qualités (standards SPHÈRE)*
<b>SENSIBILISATION</b>	Pourcentage de la population cible en mesure d'indiquer trois des cinq moments où il est nécessaire de se laver les mains
<b>UTILISATION</b>	Pourcentage de la population cible indiquant se laver les mains avec du savon aux moments nécessaires, selon la fréquence indiquée et/ou l'observation de la présence/ou de l'absence de savon et d'eau pour le lavage des mains

\*Il est recommandé d'utiliser les indicateurs spécifiques au marché présentés à la [section 5.2](#) afin d'évaluer la réalisation des résultats en matière de disponibilité, d'accès et de qualité.

## INDICATEUR GÉNÉRAL RELATIF À L'HYGIÈNE MENSTRUELLE :

Pourcentage de la population disposant de produits menstruels conformes aux normes du projet SPHÈRE, qui a accès aux bonnes pratiques en matière d'hygiène menstruelle, les connaît et les applique

RÉSULTAT	INDICATEUR
<b>DISPONIBILITÉ</b>	Pourcentage de la population cible vivant à proximité des marchés proposant des produits menstruels, du point de vue des prestataires de services et de la population cible, et selon les données relatives au marché*
<b>ACCÈS</b>	Pourcentage de la population cible, y compris les personnes en situation de handicap, en mesure d'accéder à des produits menstruels, selon le niveau d'accès indiqué et les données relatives à l'accessibilité financière, le cas échéant*
<b>QUALITÉ</b>	Pourcentage de la population cible disposant de produits menstruels conformes aux standards SPHÈRE et aux critères de qualité selon le point de vue de la population cible*
<b>SENSIBILISATION</b>	Pourcentage de la population cible indiquant savoir comment accéder à des produits menstruels et comment les utiliser, les conserver et les éliminer
<b>UTILISATION</b>	Pourcentage de la population cible appliquant des pratiques d'hygiène menstruelle à l'aide de produits adaptés, selon le niveau d'utilisation indiqué

\*Il est recommandé d'utiliser les indicateurs spécifiques au marché présentés à la [section 5.2](#) afin d'évaluer la réalisation des résultats en matière de disponibilité, d'accès et de qualité.

## ANNEXE 16 : INDICATEURS DE PRODUITS POUVANT ÊTRE UTILISÉS POUR ÉVALUER LA DISPONIBILITÉ, L'ACCESSIBILITÉ ET LA QUALITÉ

### INDICATEURS DE PRODUITS RELATIFS À LA DISPONIBILITÉ

Pour évaluer la disponibilité, il est recommandé de mesurer les produits en s'appuyant sur trois types d'informations :

- ✓ Le point de vue des fournisseurs ou des prestataires de services ;
- ✓ Le point de vue de la population cible ;
- ✓ Les données issues des marchés.

Pour chacune de ces catégories d'informations, on peut choisir parmi une liste d'indicateurs pour le programme.

### POINT DE VUE DES FOURNISSEURS OU DES PRESTATAIRES DE SERVICES :

INDICATEUR	SOURCE DES DONNÉES	DÉFINITIONS/REMARQUES
Pourcentage de commerçants ayant enregistré un accroissement de leur activité supérieure à leurs attentes suite à leur participation au programme d'aide en coupons	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec les commerçants</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avez-vous constaté un accroissement de votre activité depuis votre participation au programme d'aide en coupons qui serait attribuable à votre participation à celui-ci ?</li> <li>• Suite à votre participation au programme d'aide en coupons, dans quelle mesure votre activité a-t-elle augmenté par rapport à vos attentes ?</li> <li>• Pour évaluer le niveau de satisfaction sur une échelle allant d'une « diminution significative de l'activité » à un « accroissement significatif de l'activité », on peut faire appel à une échelle de Likert en cinq points.</li> </ul>
Proportion de commerçants et de prestataires de services (bénéficiant d'une aide) estimant que les activités de soutien au marché leur sont utiles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec les commerçants</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différentes activités de soutien dont a bénéficié le commerçant étaient-elles adaptées à son entreprise ?</li> <li>• Comment ces activités ont-elles bénéficié à l'entreprise ?</li> <li>• La participation au programme a-t-elle eu des conséquences négatives ?</li> <li>• La personne interrogée se sent-elle mieux équipée pour faire face aux conséquences d'une situation d'urgence sur les marchés ?</li> <li>• Selon la personne interrogée, les services de soutien proposés lui ont-ils permis d'améliorer ses connaissances et ses compétences en matière de gestion d'entreprise et, si oui, comment ?</li> </ul>
Pourcentage de commerçants satisfaits de leur participation au programme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec les commerçants</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation de votre entreprise dans le programme vous satisfait-elle ?</li> <li>• Quelles sont les raisons de votre satisfaction/de votre insatisfaction ?</li> <li>• Pour évaluer le niveau de satisfaction sur une échelle allant de « très insatisfaisant » à « très satisfaisant », on peut faire appel à une échelle de Likert en cinq points.</li> </ul>

## POINT DE VUE DE LA POPULATION CIBLE :

INDICATEUR	SOURCE DES DONNÉES	DÉFINITIONS/REMARQUES
Pourcentage de ménages indiquant avoir trouvé du [savon] auprès des fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens avec la population cible</li> <li>Données qualitatives</li> <li>Données quantitatives</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le savon est-il disponible à l'achat chez les fournisseurs (sur un marché peu éloigné) ?</li> </ul>
Pourcentage de ménages ayant indiqué que des [services de vidange des fosses de latrine] étaient disponibles [dans les deux semaines suivant la demande] ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens avec la population cible</li> <li>Données qualitatives</li> <li>Données quantitatives</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les entreprises de vidange des latrines assurent-elles leurs services moins de deux semaines après avoir été sollicitées ?</li> </ul>
Durée moyenne pendant laquelle les [produits de traitement de l'eau] sont indisponibles chez les détaillants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens avec la population cible</li> <li>Données qualitatives</li> <li>Données quantitatives</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les produits de traitement de l'eau sont-ils parfois indisponibles à la vente chez les détaillants ?</li> <li>En règle générale, combien de temps les produits de traitement de l'eau restent-ils indisponibles à la vente ?</li> </ul>
Proportion de la population ciblée satisfaite de la disponibilité des services [d'approvisionnement en eau]	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interviews with target population</li> <li>Qualitative data</li> <li>Quantitative data</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La disponibilité des services d'approvisionnement en eau vous satisfait-elle ?</li> <li>Pour évaluer le niveau de satisfaction sur une échelle allant de « très insatisfaisant » à « très satisfaisant », on peut faire appel à l'échelle de Likert en cinq points.</li> </ul>

## DONNÉES ISSUES DES MARCHÉS

Enfin, pour mesurer les changements survenus en matière de disponibilité, on peut également faire appel aux données issues du suivi des marchés. Le suivi des marchés est abordé dans le [Chapitre 5](#). Pour comprendre le processus de collecte des données issues de suivi des marchés, nous prenons ici l'exemple des latrines.

Éléments évalués dans le cadre du suivi des marchés :

### LATRINES

- Nombre de commerçants proposant des [latrines] conformes aux normes prescrites par le programme
- Volume de [latrines] proposées par les détaillants
- Prix des [latrines] vendues par les détaillants
- Nombre d'agents [de vidange des latrines] en activité
- Volume de [latrines] encore en stock chez le détaillant
- Nombre de jours nécessaires à la reconstitution des stocks de [latrines]
- Pourcentage de détaillants ayant reconstitué leur stock de [latrines] au cours des 30 derniers jours
- Durée moyenne d'indisponibilité des [latrines] chez les détaillants
- Variété de [latrines] disponibles chez les détaillants

Les données ci-dessus issues du suivi des données permettront de mesurer les évolutions constatées en matière de disponibilité :

INDICATEUR	SOURCE DES DONNÉES	DÉFINITIONS/REMARQUES
Augmentation du nombre de commerçants proposant des [latrines] conformes aux normes prescrites par le programme ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Données relatives aux marchés de référence</li> <li>• Données actualisées issues du suivi des marchés</li> </ul>	Comparer la valeur de référence du nombre de commerçants avec le nombre de commerçants en milieu/fin de parcours
Niveau de l'augmentation du volume de [latrines] proposées par les détaillants ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Données relatives aux marchés de référence</li> <li>• Données actualisées issues du suivi des marchés</li> </ul>	Comparer la valeur de référence du volume de latrines proposées (ou vendues) avec le volume de latrines proposées (ou vendues) en milieu/fin de parcours.
Le prix des [latrines] vendues par les détaillants a diminué ou est resté constant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Données relatives aux marchés de référence</li> <li>• Données actualisées issues du suivi des marchés</li> </ul>	Comparer la valeur de référence du prix des latrines avec le prix des latrines en milieu/fin de parcours.

INDICATEUR	SOURCE DES DONNÉES	DÉFINITIONS/REMARQUES
Augmentation du nombre d'agents [de vidange des latrines] en activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données relatives aux marchés de référence</li> <li>Données actualisées issues du suivi des marchés</li> </ul>	Comparer la valeur de référence du volume de main-d'œuvre avec le volume de main-d'œuvre en milieu/fin de parcours.
Augmentation du volume de [latrines] présentes dans les stocks des commerçants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données relatives aux marchés de référence</li> <li>Données actualisées issues du suivi des marchés</li> </ul>	Comparer la valeur de référence du volume des stocks avec le volume des stocks en milieu/fin de parcours
Diminution ou stagnation du nombre de jours nécessaires pour reconstituer les stocks de [latrines]	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données relatives aux marchés de référence</li> <li>Données actualisées issues du suivi des marchés</li> </ul>	Comparer la valeur de référence du nombre de jours nécessaires pour reconstituer les stocks avec le nombre de jours en milieu/fin de parcours
Pourcentage de détaillants ayant reconstitué leur stock de [latrines] au cours des 30 derniers jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données relatives aux marchés de référence</li> <li>Données actualisées issues du suivi des marchés</li> </ul>	Comparer la valeur de référence du pourcentage de détaillants ayant reconstitué leur stock avec le pourcentage de détaillants en milieu/fin de parcours
Diminution de X jours de la durée moyenne d'indisponibilité des [latrines] chez les détaillants ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données relatives aux marchés de référence</li> <li>Données actualisées issues du suivi des marchés</li> </ul>	Comparer la valeur de référence de la durée d'indisponibilité avec la durée d'indisponibilité en milieu/fin de parcours
Augmentation de la variété de [latrines] disponibles chez les détaillants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données relatives aux marchés de référence</li> <li>Données actualisées issues du suivi des marchés</li> </ul>	Comparer la valeur de référence de la variété de latrines disponibles avec la variété de latrines disponibles en milieu/fin de parcours.



## INDICATEURS D'ACCESSIBILITÉ

Pour évaluer l'accès, il est recommandé d'assurer un suivi des produits en s'appuyant sur trois types d'informations.

Éléments évalués dans le cadre du suivi des marchés :

- ✓ L'accès au marché tel qu'il est perçu par la population cible ;
- ✓ Les obstacles liés à l'accès signalés par la population cible ;
- ✓ L'accessibilité financière des biens et services EAH.

Le programme peut également prévoir un produit spécifique pour l'accès de la population cible aux fonds (dans les programmes de transferts monétaires, par exemple).

### NIVEAU D'ACCESSIBILITÉ DÉCLARÉ PAR LA POPULATION CIBLE :

INDICATEUR	SOURCE DES DONNÉES	DÉFINITIONS/REMARQUES
Pourcentage de la population cible indiquant avoir physiquement accès à des commerces vendant du [savon]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec la population cible.</li> <li>• Données quantitatives</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Êtes-vous en mesure de vous rendre sur un marché pour y acheter du savon ?</li> <li>• À quelle distance se trouve le marché le plus proche où vous pouvez acheter du savon ?</li> <li>• Quelle est la durée du trajet que vous devez effectuer pour vous rendre dans des commerces vendant du savon ?</li> <li>• Quel est le coût du trajet que vous devez effectuer pour vous y rendre ?</li> </ul>
Pourcentage de la population cible indiquant être satisfaite de l'accessibilité du [savon] en vente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec la population cible.</li> <li>• Données quantitatives</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Êtes-vous satisfait du mode de transport que vous utilisez pour vous rendre au marché et acheter du savon ?</li> <li>• Êtes-vous satisfait de la facilité de la démarche que vous devez entreprendre pour acheter du savon ?</li> <li>• Pour évaluer le niveau de satisfaction sur une échelle allant de « très insatisfaisant » à « très satisfaisant », on peut faire appel à une échelle de Likert en cinq points.</li> </ul>
Pourcentage de la population cible en mesure d'accéder aux fonds nécessaires pour acheter du [savon]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec la population cible</li> <li>• Données quantitatives</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Êtes-vous en mesure d'utiliser de façon adéquate les différentes modalités d'accès aux fonds/aux coupons (par exemple, argent mobile, coupons électroniques) pour acheter du savon ?</li> <li>• Remarque : Cette question ne consiste pas à demander aux personnes interrogées si elles considèrent que la somme d'argent versée est suffisante, mais plutôt à connaître la façon dont elles accèdent aux espèces/aux coupons reçus dans le cadre du programme.</li> </ul>

## OBSTACLES SIGNALÉS PAR LA POPULATION CIBLE :

INDICATEUR	SOURCE DES DONNÉES	DÉFINITIONS/REMARQUES
Pourcentage de la population cible ayant signalé des obstacles à l'accès au [savon] sur le marché au cours des 30 derniers jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens avec la population cible</li> <li>Données qualitatives</li> <li>Données quantitatives</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Avez-vous rencontré des obstacles pour l'accès au savon au cours des 30 derniers jours ?</li> <li>Les obstacles doivent être pris en compte dans la collecte des données qualitatives (voir l'encadré ci-dessous).</li> </ul>
Pourcentage de la population cible ayant signalé des obstacles à l'accès aux fonds ou aux opérations de transaction au cours des 30 derniers jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens avec la population cible</li> <li>Données qualitatives</li> <li>Données quantitatives</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions (posez les deux questions) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le cas échéant, quels obstacles/difficultés avez-vous rencontrés pour accéder aux fonds ?</li> <li>Le cas échéant, quels obstacles/difficultés avez-vous rencontrés pour effectuer des transactions au cours des 30 derniers jours ?</li> <li>Les obstacles doivent être pris en compte dans la collecte des données qualitatives (voir l'encadré ci-dessous).</li> </ul>
Pourcentage de ménages ayant indiqué se sentir en sécurité au moment d'accéder aux fonds et aux marchés pour l'achat de [savon]	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens avec la population cible</li> <li>Données qualitatives</li> <li>Données quantitatives</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions (posez les deux questions) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous accédez aux fonds ?</li> <li>Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous accédez aux marchés pour acheter du savon ?</li> <li>Les obstacles doivent être pris en compte dans la collecte des données qualitatives (voir l'encadré ci-dessous).</li> </ul>

### OBSTACLES

Il est important d'identifier les obstacles à l'accès lors de la collecte de données qualitatives. L'équipe chargée du programme et ses homologues MEAL doivent activement rechercher les obstacles pouvant limiter l'accès de la population cible aux fonds issus du programme (en cas de transferts monétaires) et/ou aux produits et services EAH du marché. Il est possible d'identifier les obstacles parallèlement à la collecte de données quantitatives, par exemple lors d'entretiens avec les ménages ou d'exercices dédiés à l'identification des obstacles tels que les groupes de discussion. L'équipe chargée du programme doit régulièrement réévaluer les obstacles en mettant en œuvre des actions visant à les éliminer, notamment en adaptant la distribution prévue par le programme.

## ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE DES BIENS ET SERVICES EAH :

INDICATEUR	SOURCE DES DONNÉES	DÉFINITIONS/REMARQUES
Pourcentage de la population cible ayant indiqué avoir les moyens de s'acheter [du savon] aux prix actuels (compte tenu des fonds reçus dans le cadre des transferts monétaires)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens avec la population cible</li> <li>Données quantitatives</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Avez-vous dépensé de l'argent pour acheter du savon au cours des 30 derniers jours ?</li> <li>Combien coûtait le savon ?</li> <li>Avez-vous les moyens d'acheter du savon à ce prix-là ?</li> </ul>
Pourcentage de la population cible ayant déclaré être satisfaite du prix du [savon]	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens avec la population cible</li> <li>Données quantitatives</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions (posez les deux questions) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le prix du savon vous satisfait-il ?</li> <li>Pour évaluer le niveau de satisfaction sur une échelle allant de « très insatisfaisant » à « très satisfaisant », on peut faire appel à une échelle de Likert en cinq points.</li> <li>Si le transfert en espèces est effectué, la question continuera souvent de se poser, car le montant du transfert peut ne pas couvrir la totalité des besoins en matière d'EAH ou être utilisé pour des produits ne faisant pas partie des biens pris en charge.</li> </ul>

### INDICATEURS DE QUALITÉ

Comme dans le cadre de tous les autres types de programmes, les normes techniques EAH, telles que les normes du projet SPHÈRE ou les normes en vigueur dans le pays, doivent être respectées. Il peut ainsi s'avérer nécessaire de contrôler la qualité des biens vendus par les fournisseurs dans le cadre d'un programme de transferts monétaires, l'installation des équipements EAH ou encore les pratiques adoptées par les prestataires de services.

La mise en place d'un système solide de suivi de la qualité technique est un élément essentiel du programme. Il est important que le programme mentionne l'ensemble des normes techniques applicables dans les accords avec les entreprises qui participent au programme.

Les caractéristiques du suivi de la qualité varient fortement en fonction du domaine technique dans lequel s'inscrit le programme.

## QUALITÉ DES BIENS ET SERVICES EAH :

INDICATEUR	SOURCE DES DONNÉES	DÉFINITIONS/REMARQUES
Pourcentage de [produits menstruels] mis en vente par les fournisseurs qui respectent les normes techniques minimales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population cible</li> <li>• Entretiens avec les commerçants/ les prestataires de services</li> <li>• Enquêtes de suivi post-distribution</li> <li>• Rapports d'inspection des biens et services</li> <li>• Rapports techniques</li> </ul>	Intégrer les normes techniques minimales aux listes de contrôle utilisées pour le suivi des fournisseurs.
Pourcentage de [produits menstruels] fournis par des grossistes aux détaillants et conformes aux normes techniques minimales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population cible</li> <li>• Entretiens avec les commerçants/ les prestataires de services</li> <li>• Enquêtes de suivi post-distribution</li> <li>• Rapports d'inspection des biens et services</li> <li>• Rapports techniques</li> </ul>	Intégrer les normes techniques minimales aux listes de contrôle utilisées pour le suivi des fournisseurs.
Pourcentage de fournisseurs proposant plusieurs types de [produits menstruels]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population cible</li> <li>• Entretiens avec les commerçants prestataires de services</li> <li>• Enquêtes de suivi post-distribution</li> <li>• Rapports d'inspection des biens et services</li> <li>• Rapports techniques</li> </ul>	Établir des critères/des exemples permettant de vérifier que chaque produit est suffisamment différent des autres pour faire l'objet d'une catégorie spécifique.
Pourcentage de la population cible achetant des [produits menstruels] conformes aux normes techniques minimales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population cible</li> <li>• Entretiens avec les commerçants/ les prestataires de services</li> <li>• Enquêtes de suivi post-distribution</li> <li>• Rapports d'inspection des biens et services</li> <li>• Rapports techniques</li> </ul>	Intégrer les normes techniques minimales aux listes de contrôle utilisées pour le suivi.

INDICATEUR	SOURCE DES DONNÉES	DÉFINITIONS/REMARQUES
Pourcentage de la population cible satisfaite de la qualité des [produits menstruels]	<ul style="list-style-type: none"> <li>Population cible</li> <li>Entretiens avec les commerçants/ prestataires de services</li> <li>Enquêtes de suivi post-distribution</li> <li>Dossiers d'inspection des biens/ services</li> <li>Rapports techniques</li> </ul>	<p><b>Exemples de questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La qualité des produits menstruels disponibles sur le marché vous satisfait-elle ? (Il peut s'avérer nécessaire de montrer des produits ou une liste de produits à la personne interrogée.)</li> <li>Pour évaluer le niveau de satisfaction sur une échelle allant de « très insatisfaisant » à « très satisfaisant », on peut faire appel à une échelle de Likert en cinq points.</li> </ul>
Pourcentage de camions-citernes transportant de l'eau dans des réservoirs conformes aux normes techniques minimales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Population cible</li> <li>Entretiens avec les commerçants/ les prestataires de services</li> <li>Enquêtes de suivi post-distribution</li> <li>Rapports d'inspection des biens et services</li> <li>Rapports techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer les normes techniques minimales dans les rapports des listes de contrôle</li> </ul>
Pourcentage de ménages disposant d'un stock d'eau dont le niveau de chlore résiduel libre est supérieur à 0,2 mg/l	<ul style="list-style-type: none"> <li>Population cible</li> <li>Entretiens avec les commerçants/ les prestataires de services</li> <li>Enquêtes de suivi post-distribution</li> <li>Rapports d'inspection des biens et services</li> <li>Rapports techniques</li> </ul>	Utiliser des outils de suivi du chlore résiduel libre.
Pourcentage de ménages équipés de latrines construites selon des plans approuvés et signés par un inspecteur des travaux local	<ul style="list-style-type: none"> <li>Population cible</li> <li>Entretiens avec les commerçants/ les prestataires de services</li> <li>Enquêtes de suivi post-distribution</li> <li>Rapports d'inspection des biens et services</li> <li>Rapports techniques</li> </ul>	Utiliser des rapports d'achèvement d'installation dotés de listes de contrôle permettant de vérifier la conformité aux normes techniques minimales.

## ANNEXE 17 : EXEMPLE D'ANALYSE DE MARCHÉ PRÉ-CRISE AU BANGLADESH

### EXEMPLE : ANALYSE DE MARCHÉ PRÉ-CRISE AU BANGLADESH<sup>73</sup>

#### CONTEXTE :

Le district de Gaibandha, situé au nord du Bangladesh, est confronté à des inondations saisonnières chroniques de juillet à septembre. Oxfam a organisé une analyse de marché pré-crise à Gaibandha, afin d'étudier différents scénarios concernant les inondations saisonnières et extrêmes. L'évaluation visait à comprendre les différents niveaux actuels de fonctionnement des marchés et à anticiper la façon dont les marchés seraient susceptibles de réagir à un choc. Ces données ont été utilisées dans les plans de préparation et d'urgence et ont éclairé l'élaboration d'interventions d'urgence appropriées.

Elles ont également servi à mettre au point des recommandations portant sur les mesures d'atténuation à mettre en œuvre avant qu'un choc ne se produise. Parmi les systèmes de marché essentiels sélectionnés pour faire l'objet d'une analyse de marché pré-crise, on peut notamment citer la lessive et le savon, les solutions de réhydratation orale, les produits menstruels (tissu en coton et serviettes hygiéniques), les récipients à eau et les dalles en béton et anneaux et dalles pour la construction des latrines.

#### CONCLUSIONS :

L'analyse a permis de montrer que l'ensemble des produits que les acteurs humanitaires avaient l'habitude de fournir en nature après une inondation étaient déjà disponibles en quantité suffisante sur le marché local et faisaient tous l'objet d'achats réguliers au sein de la population cible. En période d'inondation, l'accès de la population cible aux marchés a même tendance à s'améliorer.

Les résultats de l'analyse ont révélé que l'obstacle à surmonter n'était pas un manque de produits disponibles sur le marché, mais la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages, qui sont privés de leurs revenus saisonniers pendant les inondations. Suite aux discussions avec les groupes cibles, il est apparu que ces derniers avaient une préférence pour un système reposant sur des coupons exclusivement destinés à l'achat d'une sélection de produits préalablement approuvée. Afin de déterminer la valeur des coupons, il a été recommandé de mettre au point, sous la direction du cluster EAH, un panier de biens EAH essentiels que l'ensemble des parties prenantes sectorielles pourraient ensuite adopter dans le cadre de leurs interventions.

Il a également été noté que l'aide en nature consistant à mettre à disposition des toilettes après une situation d'urgence, une pratique très répandue parmi les acteurs humanitaires, aboutissait à la création d'un marché parallèle incapable de résoudre les problèmes sous-jacents liés à la faiblesse de la couverture des services d'assainissement. Parallèlement à cette analyse, plusieurs acteurs du développement étaient impliqués dans le lancement de programmes de marketing axés sur l'assainissement, dont l'objectif consistait à proposer des solutions de financement abordables et adaptées aux populations défavorisées, spécifiquement conçues pour le financement de latrines au sein des ménages.

Il a donc été préconisé que toutes les interventions axées sur l'assainissement après une situation d'urgence mettent les bénéficiaires ciblés en relation avec ces programmes, plutôt que de leur fournir du matériel en nature. Dans les régions ne disposant pas de tels programmes, les acteurs de l'action humanitaire ont été invités à fournir du matériel d'assainissement en s'appuyant sur le marché local, par exemple à travers la distribution de coupons destinés à l'achat de produits/services et couvrant tout ou partie des coûts associés à la construction de latrines. L'analyse a révélé que les acteurs du secteur EAH étaient en mesure de soutenir les petites entreprises d'assainissement en mettant au point des modèles de toilettes à faible coût, adaptés aux zones inondables. Concernant l'environnement du marché, l'analyse a recommandé de collaborer avec les autorités locales afin de s'assurer que les normes de qualité minimales des équipements pour latrines sont respectées par les acteurs du marché.

## ANNEXE 18 : ACTIVITÉS DE GESTION DE L'INFORMATION DU SECTEUR/CLUSTER EAH

Ci-dessous, vous trouverez le résumé des différentes activités de gestion de l'information mises en œuvre par le secteur EAH, généralement organisées par un spécialiste de la gestion de l'information :

ACTIVITÉS DE GESTION DE L'INFORMATION DU SECTEUR EAH	
BESOIN VISÉ	ACTIVITÉ
Surveiller la couverture des transferts monétaires dans le secteur EAH	Collecter des données en s'appuyant sur les formulaires 4W afin de savoir quels organismes mettent en œuvre quels types de programmes basés sur le marché à quel endroit.
Identifier les lacunes ou les doublons en matière de couverture	Partager les informations relatives aux interventions basées sur le marché avec le secteur EAH et les autres partenaires, notamment par l'intermédiaire de tableaux de bord et de cartes. Alimenter une base de données permettant d'accéder aux noms et aux coordonnées des partenaires et des coordonnateurs.
Contribuer au suivi des transferts monétaires à usages multiples	Identifier les besoins en matière de suivi et d'information relatifs aux transferts monétaires à usages multiples établis par les groupes de travail sur les transferts monétaires et les organismes responsables.
Contribuer à la coordination technique	Alimenter une base de données portant sur les organismes mettant en œuvre des programmes basés sur le marché, en les classant par type, et fournir une analyse des différents types d'interventions mis en œuvre par le secteur. Partager les informations avec les groupes de travail techniques afin de renforcer les capacités et de mettre en place des initiatives pour la création de nouveaux outils.
Comparer les progrès accomplis aux objectifs initiaux	Diffuser les indicateurs et obtenir des rapports concernant le suivi de ces indicateurs, comme convenu par le secteur.

## ANNEXE 19 : RESPONSABILITÉS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TRANSFERTS MONÉTAIRES – EXEMPLE DE CAHIER DES CHARGES NATIONAL

### SYNTHÈSE DU CAHIER DES CHARGES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TRANSFERTS MONÉTAIRES EN IRAQ<sup>74</sup>

#### CONTEXTE

En août 2014, afin de garantir la coordination des transferts monétaires à usages multiples selon une logique et une approche communes, l'Iraq a mis en place un groupe de travail sur les transferts monétaires en tant que groupe de travail technique intégré au groupe de coordination interclusters. Le groupe de travail sur les transferts monétaires compte plus de 20 membres actifs, parmi lesquels des ONG, des organismes des Nations Unies et des donateurs. Il est présidé par le HCR et coprésidé par Mercy Corps. Le groupe de travail sur les transferts monétaires rend compte de ses activités à l'équipe de pays pour l'action humanitaire, par l'intermédiaire du groupe de coordination interclusters. Le groupe fait également intervenir deux sous-groupes de travail:

- Le sous-groupe de travail responsable du ciblage et de la vulnérabilité ;
- Le sous-groupe de travail responsable des marchés et du suivi des marchés.

Le groupe de travail sollicite ces sous-groupe de travail de manière ponctuelle afin d'obtenir des orientations sur des sujets techniques précis tels que :

- Le montant du panier de dépenses minimum ;
- L'actualisation des outils techniques pour l'évaluation des marchés et le suivi des prix ;
- L'examen des outils d'évaluation des ménages ;
- Les critères de vulnérabilité à remplir pour bénéficier des transferts monétaires à usages multiples.

Le groupe de travail sur les transferts monétaires travaille en étroite collaboration avec l'initiative REACH pour la mise en œuvre de l'évaluation rapide conjointe des marchés et de l'initiative conjointe de suivi des prix.

#### OBJECTIFS

L'objectif général du groupe de travail sur les transferts monétaires en Iraq consiste à proposer une plateforme technique permettant de promouvoir la mise en œuvre coordonnée et harmonisée des transferts monétaires à usages multiples et des interventions sectorielles basées sur l'aide en espèces, tout en améliorant la qualité de conception et de mise en œuvre des programmes de transferts monétaires déployés dans le cadre des différentes interventions humanitaires en Iraq. Les missions du groupe de travail sont guidées par un principe directeur selon lequel les transferts monétaires à usages multiples font partie intégrante des interventions humanitaires et sont destinés à soutenir les ménages les plus vulnérables dans la satisfaction des besoins essentiels, c'est-à-dire à renforcer leur capacité à jouir de leurs droits et à accéder aux services. Le groupe de travail propose également un soutien technique aux interventions sectorielles basées sur l'aide en espèces qui recouvrent différentes catégories de programmes (aide en coupons, interventions conditionnelles et non conditionnelles, etc.).

74 - <https://washcluster.net/sites/default/files/2018-07/GWC%20Minimum%20Requirements%20for%20National%20Humanitarian%20WASH%20Coordination%20Pla...pdf>



**Les missions spécifiques du groupe de travail sur les transferts monétaires consistent à :**

- 1 Plaider en faveur de la prise de position et de l'élaboration de politiques communes pour la planification et mise en œuvre des transferts monétaires, et soutenir ces efforts**  
 S'appuyer sur l'analyse des données et sur la mise en œuvre des programmes pour élaborer des positions et des politiques communes en matière de programmation des transferts monétaires ; formuler des stratégies et un plaidoyer en faveur des transferts monétaires à usages multiples et consacrer un chapitre à ces derniers dans les plans d'intervention humanitaire ; soutenir la mise en place d'une stratégie de transferts monétaires dans les plans d'intervention humanitaire et les plans d'urgence ; orienter le groupe de travail sur les transferts monétaires dans les processus relatifs aux fonds communs humanitaires et dans les demandes de subventions adressées au Fonds central pour les interventions d'urgence.
- 2 Assurer la coordination des programmes de transferts monétaires à usages multiples**  
 S'appuyer sur la coordination, le partage et la diffusion d'informations pour consolider, harmoniser et promouvoir le recours aux mécanismes de distribution des transferts monétaires les plus adéquats et les plus efficaces ; coordonner les programmes de transferts monétaires à usages multiples dans tout l'Iraq, y compris en assurant une représentation au sein du groupe de coordination interclusters et en soutenant les groupes de travail infranationaux sur les transferts monétaires, si nécessaire. Établir des normes pour la gestion de l'information, notamment concernant les formulaires 3W ou 4W, l'information sur les activités, le suivi post-distribution et les outils communément utilisés par le groupe de travail sur les transferts monétaires (cartes, tableaux de bord, etc.) ; le cas échéant, participer à la gestion des données afin de soutenir la coordination des activités et d'éviter les doublons ; soutenir l'analyse des données afin d'évaluer les effets des transferts monétaires en Iraq.
- 3 Assurer l'harmonisation des normes et des pratiques en vigueur**  
 Établir des normes et des approches communes afin de garantir l'efficacité et la complémentarité des programmes de transferts monétaires ; soutenir l'élaboration et l'adoption d'outils communs pour l'évaluation, le ciblage et le suivi post-distribution ; garantir la cohérence et le respect des priorités stratégiques des plans d'intervention humanitaire. Accompagner les clusters/les secteurs dans la sélection, l'élaboration et la mise en œuvre des transferts monétaires adaptées aux besoins des populations touchées par un conflit (personnes déplacées, personnes de retour dans leur pays, communautés d'accueil, etc.) ; concevoir et mettre à jour des documents d'orientation portant sur les transferts monétaires à usages multiples et basés sur l'expérience passée et les bonnes pratiques, à l'intention des parties prenantes des programmes de transferts monétaires.
- 4 Promouvoir l'inclusion et le renforcement des capacités des nouveaux partenaires pour la mise en œuvre des transferts monétaires à usages multiples et d'autres types de transferts monétaires, en mettant l'accent sur les ONG nationales**  
 Soutenir les initiatives de renforcement des capacités des nouveaux partenaires et des ONG nationales portant sur les objectifs stratégiques, les rapports d'information sur les activités et les outils approuvés par le groupe de travail sur les transferts monétaires. Assurer la liaison avec les équipes de l'initiative REACH, contribuer au renforcement des capacités en matière d'évaluation rapide conjointe des marchés et d'initiative conjointe de suivi des prix.
- 5 Promouvoir les liens et la coordination avec les mécanismes nationaux de protection sociale**  
 Établir des liens entre les programmes d'aide humanitaire de transferts monétaires et les filets de sécurité sociale nationaux, en particulier à travers la mise en place d'un dialogue technique avec le Ministère du travail et des affaires sociales.

## ANNEXE 20 : PROGRAMMES DE TRANSFERTS MONÉTAIRES POUR L'ACHAT DE PRODUITS MENSTRUELS

Parmi les principaux éléments à prendre en compte au sujet des transferts monétaires et de leur rôle dans la fourniture de produits menstruels, on peut notamment citer les points suivants :

### CHOIX ÉCLAIRÉ

Les distributions en nature ne permettent pas aux femmes et aux filles de choisir quel type de produit menstruel elles utilisent. Pourtant, en fonction de l'âge et de la connaissance des produits disponibles, les préférences peuvent varier d'une personne à l'autre. Les acteurs du secteur humanitaire sont désormais en mesure de proposer une grande variété de produits de haute qualité fournis par les acteurs du marché et conformes aux normes de qualité prescrites à l'échelle mondiale (mises au point par l'UNFPA, l'UNICEF et le HCR), tels que les serviettes jetables, les serviettes réutilisables, les coupes menstruelles et les tampons (à mettre en place en 2021). Un programme de transferts monétaires correctement conçu doit donner à chaque individu le choix entre plusieurs produits menstruels. Cela suppose de collaborer avec les acteurs du marché, afin de garantir la disponibilité de produits variés et de qualité. Un choix éclairé suppose également que les personnes concernées soient informées de tous les types de produits disponibles, de leur fonctionnement et de l'endroit où elles peuvent se les procurer.

### DISPONIBILITÉ D'UNE VARIÉTÉ D'ARTICLES DE QUALITÉ

La programmation basée sur le marché permet aux acteurs humanitaires de participer à des activités de façonnage des marchés susceptibles d'accélérer l'accès au marché des produits menstruels grâce à la mise en relation des détaillants et des grossistes locaux avec les fabricants. Ces activités amélioreront la qualité et la diversité des produits menstruels disponibles pour les bénéficiaires et la communauté d'accueil pendant et après le lancement d'une intervention basée sur le marché.

### OBSTACLES À L'ACCÈS

Le recours aux transferts monétaires pour la fourniture de produits menstruels peut limiter l'accès des femmes et plus particulièrement des adolescentes à ces produits, lorsque les hommes ou autres responsables de famille refusent de reconnaître leurs besoins ou de les considérer comme prioritaires (pour des raisons diverses). Les règles constituent souvent un sujet tabou et sont donc rarement abordées. Il arrive également que la manière dont les femmes et les filles gèrent leurs règles soit dictée par des normes culturelles, en dépit de leurs préférences personnelles. En supprimant l'accès direct à ces produits, on risque donc d'ajouter de nouveaux obstacles à leur accès et de renforcer les mécanismes d'adaptation néfastes (avec un risque accru en matière de santé sexuelle et reproductive et de violences liées au genre).

### CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX ADOLESCENTES

Les adolescentes sont confrontées à des difficultés particulières lorsqu'elles souhaitent accéder à ces produits sur le marché. En raison de leur âge, des rôles assignés aux genres, des barrières culturelles, des risques de violences liées au genre et d'autres facteurs, les occasions qui leur sont offertes d'accéder au marché par leurs propres moyens sont différentes ou plus rares. En outre, les adolescentes ne forment pas une catégorie de population homogène ; certaines d'entre elles vivent au sein de leur famille, tandis que d'autres sont mariées, séparées ou seules, sans tutrice pour s'occuper d'elles. Lorsque les transferts monétaires ne permettent pas d'atteindre les adolescentes, il convient d'envisager le ciblage des femmes s'occupant d'enfants et de mettre à disposition des produits menstruels supplémentaires au sein des établissements scolaires, des espaces sûrs pour les femmes et les filles et d'autres lieux fréquentés de manière régulière par les filles.

### QUI EST HABILITÉ À VENDRE DES PRODUITS MENSTRUELS

Les femmes et les filles préfèrent se procurer ou acheter des produits menstruels auprès d'autres femmes. Si la gestion de l'hygiène menstruelle est intégrée aux programmes basés sur le marché, il convient de passer en revue les fournisseurs existants afin d'identifier les entreprises dirigées par des femmes. L'absence ou un nombre trop faible de fournisseuses risque d'empêcher les femmes et les filles d'acheter des produits menstruels.

**TOUTES LES PERSONNES**

Les règles concernent principalement les femmes, mais pas uniquement. En effet, certaines personnes ont leurs règles et ne sont pas des femmes ou ne s'identifient pas comme femmes. Cela peut notamment être le cas des personnes transgenres ou non binaires. Dans le cadre de l'élaboration des programmes de gestion de l'hygiène menstruelle relevant de la programmation basée sur le marché, la prise en compte de ces groupes vulnérables est particulièrement importante. Il arrive qu'un sentiment de malaise ou d'insécurité empêche ces personnes de révéler qu'elles ont leurs règles, les privant ainsi des transferts monétaires qui leur permettraient de se procurer des produits menstruels. Pour atténuer ce risque, on peut adopter une stratégie consistant à mettre à disposition des stocks supplémentaires de produits menstruels dans des endroits clés tels que les espaces sûrs pour les femmes et les filles mis en place par les établissements de santé.

**QUI ONT LEURS RÈGLES**

Comme pour les autres produits, les programmes de transferts monétaires dédiés à l'achat de produits menstruels entraînent un afflux soudain d'espèces dont les conséquences peuvent être difficiles à prévoir. Le prix des produits menstruels peut augmenter soudainement si l'offre ne peut répondre à la demande, créant ainsi des obstacles à leur accessibilité. De plus, la qualité ou la variété des produits menstruels proposés par les marchés locaux peut s'avérer insuffisante. Avant de mettre en œuvre des transferts monétaires, il convient de s'assurer que des produits de qualité sont disponibles et de collaborer avec les grossistes et les fabricants afin de renforcer la diversification des produits menstruels proposés sur le marché.



**DEVELOPED BY:**



**SUPPORTED BY:**

